# L'HOMME DE NEIGE

A MAURICE SAND.

Nous prions le lecteur de vouloir bien entrer avec nous au cœur du sujet de cette histoire, comme il fait quand, au théâtre, la toile se lève sur une situation que les personnages vont lui révéler.

De même, et par conséquent, nous le prions de pénétrer avec nous d'emblée dans le centre de la localité où se passe l'aventure, avec cette différence qu'au théâtre le rideau se lève rarement sur une scène vide, et qu'ici le lecteur et moi allons nous trouver quelques instans tête à tête.

C'est dans un local assez bizarre et peu réjouissant que nous voici transportés : salle carrée, régulière au premier coup d'œil, mais dont un des angles rentre évidemment plus que les trois autres, pour peu qu'on observe le carré du plafond de bois sombre, dont les solives en saillie sont engagées plus que de raison dans le coin qui répond au nord-est.

Cette irrégularité est d'ailleurs rendue plus frappante par la présence d'un escalier de bois dont la rampe se découpe en balustres d'une menuiserie assez recherchée, ouvrage d'un caractère massif qui paraît dater de la fin du XVI^e^ siècle ou du commencement du XVII^e^. Cet escalier monte six marches, se repose à un petit palier, tourne carrément, et va engager la dernière de ses six autres marches dans la muraille. Il y a eu là autrefois évidemment une porte qui a été supprimée. Les dispositions de l'édifice ont été changées; on eût dû supprimer également l'escalier, qui ne sert plus qu'à encombrer l'appartement. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

Telle est, cher lecteur, la question que nous nous adressons l'un à l'autre. Malgré cette preuve de respect ou d'indifférence, la pièce que nous explorons a conservé à peu près intact son antique comfort. Un vaste poêle circulaire, où depuis longtemps on n'a pas allumé de feu, sert de support à une très belle pendule dans le genre de Boule, dont les vitres ternies et presque irisées par l'humidité envoient dans l'ombre des reflets métalliques. Un joli lustre de cuivre dans le goût hollandais descend du plafond, et, couvert d'une épaisse couche d'oxyde, ressemble à un bijou de malachite. Onze bougies de cire, intactes bien que jaunies par le temps, se dressent encore dans ces vastes bobèches de métal qui avaient l'avantage de ne pas laisser perdre une goutte de cire, et le désagrément de répandre sur le bas de l'appartement une ombre épaisse, tandis que toute la clarté était renvoyée au plafond.

La douzième bougie de ce lustre est consumée jusqu'aux trois quarts. Cette circonstance nous frappe, ami lecteur, parce que nous regardons toutes choses avec attention; mais elle aurait fort bien pu nous échapper à cause de l'étrange ornement qui couvre en partie le lustre et ses bougies, et qui retombe en plis opaques le long de ses branches. Vous croyez peut-être que c'est un lambeau d'étamine grise jeté là jadis pour préserver les cuivres. Touchez-y, si vous pouvez y atteindre : vous verrez que c'est un amas quasi-parchemineux de toiles d'araignées couvertes de poussière.

Ces toiles d'araignées sont d'ailleurs partout, le long des cadres enfumés des grands portraits de famille qui occupent trois parois de l'appartement; elles forment aux angles des murs des festons superposés avec une sorte de régularité, comme si, sous la forme d'araignée, quelque parque austère et diligente eût entrepris de tapisser ces lambris déserts et d'en voiler le moindre recoin.

Mais d'araignées, vous n'en trouverez pas une : le froid les a endormies ou tuées, et si vous êtes forcé, ce que je ne vous souhaite pas, de passer la nuit dans cette lugubre salle, vous n'aurez même pas, pour vous distraire de la solitude, le bruit régulier de l'insecte travailleur. La pendule, dont le tic-tac ressemble à celui de l'araignée, est également muette. Son aiguille est arrêtée sur quatre heures du matin, Dieu sait depuis combien d'années!

Je dis quatre heures du matin, vu que dans le pays où nous voici la sonnerie des anciennes horloges indiquait parfois la différence des heures de la nuit avec celles du jour, par la raison qu'en ce pays nous avons des jours de cinq heures, et partant des nuits de dix-neuf. Pour peu que la fatigue du voyage vous procurât un long sommeil, vous risqueriez de ne pas savoir, en vous éveillant, si vous êtes au lendemain ou au surlendemain de votre arrivée. Si la pen-

dule était remontée, elle vous le dirait; mais elle ne l'est pas, et Dieu sait si elle pourrait l'être.

Dans quel pays sommes-nous donc? Nous allons le savoir sans sortir de la chambre. Sur tout le haut de la paroi irrégulière à laquelle se soude l'escalier, et dont plus de la moitié inférieure est revêtue, comme les autres, d'un lambris de chêne, nous voyons de grandes pancartes placées là peut-être à cause de leur forme. Plus larges que hautes, elles meublent la portion de mur que ne couvre pas la boiserie. Elles y sont donc reléguées plutôt qu'exhibées, et il nous faudra monter les douze marches de cet escalier engagé dans la muraille pour nous convaincre que ces longues bandes de parchemin coloriées dans les tons les plus durs sont des cartes de géographie ou de navigation, et des plans de villes fortes.

L'escalier nous conduit précisément à la hauteur de celle de ces cartes qui représente la localité, et qui a été mise là sans doute pour pouvoir être consultée au besoin, ou pour masquer la place d'une porte supprimée.

Ce gros serpent vert qui monte au milieu du tableau, c'est la mer Baltique. Je présume que vous la reconnaissez à sa forme de dauphin à double queue, et aux innombrables déchiquetures de ses *fiords*, golfes étroits et sinueux qui entrent profondément dans les terres et les rochers.

Ne vous égarez pas du côté de la Finlande, qui est là enluminée en jaune d'ocre; cherchez sur l'autre rive la partie moyenne de la Suède coloriée en lie de vin, et vous reconnaîtrez à ses lacs, à ses rivières, à ses montagnes, la province de Dalécarlie, contrée encore passablement sauvage à l'époque où ce récit va nous transporter, c'est-à-dire au siècle dernier, vers la fin du règne bénévole et tracassé d'Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp, ancien évêque de Lubeck, marié ensuite à Ulrique de Prusse, l'amie de Voltaire, la sœur de Frédéric le Grand; enfin, autant que je puis croire, nous sommes en 1770.

Un peu plus tard, nous verrons l'aspect de cette contrée. Qu'il vous suffise quant à présent, cher lecteur, de savoir que vous êtes dans un vieux petit château perché sur un roc, au beau milieu d'un lac glacé, ce qui naturellement doit vous faire supposer que je vous y transporte en plein hiver.

Un dernier coup d'œil sur la chambre pendant qu'elle est à nous, car, toute triste et froide qu'elle est, on va bientôt se la disputer. Elle est meublée de vieux siéges de bois assez artistement travaillés, mais massifs et incommodes. Un seul fauteuil relativement moderne, c'est-à-dire un fauteuil du temps de Louis XIV, couvert d'une soie jaunie et tachée, mais encore assez moelleux et d'une forme

commode pour dormir, semble fourvoyé dans l'austère compagnie de ces chaises vermoulues à grands dossiers, qui depuis plus de vingt ans n'ont pas quitté la muraille. Enfin, dans un angle opposé à celui de l'escalier, un vieux lit à quatre colonnes torses, garni de rideaux de soie usée, ajoute par son délabrement à l'aspect sinistre et désolé du local.

Mais retirons-nous, lecteur. La porte s'ouvre, et vous êtes forcé désormais de vous en rapporter à moi pour savoir de quels événemens passés et futurs je viens de vous montrer le théâtre.

## I.

Il y avait un bon quart d'heure que l'on frappait et sonnait à la porte extérieure du gothique manoir de Stollborg; mais la bourrasque soufflait si fort, et le vieux Stenson était si sourd!... Il était bien servi par son neveu, qui avait l'oreille moins dure; mais ce neveu, le blond et colossal Ulphilas, croyait aux esprits, et ne se souciait pas d'aller leur ouvrir. M. Stenson (l'ancien régisseur du baron de Waldemora), malingre et d'un caractère mélancolique, habitait un des pavillons du vieux castel délabré et délaissé dont il avait la jouissance et la garde. Il lui sembla bien que l'on frappait à la porte du préau, mais Ulphilas lui fit judicieusement observer que les lutins et les *trolls* du lac n'en faisaient jamais d'autres. Stenson reprit en soupirant la lecture de sa vieille Bible, et alla se coucher peu d'instans après.

Si bien que ceux qui frappaient s'impatientèrent jusqu'à faire sauter le pêne de la serrure, entrèrent dans le préau, et, trouvant un péristyle étroit au rez-de-chaussée, s'introduisirent avec leur âne jusque dans la salle ci-dessus décrite, et que l'on nommait la *chambre de l'ourse*, à cause de l'animal couronné sculpté sur l'écusson armorial au-dessus de la fenêtre à l'extérieur.

La porte de cette chambre était fermée ordinairement. Elle ne l'était pas ce jour-là, circonstance particulière dont s'inquiétèrent fort peu les survenans.

Les nouveaux hôtes du Stollborg étaient deux personnages assez étranges. L'un, couvert de peaux de mouton, ressemblait à ces fantômes informes qui servent d'épouvantails contre les oiseaux dans les jardins et chènevières; l'autre, plus grand et mieux tourné, ressemblait à un brigand italien de bonne humeur.

L'âne était un bel âne, robuste, chargé comme un bœuf, et tellement habitué aux aventures de voyages, qu'il ne fit aucune difficulté pour monter quelques marches, et ne témoigna aucun étonnement de se trouver sur un plancher de sapin au lieu de rencontrer

la litière d'une écurie. Pourtant il était malade, le pauvre âne, et ce fut la première préoccupation du plus grand des deux voyageurs qui le conduisaient.

— Puffo, dit-il en posant sa lanterne sur une grande table qui occupait le milieu de la chambre de l'ourse, Jean est enrhumé. Le voilà qui tousse à se fendre les poumons.

— Parbleu, et moi! répondit Puffo en italien, c'est-à-dire dans la même langue dont s'était servi son compagnon : croyez-vous, patron, que je sois frais et gaillard depuis que vous me promenez dans ce pays du diable?

— J'ai froid aussi, et je suis las, reprit celui que Puffo appelait son patron; mais de quoi servirait de nous plaindre? Nous y voilà, et il s'agit de ne pas s'y laisser mourir de froid. Regarde si c'est bien là la chambre de l'ourse dont on nous a parlé.

— A quoi la reconnaîtrai-je?

— A ses cartes de géographie et à son escalier qui ne mène à rien. N'est-ce pas ainsi qu'on nous a dit là-bas, à la ferme?

— Je n'en sais rien, répondit Puffo. Je n'entends pas leur chien de patois.

En parlant ainsi, Puffo prit la lanterne, l'éleva plus haut que sa tête et dit avec humeur : Est-ce que je connais la géographie, moi?

Le patron leva les yeux, et dit : — C'est bien ça. Voilà les cartes, et ici, ajouta-t-il en enjambant lestement l'escalier de bois et en soulevant la carte de Suède qui se présentait devant lui, voilà l'endroit muré. C'est bien, Puffo, ne nous désolons pas. La chambre est bien close, et nous y dormirons comme des princes.

— Je n'y vois pourtant pas... Ah! si fait, voilà un lit; mais il n'y a ni matelas, ni couchette, et on nous avait parlé de deux bons lits!

— Sybarite! Il te faut des lits partout à toi! Voyons! regarde s'il y a du bois dans le poêle, et allume le feu.

— Du bois? Non, il y a de la houille.

— C'est encore mieux. Allume, mon garçon, allume! Moi, je vais m'occuper de ce pauvre Jean.

Et, prenant un lambeau de tapis qui traînait devant le poêle, le patron se mit à frotter l'âne si résolûment qu'en peu d'instans il se sentit tout réchauffé lui-même.

— On m'avait bien averti, dit-il à Puffo, qui allumait le poêle, qu'au-delà du cinquante-deuxième degré les ânes souffraient du froid; mais je ne le croyais pas. Je me disais que l'âne étant moins délicat que le cheval, qui vit jusqu'en Laponie... et d'ailleurs celui-ci est d'une si belle santé et d'un si bon caractère!... Espérons qu'il fera comme nous, et qu'il n'en mourra pas pour quelques jours. Il n'a pas encore refusé le service, et la pauvre bête porte

docilement sur son dos ce que deux chevaux ne porteraient peut-être pas sans se faire prier!

— C'est égal, reprit Puffo, agenouillé devant le poêle, qui commençait à gronder et à faire mine de se bien conduire, vous auriez dû le vendre à Stockholm, où il faisait envie à tant de gens.

— Vendre Jean? pour qu'il soit empaillé dans un musée? Ma foi non! Voilà une année de bons services qu'il m'a rendus, et je l'aime, moi, ce fidèle serviteur. Qui sait, Puffo, si j'en pourrai dire autant de toi dans un an?

— Merci, patron Cristiano! ça m'est égal. Je ne suis pas pour le sentiment, moi, et je me moque bien de l'âne, pourvu que je trouve à boire et à manger quelque part.

— Ça, c'est une idée. Le sentiment n'empêche pas l'appétit, et j'ai aussi une faim de tous les diables. Voyons, Puffo; soyons judicieux et récapitulons. On nous a dit au château neuf : Il n'y a pas de place ici pour vous. Quand vous viendriez au nom du roi, vous ne trouveriez pas un coin grand comme la main pour vous loger. Allez voir à la ferme. A la ferme, on nous a dit la même chose; mais on nous a donné une lanterne en nous montrant un chemin frayé sur la glace du lac, et en nous conseillant d'aller au château vieux. Le chemin n'était pas joli, j'en conviens, à travers ces tourbillons de neige; mais il n'est pas long. Dix minutes de marche tout au plus!

— Il m'a semblé long d'une heure, reprit Puffo. Je ne craignais pas la glace, mais depuis l'aventure du lac Wettern...

— Il faut pourtant que tu te décides à repasser ce bout de lac, si tu veux souper.

— Et si on nous renvoie de la ferme comme on nous a renvoyés du château neuf? On nous dira peut-être qu'il y a trop de monde à nourrir, et qu'il ne reste pas un morceau de pain pour des gens faits comme nous.

— Le fait est que nous n'avons pas bonne mine. C'est ce qui me fait craindre d'être reçu à coups de fusil par ce bon M. Stenson, le vieux régisseur qui demeure quelque part ici, et qui est fort maussade, à ce qu'on assure; mais écoute, Puffo : ou le bonhomme dort serré, puisque nous avons pu enfoncer la porte du préau et arriver jusqu'à cette chambre sans obstacle, ou le vent fait un bruit qui couvre tout. Eh bien! nous allons nous introduire furtivement dans sa cuisine, et c'est bien le diable si nous n'y trouvons pas quelque chose.

— Merci, dit Puffo, j'aime encore mieux repasser le lac et aller à la ferme. Là, les gens, quoique affairés, étaient fort polis, tandis que le vieux Stenson est méchant et rageur, à ce qu'il paraît.

— Suis ton inspiration, mon bon Puffo, et marche! Apporte, s'il se peut, de quoi nous réchauffer l'estomac; mais écoute en-

core, ô mon sublime compagnon! écoute bien une fois pour toutes...

— Qu'est-ce qu'il y a? dit Puffo, qui s'était déjà disposé à sortir en resserrant les ficelles au moyen desquelles ses peaux de mouton tenaient à son corps.

— D'abord, reprit Cristiano, tu me donneras le temps d'allumer une des bougies de ce lustre avant d'emporter la lanterne.

— Et le moyen de les atteindre? Je ne vois pas beaucoup d'échelles dans votre damnée chambre de l'ourse!

— Tiens-toi là, je vais grimper sur tes épaules. Tu es solide?

— Allez! Vous n'êtes pas bien lourd!

— Vois-tu, mon camarade, dit le patron debout, les deux pieds sur les larges épaules de Puffo, se tenant d'une main à une des branches du lustre et de l'autre s'efforçant d'arracher une des bougies de la bobèche, sans se faire tomber dans les yeux les toiles d'araignées chargées de poussière; je n'ai pas précisément l'honneur de te connaître. Il y a trois mois que nous voyageons de compagnie, et, sauf un peu trop de goût pour le cabaret, tu ne me parais pas un méchant garçon; mais il se peut que tu sois une franche canaille, et je ne suis pas fâché de te dire...

— Eh! dites donc, vous! reprit Puffo en se secouant un peu, si vous vous dépêchiez là-haut, au lieu de me faire la morale? Vous n'êtes pas si léger que je croyais!

— C'est fait! répondit Cristiano en sautant lestement par terre, car il lui avait semblé sentir chez son camarade la tentation de le laisser tomber; j'ai ma bougie, et je continue mon discours. Nous sommes pour le moment deux bohémiens, Puffo, deux pauvres coureurs d'aventures; mais, moi, j'ai coutume de me conduire en homme d'esprit, tandis que tu prends quelquefois plaisir à te comporter comme une bête. Sache donc qu'à mes yeux la plus grande sottise, la plus basse platitude qu'un homme puisse faire, c'est de s'adonner au métier de larron.

— Où m'avez-vous vu larronner? demanda Puffo d'un air sombre.

— Si je t'avais vu larronner en ma compagnie, je t'aurais cassé les reins, mon camarade; c'est pourquoi il est bon que je t'avertisse une bonne fois de l'humeur dont je suis. Je t'ai dit tout à l'heure : Tâchons de nous procurer à souper par persuasion ou par adresse. Cela, c'est notre droit. On nous fait venir dans ce paradis de neige pour réjouir de nos talens une nombreuse et illustre société. On nous envoie l'argent du voyage; si nous ne l'avons plus, ce n'est pas notre faute. On nous promet une bonne somme, dont je prétends te faire part généreusement, bien que tu ne sois qu'apprenti où je suis maître; nous devons nous tenir pour satisfaits, à la condition toutefois qu'on ne nous laissera pas mourir de froid et de faim. Or il

se trouve que nous arrivons de nuit et dans un moment où l'illustre société soupe, où les recommandables laquais ont envie de souper, et où les voyageurs attardés ont tort de vouloir souper. Avisons donc à souper aussi ce soir, afin d'être en état de tenir demain nos engagemens. En faisant main-basse sur quelques plats et quelques bouteilles, nous n'offensons pas le ciel, et nous ne sommes pas des imbéciles; mais, en fourrant des couverts d'argent dans nos poches et du linge sous le bât de notre âne, nous ne ferions que des âneries, vu que les couverts d'argent ne valent rien dans l'estomac, et que le linge se coupe quand on le cache sous un bât. Est-ce entendu, Puffo? Récolte de vivres, c'est légitime, mais point de vol, ou cent coups de bâton sur tes côtes; telle est ma manière de voir.

— C'est entendu, répondit Puffo en levant les épaules; il y a assez longtemps que j'écoute pour ça! Vous êtes encore un fameux bavard, vous!

Et Puffo s'en alla avec la lanterne, assez mécontent de son patron, lequel avait bien quelques motifs de soupçonner sa probité, ayant trouvé parfois, dans son bagage d'artiste ambulant, divers objets dont Puffo lui avait assez mal expliqué la soudaine propriété.

Ce n'était pourtant pas sans raison que, de son côté, Puffo avait accusé Cristiano d'être bavard. Il était du moins grand causeur, comme tous les hommes doués d'une forte vitalité intellectuelle et physique. Puffo subissait l'ascendant d'un esprit et d'un caractère infiniment supérieurs à sa faconde triviale et à ses instincts grossiers. Il était plus robuste de corps, et lorsque Cristiano menaçait, lui grand et mince, ce Livournais trapu et musculeux, il comptait sur son influence ou sur son agilité plus que sur sa vigueur corporelle, qui, bien que notable, était moindre.

Cristiano, resté seul, s'abandonna à son innocente prédilection pour son âne. Il l'avait débarrassé de son bagage dès son entrée dans la salle de l'ourse. Il rangea dans un coin ce bagage, qui consistait en deux caisses assez grandes, en un faisceau de légers montans de bois blanc avec leurs traverses démontées, enfin en un ballot de toiles et de tapisseries assez fraîches, bien roulées dans un fourreau de cuir. Tout cela, c'était son matériel d'artiste, son industrie, son gagne-pain. Quant à sa garde robe, il n'en était point embarrassé. Elle consistait en une poignée de linge qui tenait dans un mouchoir, et en une souquenille de gros drap qui servait de couverture à Jean quand elle quittait le dos de son propriétaire. Le reste de ses effets étaient sur son corps, savoir une sorte de cape vénitienne passablement usée, un haut-de-chausses en étoffe grossière, et trois paires de bas de laine chaussées les unes sur les autres.

Cristiano, pour se livrer à son rangement d'installation, avait dé-

pouillé sa cape, son bonnet de laine et son chapeau à larges bords. C'était un mince et grand garçon, d'une figure remarquablement belle, ombragée d'une masse de cheveux noirs en désordre.

Le poêle commençait à faire sentir sa chaleur, et le jeune homme au sang vif était d'ailleurs fort peu sensible au froid. Il allait donc par la chambre en bras de chemise, comme l'on dit, et prenait ses mesures pour passer la nuit aussi commodément que possible. Ce qui l'inquiétait, ce n'était pas de trouver ou non les lits qu'on lui avait annoncés : c'était de savoir où Jean trouverait le boire et le manger.

J'ai été bien sot, se disait-il, de ne pas songer à cela en passant au château neuf et à la ferme; mais le moyen de penser à quelque chose quand le vent vous souffle des aiguilles de glace dans les yeux! A la ferme, on nous disait (et à présent que j'y songe, on nous le disait d'un air très narquois) que nous trouverions de tout en abondance au vieux château, pourvu qu'il plût au vieux Stenson de nous ouvrir; or il paraît que la chose ne lui plaisait pas, puisque nous avons été forcés d'ouvrir nous-mêmes. Allons! à tout risque il faut savoir comment le cerbère de cette masure prendra la chose. Après tout, j'ai ma lettre d'admission dans ma poche, et si l'on veut me chasser d'ici encore, je montrerai les dents.

Sur ce, Cristiano remisa Jean avec son bagage sous l'enfoncement que formait la saillie de l'escalier de bois, et comme il cherchait, muni de sa bougie, un clou ou une cheville quelconque pour attacher l'âne, il vit qu'une porte s'ouvrait dans le lambris, juste au fond de cette logette, et pénétrait dans l'angle défectueux de la chambre.

Comme il n'avait guère remarqué cette irrégularité de plan, il ne se rendit pas compte s'il entrait dans un passage pratiqué dans un mur épais ou entre deux murs accolés par le haut. Il avait poussé la porte secrète, car c'en était une, sans s'attendre à la trouver ouverte, et voyant qu'elle n'était retenue par rien, il s'en allait à l'aventure avec précaution. Il n'eut pas fait trois pas que sa bougie s'éteignit. Heureusement le poêle flambait, et il put l'y rallumer, tout en écoutant avec un certain plaisir le sifflement aigu et plaintif du vent engouffré dans le passage secret.

Cristiano avait l'esprit romanesque, et se plaisait aux poétiques fantaisies. Il lui sembla que les esprits enfermés si longtemps dans cette salle abandonnée se plaignaient à lui d'être dérangés dans leurs mystères, et comme d'ailleurs il craignait que le froid n'aggravât le rhume du pauvre Jean, il eut soin, en sortant, de repousser la porte derrière lui, après avoir remarqué qu'elle était extérieurement garnie de forts verroux, mais que son propre poids suffisait pour la faire adhérer à son encadrement.

Nous le laisserons marcher à la découverte, et nous introduirons un autre voyageur dans la chambre de l'ourse.

Celui-ci entre aussi par surprise, mais il est accompagné d'Ulphilas, qui l'éclaire avec respect, tandis qu'un petit laquais, tout de rouge habillé, les suit en grelottant. Ces trois personnages s'entretiennent en dalécarlien, et sont encore dans le préau, Ulphilas avec une figure effarée, les deux autres d'un air impatient.

— Allons, Ulph, allons, mon garçon, assez de politesse; éclairez-nous jusqu'à cette fameuse chambre et occupez-vous bien vite de mon cheval. Il est tout en sueur, pour nous avoir hissés en traîneau sur le roidillon de votre rocher. Ah! le bon cheval! Pour dix mille rixdallers, je ne voudrais pas le perdre.

Ainsi parlait à Ulphilas le premier avocat de la ville de Gevala, docteur en droit de la faculté de Lund.

— Comment, monsieur Goefle (1), vous voulez passer la nuit ici? Mais y songez-vous?...

— Tais-toi, tais-toi. Je sais que ça contrarierait le brave Sten; mais quand je serai installé, il faudra bien qu'il en prenne son parti. Prends mon cheval, te dis-je... Moi, je saurai bien trouver mon chemin.

— Comment, monsieur l'avocat, vous venez comme ça de nuit, tout seul, avec votre petit-fils?...

— Nigaud! tu sais bien que je n'ai pas d'enfans! Allons, toi, petit Nils, aide-moi donc à dételer ce pauvre Loki. Tu vois bien qu'ici on babille, et rien de plus. Voyons, remue-toi; es-tu gelé pour un reste de voyage de trois ou quatre heures, à la nuit tombée?

— Laissez, laissez, monsieur Goefle, il est trop petit, dit Ulphilas, sensible au reproche de l'avocat. Prenez à droite la première porte, mettez-vous à l'abri; moi, je vous réponds du cheval.

— Bah! la neige ne tombe plus. C'est une petite bourrasque qui a adouci le temps, reprit M. Goefle, qui, par profession et par goût, n'était pas moins causeur que Cristiano; je n'ai pas eu froid du tout, et pourvu que je mange un bon gruau et fume une bonne pipe avant de me coucher... Voyons, Nils, porte donc quelque chose là-bas, dans la chambre, ça t'occupera, ça te réchauffera. Dors-tu déjà? Il n'est pas plus de sept heures.

— Ah! monsieur Goefle, dit le petit laquais en claquant des dents, il y a si longtemps qu'il fait nuit! et moi, la nuit, j'ai toujours peur!

— Peur! de quoi donc? Allons, console-toi, dans cette saison-ci, les jours augmentent d'une minute et demie.

(1) Gevala, Gefle, Gesle, Goefle, sont le nom de la même ville, selon la manière d'écrire. Par une coïncidence fortuite, l'avocat dont il est ici question portait le nom de la ville où il exerçait.

Tout en causant ainsi, M. Goefle, qui était un homme d'environ soixante ans, sec, actif et enjoué, mettait lui-même son cheval à l'écurie, tandis qu'Ulphilas remisait le traîneau, rangeait le harnais garni de clochettes, et que le petit Nils, assis sur les paquets, continuait à grelotter sous la galerie de bois qui entourait le préau.

Quand M. Goefle se fut assuré que son cher Loki, l'élégant et généreux petit cheval auquel il avait donné le nom du Prométhée de la mythologie scandinave, ne manquerait de rien, il se dirigea d'un pas assuré vers la chambre de l'ourse.

— Attendez, attendez, monsieur l'avocat, lui dit Ulphilas, ce n'est pas ici. La chambre à deux lits, qu'on appelle la chambre de garde...

— Eh parbleu! je la connais bien, répondit M. Goefle, j'y ai déjà couché.

— Peut-être, mais il y a longtemps. Elle est maintenant si délabrée...

— Eh bien! si elle est délabrée, tu me feras un lit dans la chambre de l'ourse.

— Dans la chambre de...

Ulph n'osa point achever, tant lui sembla inouie l'idée de M. Goefle; mais reprenant courage : — Non, monsieur l'avocat, non, dit-il, cela ne se peut pas, vous vous moquez! Je vais chercher la clé de l'autre chambre, qui est peut-être moins mal tenue que je ne pensais (mon oncle y entre quelquefois), et puisqu'il y a une autre porte sur la galerie, vous n'aurez pas le désagrément de traverser la chambre... que vous savez.

— Comment! depuis le temps que la porte de l'escalier est murée, cette pauvre chambre de l'ourse n'a pas encore perdu sa mauvaise réputation? Allons, Ulph, mon garçon, tu es par trop bête pour ton âge, et je t'ordonne de m'ouvrir par ici, tout de suite. Il fait trop froid pour attendre que tu ailles chercher les autres clés, et puisque tu as...

— Je ne l'ai pas! s'écria Ulphilas. Je vous jure, monsieur Goefle, que je n'ai pas plus la clé de l'*ourse* que celle de la *garde*.

En discutant ainsi, M. Goefle, accompagné d'Ulphilas, qui l'éclairait à contre-cœur, et de Nils, qui lui marchait sur les talons, était arrivé à la première porte du donjon, au rez-de-chaussée duquel était située la chambre de l'ourse. Cette porte ne fermant que par un verrou extérieur, l'avocat avait pénétré sans obstacle dans le court vestibule, monté les trois marches et poussé la porte de l'*ourse*, qui céda à sa main impatiente et s'ouvrit toute grande avec un cri si plaintif que Nils recula d'épouvante.

— Ouverte! Elle était ouverte! s'écria Ulphilas en pâlissant autant que sa face rouge et luisante était susceptible de pâlir.

— Eh bien! après? dit M. Goefle, c'est M. Stenson qui sera venu s'y promener.

— Il n'y vient jamais, monsieur Goefle. Oh! il n'y a pas de risque qu'il y vienne!

— Alors, tant mieux. Je peux m'installer sans le gêner et sans qu'il s'en aperçoive. Mais que me disais-tu donc? on vient ici, puisque le poêle flambe!... Je vois ce que c'est, monsieur Ulphilas Stenson! tu as loué ou promis cette chambre à quelqu'un que tu attendais. Ma foi, tant pis! Il n'y a pas de place au château neuf, il faut qu'il s'en trouve ici pour moi; mais console-toi, mon pauvre garçon, je te paierai aussi bien que n'importe qui. Allume ces flambeaux,... c'est-à-dire va chercher de quoi les garnir, et puis apporte des draps, la bassinoire, tout ce qu'il faut, et n'oublie pas le souper, au moins! Nils t'aidera, il est très adroit, très vif, très gentil. Voyons, Nils, exerce-toi, trouve tout seul la chambre où nous devons coucher, la *garde*, comme dit Ulphilas. Je sais où elle est, mais je ne veux pas te le dire. Cherche, fais-nous voir que tu es intelligent, monsieur Nils!

Le bon M. Goefle parlait dans le désert : Ulph était comme pétrifié au milieu de la chambre, Nils se cuisait les mains le long du poêle, et l'avocat faisait tout seul son installation.

Enfin Ulph poussa un soupir à faire tourner les moulins et s'écria d'un ton emphatique : — Sur l'honneur, monsieur Goefle, sur mon salut éternel, je n'ai loué ni promis cette chambre à personne; pouvez-vous avoir une pareille idée, sachant les choses qui s'y sont passées et celles qui s'y passent encore! Ah! pour rien au monde, mon oncle Stenson ne voudrait consentir à vous laisser ici! Je vais l'avertir de votre arrivée, et puisque l'on ne vous a pas gardé votre appartement au château neuf, mon oncle vous donnera le sien au château vieux.

— C'est à quoi je ne consens pas, répondit M. Goefle; je te défends même de lui dire que je suis là. Il saura demain que je m'y trouve on ne peut mieux : la chambre de garde est un peu petite; c'est tout ce qu'il faut pour dormir. Celle-ci sera mon salon et mon cabinet de travail. Elle n'est pas gaie; mais pour trois ou quatre jours, j'y serai au moins tranquille.

— Tranquille! s'écria Ulph, tranquille dans une chambre hantée par le diable?

— A quoi vois-tu ça, mon ami Ulph? dit en souriant le docteur en droit, tandis qu'au froid de l'hiver le froid de la peur s'unissait pour donner le frisson au petit Nils.

— Je vois ça à trois choses, répondit Ulph d'un air sombre et profond. La première, c'est que vous avez trouvé la porte du préau

ouverte, quand, moi, je l'avais fermée après le coucher du soleil; la seconde, c'est que la porte de cette chambre était ouverte aussi, chose que je n'ai pas vue depuis cinq ans que je suis venu ici soigner et servir mon oncle; la troisième, et la plus incroyable, c'est qu'on n'a pas allumé de feu ici depuis vingt ans, et peut-être plus, et que voici le feu qui brille et le poêle qui chauffe!... Enfin... attendez, monsieur le docteur, voilà sur le plancher de la cire toute fraîchement répandue, et pourtant...

— Et pourtant, tu viens de la répandre toi-même, car tu tiens ta lanterne tout de travers!

— Non, monsieur Goefle! non! ma chandelle est une chandelle de suif, et ce que je vois là sous le lustre... attendez!

Et, levant la tête, Ulph fit un cri d'horreur en s'assurant qu'au lieu de onze bougies et une demie, le lustre n'en avait plus qu'une demie et dix.

L'avocat était d'un naturel bienveillant et optimiste. Au lieu de s'impatienter de la préoccupation d'Ulphilas et de l'effroi de Nils, il ne songea qu'à s'en divertir. — Eh bien! vive Dieu! dit-il d'un ton très sérieux, cela prouve que les kobolds se sont installés ici, et s'il leur plaisait de se montrer à moi, qui ai désiré toute ma vie de faire connaissance avec eux, sans avoir jamais pu en apercevoir un seul, je m'applaudirais d'autant plus d'avoir choisi cette chambre où je dormirai sous leur aimable protection.

— Non, monsieur le docteur, non, reprit Ulph, il n'y a point ici de kobolds, c'est un endroit triste et maudit, vous le savez bien, un endroit où les trolls du lac viennent tout déranger et tout gâter, comme de méchans esprits qu'ils sont, tandis que les petits kobolds sont amis des hommes et ne songent qu'à leur rendre service. Les kobolds conservent et ne gaspillent pas. Ils n'emportent rien...

— Au contraire, ils apportent! Je sais tout ça, maître Ulph; mais qui te dit que je n'ai pas à mon service particulier un kobold qui m'a devancé ici? C'est lui qui aura pris la bougie pour allumer le feu, afin de me faire trouver en arrivant un local réchauffé. C'est lui qui m'avait ouvert les portes d'avance, sachant que tu es un grand poltron et que tu me ferais longtemps attendre; enfin c'est lui qui va t'accompagner et t'aider à m'apporter à souper, si tu veux bien en avoir l'intention, car tu sais que les kobolds n'aiment guère les nonchalans et ne servent que ceux qui ont bonne volonté de servir les autres.

Cette explication ramena un peu de calme chez les deux auditeurs; Nils osa interroger de ses grands yeux bleus les sombres parois de la salle, et Ulph, après lui avoir remis une clé qui ouvrait l'armoire de la chambre de garde, se décida à sortir pour aller préparer le souper.

— Allons, Nils, dit l'avocat à son petit laquais, nous ne voyons guère avec cette méchante lanterne qu'on nous laisse; tu feras les lits plus tard; tu vas, en attendant, défaire la malle. Pose-la sur la table.

— Mais monsieur le docteur, dit l'enfant, je ne pourrai pas seulement la soulever; elle est lourde !

— C'est vrai, reprit l'avocat; il y a des papiers dedans, et c'est très lourd. — Il mit lui-même, avec un peu d'effort, la malle sur une chaise, en ajoutant : — Prends au moins la valise aux habits. Je n'ai apporté que l'indispensable; ça ne pèse rien.

Nils obéit, mais il ne put jamais ouvrir le cadenas. — Je te croyais plus adroit que ça ! dit l'avocat un peu impatienté. Ta tante me disait... je crois qu'elle t'a un peu surfait, la bonne Gertrude !

— Oh ! reprit l'enfant, je sais très bien ouvrir les malles quand elles ne sont pas fermées... Mais dites-moi donc, monsieur Goefle, est-ce vrai que vous avez un kobold ?

— Un quoi ? un kobold ? Ah oui ! je n'y étais plus, moi ! Tu crois donc aux kobolds, mon garçon ?

— Oui, s'il y en a. Est-ce qu'ils ne sont jamais méchans ?

— Jamais, d'autant plus qu'ils n'existent pas.

— Ah ! vous disiez pourtant...

— J'ai dit ça pour me moquer de cet imbécile. Quant à toi, Nils, je ne veux pas t'élever dans ces sottises-là. Tu sais ? je ne veux pas seulement faire de toi mon domestique, je veux te donner un peu d'éducation et de bon sens, si je peux.

— Pourtant, monsieur Goefle, ma tante Gertrude, y croit bien, elle, aux bons et aux méchans esprits !

— Ma gouvernante croit à ça ? Elle ne s'en vante pas devant moi ! Voyez un peu comme les gens nous attrapent ! Elle fait l'esprit fort quand j'ai le temps de causer avec elle !.. Mais non, va, elle n'y croit pas; elle dit ça pour t'amuser.

— Mais ça ne m'amuse pas, moi; ça me fait peur ! ça m'empêche de m'endormir !

— En ce cas, elle a tort. Mais que fais-tu là ? Est-ce ainsi que l'on défait une valise, en jetant tout par terre ? Est-ce ainsi que le pasteur de Falun t'a enseigné le service ?

— Mais, monsieur Goefle, je ne servais pas le pasteur. Il m'avait pris seulement pour jouer avec son petit garçon, qui était malade, et nous nous amusions bien, allez ! Nous faisions toute la journée de petits bateaux de papier ou de petits traîneaux avec de la mie de pain !

— Ah ! ah ! c'est bon à savoir, ça ! dit le docteur en droit d'un air courroucé, et Gertrude qui me disait que tu t'étais rendu si utile dans cette maison !

— Oh! monsieur Goefle, j'étais bien utile!

— Oui, pour les bateaux de papier et les traîneaux de mie de pain! C'est très utile assurément; mais si, à l'âge où te voilà, tu ne sais pas faire autre chose...

— Mais, monsieur Goefle, j'en sais bien autant que les autres enfans de dix ans!

— De dix ans, bourreau? Tu n'as que dix ans? Et ta tante qui t'en donne treize ou quatorze! Eh bien! qu'est-ce que tu as, imbécile? Pourquoi pleures-tu?

— Dame, monsieur le docteur, vous me grondez! Ce n'est pas ma faute si je n'ai que dix ans.

— C'est juste! Voilà ta première parole sensée, depuis ce matin que j'ai le bonheur de te posséder à mon service. Allons, essuie tes yeux et ton nez! Je ne t'en veux pas. Tu es grand et fort pour ton âge, c'est toujours ça, et, ce que tu ne sais pas, tu l'apprendras, n'est-ce pas?

— Oh! oui, monsieur Goefle. Je ne demande pas mieux!

— Mais tu l'apprendras vite?... Je suis fort impatient, je t'en avertis!

— Oui, oui, monsieur Goefle, j'apprendrai tout de suite.

— Sais-tu faire un lit?

— Oh! je crois bien! Chez le pasteur, je faisais toujours le mien tout seul!

— Ou tu ne le faisais pas du tout! N'importe, nous verrons ça.

— Mais, monsieur Goefle, ma tante me disait, quand elle est venue à Falun pour me mettre en route avec vous, ce matin : Tu n'auras rien à faire au château où tu vas avec ton maître. Il y a dans le château de M. le baron de... de...

— De Waldemora.

— Oui, oui, c'est ça! Il y a de belles chambres toujours propres et un tas de domestiques qui font tout. Ce que M. Goefle veut, c'est qu'on soit là pour commander à sa place, et il ne veut plus emmener François, parce que François ne reste jamais dans sa chambre. Il va boire et se divertir avec les autres laquais, et monsieur est obligé de courir partout et d'appeler pour demander ce qu'il lui faut. Ça le dérange. Monsieur n'aime pas ça du tout. Toi, tu seras bien sage; tu ne le quitteras jamais, tu entends bien? Tu le feras servir, et on te servira aussi.

— Ainsi, dit le docteur, voilà sur quoi tu as compté?

— Dame! je suis bien sage, monsieur Goefle; je ne vous quitte pas, vous voyez; je ne vais pas courir avec les grands laquais du château!

— Il vaudrait mieux!... Mais je t'en défierais bien là où nous sommes.

— Il n'y a donc pas, pour aller au château neuf, d'autre chemin que le lac?

— Non vraiment, sans quoi je vois bien que tu serais déjà avec les grands laquais galonnés.

— Oh! non, monsieur Goefle, puisque vous ne voulez pas! Mais comme c'était beau là dedans!

— Où donc? A Waldemora?

— Oui, c'est comme ça qu'ils appellent le château neuf. Oh! monsieur Goefle, c'était bien plus joli qu'ici! Et il y avait tant de monde! Je n'y avais pas peur!

— Fort bien, monsieur Nils, ça vous tournait la tête, à vous, ce palais plein de monde, de bruit, de flambeaux, de dorures, de désordre et de mangeaille! Quant à moi, ce n'est pas mon goût de passer la nuit au bal et d'attendre au lendemain le hasard d'une chambre à partager avec quatre ou cinq jeunes fous pris de vin ou de querelle! J'aime à manger peu, mais souvent et tranquillement, à dormir quelques heures, mais avec sécurité. Et d'ailleurs je ne suis pas venu ici pour me divertir, moi. J'ai des affaires importantes à régler pour le compte du baron; il me faut ma chambre, ma table, mon écritoire et un peu de silence. Je le trouve maussade, ce cher baron, d'avoir oublié, au milieu de ses fêtes et réjouissances, que je ne suis plus un jeune étudiant avide de musique et de valse! Je lui en dirai ma façon de penser demain matin. Il eut dû me faire préparer cet appartement-ci, ou tout autre, loin du vacarme et à l'abri des importuns! Il n'a tenu à rien que je ne reprisse le chemin de Falun, quand j'ai vu l'étonnement des laquais à mon arrivée et leur embarras pour me caser convenablement; mais la neige m'a fait peur, et d'ailleurs Loki avait chaud! Je me suis rappelé heureusement qu'il y avait au vieux Stollborg une chambre endiablée dont personne ne voulait, et que l'on n'offrait à personne. Nous y voilà, nous y sommes bien. Demain, Nils, tu m'ôteras toute cette poussière et ces toiles d'araignées. J'aime la propreté, moi!

— Oui, monsieur Goefle, je dirai ça à M. Ulph, car je ne suis pas assez grand pour nettoyer là-haut!

— Oui, je vois ça. Nous le dirons à Ulph!

— Mais dites donc, monsieur Goefle, pourquoi est-ce qu'on l'appelle la chambre de l'ourse, cette chambre-là?

— C'est un nom comme un autre, répondit M. Goefle, qui, occupé à ranger ses papiers dans le tiroir de la table, jugea bien inutile d'expliquer le blason à M. Nils. Cependant il s'aperçut bientôt d'un redoublement de frayeur chez l'enfant. — Voyons, qu'est-ce que tu as? lui dit-il avec impatience. Tu ne fais que me suivre pas à pas, et tu ne m'aides à rien?

— C'est que j'ai peur des ours, répondit le brave Nils, et vous avez parlé de la grande ourse à Falun avec M. le pasteur. Je l'ai bien entendu!

— Moi? j'ai parlé de la grande ourse? Ah! oui, c'est vrai! Le pasteur s'occupe d'astronomie, et nous disions... Mais rassure-toi, vaillant jeune homme! Nous parlions de la constellation de la grande ourse qui est dans le ciel.

— Ah! elle est dans le ciel, la grande ourse! s'écria Nils tout joyeux. Alors elle n'est pas ici? Elle ne viendra pas dans cette chambre?

— Non, dit en riant l'avocat. Elle est trop loin, trop haut! Si elle voulait descendre, elle se casserait les pattes. Donc, tu n'en as plus peur?

— Oh! non, plus du tout! Pourvu qu'elle ne tombe pas!

— Bah! elle est attachée là-haut par sept clous de diamant d'une belle taille, va!

— C'est donc le bon Dieu qui l'a clouée parce qu'elle était méchante?

— Probablement! A présent tu ne la crains plus?

— Oh! non! fit Nils avec un geste profondément sceptique.

— Alors va-t'en chercher Ulph pour lui dire...

— Monsieur Goefle, vous avez aussi parlé de l'homme de neige!

— Oui. Ah ça! tu écoutes donc ce que l'on dit, toi?... C'est agréable!

— Oh! oui, monsieur Goefle, répondit Nils ingénument, j'écoute tout, moi!

— Et qu'est-ce que c'est, selon toi, que l'homme de neige?

— Je ne sais pas. M. le pasteur vous disait tout bas en riant : — Vous allez donc voir l'homme de neige?

— Il voulait parler d'une montagne qui s'appelle comme ça, apparemment.

— Oh! que non! Vous avez dit : « Est-ce qu'il marche toujours aussi droit? » Et le pasteur a répondu : « Il chasse toujours sur son lac. » Oh! je comprends bien le suédois, allez! aussi bien que le dalécarlien!

— D'où tu conclus...

— Qu'il y a, sur le lac où nous avons passé tout à l'heure, un grand homme de neige qui marche!...

— C'est ça! et qui est suivi d'un grand ours! Tu as de l'imagination, petit! Est-ce un ours blanc ou un noir?

— Je ne sais pas, monsieur Goefle.

— Il faudrait pourtant savoir ça avant de nous décider à souper dans cette chambre. S'ils allaient venir se mettre à table avec nous?

Nils vit bien que M. Goefle se moquait de lui, et il se mit à rire. Le docteur s'applaudissait de son moyen de guérir les enfans de la peur, lorsque Nils, redevenu tout à coup silencieux, lui dit : — Monsieur Goefle, allons-nous-en d'ici ! C'est un endroit bien laid !

— Très bien ! s'écria l'avocat avec humeur. Voilà les enfans ! J'ai la bonté d'apprendre à monsieur que l'ourse est une constellation, et il a beaucoup plus peur qu'auparavant !

Nils, voyant son maître fâché, s'en prit encore une fois à ses yeux. C'était un enfant gâté et cependant craintif. M. Goefle, bon par excellence, se persuadait et se plaisait à dire qu'il n'aimait pas l'enfance, et que si quelque chose le consolait de ne pas avoir songé au mariage en temps utile, c'était la liberté d'esprit assurée à ceux qui n'ont pas l'ennui des marmots et la responsabilité de leur avenir. Cependant la vive sensibilité dont il était doué, et que les enthousiasmes et les excitations du barreau n'avaient fait que développer à son insu, lui rendait insupportables les chagrins et les pleurs des êtres faibles, si bien que, tout en grognant contre la sottise de son petit valet, tout en se confirmant dans sa passion pour les discussions éclairées ou subtiles qui gagnent les causes quand on parle à des hommes et qui les compromettent quand on parle à des enfans, il s'efforça de consoler et de rassurer celui-ci ; il alla même jusqu'à lui promettre que, si la grande ourse se présentait à la porte de la chambre, il lui passerait son épée au travers du corps plutôt que de la laisser entrer.

M. Goefle se pardonna ce qu'il appelait son absurde condescendance en sentant un joli récit de sa soirée au Stollborg s'arranger de lui-même dans sa tête pour le divertissement de ses amis de Gevala.

Cependant Ulph ne revenait pas. Qu'il lui fallût du temps pour trouver de quoi souper dans le modeste ménage de maître Stenson, M. Goefle le concevait; mais qu'il ne rapportât pas de lumière, c'était un oubli impardonnable.

Le bout de chandelle allait finir dans la lanterne, et l'avocat, qui avait toujours la main blanche et la manchette irréprochable, n'osait toucher à ce vilain ustensile pour s'éclairer autour de la chambre. Il prit pourtant ce parti pour aller voir si, dans la pièce voisine, il ne trouverait pas quelque provision ou quelque reste de bougie dans l'armoire dont Ulph lui avait laissé la clé. Nils le suivit en le tenant doucement par le pan de son habit.

Ces deux chambres, qui pour M. Goefle en ce moment représentaient la jouissance d'un seul appartement, étaient séparées l'une de l'autre par l'épaisseur d'un très gros mur et par deux portes solides. M. Goefle connaissait bien la localité, mais il y avait si

longtemps qu'il n'avait eu affaire dans l'intérieur, qu'il eut quelque peine à trouver la première de ces deux portes. Il la cherchait en face de celle par laquelle il était entré, et il avait raison; mais au lieu d'être sur le même alignement, elle était sur la gauche, et dissimulée dans la boiserie, comme celle que Cristiano avait découverte par hasard sous l'escalier, et dont ni le docteur ni Ulphilas ne soupçonnaient l'existence. Ce système de portes bien closes et sans serrures apparentes n'était cependant pas une affectation de mystère : c'était tout simplement l'exécution soignée d'un revêtement de menuiserie, exécution qui devient presque un art dans les pays froids.

M. Goefle, une fois en possession d'une chambre à deux lits qui avait été remise à neuf une dizaine d'années auparavant, et qui était assez comfortable, n'eut pas la peine de chercher dans l'armoire. Le premier objet que ses yeux rencontrèrent en se portant sur la cheminée fut une paire de lourds flambeaux à trois branches portant chacun trois bougies entières. Il était temps; le bout de chandelle expirait dans la lanterne.

— Puisque nous voilà sûrs de ne pas rester dans l'obscurité, dit M. Goefle au petit, faisons tout de suite notre ménage ici. Allume le feu, je tirerai les draps de l'armoire.

Les draps étaient placés sur les lits avant que Nils eût réussi à autre chose qu'à remplir la chambre de fumée. Quand il fut question de faire ces lits, qui étaient fort grands, il n'imagina rien de mieux que de monter dessus pour atteindre le milieu du traversin. M. Goefle eut fort envie de se fâcher, mais, voyant que cela n'amènerait que des pleurs, il se résigna à faire tout seul non-seulement son lit, mais encore celui de son petit laquais.

Il n'avait jamais fait cette besogne, et pourtant il allait en venir à son honneur, lorsqu'il fut interrompu par un bruit formidable partant de la chambre de l'ourse, dont les portes étaient restées ouvertes. C'était comme un hurlement âpre, éclatant, et cependant burlesque. Nils se laissa tomber à quatre pattes et trouva prudent de se cacher sous le lit, tandis que M. Goefle, l'œil écarquillé et la bouche ouverte, se demandait, sans terreur, mais avec un grand étonnement, d'où pouvait provenir un pareil chant. — Si, comme je le crois bien, pensa-t-il, c'est quelque mauvais plaisant qui veut m'effrayer, il imite d'une singulière façon le grognement de l'ourse. C'est bien plutôt la voix de l'âne qu'il reproduit, et cela dans une rare perfection; mais me prend-il pour un Lapon de s'imaginer que je n'aie jamais entendu braire un baudet?

— Allons, allons, Nils, dit-il en cherchant son petit laquais, il n'y a point là de magie; allons voir ce que c'est.

Mais Nils se serait fait tuer plutôt que de bouger ou seulement de répondre, et M. Goefle, ne sachant ce qu'il était devenu, prit le parti d'aller seul à la découverte.

Il ne fut pas peu surpris de se trouver face à face avec un véritable âne au milieu de la chambre de l'ourse, un bel âne en vérité, tel que jamais il n'en avait vu en Suède, et d'une si honnête figure qu'il était impossible de lui faire un mauvais accueil et de prendre sa visite en mauvaise part.

— Eh! mon pauvre ami, lui dit en riant M. Goefle, d'où sors-tu? Que viens-tu faire en ce pays, et que viens-tu me demander?

Si Jean eût eu le don de la parole humaine, il eût répondu que, caché sous l'escalier, où personne n'avait eu l'idée de regarder, il avait fait un somme en attendant avec confiance le retour de son maître, mais que, ne le sentant pas revenir, et commençant à avoir grand'faim, il avait perdu patience et pris le parti de défaire la corde, qui l'attachait fort peu, pour venir demander à souper à M. Goefle.

Celui-ci devina sa pensée avec une grande perspicacité, mais ne comprit pas comment Ulph, qu'il supposait chargé de la garde de cet âne, lui avait donné pour écurie la redoutable chambre du Stollborg. Il bâtit un monde de suppositions dans sa tête. Cet animal étant une rareté dans les pays froids, le baron, qui avait un attelage de rennes, autre rareté dans cette région, trop froide pour les ânes et pas assez froide pour les rennes, y tenait probablement beaucoup, et avait dû charger les gardiens de son vieux château de le soigner et de le tenir dans un local bien chauffé. Voilà pourquoi, se dit M. Goefle, j'ai trouvé le poêle allumé; mais pourquoi Ulph, au lieu de me dire tout bonnement la vérité, a-t-il fait semblant de croire la chambre toujours hantée? Voilà ce que je ne m'explique pas. Peut-être avait-il reçu l'ordre de calfeutrer une écurie *ad hoc*, et ne l'ayant pas fait, peut-être a-t-il voulu cacher sa négligence, espérant que je me dégoûterais de la chambre, ou que je ne m'apercevrais pas de la présence de cet étrange compagnon... — Quoi qu'il en soit, ajouta M. Goefle en s'adressant gaiement à Jean, dont la figure le divertissait, je t'en demande bien pardon, ô mon pauvre âne, mais je ne suis pas disposé à te garder si près de moi. Tu as la voix très belle, et j'ai le sommeil fort léger. Je vais te conduire auprès de Loki, dont le voisinage te réchauffera, et dont tu voudras bien, pour cette nuit, partager le souper et la litière. Allons, Nils! ici, mon enfant, il faut m'éclairer jusqu'à l'écurie!

Ne recevant aucune réponse, M. Goefle fut obligé de retourner dans la chambre de garde, de découvrir la cachette de Nils, de l'en tirer par une patte et de l'apporter, bon gré, mal gré, sur le dos de

l'âne. D'abord M. Nils, se croyant à cheval sur l'ourse fantastique, fit des cris perçans, d'autant plus qu'il n'avait jamais vu d'âne, et qu'il n'était pas moins effrayé des longues oreilles de Jean qu'il ne l'eût été des cornes du diable; mais il se rassura peu à peu en voyant la douceur et la tranquillité de sa monture. M. Goefle lui mit en main le flambeau à trois branches, il tira lui-même l'âne par la corde, et ils sortirent tous trois du donjon, se dirigeant vers l'écurie, en suivant, le long du préau couvert de neige, la galerie de bois, à auvent moussu, qui en faisait le tour.

En ce moment, Ulph sortait du pavillon habité par son oncle, et se dirigeait vers le donjon, portant d'une main une lanterne, de l'autre un grand panier rempli des ustensiles nécessaires pour mettre le couvert de M. l'avocat. Cette fois Ulph était aussi désireux de rentrer dans la chambre de l'ourse qu'il avait été naguère contrarié d'y entrer. C'est qu'il éprouvait cet invincible besoin de société qui s'empare d'un homme épouvanté par la solitude. Voici ce qui était arrivé à Ulph.

En vrai Suédois, Ulph était la prévénance et l'hospitalité même; mais, depuis quelques années qu'il habitait la sombre masure du Stollborg, en compagnie d'un personnage morne et sourd, le pauvre Ulph était devenu si superstitieux et si poltron, qu'après le coucher du soleil il ne manquait jamais de se barricader dans sa chambre, résolu à laisser périr dans les glaces et dans les neiges quiconque lui faisait entendre une voix suspecte. Si M. Goefle n'eût trouvé la porte du manoir ouverte par le vigoureux poignet de Puffo, et si Ulph n'eût pas reconnu la voix de l'avocat dans le préau, l'estimable docteur en droit eût été certainement forcé de retourner au château neuf, dont il redoutait si fort le bruit et l'encombrement.

Après l'avoir introduit dans le donjon, Ulph s'était un peu tranquillisé. Il s'était même dit que tout était pour le mieux, vu que si M. Goefle voulait affronter le diable, c'était son affaire, et qu'il valait encore mieux le recevoir que d'être forcé de le reconduire au château neuf, ordre qui eût entraîné pour le pauvre guide la fâcheuse nécessité de revenir seul sur le lac, peuplé de gnomes effroyables. Heureusement le vieux gardien du Stollborg, malingre, frileux, habitué à dormir de bonne heure, s'était enfermé dans son pavillon, situé au fond d'une seconde petite cour, et dont les fenêtres, donnant sur le lac, n'avaient pas vue sur le préau. Il n'y avait donc guère d'apparence qu'endormi ou non, il se doutât de la présence de son hôte avant le lendemain matin. Après mûre réflexion, Ulph avait résolu de ne pas l'avertir et de préparer de son mieux le souper de M. Goefle. Sten était fort sobre; mais il était l'objet des plus grandes attentions de la part de son maître, le baron de Wal-

demora (propriétaire, comme on l'a vu, du château neuf et du vieux donjon), qui avait donné, une fois pour toutes, les ordres les plus précis à son nouvel intendant pour qu'il fût pourvu largement au bien-être du vieux et fidèle serviteur de sa maison.

Ulph aimait à bien vivre, et, remarquant que son oncle renvoyait, par discrétion et par esprit d'ordre, le superflu des provisions qu'on lui apportait du château neuf, il s'était arrangé pour tout recevoir sans l'en avertir. Il avait donc un certain coin mystérieux dans la cuisine où il cachait ses richesses gastronomiques, et une certaine petite cave, creusée dans le roc, bien fraîche en été, bien tiède en hiver, où s'amoncelaient, derrière certaines tonnes vides, des bouteilles de vieux vins, objets d'un grand prix, à coup sûr, dans une contrée où la vigne est une plante de serre chaude.

Ulph n'était pas cupide; c'était un honnête garçon qui, pour rien au monde, n'eût fait argent des présens du baron à son oncle. Même il avait le cœur bon, et quand il pouvait retenir un camarade, il lui faisait part mystérieusement de ses dives bouteilles, heureux de ne pas être forcé de boire seul, ce qui rend l'ivresse triste. Cependant l'apparition, non pas d'une ourse, comme le croyait Nils, mais d'un fantôme lamentable dans le donjon, était une chose trop avérée pour que le pauvre Ulph pût garder un seul convive après le coucher du soleil. Alors il prenait le parti de s'*achever*, pour se donner du cœur, et c'est alors que lui apparaissaient les méchans trolls et les *stroemkarls*, qui tâchent d'emmener leurs victimes dans les cascades pour les y précipiter. C'est probablement pour ne pas être tenté de les suivre que le judicieux Ulphilas buvait jusqu'à perdre entièrement l'usage de ses jambes. Il y avait bien dans la nombreuse suite du baron des laquais esprits-forts et cosmopolites, qui ne croyaient à rien; mais Stenson les haïssait tous plus ou moins, et son neveu Ulph partageait ses antipathies.

Donc Ulphilas Stenson avait de quoi faire bonne cuisine à M. Goefle, et il n'était pas maladroit pour frire et rôtir. Après tout, la gaieté de l'avocat l'avait un peu ranimé, et il se promettait de faire une bonne petite causerie en le servant; mais ses idées riantes furent tout à coup troublées par des bruits étranges : c'était comme des frôlemens furtifs dans l'épaisseur des murs, comme des craquemens dans les boiseries; vingt fois la poêle lui tomba des mains, et il y eut un moment où il lui sembla si bien que ses soupirs de terreur avaient un écho moqueur derrière lui, qu'il resta trois bonnes minutes sans oser respirer, et encore moins se retourner.

C'était là la cause de son peu d'activité dans la confection de ce repas tant désiré. Enfin, ayant, tant bien que mal, parachevé son œuvre, il descendit à la cave pour chercher le vin. Là de nouvelles

angoisses l'attendaient. Au moment où, convenablement chargé, il allait sortir de ce sanctuaire, une grande figure noire glissa devant lui. Sa lanterne s'éteignit, et les mêmes pas mystérieux qui l'avaient tant effrayé dans la cuisine montèrent rapidement avant lui les degrés de la cave. Ulph faillit s'évanouir, mais il reprit encore une fois courage et regagna sa cuisine, où il laissa ses casseroles *mijoter* leur contenu sur les fourneaux, résolu d'aller, sous prétexte de couvert à mettre, se guérir de son effroi auprès de M. Goefle.

C'est au moment où, chargé de ses ustensiles de service, il suivait la galerie de bois, qu'il se trouva face à face avec la bizarre apparition que présentait le docteur en droit, coiffé de son bonnet de nuit, et tirant par le licol un animal étrange, impossible, une bête qu'en véritable paysan dalécarlien de cette époque, Ulph n'avait jamais vue, dont peut-être il n'avait jamais entendu parler, et sur cette bête, qui projetait le long de la galerie l'ombre de ses oreilles gigantesques, une triple flamme portée par un petit diable rouge, que M. Goefle avait bien voulu faire passer pour son laquais, mais qui ne pouvait être que le kobold en personne, le démon familier que l'avocat s'était vanté d'avoir sous ses ordres.

C'en était trop pour le pauvre Ulph. Il estimait les kobolds, mais ne souhaitait point les voir. Il posa d'une main défaillante son panier par terre, et, virant de bord, il alla s'enfermer dans sa chambre en jurant par son salut éternel qu'il n'en sortirait de la nuit, dût l'avocat mourir de faim et le diable manger le souper destiné à l'avocat.

Aussi ce fut bien en vain que M. Goefle l'appela. Il n'en reçut pas de réponse, et prit le parti de mettre l'âne à l'écurie, de s'emparer du panier abandonné, et de retourner mettre son couvert, avec l'aide de Nils, dans la chambre de l'ourse.

— Allons, se dit-il, la philosophie est nécessaire en voyage, et puisque voici des verres, des couverts et des assiettes, espérons que ce lunatique a l'intention d'y joindre quelque victuaille. Attendons son bon plaisir, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement, et débouchons toujours ces bouteilles de bonne mine.

Nils ne mit pas trop mal la nappe, il ne laissa pas ralentir le poêle, et M. Goefle se sentait remis en possession de sa belle humeur naturelle, lorsque Nils commença à prendre des poses molles et brisées qui témoignaient d'une subite invasion de sommeil.

—Secoue-toi un peu, lui dit l'avocat; il s'agit de manger. Tu dois avoir faim.

— Hélas! oui, monsieur Goefle, répondit l'enfant; mais j'ai tant d'envie de dormir que je ne pourrai jamais attendre que vous soyez servi et que vous ayez fini de manger. Tenez, voilà du pain et des

confitures de mûres sauvages; laissez-moi en goûter un peu, après ça j'aurai la force de vous servir.

M. Goefle ouvrit lui-même le pot de confitures, et Nils s'assit sans façon à la place destinée à son maître, tandis que celui-ci chauffait ses pieds refroidis par le voyage à l'écurie. M. Goefle était aussi actif d'imagination que de paroles. Quand il n'avait plus occasion de causer, il travaillait dans son esprit ou partait joyeusement pour d'agréables rêveries, si bien qu'au bout d'un quart d'heure, la faim le tiraillant de nouveau, il se retourna pour voir si Ulph était enfin de retour avec quelque plat plus solide que les confitures; mais il ne vit que le petit Nils profondément endormi, la tête sur la table et le nez dans son assiette.

— Allons, allons! lui dit-il en le secouant. Tu as mangé, tu dormiras plus tard! Songe à me servir; va voir si Ulph...

Mais il était bien inutile à M. Goefle de formuler sa pensée. Accablé par l'impérieux sommeil de l'enfance, Nils était debout, les yeux hagards, et trébuchant comme un homme ivre. M. Goefle en eut pitié. — Allons, va te coucher, dit-il, puisque tu n'es bon à rien!

Nils s'en alla vers la chambre de garde, s'appuya contre la porte, et y resta, dormant debout. Il fallut le conduire à son lit. Là ce fut un autre embarras. Monsieur n'avait pas la force d'ôter ses guêtres. M. Goefle ôta les guêtres de son laquais, ce qui ne fut pas facile, les guêtres étant justes et les jambes amollies par le sommeil.

M. Goefle allait le hisser dans son lit lorsqu'il s'aperçut que le drôle s'y était fourré tout habillé. — Que le diable t'emporte! lui dit-il; t'ai-je fait faire d'avance ces beaux habits neufs pour coucher avec? Allons, vite, debout, et prends la peine de te déshabiller, c'est bien le moins!

Nils, remis, bon gré, mal gré, sur ses pieds, fit d'inutiles tentatives pour se déboutonner. La tante Gertrude, charmée d'avoir un crédit ouvert pour le faire équiper en petit laquais avant de le présenter à son maître, lui avait fait faire des hauts-de-chausses de peau d'élan et une veste de drap rouge si bien coupés qu'il y était tassé comme dans une gaîne, et que M. Goefle lui-même eut grand'peine à l'en faire sortir. Il lui fallut le prendre sur ses genoux devant la cheminée, car durant cette opération l'enfant grelottait. M. Goefle avait beau enrager et maudire Gertrude de lui avoir donné un pareil serviteur, l'humanité lui défendait de le laisser geler. Et puis Nils le désarmait par sa gentillesse. A chaque reproche de son maître, il répondait naïvement : — Vous verrez demain, monsieur Goefle, je vous servirai bien, et puis je vous aimerai bien!

— Ce sera toujours ça! répondait le bon docteur en le bousculant

un peu. C'est égal, je préférerais être un peu moins aimé et un peu mieux servi!

Enfin Nils était couché, et M. Goefle se remettait en route vers son problématique souper, lorsque l'enfant le rappela sans façon pour lui dire d'un ton de reproche : — Eh bien! monsieur, vous me laissez donc là tout seul?

— En voici bien d'une autre! s'écria l'avocat. Il te faut de la compagnie pour dormir?

— Mais, monsieur Goefle, je ne dormais jamais seul dans ma chambre chez M. le pasteur de Falun, et surtout ici où j'ai peur... Oh! non, tenez, si vous me laissez là, j'aime mieux dormir par terre dans la chambre où vous serez!

Et Nils, réveillé maintenant comme un chat, sauta hors du lit, et fit mine de s'en aller en chemise avec son maître dans la chambre de l'ourse. Pour le coup, M. Goefle perdit patience. Il gronda; Nils se remit à pleurer. Il voulut l'enfermer; Nils se remit à crier. Le docteur prit un parti héroïque. — Puisque j'ai fait cette sottise, se dit-il, d'avoir cru qu'un enfant de dix ans en avait quatorze, et de m'imaginer que Gertrude avait un grain de bon sens dans la cervelle, il me faut en porter la peine. Cinq minutes de patience, et ce maudit galopin sera endormi, tandis que si j'excite ses esprits par ma résistance, Dieu sait combien de temps il me faudra l'entendre gémir ou brailler!

Il alla donc chercher un de ses dossiers dans la chambre de l'ourse, non sans maudire l'enfant, qui le suivait pieds nus et voulait à peine lui laisser le temps de trouver ses lunettes; puis il fut s'asseoir devant la cheminée de la chambre de garde, dont il referma les portes sur lui, vu qu'il n'y faisait pas très chaud, et, après avoir demandé narquoisement à Nils s'il n'exigeait pas qu'on lui chantât une chanson pour le bercer, il s'ensevelit dans ses paperasses, oubliant le souper, qui n'arrivait pas, et l'enfant, qui ronflait de tout son cœur.

## II.

Que faisait Cristiano pendant toutes les péripéties de l'installation de M. Goefle? Le lecteur a bien deviné que le lutin railleur, errant autour du pauvre Ulph dans la cuisine et dans la cave, n'était autre que notre aventurier à la recherche de son souper. Les douleurs et les angoisses d'Ulphilas lui avaient permis de prendre, presque sous son nez, les mets les plus portatifs de la cuisine. Quant à la cave, il avait été moins heureux. En soufflant la lumière du poltron, il s'était trouvé dans une si complète obscurité, qu'il avait craint d'être enfermé à jeun dans ce souterrain, et qu'il avait re-

broussé chemin au plus vite, se consolant par la pensée qu'il reprendrait les bouteilles montées par Ulph dans un moment plus favorable.

Durant le quart d'heure qu'il avait perdu à explorer avec précaution le passage secret du salon de l'ourse (passage dont nous parlerons plus tard, et d'où il ne sortit pas sans peine, pour s'introduire furtivement dans le logement de M. Stenson), notre aventurier n'avait pu signaler l'arrivée de M. Goefle. Il pensa donc que les apprêts du souper étaient en vue du vieux régisseur. Puis, avant de reprendre possession du local qu'il s'était choisi, il avait voulu se mettre en quête du souper de son âne, et il avait erré dans la petite cour attenant à l'enceinte du préau, sans trouver rien à mettre sous la dent du pauvre Jean. Enfin il était revenu dans le préau quelques momens après le dernier accès de terreur d'Ulphilas, et il n'avait pas pu jouir de la réjouissante apparition de M. Goefle en bonnet de nuit, conduisant triomphalement l'âne à l'écurie, avec son kobold en habit rouge. Comme il explorait tout et ouvrait toutes les portes qui n'étaient pas trop cadenassées, Cristiano découvrit enfin celle de l'écurie, et se réjouit de voir maître Jean soupant de bon appétit et foulant une épaisse litière de mousse sèche, en compagnie d'un joli cheval noir qui paraissait l'accueillir de bonne grâce.

Vraiment, pensa Christiano en caressant le noble animal, les bêtes sont parfois plus raisonnables et plus hospitalières que les hommes. Depuis deux jours que nous voyageons dans ce pays froid, Jean a été un sujet d'étonnement, de peur ou de répugnance dans plusieurs maisons et villages de paysans, et moi-même, malgré les mœurs affables du pays, me voilà tombé dans je ne sais quel repaire d'esprits chagrins ou préoccupés, où je suis forcé d'aller à la maraude comme un soldat en campagne, tandis que ce bon cheval, sans demander à Jean la raison de ses longues oreilles, lui fait place au râtelier, et le considère d'emblée comme un de ses semblables. Allons, Jean, bonne nuit, mon camarade ! Si je te demandais qui t'a amené ici et servi à souhait, tu n'aurais peut-être pas la complaisance de me répondre, et si je ne te voyais attaché par la corde, je penserais que tu as eu l'esprit d'y venir de toi-même. Quoi qu'il en soit, je vais faire comme toi et souper sans aucun souci du lendemain.

Cristiano referma l'écurie et rentra dans la salle de l'ourse, où l'attendait l'agréable surprise d'un couvert servi en belle vaisselle et en lourde argenterie, sur une nappe bien blanche, sauf quelques taches de confitures laissées par Nils autour de son assiette.

— Tiens! se dit gaiement l'aventurier, ils ont fini, ou bien ils ont commencé par le dessert! Mais qui diable s'est installé là en mon absence ? Puffo n'eût pas été si délicat que de mettre un cou-

vert; ce n'est guère son habitude en voyage. D'ailleurs il est allé chercher fortune au château neuf; autrement je l'eusse rencontré dans mon exploration du vieux château. Et puis je n'ai jamais compté sur ce camarade-là pour la moindre assistance. S'il a trouvé, dans une cuisine quelconque, un coin pour s'attabler, je suis bien sûr qu'il ne songe guère à moi, et j'ai fort bien fait de songer à moi-même. C'est égal, si par hasard il revenait dormir ici, il ne faut pas que le pauvre diable gèle à la porte de ce manoir.

Cristiano alla rouvrir la porte du préau, que Ulph n'avait pas manqué de refermer après l'arrivée de M. Goefle, et il revint avec la résolution bien arrêtée de se mettre à table n'importe avec qui, de gré ou de force. — C'est mon droit, se disait-il encore; la table est vide, et j'apporte de quoi la remplir agréablement. Si j'ai ici un compagnon, pour peu qu'il soit aimable, nous ferons bon ménage ensemble; sinon, nous verrons qui des deux mettra l'autre dehors.

En devisant ainsi, Cristiano alla voir si on n'avait pas touché à son bagage. Il le trouva rangé dans le coin où il l'avait caché et où personne ne l'avait aperçu. Il examina alors la malle, la valise, et les effets de M. Goefle épars sur des chaises, le linge bien plié, tout prêt à être emporté dans quelque armoire, les habits étendus sur les dossiers des siéges pour se défriper; enfin la valise vide, sur le couvercle de laquelle il lut ces mots : « M. Thormund Goefle, avocat à Gevala et docteur en droit de la faculté de Lund. »

— Un avocat! pensa l'aventurier. Eh bien! ça parle, un avocat! ça doit toujours avoir un peu d'esprit ou de talent. Ce me sera une agréable compagnie, pour peu qu'il ait le bon sens de ne pas juger l'homme sur l'habit. Où peut-il s'être fourré, cet avocat? C'est quelque invité aux fêtes du château de Waldemora, qui, comme moi, aura trouvé la maison pleine, ou qui, par goût, aura choisi ce romantique manoir pour son gîte, ou bien plutôt c'est l'homme d'affaires du riche baron, car en ce pays de castes et de vieilles haines les bourgeois ne sont peut-être pas invités à se réjouir avec les nobles. Que m'importe? L'avocat est sorti, voilà ce qu'il y a de certain. Il aura été causer avec l'ancien régisseur, ou bien il est dans cette chambre à deux lits dont on m'a parlé, et dont je ne vois point la porte. La chercherai-je? Qui sait s'il n'est pas couché? Oui, voilà le plus probable. On aura voulu le servir, il aura refusé, se contentant de confitures et ne souhaitant que son lit. Qu'il dorme en paix, le digne homme! moi, je m'arrangerai très bien de ce grand fauteuil, et si j'ai froid... parbleu! voilà une magnifique pelisse fourrée et un bonnet de voyage en martre zibeline qui me garantiront le corps et les oreilles. Voyons si j'y serai à l'aise! — Eh oui, fort bien! pensa Cristiano en endossant la pelisse et en coiffant le bonnet. Quand je songe que j'ai travaillé dix ans à des choses sérieuses pour

ne pas avoir de quoi revêtir d'un bon manteau mon pauvre corps aujourd'hui fourvoyé dans les régions hyperboréennes. !

Cristiano avait étalé ses provisions sur la table, savoir : une langue de Hambourg fort appétissante, un jambon d'ours fumé à point et un superbe tronçon de saumon fumé et salé.

Pour manger plus à l'aise, il allait se débarrasser de la toilette de voyage du docteur, lorsqu'il lui sembla entendre un bruit de clochettes passer sous l'unique fenêtre de la salle de l'ourse. Cette grande fenêtre, située vis-à-vis du poêle, était cependant garnie d'un double châssis vitré, comme dans toutes les demeures confortables anciennes ou modernes des pays septentrionaux; mais le châssis extérieur attestait l'état d'abandon du Stollborg. Presque toutes les vitres étaient brisées, et comme le vent avait cessé, on entendait distinctement les bruits extérieurs, les masses de neige nouvellement tombée se détachant des anciennes couches solidifiées et s'effondrant avec un son mat et mystérieux le long des rochers à pic, les lointaines clameurs de la ferme sur la rive du lac, et les gémissemens plaintifs des chiens saluant de malédictions inconnues le disque rouge de la lune à l'horizon.

Cristiano eut la curiosité de voir le traîneau qui sillonnait, si près de son refuge, la glace du lac, et, ouvrant le premier châssis, il passa la tête par le châssis brisé pour regarder dehors. Il vit distinctement une fantastique apparition glisser au pied du rocher. Deux chevaux blancs magnifiques, conduits par un cocher barbu et habillé à la russe, emportaient légèrement un traîneau, qui semblait briller comme une pierre précieuse aux nuances fugitives. Le fanal, placé très haut sur l'élégant véhicule, simulait une étoile emportée dans un tourbillon, ou plutôt un feu follet acharné à la poursuite du traîneau. Sa lumière, projetée en avant par le réflecteur d'or rouge, lançait des tons chauds sur la neige éclairée en bleu par la lune, et irisait la vapeur flottante autour des naseaux et des flancs de l'attelage. Il n'y avait rien de plus gracieux et de plus poétique que ce char sans roues qui semblait être celui de la fée du lac, et qui passa comme un rêve sous les yeux éblouis de Cristiano. Sans nul doute, en traversant Stockholm et les autres villes du pays, il avait déjà vu des traîneaux de toute sorte, depuis les plus luxueux jusqu'aux plus humbles; mais aucun ne lui avait semblé aussi pittoresque et aussi étrange que celui qui s'arrêta au pied du rocher, car, il n'y avait plus à en douter, un nouvel hôte, un hôte opulent cette fois, venait prendre possession ou connaissance de la silencieuse retraite du Stollborg.

— Le traîneau m'a donné un joli spectacle, pensa Cristiano, mais que le diable emporte ceux qui sont dedans! Voilà, je parie, une anicroche grave au paisible souper que je me promettais!

Mais la malédiction expira sur les lèvres de Cristiano : une voix douce et vraiment mélodieuse, une voix de femme, qui ne pouvait appartenir, selon lui, qu'à une femme charmante, venait de sortir du traîneau. La voix disait, dans une langue que Cristiano n'entendait pas, et qui n'était autre que le dialecte de la localité : — Crois-tu donc, Péterson, que tes chevaux pourront monter jusqu'à la porte du vieux château?

— Oui, mademoiselle, répondit le gros cocher emmitouflé de fourrures; la neige de ce soir les gênera bien un peu, mais d'autres y ont passé déjà : je vois des traces fraîches. N'ayez pas peur, nous monterons.

Les abords du Stollborg, que M. Goefle avait traités de *roidillon*, consistaient en un véritable escalier naturel, formé par les feuillets schisteux et inégaux du rocher. En été, il y eût eu de quoi estropier chevaux et voitures; mais dans les pays du Nord l'hiver rend tout passage praticable et tout voyageur intrépide. Une épaisse couche de neige glacée, solide et unie comme le marbre, comble les trous et nivelle les aspérités. Les chevaux, ferrés en conséquence, escaladent les hauteurs et descendent avec aplomb les pentes ardues; le traîneau verse peu et presque toujours sans danger. En quelques minutes, celui-ci était à la porte du petit manoir.

— Il faudrait sonner avec précaution, dit la voix douce au cocher. Tu sais, Péters, je ne voudrais pas être vue par le vieux régisseur, qui peut-être redit tout à son maître.

— Oh! il est si sourd! répondit le cocher en mettant pied à terre. Ulph ne dira rien, c'est mon ami. Pourvu toutefois qu'il veuille ouvrir! Il a un peu peur la nuit; c'est tout simple, le château...

Péterson allait probablement parler des apparitions du Stollborg, mais il n'en eut pas le temps. La porte s'ouvrit comme d'elle-même, et Cristiano, tout aussi bien emmitouflé que le cocher, grâce à la pelisse et au bonnet fourré de l'avocat, se présenta sur le seuil.

— C'est bien, le voici, dit la voix douce. Range-toi par là, Péterson, et, je t'en prie, ôte les clochettes de tes chevaux! Je te l'avais tant recommandé! Prends patience, mon pauvre garçon; je ne te ferai guère attendre.

— Prenez votre temps, mademoiselle, répondit le dévoué serviteur en essuyant les glaçons de sa barbe; il fait très doux ce soir!

Cristiano ne comprit pas un mot de ce dialogue, mais il n'en écouta pas moins avec ravissement la voix douce, et il présenta son bras à une petite personne tellement enveloppée dans l'hermine, qu'elle ressemblait à un flocon de neige plus qu'à une créature humaine. Elle lui adressa bien la parole, toujours en dalécarlien, et sans qu'il pût deviner quels ordres elle lui donnait; mais c'étaient

des ordres, il n'y avait pas à en douter à l'intonation, quelque douce qu'elle fût. On le prenait donc pour le gardien du vieux manoir, et comme en aucun pays le ton du commandement n'exige d'autre réponse que la pantomime de la soumission, Cristiano se trouva dispensé de comprendre et de répondre, durant le court trajet qu'il eut à franchir avec la petite dame, sous la galerie qui conduisait de la porte de la cour à celle du donjon.

En la menant vers la salle de l'ourse, Cristiano obéissait à un instinct d'hospitalité, sans savoir si elle accepterait sa bonne intention. Il avait de même obéi à un instinct de curiosité en allant à sa rencontre, et dans cet instinct-là il y avait aussi celui de la galanterie, encore tout-puissant à cette époque sur les hommes jeunes ou vieux, dans quelque monde qu'ils fussent classés.

Cependant la jeune dame, qui avait suivi son guide, fit un mouvement de surprise en se trouvant dans la fameuse chambre. — Est-ce donc là la salle de l'ourse? dit-elle avec un peu d'inquiétude; je n'y étais jamais entrée. — Et comme Cristiano, faute de comprendre, ne lui répondait pas du tout, elle le regarda à la lueur de l'unique bougie placée sur la table, et s'écria en suédois : — Ah! mon Dieu! Ce n'est pas Ulphilas! A qui donc ai-je l'honneur de parler? Est-ce à M. Goefle en personne?

Cristiano, qui comprenait et parlait très bien le suédois, se rappela rapidement le nom écrit sur la valise de l'avocat, et, tout aussi rapidement, il s'aperçut qu'enveloppé de la défroque dudit avocat, il pouvait bien se divertir, fût-ce pour un instant, à jouer son rôle. Étranger, isolé, perdu dans un pays dont, par des circonstances toutes particulières que nous saurons plus tard, il parlait la langue, mais où il ne tenait à personne et n'était pas forcé de prendre la vie au sérieux, il trouvait naturel de s'amuser quand l'occasion s'en présentait. Il répondit hardiment et à tout hasard : — Oui, madame, c'est moi qui suis maître Goefle, docteur en droit de la faculté de Lund, exerçant la profession d'avocat à Gevala.

En parlant ainsi, il trouva sous sa main un étui à lunettes qu'il ouvrit à la hâte. C'étaient les lunettes vertes que mettait l'avocat en voyage pour préserver ses yeux de la fatigante blancheur des neiges. Charmé de cette découverte que la providence des fous semblait jeter sur son nez, il se sentit parfaitement déguisé.

— Ah! monsieur le docteur, lui dit l'inconnue, je vous demande mille pardons, je ne vous voyais pas; je n'ai d'ailleurs jamais eu le plaisir de vous voir, et je vous prenais pour le gardien du Stollborg; précisément je lui ordonnais, en lui promettant une gratification qui a dû vous faire rire, de vous demander pour moi un moment d'entretien.

Cristiano s'inclina respectueusement.

— Alors, reprit l'inconnue, vous m'autorisez à vous entretenir d'une affaire,... un peu embarrassante,... un peu délicate?

Ces deux mots sonnèrent à l'oreille de l'aventurier d'une façon si réjouissante qu'il oublia le moment de vive contrariété causée à son appétit par cette visite inattendue, pour ne plus songer qu'au désir de voir la figure de la visiteuse, enfoncée sous son capuchon d'hermine.

— Je vous écoute, répondit-il en prenant un ton grave : un avocat est un confesseur... Mais ne craignez-vous pas, si vous gardez votre pelisse, de vous enrhumer en sortant?

— Non, dit l'inconnue en acceptant le fauteuil que lui offrait son hôte; je suis une vraie montagnarde, moi, je ne m'enrhume jamais. — Puis elle ajouta naïvement : — D'ailleurs vous ne me trouveriez peut-être pas mise convenablement pour la conférence que je viens solliciter d'une personne grave et respectable comme vous, monsieur Goefle; je suis en toilette de bal.

— Mon Dieu! s'écria Cristiano étourdiment, je ne suis pas un vieux luthérien farouche! une toilette de bal ne me scandalise pas, surtout quand elle est portée par une jolie personne.

— Vous êtes galant, monsieur Goefle! mais je ne sais pas si je suis jolie et bien mise. Ce que je sais, c'est que je ne dois pas vous cacher mes traits, car toute défiance de ma part serait une injure à votre loyauté, que je viens invoquer tout en vous demandant conseil et protection.

L'inconnue détacha son capuchon, et Cristiano vit la plus charmante tête qu'il eût pu s'imaginer : un vrai type suève, des yeux d'un vrai bleu saphir, de fins et abondans cheveux d'un blond doré, une finesse et une fraîcheur de carnation dont rien n'approche dans les autres races, et à travers la pelisse entr'ouverte, un cou élancé, des épaules de neige et une taille fluette. Tout cela était chaste comme l'enfance, car la mignonne visiteuse avait tout au plus seize ans et n'avait pas fini de grandir.

Cristiano ne se piquait pas de mœurs austères, il était l'homme de son temps, mais non celui du milieu hasardé où il se trouvait jeté par les circonstances. Il avait de l'intelligence, par conséquent de la délicatesse dans l'esprit. Son regard s'arrêta tranquille et bienveillant sur cette rose du Nord, et s'il avait eu quelque pensée perfide en l'attirant dans la tanière de l'ourse, cette pensée fit vite place à celle d'une aventure enjouée ou romanesque, mais honnête, à coup sûr, comme l'aimable et candide visage de sa jeune hôtesse.

— Monsieur Goefle, reprit celle-ci, encouragée par l'attitude respectueuse du prétendu avocat, à présent que vous connaissez ma

figure, qui, je l'espère, n'est pas celle d'une méchante personne, je dois vous dire mon nom. C'est un nom qui vous est bien connu... Mais je suis intimidée de vous voir rester debout, quand moi, je suis assise sur l'unique fauteuil de cette chambre. Je sais le respect que je dois à un homme de votre mérite,... j'allais dire de votre âge, car je m'étais, je ne sais pourquoi, habituée à l'idée de vous voir très vieux, tandis que vous me paraissez beaucoup plus jeune que le baron.

— Vous me faites trop d'honneur, répondit Cristiano en enfonçant sur ses yeux et le long de ses joues le bonnet fourré à oreillettes rabattues; je suis vieux, très vieux! Il n'y a que le bout de mon nez qui puisse paraître jeune, et je suis forcé de vous demander pardon de ne pas me découvrir en votre présence, mais votre visite m'a surpris... J'avais ôté ma perruque, et me voilà forcé de vous cacher comme je peux mon crâne chauve.

— Ne faites donc aucune cérémonie, monsieur Goefle, et daignez vous asseoir.

— Si vous le permettez, je resterai debout près du poêle à cause de ma goutte, qui me tiraille, répondit Cristiano, qui se trouvait placé ainsi la tête dans l'ombre, tandis que la maigre clarté de la bougie se portait tout entière sur son interlocutrice. Veuillez me dire à qui j'ai l'honneur...

— Oui, oui, répondit-elle vivement. Oh! sans m'avoir jamais vue, vous me connaissez bien! C'est moi qui suis Marguerite.

— Ah! vraiment? s'écria Cristiano du ton dont il eût dit : Je n'en suis pas plus avancé. Heureusement la jeune fille était pressée de s'expliquer. — Oui, oui, reprit-elle, Marguerite Elvéda, la nièce de votre cliente.

— Ah! ah! ma cliente...

— La comtesse Elvéda, sœur de mon père le colonel, qui était l'ami du malheureux baron.

— Le malheureux baron?...

— Eh! mon Dieu, le baron Adelstan, dont je ne prononce pas sans émotion le nom dans cette chambre, et qui a été assassiné par des mineurs de Falun,... ou par d'autres! car enfin, monsieur, qui sait? êtes-vous bien certain que ce fussent des ouvriers de la mine?

— Oh! pour cela, mademoiselle, si quelqu'un peut jurer sur l'honneur qu'il n'en sait rien du tout, c'est votre serviteur, répondit Cristiano d'un ton pénétré, qui, interprété autrement par la jeune fille, parut la frapper vivement.

— Ah! monsieur Goefle, dit-elle avec vivacité, je le savais bien, que vous partagiez mes soupçons! Non, rien ne m'ôtera de l'idée que toutes ces morts tragiques dont on a parlé, et dont on parle en-

core tout bas..... Mais sommes-nous bien seuls ici? Personne ne peut-il nous entendre? Tout çela est si grave, monsieur Goefle!

— En effet, la chose paraît grave, pensa Cristiano en allant voir si la porte d'entrée était fermée, et en affectant la démarche d'un vieillard; seulement je n'y comprends goutte!

Il fit de l'œil le tour de la salle, et n'aperçut pas plus qu'il ne l'avait encore fait la porte de la chambre de garde, qui était fermée entre M. Goefle et nos deux personnages.

— Eh bien! monsieur, reprit la jeune personne, comprenez-vous que ma tante veuille me faire épouser un homme que je ne puis m'empêcher de regarder comme l'assassin de sa famille?

Cristiano, n'ayant pas la moindre notion des faits en question, prit le parti de pousser aux éclaircissemens en abondant dans le sens de sa nouvelle cliente. — Il faut, dit-il un peu cavalièrement, que votre tante soit folle,... ou quelque chose de pis!

— Ah! pardon, monsieur Goefle, ma tante est une personne que je dois respecter, et je ne l'accuse que d'aveuglement et de prévention.

— Aveuglement ou prévention, peu m'importe, à moi! Ce que je vois clairement, c'est qu'elle veut forcer votre inclination.

— Oh! cela, assurément, car j'ai horreur du baron! Elle ne vous l'avait donc pas dit?

— Tout au contraire! Je croyais...

— Oh! monsieur Goefle, pouviez-vous croire qu'à mon âge j'eusse le moindre goût pour un homme de cinquante-cinq ans?

— Ah! oui-dà! Il a cinquante-cinq ans par-dessus le marché, le personnage à qui l'on vous destine?

— Vous faites semblant d'en douter, monsieur Goefle! Vous savez pourtant bien son âge, vous qui êtes son conseil, et l'on dit même son ami dévoué,... mais je n'en crois rien.

— Oh! parbleu, vous avez bien raison. Je veux être pendu si je me soucie de lui! Mais comment l'appelez-vous, ce monsieur-là?

— Le baron? Vous ne savez donc pas de qui je vous parle?

— Non, sans doute; il y a tant de barons dans ce monde!

— Mais ma tante vous a bien dit...

— Votre tante, votre tante!... Est-ce que je sais ce qu'elle dit, votre tante? Elle ne le sait peut-être pas elle-même!

— Hélas! pardonnez-moi : elle ne le sait que trop! c'est une volonté de fer. Il est impossible qu'elle ne vous ait pas fait part de ses projets sur moi, puisqu'elle prétend que vous les approuvez?

— Moi, approuver qu'une charmante enfant comme vous soit sacrifiée à un barbon?

— Ah! vous voyez bien que vous savez l'âge du baron!

— Mais de quel baron encore une fois?

— De quel baron? Faut-il vous nommer l'homme de neige?

— Ah! oui-dà! il s'agit de l'homme de neige? Eh bien! j'avoue que je n'en suis pas plus avancé.

— Comment, monsieur Goefle, vous ignorez le surnom du plus puissant, du plus riche, en même temps du plus méchant, du plus haïssable de vos cliens, le baron Olaüs de Waldemora!

— Quoi! le propriétaire de ce château?

— Et du château neuf, sur l'autre rive du lac, et de je ne sais combien de mines de fer, de plomb ou d'alun, et de plusieurs vallées, forêts et montagnes, sans compter les champs, les bestiaux, les fermes et les lacs; le seigneur enfin d'un bon dixième de la province de Dalécarlie! Voilà les raisons que ma tante me donne du matin au soir pour me faire oublier qu'il est vieux, triste, malade, et peut-être chargé de crimes!

— Tudieu! s'écria Cristiano tout étonné, voilà un aimable personnage chez qui je me trouve!

— Vous vous moquez de moi, monsieur Goefle! vous ne croyez pas au crime!... C'était donc pour me railler que vous disiez tout à l'heure...

— Ce que je disais tout à l'heure, je suis prêt à le redire; seulement je voudrais savoir de quel crime vous accusez mon hôte.

— Je ne l'accuse pas; c'est la rumeur publique qui m'a habituée à voir en lui l'assassin de son père, de son frère, et même celui de sa belle-sœur, la malheureuse Hilda!

— Comment! rien que ça!

— Mais vous savez bien qu'on le dit, monsieur Goefle; n'avez-vous pas été chargé dans le temps?... Non, je me trompe, c'est votre père qui a dû être l'avocat du baron Olaüs dans ce temps-là. Le baron a produit je ne sais quels actes... On n'a rien pu prouver contre lui; mais jamais on n'a su la vérité et jamais on ne la saura, à moins que les morts ne sortent du tombeau pour la dire.

— Cela s'est vu quelquefois, répondit Cristiano en souriant.

— Vraiment vous croyez...

— C'est une manière de dire qui appartient au vocabulaire de ma profession; vous savez, quand une preuve inattendue, une lettre perdue, une parole oubliée...

— Oui, je sais, mais on n'a rien retrouvé, et depuis quinze ou vingt ans, le silence et l'oubli se sont faits. Le baron Olaüs, soupçonné et haï d'abord, est venu à bout de se faire craindre, et tout est dit. A présent il pousse la confiance et la présomption jusqu'à vouloir se remarier. Ah! que Dieu me préserve d'être l'objet de ses poursuites! Il a, dit-on, beaucoup aimé sa femme; mais quant à la baronne Hilda, on croit généralement...

— Que croit-on?

— Je vois que ces histoires de paysans n'ont pas été jusqu'à vous, monsieur Goefle, ou bien vous en riez, puisque vous voilà installé tranquillement dans cette chambre.

— En effet, il y a quelque histoire là-dessous, répondit Cristiano, frappé d'un souvenir récent. Les gens de la ferme me disaient ce soir : Allez-y et racontez-nous demain comment la nuit se sera passée! Il y a donc un lutin, un revenant...

— Il faut croire que, fantôme ou réalité, il y a quelque chose d'étrange, car maître Stenson lui-même y croit, et le baron peut-être aussi, car depuis la mort de sa belle-sœur il n'y a, dit-on, jamais remis les pieds, et même il a fait murer une certaine porte...

— Par ici, dit Cristiano en montrant le haut de l'escalier.

— C'est possible, je ne sais pas, répondit Marguerite. Tout cela est très mystérieux, et je vous croyais au courant de choses que j'ignore. Je ne crois pas aux revenans!... pourtant je ne voudrais pas en voir, et rien au monde ne me déciderait à faire ce que vous faites en voulant dormir ici. Quant au baron, que l'histoire du diamant soit vraie ou fausse...

— Ah! ah! encore une histoire?

— Celle-là est la moins vraisemblable de toutes, j'en conviens, et je ne peux pas m'empêcher de rire en vous la répétant. On raconte dans les chaumières des environs que par amour pour sa femme, qui était aussi méchante que lui, il a confié son corps à un alchimiste, qui l'a fait réduire dans un alambic, et qu'il en est résulté un gros diamant noir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il porte au doigt une bague étrange que je ne peux pas regarder sans terreur et sans dégoût.

— Ce qui est bien la preuve! dit Cristiano en riant; mais jugez donc si un pareil sort vous était réservé! Je sais bien qu'il ne pourrait sortir de l'alambic où vous cuiriez qu'un joli diamant rose de la plus belle eau; mais ce n'en serait pas plus gai pour vous, et je vous conseille de ne pas vous exposer à la cristallisation.

Marguerite éclata de rire; les échos de l'antique salle répétèrent ce rire frais et enfantin d'une façon si mystérieuse, qu'elle eut peur tout à coup, et, redevenant triste, elle dit d'un ton découragé : — Allons, c'en est fait, je le vois, monsieur Goefle, vous êtes un homme aimable et spirituel, on me l'avait bien dit : mais, en espérant que vous penseriez comme moi, et que vous seriez mon appui et mon sauveur, je m'étais bien trompée. Vous pensez comme ma tante, vous traitez de rêveries tout ce que je viens de vous dire, et vous repoussez la plainte de mon pauvre cœur! Que Dieu me prenne en pitié, je n'ai plus d'espoir qu'en lui!

— Ah ça, voyons! répliqua Cristiano, ému de voir de grosses larmes couler sur ces joues si fraîches et tout à l'heure si riantes. Vous ne comptez donc pas sur vous-même? Que venez-vous me raconter là? Vous m'annonciez une confession délicate, et tout se borne à m'apprendre qu'on vous présente un parti qui ne vous convient pas et un futur qui vous est antipathique. Je m'imaginais recevoir la confidence d'un amour,... ne rougissez pas pour cela! Un amour peut être pur et légitime, quand même il n'est pas autorisé par l'ambition des grands parens. Un père, une mère peuvent se tromper, mais il est pénible de combattre leur influence. Vous, vous êtes orpheline?... Oui, puisque vous dépendez d'une vieille tante... Je l'appelle vieille, et vous secouez la tête! Mettons qu'elle soit jeune... Elle en a sans doute la prétention! Moi, je ne m'y connais plus apparemment! Je la croyais vieille. Si elle ne l'est pas, raison de plus pour l'envoyer... je ne veux pas dire promener, mais faire de meilleures réflexions, tandis que vous demanderez conseil à quelque vieux ami, à M. Goefle,... c'est-à-dire à moi, enfin à quelqu'un qui puisse vous faire épouser l'heureux mortel que vous préférez.

— Mais je vous jure, mon cher monsieur Goefle, répondit Marguerite, que je n'aime personne. O Dieu! il ne me manquerait plus que cela pour être à plaindre! C'est bien assez de haïr quelqu'un et d'être obligée de souffrir ses assiduités.

— Vous n'êtes pas sincère, ma chère enfant, reprit Cristiano, qui arrivait à jouer avec conviction et une sorte de vraisemblance le personnage de M. Goefle : vous craignez que je ne redise vos confidences à la comtesse, ma cliente!

— Non, cher monsieur Goefle, non! Je sais que vous êtes plus qu'un homme d'honneur, vous êtes un homme de bien. Tout le monde vous considère, et le baron lui-même, qui pense mal de tout le monde, n'ose parler mal de vous. J'ai tant d'estime et de confiance en vous, que je guettais votre arrivée ici, et il faut que je vous dise comment l'idée de vous voir m'est venue : ce sera vous dire en deux mots mon histoire, que ma tante ne vous a peut-être pas racontée bien exactement.

J'ai été élevée au château de Dalby (dans le Wœrmland, à une vingtaine de lieues d'ici), sous les yeux de ma tutrice, la comtesse Elfride d'Elvéda, sœur de mon père. Quand je dis sous ses yeux... Ma tante aime le monde et la politique. Elle suit la cour à Stockholm, et les affaires de la diète l'intéressent plus que moi, qui, depuis ma naissance, vis dans un assez triste manoir avec une gouvernante française, M^lle^ Potin. Celle-ci heureusement est très douce et m'aime beaucoup. Ma tante vient, deux fois par an, voir si j'ai grandi, si je parle bien français et russe, si je ne manque de

rien, et si le rigide pasteur de notre église veille bien à ce que nous ne recevions jamais d'autre visite que la sienne et celle de sa famille.

— Et ce n'est pas gai?

— Non, mais j'aurais tort de me trouver malheureuse. Je travaille beaucoup avec ma gouvernante, je suis assez riche et ma tante est assez généreuse pour que je ne souffre d'aucune privation; puis Mlle Potin est aimable, et quand nous nous ennuyons, nous lisons des romans,... oh! des romans très honnêtes et très beaux, qui nous font oublier notre solitude et nous montrent toujours le crime puni et la vertu récompensée!

— Comptez là-dessus!... C'est égal, il n'y a pas de mal à le croire et à se conduire en conséquence... Mais dans cette solitude et à travers ces pages de roman aucun joli garçon ne s'est glissé dans la maison ou dans la cervelle, en dépit du pasteur et de la tante?

— Non! jamais, je vous le jure, monsieur Goefle, répondit Marguerite avec candeur. Cependant je peux bien vous dire que mon esprit s'était formé une certaine image du mari que ma tante m'a tout à coup annoncé il y a huit jours, et que, quand elle m'a montré M. le baron Olaüs de Waldemora en me disant : — C'est lui, soyez aimable! — je l'ai trouvé si différent de mon rêve, que je n'ai pas été aimable du tout.

— Je le conçois. Alors votre tante...

— S'est moquée de moi. — Vous êtes une sotte, m'a-t-elle dit. Une fille bien née ne doit jamais se mettre l'idée de l'amour en tête. On ne se marie pas pour aimer, mais pour être une grande dame. J'entends que vous soyez baronne de Waldemora, ou bien je vous jure que vous resterez prisonnière toute votre vie dans ce château, sans voir âme qui vive. Je ferai plus, je chasserai Mlle Potin, qui a la mine de vous donner de mauvais conseils. Décidez-vous; je vous donne un mois. Le baron nous invite à aller passer les fêtes de Noël (1) dans sa riche résidence en Dalécarlie. On s'y amusera beaucoup. Ce ne seront que chasses, bals et spectacles. Vous prendrez là une idée de sa richesse, de son crédit, de son autorité, et vous reconnaîtrez que vous ne pouvez jamais espérer un mariage plus brillant et plus honorable.

— Alors... vous avez dit oui?

— J'ai dit : Oui, allons en Dalécarlie, puisque vous me donnez un mois de réflexion. — Je n'étais pas fâchée de voir un pays nouveau, des fêtes, des figures humaines enfin. Seulement, depuis huit jours que nous sommes dans ce pays, je vous jure, monsieur Goefle,

(1) Les fêtes de Noël en Suède et en Norvége durent du 24 décembre au 6 janvier.

que je trouve le baron encore plus désagréable qu'il ne m'avait semblé le premier jour.

— Mais vous allez rencontrer chez le baron,... si ce n'est déjà fait, quelque personnage moins fâcheux, à qui vous ouvrirez votre cœur, comme vous le faites en cet instant, et qui vous donnera l'espoir du bonheur et le courage de la résistance, bien mieux que ne sauraient le faire les conseils d'un vieux avocat!

— Non, monsieur Goefle, je n'ouvrirai mon cœur à personne qu'à vous, et je ne prendrai certainement aucune confiance dans les personnes que je pourrai rencontrer au château de Waldemora. Je vois très bien que le baron les a habilement choisies parmi des obligés ou des ambitieux qui le craignent ou le flattent, et tous ces gens-là, sauf quelques personnes excellentes qui ne me font pas la cour, se courbent devant moi comme si j'étais déjà la femme de leur patron! Je ne sens que du mépris et de l'éloignement pour ces courtisans de province, tandis que j'ai foi en vous, monsieur Goefle! Vous êtes l'homme d'affaires du baron, mais vous n'êtes pas son homme lige. Votre fierté et l'indépendance de votre caractère sont bien connues. Vous voyez! ma tante n'avait pas réussi à me tromper. Elle me disait que vous approuviez toutes ses idées, et je pouvais m'attendre à trouver en vous un persécuteur plein d'ironie et de mépris pour mes rêves romanesques; mais le frère de M^lle^ Potin, qui est gouverneur dans une famille de votre province, vous connaissait particulièrement. Vous savez bien, M. Jacques Potin, à qui vous avez rendu des services...

— Oui, oui, un charmant garçon!

— Charmant, non! Il est bossu!

— Charmant au moral! La bosse n'y fait rien.

— C'est vrai, c'est un homme distingué, qui nous a dit de vous tant de bien, que j'ai résolu de vous voir en cachette de ma tante. M^lle^ Potin, qui s'enquiert adroitement de toutes choses, a su le jour et l'heure auxquels vous étiez attendu au château neuf. Elle a guetté votre arrivée, elle a su que, trouvant trop de monde au château neuf, vous alliez prendre gîte au Stollborg. Elle m'a avertie du regard comme j'achevais ma toilette de bal sous les yeux de ma tante. Alors ma tante, ayant à s'habiller elle-même, ce qui prend toujours deux heures au moins, est passée dans son appartement. M^lle^ Potin est restée dans le mien, afin d'inventer des prétextes pour me dispenser de paraître devant la comtesse au cas où celle-ci me demanderait. Je me suis glissée par un escalier dérobé jusqu'au bord du lac, où Potin avait dit à mon fidèle Péterson de m'attendre avec le traîneau, et me voilà! Mais, écoutez! Il me semble que les fanfares du château neuf annoncent l'ouverture du bal. Il faut que je me

sauve bien vite! Et puis ce pauvre cocher qui se gèle à m'attendre! Adieu, monsieur Goefle; voulez-vous me permettre de revenir demain, dans la journée, pendant que ma tante dormira? car elle danse et se fatigue beaucoup au bal, et je pourrai fort bien venir en me promenant avec ma gouvernante.

— D'ailleurs, si la tante se fâchait, répondit Cristiano avec un accent un peu plus jeune qu'il n'eût fallu, vous pourrez fort bien lui dire que je vous prêche dans son sens.

— Non, dit Marguerite, avertie par une méfiance instinctive plutôt que raisonnée; je ne voudrais pas me moquer d'elle, et peut-être ferai-je aussi bien de ne pas revenir. Si vous me promettez tout de suite de la faire renoncer à cet odieux mariage, il n'est pas nécessaire que je vous importune de mes inquiétudes.

— Je vous jure de m'intéresser à vous comme à ma propre fille, reprit Cristiano en s'observant davantage; mais il est nécessaire que vous me teniez au courant de l'effet de mes soins.

— Alors je reviendrai. Comme vous êtes bon, monsieur Goefle, et quelle reconnaissance je vous dois! Oh! j'avais bien raison de me dire que vous seriez mon bon ange.

En parlant ainsi avec effusion, Marguerite s'était levée, et tendait ses petites mains au prétendu vieillard, qui les baisa le plus respectueusement qu'il put, et qui contempla un instant la ravissante petite comtesse dans sa robe de satin rose pâle, garnie de grèbe. Il l'aida paternellement à agrafer sa pelisse d'hermine, à remettre le capuchon sans écraser les rubans et les fleurs de sa coiffure; puis il lui offrit le bras jusqu'à son traîneau, où elle disparut dans les coussins d'édredon comme un cygne dans son nid.

Le traîneau s'envola, sillonnant la glace d'une traînée lumineuse, et il avait disparu derrière les rochers du rivage avant que Cristiano, debout sur ceux du Stollborg, eût songé au froid qui le coupait en deux, et à la faim qui le coupait en quatre.

C'est que, sans parler d'une émotion assez vive dont il ne cherchait pas à se rendre compte, le jeune aventurier était retenu par un spectacle admirable. La bourrasque, complétement apaisée, avait fait place à cette bise du Nord qui, au contraire de celle de nos climats, souffle de l'ouest, et balaie le ciel en peu d'instans. Les étoiles brillaient comme jamais, dans les contrées méridionales, Cristiano ne les avait vues briller. C'étaient littéralement des soleils, et la lune elle-même, à mesure que son croissant montait dans l'atmosphère épurée, prenait l'éclat stellaire que ne se permettent point chez nous les simples planètes. La nuit, déjà si claire, s'éclairait encore du reflet des neiges et des glaces, et les masses du paysage se découpaient dans cet air transparent comme dans un crépuscule argenté.

Ces masses étaient grandioses. Des montagnes granitiques à formes anguleuses, mais couvertes de neiges éternelles, enfermaient un horizon étroit, ouvert seulement en vallée vers le sud-ouest. Les plans et les détails se perdaient un peu dans la nuit; mais la forme générale du tableau était accusée par la vaste échancrure de ciel bleu que la rupture de la chaîne granitique laissait à découvert. Cristiano, qui était arrivé au Stollborg pour ainsi dire à tâtons, à travers les tourbillons de neige, sut s'orienter assez bien pour comprendre qu'il y était venu par ce fond doucement ondulé, et il se rendit à peu près compte de la situation des gorges de Falun, station où il avait déjeuné le matin, tandis que M. Goefle, rapidement conduit par un vigoureux cheval, s'y était arrêté plus tard et plus longtemps.

La vallée, ou plutôt la chaîne d'étroits vallons qui conduisait de Falun au château de Waldemora, venait donc aboutir à une impasse apparente, amphithéâtre irrégulier de hautes cimes, formé par un des contre-forts de la chaîne du Sevenberg (autrement monts Sèves ou Sevons), qui sépare cette partie de la Suède centrale de la partie méridionale de la Norvége. Deux torrens impétueux descendent des hauteurs du Sevenberg, du nord-ouest au sud-est, longeant la chaîne à droite et à gauche, et se précipitant, à mesure qu'elle s'abaisse, l'un vers la Baltique, l'autre vers le lac Wener et le Kattegat. Ces deux torrens, qui peu à peu deviennent des fleuves, sont la Dala et la Klara; nous disons le Dal et le Klar.

Le Stollborg se trouvait planté sur un tertre rocailleux, au fond d'un des petits lacs formés par le Klar, ou par un de ses impétueux affluens. Le lecteur ne tient pas à une géographie trop minutieuse; mais nous pouvons lui décrire la localité sans trop d'erreur dans ses caractères principaux : un paysage tourmenté qui, dans la nuit transparente, brillait comme un assemblage de forteresses de cristal jetées sur des points inégaux de la façon la plus capricieuse et la plus hardie; des granits glacés enfermant les trois quarts de l'horizon, des micaschistes glacés se déchirant en formes moins grandioses et plus bizarres sur les plans moins élevés; enfin mille cascatelles glacées suspendues en aiguilles de diamant le long des roches, et se donnant rendez-vous vers un torrent plus large, enchaîné aussi sous la glace, et comme soudé au lac, dont les bords ne se distinguaient que grâce à des talus et à des aiguilles de pierre brute sur le flanc noir desquels l'hiver n'avait pu mettre sa teinte blanche et uniforme.

On me l'avait bien dit, pensa Cristiano, que les dures nuits du Nord avaient, pour les yeux et pour l'imagination, des splendeurs inouies. Si je m'en retournais à Naples dire que les nuits de Naples ne parlent qu'aux sens, et que qui n'a pas vu l'hiver sur son trône

de frimas ne se fait pas la moindre idée des merveilles de l'œuvre divine, je pourrais bien être honni ou lapidé. Qu'importe? Vraiment tout est beau sous le ciel, et, pour quiconque sent cette beauté, peut-être que la dernière impression semble toujours la plus complète et la plus digne d'enthousiasme. Oui, il faut que ceci soit sublime, puisque me voilà oubliant le froid, que je croyais ne pouvoir jamais supporter, et même trouvant une sorte de plaisir à respirer cet air qui vous entre dans la poitrine comme une lame de poignard. Certes j'irai jusqu'en Laponie, dût Puffo m'abandonner et le pauvre Jean crever sur la neige. Je veux aller voir la nuit de vingt-quatre heures et la petite lueur de midi au mois de janvier. Je n'aurai pas de succès dans ce pays-là; mais la petite somme que je gagnerai ici me permettra de voyager en grand seigneur, c'est-à-dire seul et à pied, sans rien faire que voir et sentir la fine fleur de la vie, le *nouveau*, c'est-à-dire le jour qui sépare le désir de la lassitude, et le rêve du souvenir.

Et le jeune homme à l'imagination avide cherchait déjà de l'œil, dans le fond du cirque des hautes montagnes, l'invisible route qu'il aurait à suivre pour monter vers le nord, ou pour passer en Norvége. Déjà il s'y voyait en rêve, suspendu au bord des abîmes et chantant quelque folle tarentelle à la grande stupéfaction des antiques échos scandinaves, lorsque les sons d'un orchestre éloigné apportèrent à son oreille les refrains classiques d'une vieille chaconne française, probablement très moderne chez les Dalécarliens. C'était la musique du bal donné dans le château neuf, par le baron Olaüs de Waldemora, à ses voisins de campagne, en l'honneur de la charmante Marguerite d'Elvéda.

Cristiano rentra en lui-même. Tout à l'heure il avait des ailes pour s'envoler au Cap-Nord; maintenant toute sa pensée, toute son aspiration, toute sa curiosité se reportaient sur ce château illuminé qui rayonnait au bord du lac, et semblait exhaler dans l'atmosphère des bouffées de chaleur artificielle.

Ce qu'il y a de certain, se dit-il, c'est que pour cinq cents écus (et Dieu sait pourtant si j'aurais besoin de cinq cents écus!) je ne quitterais pas cet étrange pays ce soir, dussé-je être transporté par les walkyries au palais de saphirs du grand Odin. Demain je reverrai cette fée blonde, cette descendante d'Harald aux beaux cheveux! — Demain!... mais non, je ne la reverrai pas demain! Ni demain, ni jamais! Dès demain, le fortuné mortel qui porte légitimement le doux nom de Goefle ira au château neuf réclamer la confiance de sa cliente, la tante Elvéda, et travailler peut-être, en véritable homme d'affaires sans entrailles, au mariage du farouche Olaüs avec la douce Marguerite! Demain la douce Marguerite saura

qu'elle a été trompée, et par qui? Que de colère, que de mépris seront la récompense de ma bonne tenue et de mes sages conseils!... Mais tout cela n'empêche pas que je n'aie faim et que je ne commence à sentir la petite fraîcheur de cette nuit de décembre entre les 61e et 62e degrés de latitude. Ça me fait penser au temps où je me plaignais de l'hiver de Rome!

Cristiano reprenait le chemin de la salle de l'ourse, lorsqu'il crut devoir donner un charitable coup d'œil à son âne. C'est alors qu'il remarqua plus particulièrement le traîneau de M. Goefle remisé sous le hangar. Comment de la vue de ce traîneau à une résolution folle l'esprit de l'aventurier passa soudainement, c'est ce que nous ne saurions bien expliquer. Ce que nous savons, c'est qu'au lieu d'aller se mettre à souper tranquillement les reins au poêle, il se mit à contempler l'habit noir complet étalé par le docteur en droit sur le dossier d'une chaise, dans la salle de l'ourse.

Cristiano aurait cru que le grave personnage imité par lui au hasard devait porter un costume suranné et tant soit peu crasseux. Loin de là : M. Goefle, qui avait été assez joli garçon, s'habillait fort bien, était soigneux de sa personne, et tenait à honneur de montrer son jarret ferme, ainsi que sa taille, encore droite et bien prise, dans un costume sévère, mais de bon goût. Cristiano endossa l'habit, qui lui allait comme un gant; il découvrit la boîte à poudre et la houppe, et jeta un léger *nuage* sur sa riche chevelure noire. Les bas de soie étaient un peu étroits du mollet, et les souliers à boucles un peu larges; mais quoi? en Dalécarlie y regardait-on de si près? Bref, en dix minutes, Cristiano se trouva habillé en honnête fils de famille, professeur ès n'importe quoi, étudiant ou membre de n'importe quelle faculté savante, profession grave, mais tournure charmante et tenue irréprochable.

On devine bien que l'aventurier tira le cheval de M. Goefle de l'écurie après avoir prié Jean de ne pas trop s'ennuyer tout seul, qu'il attela le docile Loki au traîneau, alluma le fanal, et descendit comme un trait de flèche le chemin escarpé du Stollborg.

Dix minutes après, il entrait dans la cour illuminée du château neuf, jetait d'un air dégagé les rênes aux grands laquais galonnés accourus au bruit des clochettes de son cheval, et franchissait quatre à quatre les degrés du perron de l'opulente résidence.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

# MONARCHIE DE LOUIS XV

## I.

### LA RÉGENCE ET LE RÉGENT.

I. ***Mémoires du duc de Saint-Simon.*** — II. ***Mémoires secrets de Duclos.*** — III. ***Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne***, etc.

Les régences d'Anne d'Autriche et de Philippe d'Orléans ont eu des fortunes historiques très différentes, malgré les similitudes qu'ont entre eux tous les gouvernemens nouveaux, faibles, contestés et forcément corrupteurs. La faveur publique s'est attachée à l'une autant qu'elle a manqué à l'autre, et les victoires de la première ont été mises dans un jour éclatant, pendant que les succès politiques laborieusement préparés par la seconde demeuraient étouffés sous le dégoût inspiré par l'accumulation de tous les scandales. C'est à travers les mœurs du temps qu'on a jugé l'œuvre des hommes, disposition qu'il ne faut pas regretter, puisqu'il est bon de faire payer aux personnages publics au prix de leur renommée la rançon de leurs vices, et qu'en pareil cas l'injustice même a sa moralité.

La cour d'Anne d'Autriche, malgré ses mille faiblesses, demeura comme enveloppée dans une atmosphère d'élégance et de bon goût, et c'est par la profession délicate des sentimens les plus élevés qu'elle s'est ménagé jusque dans notre temps la partialité de nobles esprits. La société dont l'avénement correspond à la vieillesse de Louis XIV, et dont le régent fut moins l'instituteur que l'expression, prit au contraire un triste plaisir à rompre avec les convenances aussi résolûment qu'avec les principes, préférant à la jouissance de commettre le mal celle de s'en vanter. Elle en a été légitimement

punie par des jugemens contre lesquels il ne faudrait pas protester, si la simple rectification des faits pouvait jamais entraîner la complète réhabilitation des personnes. Tandis que, sous le prestige des hommes brillans et des femmes charmantes que Mazarin avait vaincus, la postérité surfaisait ce ministre en le plaçant à côté de Richelieu, elle reléguait Dubois au rang des intrigans subalternes, persistant à ne voir qu'un proxénète émérite dans l'habile négociateur de La Haye et de Londres, oubliant tout ce qu'il avait fallu de souplesse pour triompher sans guerre civile de la branche espagnole et des princes légitimés, tout ce qu'il avait fallu de prudence pour réduire le parlement après s'être incliné devant lui. Le public en est encore, malgré les documens nombreux qui de nos jours ont éclairé ces négociations si obscures, à voir dans le signataire de la triple alliance un ministre vénal trafiquant avec l'Angleterre de l'honneur et des intérêts de son pays. L'on trouve plus naturel d'imputer à des motifs honteux le traité de 1717 et les transactions qui le suivirent que d'expliquer le nouveau système fédératif auquel le régent et son ministre attachèrent leur nom par l'évidente nécessité de paralyser les manœuvres multipliées d'Alberoni, ce démon incarné de la guerre et de l'intrigue, et l'on donne les interprétations les moins plausibles à une conduite justifiée par l'urgence de guérir les blessures d'une nation que des guerres calamiteuses avaient atteinte à toutes les sources de la vie.

En expirant à quelques mois l'un de l'autre, après un gouvernement de huit années qui eut à combattre Philippe V et la maison du Maine, l'esprit parlementaire et l'esprit provincial, le duc d'Orléans et le cardinal Dubois laissèrent l'Europe en paix et la France paisible et forte; ils fondèrent un système diplomatique assez solide pour qu'un roi de quatorze ans, appuyé sur le bras d'un octogénaire, pût le continuer durant vingt ans. Dans un pays épuisé d'or, de sang, de génie et presque de courage, où une longue paix pouvait seule effacer les traces d'une politique extrême dans ses moyens comme dans ses périls, un tel service vaut la peine d'être compté. Il faut savoir payer ce témoignage même aux hommes qui semblent avoir pris à tâche de s'excommunier eux-mêmes de toute considération et de tout respect; il faut le leur rendre malgré Saint-Simon, déçu sous la régence de l'espoir de mettre le pied sur la tête de ses ennemis, et dont les âpres peintures ont été reproduites en taille-douce par Marmontel (1) et par Duclos (2). Il faut persister enfin dans une réparation qui relève l'habileté sans toucher au caractère, malgré Lémontey, moraliste morose, plus empressé de signaler les vices des hommes que

(1) *Régence du duc d'Orléans*, ouvrage posthume de Marmontel, 2 vol. in-12, 1805.
(2) *Mémoires secrets sur les régences de Louis XIV et de Louis XV*, par M. Duclos, historiographe de France, etc., Paris 1791.

d'apprécier la valeur de leurs actes, et dont l'effort constant dans l'*Histoire de la régence* est de dissimuler sous un austère appareil la violence de ses passions, en jetant les idées de Voltaire dans les moules de Tacite.

Quelle tâche se donna ce pouvoir si persévérant dans sa conduite, quoique si tristement frivole? Comment parvint-il à l'accomplir durant une longue orgie, en rendant ses ennemis plus ridicules qu'il ne se rendit lui-même méprisable? La réponse à cette question ne se rencontre pas toujours dans les volumineux mémoires où tant de témoins et d'acteurs ont consigné leurs déceptions avec leurs souvenirs. Le caractère des époques durant lesquelles l'agitation des esprits fait abonder les matériaux s'obscurcit parfois sous la masse des documens, comme la physionomie d'un tableau s'efface sous les accessoires qui le surchargent. C'est cette physionomie que je voudrais retracer avec quelque précision, en rappelant moins la succession des faits que le mouvement des idées de 1715 à 1723. Les sources où je puise sont trop connues pour que je doive les indiquer scrupuleusement dans un travail qui, comme la plupart de ceux qui l'ont précédé, sera une étude politique beaucoup plus qu'une étude d'histoire.

## I.

En se reportant aux derniers jours du premier empire, la génération actuelle peut se représenter assez fidèlement l'état de la France lors de la mort de Louis XIV. La lassitude de la nation était justifiée par son épuisement, et les haines étaient montées au niveau des admirations disparues. Une horreur instinctive des pratiques et des idées par lesquelles les âmes n'avaient pas été moins froissées que les intérêts, de vagues aspirations vers les nouveautés au sein d'une inexpérience universelle, un immense besoin de paix, éclatante condamnation du gouvernement qui l'avait provoqué, tous ces traits se rencontrent dans notre histoire à un siècle de distance, et nous retrouvons nos propres souvenirs dans les écrits de Boisguillebert comme dans les pages désolées de Fénelon et de Vauban.

L'acclamation de la régence du duc d'Orléans et la mise à néant du testament de Louis XIV sortirent de la disposition des esprits d'une façon tellement irrésistible, que cet audacieux attentat contre la dernière pensée du règne eut la France entière pour complice. Pourtant trois années s'étaient à peine écoulées depuis que Philippe, isolé dans Versailles, voyait les courtisans s'écarter de sa personne, les uns par effroi, les autres par calcul. Ses oreilles tintaient encore des insultes populaires prodiguées à l'empoisonneur prétendu de tant de princes frappés par un trépas mystérieux; il se trouvait au

lendemain des scènes terribles au-dessous desquelles il était si tristement demeuré, soit qu'il demandât des juges avec une résignation peu digne de son sang, soit qu'il cherchât dans de fâcheux plaisirs l'oubli de tant d'injures. Ce fut alors que sans transition, et par l'un des plus étranges reviremens d'idées qu'il y ait à constater dans nos annales, on vit un homme encore plus diminué par sa conduite que par la calomnie demander, à la plus haute cour du royaume et obtenir sans résistance, la suppression de l'acte qui transférait à ses ennemis le gouvernement du royaume, avec la tutelle et la garde du roi mineur, en ne lui attribuant qu'un vain titre. Sans appui à la cour et dans l'armée, écarté depuis son rappel d'Espagne en 1708 de toutes les affaires et de tous les commandemens militaires, ce débauché suspect qui passait sa vie dans son laboratoire, entouré de filles d'opéra et d'aventuriers, se vit au 1er septembre 1715 aussi puissant en France que le roi son oncle, et plus populaire dans Paris que Louis XIV ne l'avait jamais été. C'est qu'au sein d'un pays que le despotisme avait lassé sans l'éclairer, et qui songeait plus à se venger du passé qu'à s'assurer des garanties pour l'avenir, le duc d'Orléans eut alors la bonne fortune de représenter l'opposition dans toute son amertume. Victime du pouvoir, il en parut l'ennemi naturel, et cette situation lui donna tant de force qu'on aurait volontiers transformé ses faiblesses en mérites, et au besoin ses crimes en vertus. Des calomnies qui avaient flétri sa vie, rien ne subsistait que le profit très imprévu qu'elles lui avaient rapporté. Sa mauvaise réputation avec ses malheurs lui valait mieux que n'aurait fait une bonne renommée sans des épreuves où le pays voyait un gage pour des changemens, peut-être pour des vengeances. Le duc d'Orléans retirait donc un avantage inappréciable des inimitiés de la vieille cour, de son antagonisme personnel avec Mme de Maintenon, qui en avait été si longtemps l'inspiratrice, et avec les légitimés, qui en étaient demeurés les créatures. Ceux-ci se trouvèrent représenter aux yeux de la nation le gouvernement dont la France demandait qu'on la délivrât, et le représenter, il faut le reconnaître, dans la manifestation la plus scandaleuse de son omnipotence : ce qui assurait leur défaite fut le gage de la victoire de leur rival.

L'entraînement qui conduisait vers le duc d'Orléans était tellement irrésistible, ses conséquences avaient été si bien pressenties par les habiles aux derniers momens de la vie du roi, qu'on avait vu les ennemis les plus acharnés du premier prince du sang entrer en arrangement secret avec lui pour l'aider à briser les dispositions qu'ils avaient eux-mêmes conseillées ou accueillies avec enthousiasme quelques mois auparavant. Le chancelier Voysin, créature de Mme de Maintenon, dépositaire des dernières pensées de son vieux

maître, divulguait les clauses de son testament sous la condition de conserver durant la régence une charge dont cette trahison le rendait encore plus indigne que son incapacité. Il n'est pas jusqu'au maréchal de Villeroy, cette vivante incarnation du génie de l'ancienne cour, qui ne se montrât disposé à traiter durant l'agonie du monarque dont la faveur constante avait protégé son insolente médiocrité. Le parlement, auquel le duc d'Orléans n'était pas moins antipathique par ses allures novatrices que par le dérèglement de ses mœurs, et qui venait de faire déposer sous une barrière d'airain l'acte solennel commis à sa garde en protestant de mourir pour en maintenir l'intégrité, le parlement, quoique engagé par le premier président de Mesmes dans l'intérêt des princes légitimés, ne tenta pas une résistance impossible, aimant mieux profiter pour son compte d'une révolution inévitable que de se briser en lui résistant. Ce fut ainsi que la cassation universellement consentie du testament royal devint le dernier mot et comme le châtiment du règne.

L'édit de 1714, qui avait attribué aux bâtards, antérieurement investis du titre et des prérogatives des princes du sang, un droit de successibilité à la couronne, avait consommé contre la conscience publique et contre la nation un attentat jusqu'alors réputé impossible; mais cet excès d'audace avait été compromis par un excès d'imprévoyance et par des clauses en contradiction patente avec les idées les plus connues de Louis XIV. Par les divers codicilles ajoutés à son testament pour assurer l'état de ses enfans naturels, le roi préparait des armes terribles contre les édits qu'il avait imposés à l'enregistrement de ses cours de justice, et son œuvre allait crouler sous les précautions mêmes dont il avait pris soin de l'étayer.

En conférant au duc du Maine la tutelle et la garde de l'enfant royal, en l'investissant d'une autorité sans contrôle sur toute la maison militaire du jeune roi, Louis XIV paraissait sceller du fond de la tombe le déshonneur de son neveu, plaçant ainsi le duc d'Orléans dans l'alternative de faire déchirer le testament ou de demeurer sous une suspicion permanente d'assassinat. En n'attribuant au premier prince du sang que la présidence d'un conseil de régence où la majorité appartenait à ses ennemis, il organisait la lutte et l'antagonisme dans le gouvernement, et de sa propre main ouvrait devant la France, durant quinze années, une carrière d'impuissance et d'anarchie. De tels actes étaient donc par leur nature même en opposition avec tous les principes de Louis XIV comme homme et comme souverain. Chrétien sincère, revenu depuis longtemps à des habitudes régulières, ce prince commettait contre la sainteté du mariage un attentat devant lequel avait reculé le despotisme jusque dans les sociétés païennes. En frayant à ses bâtards les voies du trône, il réhabilitait l'adultère ou déshonorait la royauté; souverain

prudent, il organisait la guerre civile et désarmait la France pour toute une génération; organisateur puissant, il finissait un règne de cinquante ans, signalé par la centralisation de tous les pouvoirs, en instituant une administration collective avec mission de paralyser en toute circonstance l'action du chef nominal de l'état. Cet acte suprême impliquait donc par toutes ses dispositions une sorte d'abdication de la pensée personnelle du monarque, et l'histoire doit y voir bien moins encore une victoire remportée par le père sur le roi qu'un témoignage de cet ascendant conjugal qu'entretient l'attachement renforcé par l'habitude. Les hésitations du vieux monarque, en rédigeant des dispositions qui ne satisfaisaient son cœur qu'en blessant son sens politique et sa conscience royale, sont attestées par tous les mémoires du temps; le bruit en avait pénétré hors de la cour jusque dans le monde le moins informé, et l'on savait en quels termes le roi avait exprimé à la veuve de Jacques II ses doutes sur l'efficacité de dispositions arrachées à ses répugnances par une obsession domestique (1). A M^me^ de Maintenon remonte donc la responsabilité de l'acte qui annulait les droits du duc d'Orléans pour assurer ceux du duc du Maine, et qui, afin de donner à ce dernier le moyen de se défendre, lui mettait dans la main des armes pour l'insurrection, s'il était assez courageux pour les saisir. Inspiré à l'ancienne gouvernante des enfans de M^me^ de Montespan par une tendresse qui n'était point exempte de calcul, cet acte serait le plus sérieux grief à élever contre sa mémoire, s'il y avait jamais à s'étonner des entraînemens sympathiques que portent les femmes dans les affaires publiques, et si, même aux yeux des plus respectables d'entre elles, les questions de choses ne se transformaient presque nécessairement en questions de personnes.

Saint-Simon nous initie aux sourdes agitations au sein desquelles s'éteignit cette puissance, qui, après avoir depuis si longtemps triomphé de tous les obstacles, se vit refuser jusqu'à la trêve de ses funérailles. Provocateur et confident de toutes les défections, centre de tous les petits complots, on voit ce remuant personnage prodiguer les promesses et les flatteries comme à la veille d'une crise dont l'issue est incertaine : il dépense la fine fleur de sa diplomatie pour lier aux intérêts du prince qu'il appelle son ami, et qu'il voudrait bien nommer sa créature, ceux du duc de Noailles, arc-boutant du parti de M^me^ de Maintenon sa tante, l'homme le plus ambitieux de la cour, et celui chez lequel les plus heureuses facultés rendaient la grande ambition plus légitime; il va prodiguant des promesses aux ducs et pairs ses collègues, exaspérés contre les

(1) L'importante conversation de Saint-Germain, rapportée par Saint-Simon, se trouve reproduite presque dans les mêmes termes par le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II. Voyez les mémoires du maréchal, seconde partie, année 1715, p. 244.

princes légitimés pour la préséance et contre les présidens à mortier pour le bonnet; il s'humanise jusqu'à caresser la robe, afin d'obtenir du procureur-général d'Aguesseau la promesse de conclusions favorables contre celle de la simarre; enfin il croit avoir ville gagnée lorsque le duc de Guiche, commandant des gardes, empressé de faire revivre les fructueuses traditions des précédentes minorités, a promis son concours au futur régent moyennant 500,000 francs payés comptant. Soucis naturels, mais inutiles : le duc d'Orléans n'avait besoin pôur prendre le pouvoir ni des manœuvres de Saint-Simon, ni des baïonnettes des gardes, ni de l'appui de l'ambassadeur d'Angleterre, ni même des belles harangues de d'Aguesseau et de Joly de Fleury; ajoutons qu'il avait à peine besoin de lui-même. Antagoniste des bâtards, dont l'insolente fortune avait révolté la nation, représentant d'aspirations d'autant plus vives qu'elles étaient plus vagues, son nom exprimait un espoir et une vengeance, double garantie pour toutes les causes.

Dans la journée fameuse où le parlement ouvrit avec une respectueuse solennité le testament de son roi décédé la veille, dont il avait déjà conspiré l'annulation, la lutte parvint à peine à s'engager entre les deux compétiteurs, contraints de s'incliner devant une juridiction dont ni l'un ni l'autre ne reconnaissait au fond la compétence, quelque respect qu'ils lui témoignassent. Le duc du Maine se sentit écrasé par la force d'une situation contre laquelle il ne tenta pas même un combat impossible; le duc d'Orléans triompha sur tous les points malgré des fautes de conduite relevées par tous les témoins de cette séance mémorable (1), fautes qui aidèrent à son succès, comme en d'autres temps elles auraient déterminé sa perte. Dépouillé de son commandement militaire, M. du Maine ne conserva que la surintendance de l'éducation royale, et dut comprendre que les prérogatives encore maintenues à lui-même et au comte de Toulouse, son frère, étaient désormais à la merci de son rival.

En échange des déclarations réitérées du duc d'Orléans, qui réclamait « une entière liberté pour le bien en consentant d'être lié pour le mal, » ce prince obtint des magistrats, transformés en représentans de la nation par l'urgence d'opposer une digue à un despotisme posthume, la plénitude de l'autorité souveraine, et spécialement le droit de composer comme il lui plairait son conseil de

(1) Le procès-verbal imprimé de la séance du 2 septembre 1715, les manuscrits du duc de Chaulnes et du duc d'Antin, ceux qu'a publiés l'abbé Millot sous le nom du duc de Noailles, exposent les faits à peu près comme les *Mémoires* de Saint-Simon, et le récit de ce dernier est, dans ses principales circonstances, conforme aux bruits publics recueillis et reproduits par M[lle] Delaunay. (*Mémoires* de M[me] de Staal, p. 323, éd. Petitot.)

régence. Cependant il dut promettre de gouverner de l'avis de celui-ci et « en s'éclairant toujours des sages remontrances de messieurs du parlement. » Un tel engagement impliquait des difficultés très prochaines, et le nouveau chef de l'état les pressentait mieux qu'un autre, car son humeur était parfaitement incompatible avec celle d'une cour routinière et formaliste; mais en révolution l'à-propos des concessions est la première condition du succès. Le prince savait fort bien d'ailleurs que l'autorité royale était le seul ressort encore puissant en France, et le régent était trop résolu à oublier les promesses du duc d'Orléans pour ne pas acheter la victoire du jour au prix des embarras du lendemain.

## II.

Lorsque cette révolution dans l'opinion et dans sa fortune porta ce prince au sommet de la puissance, il avait dépassé quarante ans, et les longues vicissitudes de sa vie avaient refoulé la plupart des belles qualités de sa nature pour n'en mettre en saillie que les défauts. Si l'adversité élève et retrempe les grandes âmes, elle abaisse et énerve les grands esprits, lorsque le cœur n'est point à la hauteur de l'intelligence. Ce fut la destinée du duc d'Orléans. Condamné par une déplorable politique à laisser sans emploi des facultés supérieures, et trop faible pour supporter sans fléchir une oisiveté dangereuse même pour les forts, il étouffa, d'abord par désespoir et bientôt après par système, les merveilleux éclairs qui avaient illuminé sa jeunesse, cherchant en vain dans le scepticisme et les voluptés le calme qu'il aurait probablement trouvé dans une vie pleine et régulièrement ordonnée. Ce fut ainsi que le prince dont d'autres circonstances auraient pu faire un grand homme devint un libertin spirituel, chez lequel il ne reste plus à louer qu'une habileté heureusement supérieure aux instincts, parfois vulgaires, qui l'inspiraient, et cette bonté toute négative à laquelle l'indifférence a plus de part que la générosité.

La Princesse Palatine, dont on ne saurait trop relire, pour l'étude de ce temps-là, la correspondance cyniquement originale, avait coutume d'expliquer par un piquant apologue les motifs qui rendaient stériles chez le jeune duc de Chartres les aptitudes les plus diverses et les plus rares. Toutes les fées, disait-elle, avaient été conviées au baptême du prince son fils, et chacune l'avait doué comme à plaisir d'une qualité particulière. Il était brave comme un paladin, savant comme un docteur, spirituel comme un démon; il parlait, chantait et dansait à ravir, comme font tous les enfans dotés par de telles marraines. Malheureusement il arriva qu'une vieille fée, ou-

bliée par mégarde, survint à la fin de la cérémonie, pendant que la cour était en liesse, et qu'elle se vengea par un cruel tour de son métier : ne pouvant enlever au nouveau-né les belles qualités qu'il tenait de ses sœurs, elle décida, en vertu de sa puissance supérieure, qu'en les conservant toujours, le prince rendrait par sa conduite tous ces dons inutiles. Ce conte exprimait d'une manière assez heureuse la confuse impression que laissaient le caractère du duc de Chartres et la vue même de sa personne. Une physionomie gracieusement expressive, un œil ardent et fier, une voix admirablement accentuée, contrastaient avec une encolure courte, une taille trapue, une face rubiconde et des allures hardies qui rappelèrent quelquefois celles d'un satyre, faute de pouvoir être celles d'un héros. Le premier malheur de sa vie fut la mortalité qui frappa tour à tour les nombreux personnages chargés de présider à l'éducation du neveu de Louis XIV, épidémie si étrangement persévérante que Mme de Sévigné demandait en grâce qu'on renonçât à *élever* un gouverneur pour M. le duc de Chartres. Des maréchaux, des grands seigneurs, de simples gentilshommes passèrent tour à tour par ces fonctions. Enfin M. de Saint-Laurent, sous-gouverneur, ayant survécu seul à tous les gouverneurs titrés, fit passer la partie principale de l'éducation classique aux mains d'un valet de chambre élevé par charité dans un collége, qui, en aidant le prince dans la composition de ses devoirs, avait su se rendre agréable au royal élève. Un petit collet substitué à sa livrée donna, dans la maison de Monsieur, à cet homme à mine de fouine une attitude plus décente, sans lui imposer d'ailleurs aucune sorte d'obligation cléricale. Jusqu'au jour où il monta sur le siége de Fénelon, Dubois était demeuré parfaitement étranger à l'église, à laquelle il n'appartenait que par la coupe et la couleur de son habit. Ce choix n'eut pas sur l'avenir moral de l'élève les conséquences désastreuses qu'on s'est plu à lui attribuer. Ce petit abbé grêle et fluet, associant à la bassesse de son premier état les calculs d'une ambition naissante, se montra sans doute complaisant, comme tous les subalternes désireux de s'élever en faisant oublier leur origine; il ne fut probablement ni très sévère ni très scrupuleux auprès d'un prince qui, ayant à peine reçu de Saint-Laurent les premiers principes d'une éducation chrétienne, trouvait à ses côtés une mère qu'une abjuration toute politique avait rendue à peu près indifférente en matière de religion, et un père trop déréglé dans ses mœurs pour tenter de corriger celles de son fils. Il faut être aussi aveuglé par ses haines que l'est le duc de Saint-Simon pour attribuer à l'action d'un pauvre hère sans conséquence la corruption précoce qu'un jeune homme ne pouvait manquer de respirer à Saint-Cloud, où régnait l'impure influence du chevalier de Lorraine, à

Versailles même, où l'éclatant triomphe de M^me de Montespan ne soulevait alors aucun murmure.

Le bruit des armes vint arracher pour un moment le duc de Chartres à cette atmosphère empoisonnée; il suivit le roi au siége de Mons, et, profitant des leçons du maréchal de Luxembourg, il donna à Steinkerque et à Nerwinde des preuves d'une grande intelligence rehaussée par la plus brillante valeur. A ce courage tempéré par la réflexion, on aurait dit les débuts militaires d'Henri IV, dans la vie duquel son petit-fils se complut si souvent à rechercher des exemples pour ses qualités et des excuses pour ses faiblesses. A Nerwinde surtout, le jeune prince décida du succès de la journée en pénétrant, à la tête des escadrons dont il avait le commandement, au centre des lignes ennemies, sans que dans cette opération si chanceuse l'entraînement de l'exécution contrariât l'habileté de la combinaison stratégique. La victoire rappela les plus beaux jours du règne, et l'ivresse de l'armée fut au comble. Dans ce jeune homme de dix-huit ans, qui agissait en mousquetaire et pensait en tacticien, elle crut voir apparaître quelque chose des illuminations soudaines du duc d'Enghien, et les lauriers de Rocroy semblèrent reverdir sur la tête du duc de Chartres. Reçu en triomphateur par la cour et par la ville, le jeune prince comprit à l'accueil bienveillant, mais réservé, du roi qu'il avait trop réussi. Le nom de Condé, dont l'écho se réveillait aux premières atteintes de la vieillesse royale et de la mauvaise fortune, parut une sorte de menace pour Louis XIV, qui n'hésita pas à sacrifier ses espérances à ses souvenirs. Goûtant peu les renommées éclatantes et les services avec lesquels il fallait beaucoup compter, le roi s'alarmait surtout lorsqu'à l'éclat de la gloire venait se joindre le prestige de la naissance, et son neveu eût été le dernier sujet auquel il aurait permis de devenir un grand général. La même excommunication avait frappé son frère, obstinément séquestré dans une oisiveté somptueuse, où ce prince prit les mœurs de l'Orient de désespoir de ne pouvoir vivre en soldat. On sait que la victoire de Cassel, due à sa bravoure, coupa court à la carrière militaire de Monsieur, et qu'elle ouvrit pour lui celle des tristes plaisirs où l'infamie ne tarda pas à servir de stimulant à la lassitude. Le duc de Chartres n'eut pas un sort très différent de celui de son père, et sa vie se brisa contre les mêmes écueils. Le roi lui refusa la permission, ardemment sollicitée, de prendre part à la campagne de 1694; ce même refus se reproduisit obstinément pendant douze années, et le premier prince du sang vécut à Versailles moins puissant et moins compté que le dernier commis de M. de Barbézieux. De ce jour commencèrent le supplice de cette existence dévoyée et le lent suicide de toutes ses vertus natives.

Il était encore au début de cette épreuve lorsqu'il reçut du roi l'ordre de donner son nom à une enfant qui n'en avait point, et de subordonner le bonheur de sa vie aux convenances d'un pouvoir qui avait entrepris de faire disparaître la tache d'un double adultère sous une adoption royale. Le mariage de M[lle] de Blois avec son neveu fut assurément l'acte le plus hardi de Louis XIV; ce fut celui qu'il prit aussi le plus de soin pour préparer à cause de son énormité même. Renonçant à obtenir pour cette mésalliance l'assentiment d'une mère allemande dont il connaissait la hautaine rudesse, et qui paya d'un soufflet le consentement arraché à la timidité de son fils, il amena sans trop d'efforts à sa volonté le duc d'Orléans, son frère, en pratiquant lui-même ses méprisables favoris; il laissa d'ailleurs percer l'intention d'assurer dans l'état au brillant époux de sa fille naturelle une position à laquelle Monsieur avait dû renoncer pour lui-même, mais qu'il voyait avec une sorte de fureur refuser également à son fils. La perspective d'obtenir du roi, dont il allait combler le vœu le plus cher, un commandement dans l'armée et l'espoir de n'être pas traité d'une manière plus défavorable que les collatéraux et les bâtards de la maison royale, tous investis de gouvernemens provinciaux, rendirent moins amère au duc de Chartres une adhésion qu'il avait d'ailleurs trop peu d'énergie pour refuser, car si ce prince, toujours tremblant sous le regard du roi son oncle, contrista souvent Louis XIV par ses désordres, il ne le contraria jamais par une résistance.

Le roi s'était d'ailleurs assuré le secret concours de l'abbé Dubois, devenu, grâce à son esprit supérieur et à son caractère facile, le conseiller très écouté de son élève dans ses mécomptes et ses projets d'avenir. Admis plusieurs fois près de Louis XIV pour préparer l'union que ce prince souhaitait en père et ordonnait en roi, Dubois avait été deviné dans ses aptitudes si souples et invité à désigner lui-même sa récompense pour un aussi grand service. S'il était vrai que l'abbé eût osé dès lors demander au roi une nomination au chapeau, devançant ainsi de vingt-cinq ans les prodiges de sa fortune, il faudrait bien en conclure, contrairement à Saint-Simon, qui affirme le fait, que, du vivant même de Louis XIV et dans ces commencemens obscurs, Dubois n'était ni pour le roi ni pour la cour « ce *sacre* infâme et blasphémateur dans lequel tous les vices combattaient à qui en demeurerait le maître (1). »

Quoi qu'il en soit, le duc de Chartres, devenu l'époux de la fille de M[me] de Montespan, comprit bientôt qu'il n'avait rien à attendre de ce mariage humiliant après les pensions et les pierreries avec

(1) *Mémoires* du duc de Saint-Simon, éd. 1853, t. XXIII, p. 13.

lesquelles on l'avait payé. Il ne se consola pas de s'être abaissé sans profit, et son amour-propre souffrit de paraître à la fois dupe et victime. Il résolut dès lors d'exercer sur sa femme la seule vengeance par laquelle il pût atteindre le roi lui-même, et sa mère, quoique d'une honnêteté à toute épreuve, parut trouver le moyen ingénieux et la chose à peu près légitime. La jeune princesse fut sacrifiée à d'indignes rivales, et son époux étala ses désordres avec autant de soin que d'autres auraient pris pour les cacher. Entré dans le vice par une sorte de calcul et donnant à ses volages amours une scandaleuse publicité, il s'efforça de mettre ses doctrines en accord avec sa vie, et porta dans ses débordemens ces habitudes fanfaronnes que le roi signalait plus tard avec tant de justesse comme le trait dominant du caractère de son neveu. Affligé des larmes de sa fille, Louis XIV aurait aimé à en tarir la source; mais lorsqu'il reprochait à son gendre l'oubli de ses devoirs envers une femme à laquelle sa mère avait transmis son esprit et sa beauté, un silence respectueux rappelait au roi les tristes circonstances de cette union, et lui laissait comprendre que ses leçons auraient gagné à être fortifiées par ses exemples. Malheureusement ceux-ci avaient continué à démentir ses préceptes, même après que la mort de la reine et un mariage secret eurent fait rentrer Louis XIV dans les voies d'une vie chrétienne, car la légitimation de ses bâtards adultérins était devenue sa pensée dominante. Pour parvenir à effacer l'empreinte qu'ils portaient au front et leur assurer un rang au détriment des lois du royaume et de la morale publique, il était conduit à ménager son neveu, malgré ses torts de plus en plus éclatans, et à passer parfois avec lui des menaces aux concessions les plus étranges. C'est ainsi que, par une condescendance que peuvent seuls expliquer les embarras de sa propre conduite et les singulières aberrations de sa conscience, on voit ce monarque, au temps de sa plus stricte dévotion, accorder à M^lle^ de Séry, qui tenait la place de sa propre fille dans le cœur et sous le toit de son époux, le droit de cacher, après ses couches, son nom flétri sous le titre de comtesse d'Argenton, en sanctionnant l'érection de cette terre en faveur de la maîtresse officiellement reconnue du premier prince du sang.

Cependant le duc de Chartres, devenu en 1701 duc d'Orléans, voyait s'ouvrir tout à coup devant lui des perspectives nouvelles. Les malheurs de son pays allaient enfin arracher ce prince à des débordemens à peine suspendus par quelques retours dont la froideur de son épouse n'avait pas su profiter. Pliant pour la première fois sous la mauvaise fortune, à laquelle il ne lui restait plus à opposer que les ministres et les généraux façonnés par lui-même, Louis XIV résolut enfin de relever, par la nomination du duc d'Orléans au com-

mandement en chef de l'armée d'Italie, le moral des troupes, qui commençaient à moins redouter leurs ennemis que leurs propres chefs; mais lorsqu'il croyait toucher au but de ses désirs, ce prince rencontra une épreuve plus dangereuse pour l'honneur de son nom que l'oisiveté où s'était jusqu'alors écoulée sa vie. Dans la pensée du monarque, surtout dans celle de son ministre Chamillart, le commandement déféré au prince devait être à peu près nominal. Il était prescrit de lui rendre en honneurs éclatans tout ce qu'on lui refuserait en puissance effective. Le duc de La Feuillade, devenu général d'armée comme son beau-père, était ministre de la guerre, et le maréchal de Marcin, triste flatteur de son collègue, demeuraient seuls en fait chargés du soin d'appliquer les instructions stratégiques libellées par le roi lui-même chez M^me de Maintenon, sous les yeux de M^me la duchesse de Bourgogne, qui, du milieu de ses jeux et de ses tendresses calculées, en épia, croit-on, plus d'une fois le secret pour le transmettre au duc de Savoie, son père.

Le duc d'Orléans eut à peine passé les Alpes, qu'il comprit sa position et l'immense responsabilité qu'elle lui préparait. Tant qu'il ne prétendit appliquer qu'à l'administration de l'armée la rare puissance d'organisation et la minutieuse entente des détails dont il était doué à un degré peu ordinaire, on le laissa faire sans obstacle, et les hommages des chefs s'unirent aux bénédictions des soldats; mais lorsqu'après avoir épuisé le rôle d'intendant il voulut prendre celui de général en chef, des résistances respectueusement formulées lui révélèrent la mesure dans laquelle on entendait à Versailles se servir de l'autorité de son nom et de la puissance de son épée. A l'ordre itérativement donné de changer les dispositions défectueuses prises pour le siége de Turin et de faire sortir l'armée des lignes qui allaient lui être si funestes, La Feuillade répondit par une désobéissance flagrante; le maréchal de Marcin suivit, comme toujours, l'exemple de son collègue, et des prérogatives du commandement il ne resta bientôt plus au duc d'Orléans que le droit de chercher la mort en soldat dans la funèbre journée qu'il faudrait nommer le Waterloo de Louis XIV.

Deux blessures, dont l'une fut d'abord réputée mortelle, prouvèrent que, dans cette déplorable campagne, l'amertume des déceptions n'avait pas amorti le fougueux courage du prince. L'extrémité où fut réduite l'armée après la bataille de Turin l'empêcha durant plusieurs jours de songer à une vie dont son patriotique désespoir aurait voulu hâter le terme; mais, ayant vainement tenté un dernier effort pour faire agréer en conseil de guerre un plan qui consistait à pénétrer en Lombardie au lieu de repasser les Alpes, le duc d'Orléans rentra en France, paré de la seule gloire à recueillir dans les

calamités publiques, celle des conseils infructueusement donnés pour les prévenir (1).

A peine rétabli de ses blessures, le duc d'Orléans fut investi du commandement en chef de l'armée française en Espagne, où l'œuvre de Louis XIV semblait alors sur le point de crouler. Muni cette fois des pouvoirs politiques et militaires les plus étendus, portant le poids d'une responsabilité formidable, il demeura au-dessous de l'épreuve qui décida de sa vie, car cette épreuve funeste compromit son caractère en élevant sa fortune, et ne grandit la renommée du général qu'aux dépens de l'honneur du prince. S'il est vrai qu'une faute soit presque toujours cachée à la source de nos malheurs, on peut dire que cette faute fut consommée en Espagne, et qu'il n'était plus destiné à s'en relever.

Il prit le commandement le lendemain du jour où Berwick gagnait la bataille d'Almanza, et ce guerrier méthodique, l'un des narrateurs les plus véridiques des événemens de son temps, parce qu'il en fut l'un des témoins les moins passionnés, nous a laissé un loyal récit des opérations militaires du prince qui, par la prise de Lérida, obtint un honneur refusé au grand Condé. Cependant des succès partiels, perdus dans l'immensité de nos désastres, rapportaient plus de gloire au duc d'Orléans que de profit aux deux couronnes. Durant ces tristes années, la cause de Philippe V fut en effet un moment considérée comme à peu près désespérée. Combattue avec acharnement par une coalition victorieuse, désertée par de grandes provinces, compromise par des ministres antipathiques à l'Espagne,

(1) Un écrivain militaire d'un grand poids a récemment contesté la pression exercée sur le duc d'Orléans, durant la campagne d'Italie, par les ordres de la cour, directement adressés à Vendôme, à La Feuillade et à Marcin. En énonçant ce fait, j'ai exprimé l'opinion unanime des historiens du XVIIIe siècle, et M. le général Pelet me permettra d'ajouter que cette opinion me paraît confirmée plutôt qu'elle n'est détruite par les documens originaux consignés dans l'importante publication qu'il a dirigée. Il résulte en effet de la plupart des lettres du duc d'Orléans au roi, et surtout de ses dépêches adressées à Chamillart, que ce prince fut en désaccord constant avec les généraux placés sous ses ordres pour la manière de conduire les opérations du siége et pour le plan de la campagne. Il résulte également des faits que les propositions de La Feuillade, et plus encore celles du maréchal de Marcin, prévalurent constamment contre celles du commandant en chef malgré les dissentimens chaque jour exprimés dans la correspondance de celui-ci. C'est une question très secondaire que de savoir si, en paralysant ainsi le duc d'Orléans, La Feuillade et Marcin suivaient un plan stratégique qui leur avait été tracé d'avance, ou s'ils étaient seulement autorisés à agir d'après leurs propres inspirations, que La Feuillade puisait dans sa confiance, et Marcin dans sa pusillanimité. Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, il resterait démontré que le duc d'Orléans ne fut pas libre, et qu'il a pu légitimement décliner la responsabilité des événemens, comme il le fait dans un grand nombre de lettres où l'irritation est à peine voilée sous le respect. Voir surtout les lettres datées de Pignerol du 8 et du 14 septembre 1706. (*Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, t. VI, p. 253 à 301.)

et subissant elle-même le contre-coup de tous les malheurs qui frappaient la France, cette cause parut assez près de sa ruine pour que la trahison crût l'heure venue de l'achever.

Cette extrémité suscita une tentation dangereuse dans l'âme du petit-fils d'Anne d'Autriche, déshérité par le testament de Charles II de son droit éventuel à la succession d'Espagne. Ce prince, sans aller jusqu'à vouloir arracher au duc d'Anjou la couronne qu'il avait reçu mission de maintenir sur son front, crut qu'il deviendrait possible de la relever à son profit s'il lui arrivait de tomber à terre, et se mit ainsi dans la dangereuse situation de profiter d'un événement que son premier devoir était de prévenir. Des artisans d'intrigue persuadèrent à sa faiblesse que l'Europe supporterait plus facilement l'établissement au-delà des Pyrénées d'une branche collatérale de la maison de France que celle de l'héritier direct de Louis XIV, de telle sorte qu'un projet inspiré par une ambition malhonnête revêtit dans son esprit les apparences d'une transaction pacifique. Dans le cours des années 1707 et 1708, cette donnée fut suivie par le duc d'Orléans et par ses agens subalternes avec trop de timidité pour arriver au succès, mais avec assez de persévérance pour que la dénégation en devînt impossible. Rappelé en France, il y reparut comme un coupable, doublement accablé par la criminalité de son intention et l'humiliation de son impuissance. Placé durant plusieurs jours sous la menace d'une poursuite de haute trahison, il ne dut d'y échapper qu'à la grandeur même du châtiment qu'aurait entraîné la constatation juridique de pareils faits; mais dès ce jour le duc d'Orléans fut à jamais perdu dans l'esprit du roi, son oncle, et la cour, à laquelle n'arrivaient que des bruits incertains grossis par la malveillance, estima le crime d'autant plus grand qu'on l'entourait d'un silence plus formidable.

Ne pouvant ramener l'opinion, il tenta de lui résister par l'éclat de ses désordres, oubliant que dans une telle lutte on n'a jamais le dernier mot contre elle. Placé, de Madrid à Versailles, sous le feu croisé de M^me^ des Ursins et de M^me^ de Maintenon, devenu un objet d'horreur pour le dauphin, père de Philippe V, attaqué chaque jour par la coterie de Meudon et par le parti des légitimés, auxquels il avait fourni une si belle occasion de s'élever sur ses ruines, le duc d'Orléans semblait prendre un amer plaisir à fournir des armes à ses ennemis en défiant la calomnie par le scandale. On comprend dès lors que les clairvoyances de l'ambition et les aveuglemens de la haine concordassent pour transformer en scélérat un homme que sa faiblesse éloignait autant du crime qu'elle le rapprochait du vice. Passionné pour les sciences, et particulièrement pour les investigations chimiques, le prince cherchait-il dans son laboratoire quelques distractions plus innocentes que ses plaisirs : c'était l'indice d'études

suspectes dans l'art des Brinvilliers. S'efforçait-il de ranimer ses sens éteints aux sources d'une équivoque mysticité, et, dupe d'autrui ou de lui-même, d'arracher à l'enfer et à la mort des évocations et des secrets : c'était la preuve d'un pacte dont la couronne paierait un jour le prix. Suspect dans ses plaisirs et dans ses études, il l'était devenu jusque dans l'intimité de ses tendresses paternelles. Les soupçons allaient donc montant chaque jour avec le flot des calamités publiques, parce que, voyant la race du grand roi atteinte de tant de coups, la nation voulait croire à l'obstination du crime plutôt qu'à l'obstination du malheur.

« Le juste est secouru contre la calomnie par son indignation même, » a dit le prophète (1); mais le duc d'Orléans n'avait ni des principes assez solides, ni une âme assez forte pour ne pas fléchir dans cette épreuve, assurément sans exemple dans la vie d'un prince. Il se disait trop incrédule à Dieu, à la vertu et à l'honneur, pour que ses ennemis ne le prissent pas au mot, et pour que le public ne jugeât pas sa conduite d'après ses maximes et ses amitiés. Entouré d'esprits forts et de vauriens dans la solitude du Palais-Royal, il jetait sur la cour le regard effronté d'un railleur impitoyable. Parfois, se ravisant par le sentiment de son innocence, il demandait des juges et allait jusqu'à solliciter du roi son emprisonnement à la Bastille, afin d'arrêter les clameurs dont il était poursuivi. Louis XIV accueillait son neveu de manière à laisser penser que s'il savait distinguer le fanfaron du criminel, et s'il n'admettait pas des imputations odieuses, il était loin de regretter la créance qu'elles rencontraient ailleurs. Un silence glacial prouvait jusqu'à quel point le monarque était devenu indifférent à une réputation que des personnes plus chères à son cœur avaient intérêt à noircir, et dont on paraissait prendre soi-même si peu de souci.

Cependant plus les accusations s'accumulaient sur la tête du premier prince du sang, plus elles perdaient de leur vraisemblance aux yeux du petit nombre d'hommes réfléchis auxquels est réservé le privilége de redresser tôt ou tard les jugemens de la multitude. Pour tant de crimes, on n'apportait qu'une seule preuve : c'est qu'il en était capable, et qu'ils devaient lui profiter. Ces imputations homicides, absurdes lors de la mort du duc de Berry, époux de la fille chérie du duc d'Orléans, n'avaient pas eu un plus sérieux fondement même après celle du duc de Bourgogne. Nous devons à Saint-Simon des révélations précieuses sur l'attachement qu'éprouvaient l'un pour l'autre le petit-fils et le neveu de Louis XIV malgré de si profondes diversités. Nous savons par lui qu'au plus fort de l'isolement terrible qu'il a peint avec les couleurs de Tacite, le fils du dauphin,

(1) « Et indignatio mea ipsa auxiliata est mihi. » (Isaïe, Proph., 52.)

étranger aux ressentimens de son père, osait braver le roi son aïeul au point de serrer parfois cette main devant laquelle ne s'ouvrait aucune étreinte. La petite église du duc de Bourgogne et de M. de Cambrai n'hésitait pas à défendre le duc d'Orléans, dans la mesure du moins où les scandales de sa vie rendaient possible une pareille défense. Du fond de son exil, Fénelon s'efforçait d'amener à la religion cette âme déshéritée des enseignemens de la famille, et de suppléer par des écrits apologétiques aux lumières vivifiantes qui n'avaient pas lui sur son berceau : sympathie étrange, mais persévérante, par laquelle les adversaires secrets du système royal inclinaient tous vers un homme qu'ils en considéraient comme la victime, cherchant l'excuse de ses fautes dans l'oisiveté qui en avait été l'origine.

## III.

Enfin sonna l'heure où la pensée de quelques esprits réputés chimériques devint celle de tout un peuple. Le cours des événemens, encore plus imprévu que celui des idées, donna au plus décrié des princes la charge de réaliser quelque chose des vagues espérances rattachées au nom de ce duc de Bourgogne, dont la popularité mystérieuse fut une œuvre d'opposition qui a longtemps échappé à la sagacité de l'histoire. D'après cette rapide esquisse de sa vie, on voit que Philippe arrivait au pouvoir après des traverses provoquées par des adversaires dont l'inimitié allait s'accroître dans la mesure où diminuerait leur puissance. C'eût été à faire appréhender de longues vengeances, si la nature n'avait rendu ce prince encore plus étranger à la haine qu'au dévouement, et s'il n'avait été doué de cette sorte de douceur passive qui tient moins du cœur que du tempérament. Professant hautement d'ailleurs la philosophie du succès, il avait fini par mettre ses dispositions en accord avec ses maximes, de telle sorte qu'au début de la régence les princes légitimés, contre lesquels il venait de gagner une belle partie, se trouvèrent profiter de la générosité naturelle au joueur heureux et au guerrier triomphant. Frapper toujours ses ennemis dans leur force et jamais dans leurs intérêts, affaiblir leur puissance en ménageant leur vanité, et ne leur nuire qu'autant qu'il serait absolument nécessaire à lui-même, telle fut la règle d'une politique qui fut à la fois pour le régent instinctive et calculée.

Son gouvernement eut à compter, comme tous les pouvoirs nouveaux, avec les entraînemens auxquels il devait l'existence. La régence dut à ses débuts représenter une double réaction contre le régime précédent, l'une aristocratique, l'autre parlementaire. La noblesse avait vu avec une satisfaction mal dissimulée sous

l'habitude du respect se terminer le règne semi-séculaire marqué pour elle par une longue suite d'abaissemens et de sacrifices. Décimée par la guerre, ruinée par les dépenses sous lesquelles il fallait masquer et la misère publique et sa propre déchéance, elle se voyait en province primée par les intendans et les magistrats, et ne possédant plus que des priviléges sans pouvoirs; elle était à la cour, par ses besoins sans cesse croissans, placée dans l'étroite dépendance de secrétaires d'état tous issus de la bourgeoisie, dont ils conservaient les préventions lors même qu'ils en perdaient les habitudes. Cette noblesse toute militaire était d'ailleurs dans la plus complète ignorance des élémens de la vie publique. Respectant du fond de son cœur l'absolu pouvoir de la couronne, elle aurait considéré comme sacrilége la pensée de le limiter, en réclamant pour ellemême une participation à l'autorité législative analogue à celle que l'aristocratie française avait obtenue dans d'autres temps, ou telle qu'elle s'était organisée en Angleterre sous des formes d'une efficacité respectueuse. Les esprits les plus avancés de ce temps dans les voies de l'indépendance n'allaient pas dans leurs rêves au-delà de la création de quelques conseils revêtus d'attributions purement consultatives. Lorsque du vivant du roi son oncle il arrivait au duc d'Orléans, dans des boutades sans conséquence pour l'avenir, d'invoquer les exemples de l'Angleterre et d'envier la liberté dont on jouissait dans ce pays, le confident de ses fantaisies frondeuses s'indignait que « le petit-fils d'un roi de France pût se complaire dans d'aussi insolens procédés, que lui, sujet, qui n'avait aucun droit au trône, trouvait pour son compte scandaleux et extrêmement punissables (1). »

Étrangère à toute ambition politique, l'aristocratie française consumait donc ses forces dans une lutte stérile contre elle-même. La noblesse de province jalousait celle de la cour, seule admise à combler par les profusions royales les brèches faites à sa fortune. A la cour, une lutte, où la frivolité le disputait à la violence, était ouverte entre les hommes de qualité, les ducs et pairs, les légitimés et les princes du sang. Vingt familles ducales, dont plusieurs devaient leur élévation à des services de date récente et de nature équivoque, s'étaient donné l'étrange tâche de constituer un corps politique sans attributions, n'aspirant qu'à conquérir le droit d'opiner la tête couverte aux séances du parlement et celui d'être salué à l'appel de leur nom par le premier président. Lorsque les légitimés, pourvus d'un rang intermédiaire entre les ducs et les princes du sang, étaient parvenus à obtenir les honneurs du bonnet et le droit de traverser le parquet en ligne diagonale, la pairie avait cru

(1) *Mémoires* du duc de Saint-Simon, édition 1853, t. XXIII, p. 8.

au bouleversement radical de toutes les lois de la terre et du ciel. L'unique vœu des ducs sous la régence fut dès lors de voir les légitimés remis au rang de leur pairie, et confondus avec eux au lieu de l'être avec les princes du sang. Isolés par leur situation, les légitimés de leur côté ne manquèrent pas de chercher un point d'appui dans la noblesse opposée aux entreprises des ducs. Les Châtillon, les Beauffremont, les Laval, les Pompadour, chefs du parti des gentilshommes, s'engagèrent dans le parti de la maison du Maine moins pour la servir que pour se venger, et l'entreprenante princesse qui en fut l'âme exploita avec une habileté peu commune les antipathies suscitées dans tout le corps de la noblesse par des prétentions aussi stériles pour le pays qu'offensantes pour les plus vieilles maisons du royaume. Dans cette confusion, moins imputable au génie de l'aristocratie française qu'à l'action persévérante qui en avait triomphé, une seule idée s'était fait jour avec assez de puissance pour s'imposer au pouvoir. Anéantir l'autorité des familles ministérielles en les privant de charges devenues héréditaires, supprimer les ministres secrétaires d'état auxquels la haute noblesse attribuait des humiliations que son dévouement lui interdisait de faire remonter jusqu'à la royauté, tel fut le plan nouveau ardemment préconisé par l'inexpérience générale, plan dont ne tardèrent pas à sortir, pour les grands seigneurs appelés à en profiter, des déceptions inattendues, quoique inévitables.

S'inspirant avec une spontanéité apparente du sentiment général, le régent commença donc par substituer à l'administration la plus concentrée de l'Europe un mode de gouvernement collectif et sans responsabilité que les théoriciens les plus avancés tiendraient aujourd'hui pour impraticable. Cet étrange système avait parfois défrayé la conversation de M. de Beauvilliers avec son royal élève. Le duc de Bourgogne l'avait formulé de sa main, et, retrouvé dans la cassette du prince, il avait acquis aux yeux de la nation une sorte de consécration religieuse. Le régent en fit l'essai, bien moins pour déférer aux verbeux conseils de Saint-Simon, qui s'en donne comme l'inventeur, que pour placer son gouvernement sous le patronage d'une mémoire vénérée. Aussi touché des intérêts de la noblesse que son aïeul l'était peu, le duc de Bourgogne avait imaginé de remplacer par des conseils de grands seigneurs les divers départemens ministériels, persuadé que le pouvoir de la couronne serait rehaussé par la qualité de pareils serviteurs, et que la noblesse retrouverait ainsi une partie de l'importance qui lui avait été retirée. Cette *polysynodie*, rêve de nobles cœurs étrangers à la pratique des affaires, fut célébrée par l'abbé de Saint-Pierre avec un enthousiasme naïvement sincère, comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain : chose

toute naturelle, si l'on veut bien réfléchir d'une part qu'un tel essai correspondait à la principale préoccupation du moment, celle de relever la noblesse; de l'autre, que parmi les défenseurs de celle-ci il n'en était aucun qui, lors même qu'il osait, comme Fénelon, prononcer quelquefois le nom des états-généraux à titre de remède extrême et temporaire, admît la convenance d'une institution permanente existant avec des attributions politiques en dehors de la royauté.

Moins de quinze jours après la séance du 2 septembre et le lit de justice dont elle avait été suivie, le nouveau gouvernement était organisé. Son mécanisme, simple dans la forme, mais compliqué dans l'application, laissait pressentir quelque chose de l'ingénieuse stérilité des combinaisons de Sieyès. Six conseils correspondant aux anciens départemens ministériels élaboraient toutes les affaires de l'église, de la guerre, des finances, de la marine, du dedans et du dehors du royaume. Composé de douze membres au début, nombre bientôt doublé par le laisser-aller du régent, chacun d'eux, par l'organe d'un rapporteur, venait exposer les questions devant le conseil de régence, qui statuait à la pluralité des voix.

Une expérience chèrement acquise nous fait saisir aujourd'hui très facilement les défectuosités d'un plan qui remettait à la loquacité d'une cohue de seigneurs étrangers aux affaires toute la puissance exécutive, en faisant perdre à celle-ci l'unité et le secret qui en sont l'essence. Chacun devine assurément qu'un tel essai préparait un prompt retour vers un pouvoir exercé par des agens sérieux sous l'inspiration d'une volonté dominante; mais la cour, enivrée d'une importance si nouvelle, et le pays surtout, qui mesurait la valeur des réformes à la grandeur des changemens opérés dans le régime sous lequel il avait tant souffert, applaudirent avec transport, de telle sorte que la régence obtint cette popularité assurée à tous les pouvoirs nouveaux jusqu'au jour où ils sont conduits, par l'effet même de leurs concessions, à réagir contre les influences qui les ont élevés.

Les choix du duc d'Orléans pour les divers conseils, y compris même le conseil de régence, attestaient l'esprit facile et aussi l'habileté peu scrupuleuse qui allaient distinguer son gouvernement. Une large part fut faite aux hommes de la vieille cour, et en même temps leur influence fut partout soigneusement paralysée ou par les amis personnels du régent ou par les ambitieux dont le dévouement était trop récent pour n'être pas servile. Aux hommes de l'ancien ordre de choses appartenait d'abord le duc du Maine, qu'une nature spirituelle et délicate rendait aussi propre aux manéges des cours qu'incapable d'affronter les périls des champs de bataille ou ceux des conspira-

tions. A côté de lui marchait, fort à regret, le comte de Toulouse, qui a dû aux haines de Saint-Simon contre l'aîné des bâtards de voir son froid égoïsme transformé en une sorte de sereine impassibilité. Puis venait Villars, dont l'orgueil vantard avait besoin d'être couvert par les souvenirs de Denain; enfin Villeroy, plus hautain dans ses défaites que Villars lui-même dans ses victoires, et qui, jusqu'au jour où il eut épuisé la patience du régent, trouva le moyen d'en être à la fois le serviteur le plus soumis et l'ennemi le plus implacable.

Parmi les personnages ralliés à la fortune du régent figuraient d'Antin, le type accompli, pour ne pas dire idéal, du courtisan; d'Huxelles, qui, sous le masque d'un Caton, cachait des mœurs infâmes, mais dont le nom se rattachait à ce *miracle de la paix d'Utrecht* qui avait sauvé la France; Torcy, le seul ministre de valeur né sous Louis XIV, et qui aurait joué un rôle prépondérant sous la régence, si un autre n'avait joint aux mêmes qualités les complaisances alors nécessaires pour les faire valoir. Enfin au premier rang de ces adversaires de la veille, auxiliaires les plus précieux du lendemain, paraissait le duc de Noailles, président du conseil des finances, qui avait deviné les affaires faute d'avoir pu les apprendre, parleur aussi disert qu'inventeur infatigable, dont l'Angleterre aurait fait à coup sûr le chef d'un grand parti, et qu'un gouvernement faible et obéré ne tarda pas à faire descendre au rôle d'homme à expédiens vaincu par l'audace d'un aventurier.

Tels étaient les hommes les plus influens parmi ces soixante-dix ministres au petit pied dont l'importance diminua dans la proportion où le nombre s'en augmentait sous l'influence de l'obsession et de la faiblesse. A ceux-ci vinrent se joindre, dans des positions diverses, pour compléter le gouvernement du régent, le peu d'amis personnels demeurés fidèles dans toutes les fortunes de ce prince. C'étaient d'Effiat, que Saint-Simon a peint en traître de mélodrame, et qui ne fut probablement qu'un ambitieux sans scrupule; Canillac, le seul de ses roués que le régent admît aux affaires, parce qu'il était moins débauché par goût que par complaisance; le maréchal de Bezons, homme dévoué qui, en ne cherchant pas de rôle, parut presque toujours supérieur à celui qu'on lui assignait. C'était Dubois, l'homme de la vieille intimité, entré comme conseiller d'état sur un théâtre où les difficultés chaque jour croissantes allaient rendre ses services de plus en plus nécessaires. C'était enfin cet étrange duc de Saint-Simon, justement fier de son amitié courageuse et de sa verve éloquente, qu'il prenait pour du génie politique, homme à passions énergiques et à projets mesquins, auquel le duc d'Orléans, en l'appelant au conseil de régence sans lui don-

ner d'ailleurs un grand pied dans les affaires, assigna un emploi que le public estima aussi supérieur à son mérite qu'il le jugeait lui-même inférieur à ses services (1).

Mais le choix qui contribua surtout à la bruyante et passagère popularité des premiers jours, ce fut celui du cardinal de Noailles, car le parti janséniste vit dans ce nom le gage de sa victoire. Lorsque le vieil archevêque de Paris fut appelé, du fond d'une retraite où sa liberté avait été menacée, à la direction des affaires ecclésiastiques, comme chef du conseil de conscience, il apparaissait avec le prestige alors attaché à un homme de son nom tombé dans la disgrâce de Louis XIV et brouillé avec M^me^ de Maintenon. Le cardinal représentait le jansénisme autant qu'un prêtre timide et incertain pouvait représenter une école implacable et persévérante, autant surtout qu'un homme de sa qualité pouvait être l'expression d'une doctrine qui était alors la forme la plus accusée de l'opposition politique. En même temps que le régent confiait le soin des affaires ecclésiastiques au cardinal de Noailles, il exilait à La Flèche le père Tellier, qui, loin d'adoucir, comme avait su le faire le père de La Chaise son prédécesseur, les rigueurs d'un système personnel à Louis XIV, avait eu la maladresse de s'en faire le bouc émissaire. Tous les rôles se trouvèrent donc intervertis, et beaucoup plus complétement, il faut le dire, que ne l'aurait voulu le régent. Parfaitement indifférent aux questions controversées et les envisageant dans un seul intérêt d'état, ce prince rêvait la pacification religieuse par la liberté de la controverse et le rapprochement des personnes; mais le jansénisme, se sentant vent arrière, entendait pousser en avant, et dédaignait une transaction qui l'aurait laissé à moitié chemin de la victoire. Un arrêté avait ouvert les prisons aux victimes des dissensions religieuses (2). De plus, le régent s'efforçait, en témoignant une égale bienveillance aux chefs des deux partis, de les rapprocher les uns des autres, et ses premiers choix pour l'épiscopat portèrent le cachet d'un éclectisme qui lui

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1857, l'étude sur Saint-Simon.

(2) Les détentions, qui avaient été nombreuses au moment même de la publication de la bulle *Unigenitus*, étaient déjà singulièrement réduites au 1^er^ septembre 1715, jour de la mort de Louis XIV. L'auteur de l'*Histoire de France durant le dix-huitième siècle* a tracé une dramatique peinture de la procession des prisonniers sortant en longues files des cachots de la Bastille au milieu des larmes du peuple et de ses cris de reconnaissance. Un écrivain moins brillant que M. de Lacretelle, mais mieux renseigné sur ces matières, affirme, d'après des documens contemporains et la liste nominative des prisonniers, que lors du décret qui les rendit à la liberté, ceux-ci étaient au nombre de six seulement, et il soutient qu'au lieu de sortir solennellement en procession, ils prirent tous place de nuit dans un seul et même fiacre. (*Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle*, par M. Picot, tome I^er^, p. 372.)

seyait si bien. Persévérant aussi longtemps qu'il lui fut possible dans cette politique d'apaisement, il alla bientôt jusqu'à ordonner (1) aux pasteurs et aux fidèles un silence complet sur toutes les matières controversées, singulière tentative renouvelée sans succès sous le règne de Louis XV, parce qu'il est encore plus difficile de supprimer les questions par le silence que de les résoudre par la force. Au bout de peu de mois, le jansénisme avait débordé le régent et renversé toutes les barrières que ce prince entendait le contraindre à respecter. L'appel de la bulle *Unigenitus* au futur concile, provoqué par quelques évêques, agité dans les écoles et jusque dans les carrefours, ouvrait pour la France la double perspective d'un schisme et d'une grande crise sociale. Le duc d'Orléans se trouva donc logiquement conduit par l'intérêt de sa propre situation à reporter sur les molinistes la protection qu'il avait d'abord octroyée à leurs adversaires, et à reprendre en sous-œuvre le travail de Louis XIV aussi résolûment que l'aurait fait ce monarque lui-même. Ainsi commença par le mouvement religieux la réaction générale que nous aurons bientôt à signaler dans l'ordre civil.

Ce fut surtout dans les rapports de la régence avec le parlement que cette réaction fut prompte et sensible. Le premier soin du duc d'Orléans avait été de payer au grand corps auquel il avait demandé la sanction de son droit une dette de reconnaissance consacrée d'ailleurs par son intérêt politique. Dans l'universelle confusion qui constituait l'essence de l'ancien régime, c'était aux parlemens seuls que profitaient les fautes du pouvoir et les griefs de la nation, non que les prétentions politiques des compagnies judiciaires parussent incontestables, mais parce qu'elles seules déployaient pour les faire valoir cette courageuse persévérance, qui, en suppléant au bon droit, finit quelquefois par le créer. Relever le parlement en lui rendant la faculté de remontrances dont il avait été dépouillé en 1672, c'était inaugurer dans la principale question du temps une politique contraire à celle du précédent règne, et le mouvement qui avait porté le duc d'Orléans aux affaires lui prescrivait d'en agir ainsi. Aussi, dès le 15 septembre, une déclaration royale énonça-t-elle l'intention de « donner à la cour du parlement des témoignages publics de confiance, dans un temps surtout où les avis d'une compagnie aussi sage pouvaient être d'une si grande utilité. Il lui était en conséquence permis, dans la pensée qu'elle userait de ses anciens droits avec circonspection, de représenter au roi tout ce qu'elle jugerait à propos avant de procéder à l'enregistrement de ses édits et déclarations. »

(1) Lettre circulaire aux évêques du 5 octobre 1717.

Sous un prince voluptueux dont les droits et les prétentions successoriales étaient déjà secrètement contestés par la branche espagnole de la maison de Bourbon, le parlement pouvait à coup sûr, après de pareils débuts, se croire en mesure de tirer de la minorité de Louis XV un profit égal à celui qu'il avait fait sous d'autres régences. Les bons procédés du régent étaient d'ailleurs en parfait accord avec les principes si résolûment professés, et ses choix avaient donné à ses promesses la sanction la plus éclatante. Le procureur-général d'Aguesseau, l'honneur du parlement, était revêtu du titre de chancelier, et pour prix de ses conclusions dans la séance décisive du 2 septembre, l'avocat-général Joly de Fleury était appelé à remplacer le grand magistrat que l'épreuve du ministère devait laisser bientôt si fort au-dessous de sa juste renommée. Les six conseils avaient reçu une importante adjonction de notabilités parlementaires, et les chefs de la bourgeoisie avaient vu s'accomplir leur double espérance, car non-seulement ils avaient pris pied dans les affaires publiques, mais ils y étaient entrés à côté des grands seigneurs. Cependant la trêve fut courte entre le pouvoir et le parlement qui l'avait institué, et une année ne s'était pas écoulée que les incompatibilités d'humeur et d'instinct avaient éclaté de toutes parts.

C'est que le parlement, merveilleux instrument d'une opposition qu'il revêtait du prestige de la justice, était un détestable moyen de gouvernement. Constitué pour signaler les abus, il était porté à méconnaître jusqu'aux premières nécessités du pouvoir. Son titre était d'ailleurs trop contestable et trop contesté pour qu'il ne puisât pas dans cette incertitude même des dispositions permanentes à l'agitation. Enfin les troubles des minorités avaient trop servi sa puissance pour qu'il ne regrettât pas un peu d'avoir à les comprimer. « Qu'attendre de ces grands corps judiciaires? a dit cette fois avec justice le plus persévérant détracteur de l'ancienne société française. Qu'attendre d'hommes dont les pouvoirs sont des problèmes, dont toutes les entreprises ont le charme des conquêtes, qui sans cesse aspirent à rompre par le fracas des affaires publiques la monotonie des fonctions judiciaires, qui, privés d'une part active dans l'administration, n'y peuvent influer que comme obstacles, et sont réduits à remplacer l'honneur de faire le bien par le plaisir de faire du bruit? Cette dernière jouissance est d'ailleurs si propre au caractère national, qu'on a constamment vu dans nos guerres civiles le prix des offices du parlement tripler de valeur chaque fois qu'un brevet de factieux y était implicitement renfermé (1). »

(1) *Histoire de la Régence*, par Lémontey, t. Ier, p. 174.

Comme la noblesse et le parlement, le peuple avait obtenu sa part dans les dons de joyeux avénement. Paris avait reconquis son roi malgré la disposition testamentaire qui confinait le jeune Louis XV à Vincennes; vingt-cinq mille soldats avaient été rendus à l'agriculture, des remises considérables avaient été faites aux campagnes sur la capitation et sur le dixième, et l'exemption des tailles était promise à quiconque, dans ce royaume ravagé par la guerre comme par l'incendie, relèverait les chaumières dont les débris couvraient le sol, ou ferait repasser la charrue dans les sillons abandonnés.

Il était malheureusement plus facile de donner de telles satisfactions aux populations clair-semées et appauvries que de faire marcher les services avec quelques centaines de mille francs trouvés au trésor. Au commencement de 1716, l'on était en face d'une dette de plus de trois milliards; les revenus de l'état avaient été dévorés d'avance pour quatre années, et l'usure, dont la force des choses avait fait depuis dix ans le seul moyen financier, avait ruiné les fortunes particulières au point de rendre toutes les avances impossibles. La solde de l'armée n'était pas payée; aucun fonds n'était assigné, même pour les travaux publics de simple entretien, au sein de ce royaume où des routes effondrées et une marine anéantie arrêtaient la circulation et enlevaient toute sécurité au commerce. La main vigoureuse de Desmarets avait, durant sept mortelles années, tenu la France suspendue au bord de l'abîme; mais le gouffre s'était creusé par les moyens mêmes qu'il avait fallu employer pour retarder la catastrophe, et la tâche de continuer l'œuvre à la fois patriotique et terrible confiée au neveu de Colbert, incombait à un conseil de gentilshommes dont la première pensée fut d'annuler toutes les obligations usuraires et de faire pendre les traitans en attendant qu'on eût découvert un moyen de s'en passer! Quoique subordonné au maréchal de Villeroy, chef nominal du conseil des finances, le duc de Noailles y prit d'emblée la prépondérance assurée à ses facultés supérieures et à un esprit fécond en ressources. S'il ne fit point disparaître le péril, il rendit du moins le service de le masquer un moment en inspirant quelque confiance.

En matière de finances, les voies et moyens étaient pour nos pères constamment les mêmes : faire appel aux vanités en vendant des charges quelquefois ridicules, tenter l'égoïsme aux dépens de l'esprit de famille en créant des rentes viagères à gros intérêts, altérer la valeur ou le titre des monnaies, livrer aux chambres de justice après la crise les hommes auxquels on avait fait appel pour en sortir, à cela se réduisaient à peu près les arcanes de la science économique. Les engagemens pris par l'état étaient bien loin d'être protégés d'ailleurs comme ils le sont aujourd'hui par la conscience

publique et la solidarité générale. Alors qu'un homme d'honneur tel que Saint-Simon proposait au conseil de régence une banqueroute totale comme la meilleure solution de tous les embarras légués par le précédent règne, cette idée, qui nous apparaît aujourd'hui sous un jour si odieux, y était repoussée bien plus parce qu'on la croyait dangereuse que parce qu'on l'estimait déshonnête. En l'absence de toute organisation du crédit, chaque difficulté financière préparait une crise politique, parce que, les obligations de l'état devant se solder immédiatement en deniers comptans, le pouvoir se trouvait toujours dans l'alternative ou de manquer de foi à ses créanciers, ou de pressurer ses sujets au-delà de leurs forces. L'esprit ingénieux du régent, stimulé par les théories d'un étranger encore modeste et presque inconnu, lui avait fait comprendre ce qu'un pareil état de choses avait à la fois de désastreux et d'irrationnel : il pressentait la possibilité d'établir une corrélation plus étroite entre les besoins du présent et les ressources de l'avenir, en doublant la richesse par la confiance, et en multipliant les valeurs par la circulation de leurs signes représentatifs; mais pour que les idées séduisantes dont Law berçait l'imagination du prince et celle de quelques initiés dans des conversations spirituelles reçussent une première application, il fallait que les financiers de la régence fussent à bout de voies, et qu'en présence d'un gouffre toujours béant l'insuffisance des vieux procédés demeurât démontrée pour le public comme elle l'était déjà pour le régent lui-même.

Durant deux ans, le duc de Noailles, investi par l'inexpérience de ses collègues d'une direction presque sans contrôle, mit en jeu tous les ressorts de la vieille machine financière en dissimulant le plagiat du fond sous la nouveauté de la forme, et en justifiant la rigueur de ses mesures par des considérations spécieuses et populaires. Tous les contrats passés par l'ancien gouvernement furent revisés, et pour la plus grande partie annulés, sous le prétexte des profits excessifs qu'ils avaient rapportés; les dettes de l'état de toute origine et de toute date furent soumises à un *visa*, sorte d'amputation confiée à la main souple et hardie des frères Pâris. De la sorte le capital de la dette publique fut arbitrairement réduit de 400 millions, pendant que l'intérêt de la plupart des rentes perpétuelles et viagères était abaissé de moitié. Les offices ne rencontrant pas plus de ménagemens que les contrats, les charges inutiles vendues par le gouvernement de Louis XIV sous le coup des plus pressantes nécessités furent supprimées successivement par des déclarations du conseil sans que l'état en remboursât le prix, et l'on applaudit trop à l'immolation des vanités pour s'inquiéter beaucoup de l'attentat commis contre la foi publique. Dans la confiance qui l'animait au dé-

but, la régence avait pris l'engagement de ne point altérer les monnaies; cependant quatre mois s'étaient à peine écoulés que l'absence de toute rentrée, jointe à l'impossibilité d'obtenir aucune avance des traitans, alors placés sous le coup de pénalités terribles, réduisait le conseil des finances à la même extrémité que les divers gouvernemens précédens. L'édit du 8 janvier 1716 éleva donc d'un sixième la valeur légale des pièces d'or et d'argent, sans altérer d'ailleurs le titre et le poids des espèces, étrange compromis par lequel on s'efforçait de garder quelque respect pour la lettre d'un engagement récent, et dont le résultat, facile à prévoir, ce semble, fut de faire écouler à flot le numéraire français à l'étranger, d'où il ne tarda pas à revenir frappé à l'empreinte nouvelle, sans avantage appréciable pour l'état et en assurant à nos voisins le profit de la différence.

Les chambres de justice tenaient une trop grande place dans le programme financier de l'ancienne monarchie, une pareille institution était trop conforme d'ailleurs à l'esprit d'un gouvernement aristocratique ennemi né de la finance, pour que la régence hésitât à suivre sur ce point les traditions des trois derniers règnes. Louis XIV avait dû aux confiscations prononcées contre les traitans en 1665 les cent millions avec lesquels il avait couvert les frais de ses deux premières campagnes. Ces violences juridiques furent moins utiles pour la liquidation de ce long règne qu'elles ne l'avaient été pour en seconder les brillans débuts. Comme celle qui l'avait précédée, la chambre ardente de 1716 siégea plusieurs mois au couvent des Grands-Augustins, au milieu des instrumens de torture, assiégée par les délateurs, auxquels il avait été fait un appel solennel sur tous les points du royaume sous la double garantie d'une récompense et du secret. L'auteur des *Recherches sur les Finances,* très sûr particulièrement pour cette partie de notre histoire financière, nous a laissé l'exposé complet de ces opérations, récit d'un intérêt aujourd'hui sans égal, et aussi véridique qu'il est certainement invraisemblable. La manière d'opérer de la chambre de justice était des plus simples : on dressait d'une part l'état nominatif de toutes les personnes intéressées depuis vingt-cinq ans dans les emprunts, les fournitures, les fermes ou la perception des taxes, à quelque titre que ce pût être; de l'autre, on plaçait l'état général de leurs biens meubles et immeubles, et, d'après le taux de ceux-ci, on prononçait une confiscation proportionnelle pour environ les deux septièmes, taux auquel avait été arbitrée pour tous les traitans la part présumée du vol et de la fraude (1).

(1) « Suivant cet état, les biens déclarés par les justiciables, au nombre de quatre mille quatre cent dix personnes, montaient à 712,922,688 fr., sur lesquels on déduisit leurs patrimoines, dots, successions non susceptibles de taxe, montant à 493,444,297 fr.

Cette arithmétique expéditive manqua pourtant son but, car la conscience publique ne tarda pas à se soulever contre ce système de violence et d'arbitraire qu'on dirait emprunté aux plus mauvaises inspirations de nos gouvernemens révolutionnaires. Une sorte de terreur suspendit toutes les transactions commerciales; le numéraire, étant devenu la dernière ressource de tant de familles menacées, cessa de circuler, et la vie de la nation fut suspendue devant l'audace des délateurs et le nombre chaque jour croissant des accusés. Le régent, qui répugnait aux mesures rigoureuses par instinct comme par calcul, prit parti pour les victimes contre les spoliateurs, encore que ceux-ci parussent agir par son ordre. Tant de mesures inefficaces ou cruelles le conduisirent assez naturellement à chercher un remède plus sérieux aux maux qu'il avait reçu charge de guérir dans l'application des plans d'un homme qui substituait à la hideuse perspective du gibet et du pilori la promesse d'un mystérieux Pactole coulant au sein d'un royaume calme et prospère. Au commencement de 1717, un édit mettait fin aux poursuites de la chambre de justice « pour ne pas prolonger, avec la dangereuse interruption du commerce, l'ébranlement général de tout le corps de l'état, et pour faire cesser l'usage d'un remède que les vœux de toute la France avaient demandé, et dont elle désire également la fin (1). » Après le *visa*, la refonte des monnaies et les confiscations, l'on allait donc demander au crédit ce que n'avaient pu donner ni les inventions de la fiscalité ni les arrêts de la justice; le duc de Noailles et le conseil des finances étaient déjà à peu près vaincus par l'audacieux étranger, que l'enivrement du succès ne tarda pas à conduire des idées les plus saines aux plus délirantes conceptions.

Une administration collective, sans unité et sans direction, était manifestement incapable de faire face à d'aussi sérieuses difficultés. Le système des conseils se trouva donc frappé à mort dans l'opinion publique bien avant que le régent se décidât à le frapper à son tour en rétablissant les formes de gouvernement qui existaient sous le précédent règne, changement à peine remarqué, tant il était devenu nécessaire, qui s'opéra d'ailleurs avec l'approbation d'hommes convaincus de leur insuffisance et promptement lassés de leur importance d'emprunt (2).

Pendant que l'aristocratie française perdait ainsi, dans une tentative avortée, la seule partie sérieuse que la maison de Bourbon lui

En sorte que le total des taxes est de 219,478,391 fr., ce qui fait environ deux septièmes qu'on tirait de la masse de leurs biens. » (Forbonnais, *Recherches et Considérations sur les finances de la France*, t. II, p. 401; Bâle, 1758.)

(1) Forbonnais, t. II, p. 468.

(2) Édit du 24 septembre 1718, qui rétablit les anciennes secrétaireries d'état.

eût permis de jouer depuis l'avénement de Henri IV à la couronne, le régent entrait en lutte avec le parlement, se rapprochant du gouvernement de Louis XIV par l'esprit de sa politique intérieure comme par le rétablissement des institutions précédentes. La trève des magistrats avec la régence avait à peine atteint le terme de quelques semaines. Dominée par ses traditions et sans se rendre compte des nécessités qu'imposait la liquidation d'une dette gigantesque, cette compagnie regardait comme son premier devoir d'opposer ses remontrances à tous les édits royaux rendus en matière de finance, qu'il s'agît du *visa*, de la refonte des monnaies, ou de la juridiction attribuée à la chambre de justice. La guerre commencée contre les plans du duc de Noailles devint plus vive encore quand Law eut obtenu pour sa banque un privilége particulier, et elle prit le caractère d'une lutte acharnée lorsque, en 1718, cette banque reçut l'autorisation de fonctionner sous le patronage de l'état, avec la pleine disposition des revenus publics. Un assaut quotidien d'arrêts du parlement et d'arrêts du conseil, en renouvelant les scènes de la précédente minorité, rendit l'obéissance incertaine et fomenta à la cour et dans les provinces l'esprit de faction. Cependant les obstacles allaient grossissant d'heure en heure. Pendant que les orateurs parlementaires réveillaient les échos si longtemps muets de la grand'chambre, où princes du sang, législateurs, ducs et présidens à mortier menaçaient de remettre aux chances d'un pugilat le sort de leurs prétentions; pendant que les robes noires de la Sorbonne ameutaient les passions pour signer l'appel et préparer une révolution religieuse, Alberoni accumulait sur tous les points du globe les matériaux d'un immense incendie, et le cabinet de Madrid mettait en question jusqu'au droit du premier prince du sang à la régence, ne désespérant pas de rallier, au nom de Philippe V, des mécontens qu'il savait nombreux et qu'il croyait puissans. Le duc d'Orléans, qui n'aimait du pouvoir que les joies faciles et qui ne se trouvait à l'aise que dans une orgie ou dans une bataille, entra d'emblée dans une carrière antipathique à sa nature, car les dangers devaient en être conjurés, non par le courage, mais par la vigilance, non par l'épée, mais par l'adresse. Brouillé avec le parlement et le jansénisme, qui naguère l'avaient acclamé, et transformé de général en diplomate, il perçut nettement cette vérité : que le premier intérêt de la France, après cinquante années de guerre, était de sauvegarder la paix du monde. Nous le verrons lier avec obstination sa propre destinée au triomphe d'une pensée qui demeurera l'honneur de son gouvernement et son titre principal devant la postérité.

LOUIS DE CARNÉ.

LA

# PROPRIÉTÉ SOUTERRAINE

## EN FRANCE

### IV.

### LE COMMERCE DES COMBUSTIBLES MINÉRAUX.

Une sorte de monographie du combustible minéral a rempli les premiers chapitres de cette étude (1). J'ai tenté d'y retracer à grands traits l'origine et la formation de ce puissant auxiliaire de l'industrie moderne, les accidens, — si curieux au point de vue géologique, mais si regrettables au point de vue industriel, — que peut offrir le terrain carbonifère, les recherches actives dont il est en ce moment l'objet sur plusieurs points de notre territoire, les méthodes d'exploration et d'exploitation de la propriété souterraine, les circonstances exceptionnelles dans lesquelles s'exerce la pénible profession du mineur houiller, tant sous le rapport de l'hygiène que sous le rapport de la sécurité, etc. Je n'aurais point atteint le but que je me suis proposé dans ce travail, si je ne faisais aussi connaître les conditions et les progrès du commerce auquel donne lieu la plus précieuse sans contredit des matières premières. Cette question complexe, qui touche à l'un des problèmes les plus vivement débattus de l'industrie moderne, demande même à être étudiée avec quelques développemens. D'un intérêt permanent depuis un demi-siècle au moins, elle emprunte aujourd'hui une importance toute nouvelle à un véritable manifeste lancé, il y a un an, par le comité des houillères françaises sous ce titre : *Situation de l'Industrie houillère en* 1857.

(1) Voyez les livraisons du 1er novembre 1857 et du 1er février 1858.

Des travaux très complets sur l'industrie des mines en général, et particulièrement sur l'exploitation des combustibles minéraux, désignaient d'avance l'auteur de ce mémoire comme une autorité compétente pour traiter un pareil sujet au point de vue commercial et industriel. Le manifeste du comité des houillères, malgré les documens utiles qu'il contient, pèche malheureusement par la base. On y sent trop le parti-pris de présenter tous les faits de façon à mettre en lumière la prétendue nécessité de protéger la houille indigène au moyen des droits de douane mis à l'importation des houilles étrangères. Non-seulement nos industriels combattent le principe de l'abolition totale des droits protecteurs, mais encore ils repoussent l'idée d'un abaissement quelconque de ces droits, allant, dans le cas contraire, jusqu'à prédire la ruine de la plupart de nos mines.

Avant de traiter cette question délicate, à propos de laquelle il est d'ailleurs inutile de mettre en présence une fois de plus les doctrines exclusives de la liberté illimitée du commerce et de la protection, il importe de montrer quel rôle jouent dans l'industrie des combustibles minéraux les diverses nations du monde civilisé, et notamment la Grande-Bretagne et la Belgique. Ces contrées en effet complètent, avec la Prusse rhénane, la consommation de la France, à laquelle ne pourrait faire face notre seule production indigène. On se trouve ainsi conduit à examiner le degré d'approximation dont est susceptible l'évaluation de la richesse houillère des différentes portions du globe et les réserves dont il convient d'accompagner ces calculs.

La fortune houillère d'une contrée doit nécessairement s'évaluer en multipliant la superficie des bassins carbonifères par l'épaisseur moyenne de l'ensemble des couches de combustible. Le seul énoncé de cette règle théorique, rapproché des notions que nous possédons actuellement sur l'allure des terrains houillers, montre assez *à priori* combien les résultats qu'elle permet d'obtenir doivent être approximatifs, en raison des variations que subissent, en quelque sorte à chaque instant, les facteurs du produit, à mesure que la géologie, la recherche des gîtes minéraux ou l'exploitation des mines fournissent des notions plus précises sur la manière d'être d'un bassin déterminé. On sait, par les seuls exemples qu'offre aujourd'hui la France, combien ces variations peuvent être brusques. En ce moment même, notre industrie houillère remporte dans le nord et dans l'est de véritables victoires, et d'autres régions de notre territoire, notamment le centre, voient également se poursuivre plus d'une exploration heureuse.

Quant à la surface du terrain houiller, on reconnaît sans cesse de nouveaux prolongemens des bassins belge et prussien dans les départemens voisins des frontières de la Belgique et de la Prusse rhé-

nane. M. Jacquot, ingénieur des mines, dans de récentes *Études géologiques sur le pays messin*, qui font suite à ses *Études géologiques sur le bassin houiller de la Sarre*, fonde de grandes espérances de succès sur des recherches à opérer dans la Moselle, qui, en cas de réussite, n'ajouteraient pas moins de 200 kilomètres carrés de territoire houiller à celui qui est aujourd'hui reconnu dans ce département. Ce seul exemple suffit, il me semble, à faire apprécier l'incertitude considérable attachée au premier des deux élémens qui servent à calculer notre richesse en combustible minéral. Cette incertitude se retrouve au même degré dans le second élément, l'épaisseur du terrain carbonifère. Le fait, récemment mis en lumière, du passage de tout le système des couches de Rive-de-Gier sous le système de Saint-Étienne, dans le bassin de la Loire, peut précisément donner une idée frappante de l'inexactitude originelle à laquelle il faut se résigner dans l'appréciation de la puissance d'un terrain houiller. Enfin je n'ai pas besoin de rappeler, comme une source indéterminée d'erreurs en sens contraire, l'influence que peut avoir sur les calculs hypothétiques de cet ordre la série d'accidens trop fréquens que présente une semblable formation géologique.

Ces réserves faites sur le degré de confiance qui doit être accordé aux indications métriques dans une étude de ce genre, voyons comment se décompose la superficie de 550,000 kilomètres carrés occupée en totalité par les terrains houillers des deux hémisphères, et représentant la deux cent trentième partie environ de la portion du globe qui n'est point occupée par les eaux. Les 10/11es de cette superficie houillère appartiennent à l'Amérique, et seulement à la partie nord de ce continent, car, ainsi que le remarque M. Amédée Burat, « un fait assez frappant dans la distribution des terrains houillers est leur accumulation dans l'hémisphère boréal. » L'Amérique du Sud ne contient pas un seul bassin carbonifère, et la gigantesque superficie houillère de l'Amérique du Nord est concentrée en quatre bassins seulement sous la main des hardis industriels des États-Unis, qui ne manqueront pas d'en faire l'une des bases de leur prospérité nationale : elle représente un quinzième du territoire de cette vaste confédération, mais ne correspond guère qu'à une extraction de 100 millions de quintaux métriques. Comparée à celle des nations européennes qui occupent les premiers rangs dans la production de la houille, cette extraction n'est inférieure qu'à l'extraction anglaise, qui sera bientôt sept fois plus considérable : elle est supérieure à l'extraction belge et par conséquent à la nôtre. En Angleterre, où 17,000 kilomètres carrés de terrain houiller, partagés en une vingtaine de bassins formant trois groupes, correspondent à une surface de 310,000 kilomètres carrés, la superficie houillère n'est plus qu'un dix-neuvième du territoire total, et la production est encore triple

de celle de l'Europe continentale. La proportion est de 1/18e en Belgique, en admettant que sur les 33,000 kilomètres carrés occupés par ce petit royaume, si heureusement partagé à ce point de vue spécial, 1,800 représentent la surface de cette région houillère, au prolongement de laquelle nos départemens du nord participent depuis plus d'un siècle, grâce au génie persévérant du vicomte Desandrouin. La Prusse viendrait immédiatement après la France, où le territoire houiller n'est que le 1/200e environ de la superficie du pays.

On se rappelle cette masse innombrable d'échantillons plus ou moins volumineux de houille exposés en 1855 dans l'annexe du Palais de l'Industrie. Il en était venu de tous les pays, excepté cependant des États-Unis de l'Amérique du Nord, dont je rappelais tout à l'heure la richesse extraordinaire. L'utilité de cette exhibition pouvait être contestable, puisqu'il est impossible qu'un échantillon isolé et considéré hors de son gisement puisse fournir à l'examen de sérieuses inductions. Il aurait fallu, pour qu'elle produisît des résultats positifs, que cette exhibition fût accompagnée de renseignemens détaillés sur les conditions de production et de consommation propres aux localités qui avaient envoyé les fragmens minéraux; mais il n'en était point ainsi. Nous sommes donc réduit aux termes de comparaison que fournit le rapprochement des résultats antérieurement acquis et des données de la géographie statistique, et, parmi ces termes, nous nous bornerons à considérer la consommation et la production annuelles de houille par habitant en Angleterre, en Belgique et en France, où elles sont respectivement représentées, en nombres ronds de quintaux métriques, par les nombres 20, 12 et 3, 21, 18 et 2. Cet ordre ne reste plus le même lorsqu'il s'agit du commerce des combustibles minéraux; mais, avant d'aborder cette question importante, il convient, par analogie avec ce qui a été fait précédemment pour la législation réglementaire, de retracer rapidement les phases successives que présente la législation douanière de la houille, et de faire connaître exactement le rôle que joue l'importation étrangère dans notre consommation nationale. Alors seulement on aura sous les yeux les pièces de ce procès, qui a pour parties adverses le consommateur et l'exploitant, et on pourra juger le différend en connaissance de cause.

## I. — CONDITIONS LÉGALES DU COMMERCE D'IMPORTATION DE LA HOUILLE.

On a souvent remarqué les conditions naturelles dans lesquelles se trouve le territoire de la France au point de vue de l'emploi des combustibles minéraux, et on s'est demandé s'il ne serait pas souverainement logique de laisser sur chaque point les habitans profiter sans aucune entrave des avantages divers qu'offrirait la situa-

tion topographique. Au centre de la France sont des mines de houille d'une grande richesse; au nord et à l'est, il en est de même depuis que des découvertes relativement récentes ont constaté la présence sous notre sol des prolongemens des riches bassins de la Belgique et de la Prusse rhénane. Le reste de nos frontières de terre et de mer ne présente rien, ou présente fort peu de chose. Au nord, les bassins houillers de la Grande-Bretagne peuvent, grâce à la mer, approvisionner facilement tout le littoral de l'Océan; au midi, les mines des Asturies, encore à peu près inexploitées, mais destinées à un grand avenir, doivent un jour ou l'autre fournir une partie de la consommation des départemens limitrophes des Pyrénées. Du côté de la Savoie et de la Suisse, il n'y a de houille ni en-deçà ni au-delà des frontières. On voit dès lors que les domaines respectifs des houilles indigènes et étrangères sont en quelque sorte nettement tracés, et qu'il n'y aurait qu'à en laisser opérer le partage par une libre concurrence des intérêts privés. C'est pourtant, comme on va le voir, ce qui n'a jamais été fait jusqu'à ce jour; c'est ce qui se fera vraisemblablement dans un avenir prochain.

Le régime douanier de la houille étrangère en France date, à proprement parler, du tarif célèbre du 18 septembre 1664, qui régla jusqu'à la révolution de 1789 les droits d'entrée et de sortie des marchandises de toute nature. Antérieurement à cette origine réelle du système protecteur, la moyenne des droits perçus sur le charbon de terre venant de l'étranger pouvait être de 4 sols par baril de 250 livres, c'est-à-dire, en langage moderne, de 16 centimes par quintal métrique. On sait que Colbert avait pour principe commercial de fermer l'entrée du royaume à tous les produits manufacturés d'origine étrangère pouvant faire concurrence à nos produits similaires, et de favoriser autant que possible l'introduction des matières premières nécessaires à l'industrie nationale. Il avait eu également pour but, dans le tarif de 1664, de rendre uniforme la perception des droits de traite, dont l'embarrassante hétérogénéité avait déjà été avant lui l'objet d'attaques restées sans résultat, il est vrai, et de reporter toute cette perception aux frontières du royaume. Malheureusement cette tentative, bien digne du grand ministre de Louis XIV, était venue échouer devant l'inertie de certaines provinces, qui voulurent garder leurs tarifs spéciaux, et furent, pour cette raison, désignées sous le nom de *provinces réputées étrangères*, alors que les provinces qui acceptèrent le tarif général étaient dites *des cinq grosses fermes;* enfin les provinces qui ne voulaient pas de tarif du tout, et que nous appellerions aujourd'hui *libres échangistes*, reçurent la dénomination de *provinces d'étranger effectif*. Ce rappel du singulier état économique de la France à partir de la seconde moitié du XVII<sup></sup>e siècle n'est point inutile pour l'intelligence complète du ré-

gime douanier auquel fut soumise la houille jusqu'à la loi du 5 novembre 1790, qui supprima les droits de traite, et les remplaça par un droit unique et uniforme.

En 1664, le droit sur le charbon de terre entrant dans les provinces des cinq grosses fermes fut fixé à 32 centimes par quintal métrique; moins de trois ans après, un tarif supplémentaire le tripla, et il en fut ainsi jusqu'à l'arrêt du conseil du 3 juillet 1692, qui, relatif aux droits à payer sur diverses marchandises « à toutes les entrées du royaume, tant des cinq grosses fermes que des provinces réputées étrangères et pays conquis, cédés et réunis, » établissait un droit uniforme de 1 fr. 20 cent. par quintal métrique. Cet état de choses paraît avoir subsisté jusqu'en 1730, époque à laquelle, sans qu'on puisse justifier le fait par un acte souverain, et probablement d'après une simple assimilation à ce qui avait lieu pour les charbons d'origine britannique (dont le régime particulier mérite un examen spécial), le droit sur la houille étrangère fut réduit à 48 centimes. Cependant en 1761 ce droit fut augmenté de moitié; le roi, se fondant sur ce que l'exploitation des houillères de la France était en progrès, déclara qu'il voulait donner à ceux de ses sujets qui s'occupaient de cette industrie des marques de sa bienveillance. Il leur permettait en conséquence d'entretenir à leurs frais, aux lieux d'entrée des charbons de terre venant de l'étranger, des préposés chargés de veiller à l'exacte perception de l'impôt protecteur. Ce droit de 72 centimes par quintal métrique resta en vigueur jusqu'à la révolution (1).

Il nous faut maintenant revenir sur nos pas pour éclairer la question générale du régime douanier des houilles étrangères et les particularités qu'a présentées ce régime, suivant qu'il s'agissait des produits des mines de la Belgique ou de celles de l'Angleterre : ces particularités nous donneront peut-être la clé de quelques dispositions du tarif moderne, et nous fourniront des rapprochemens propres à montrer que le caractère de la lutte entre les exploitans et les consommateurs au sujet de l'introduction du charbon étranger n'a pas beaucoup varié depuis plus de cent cinquante ans.

Les changemens continuels de domination qu'eurent à subir les provinces des Pays-Bas à l'époque où nous place la première tarification de l'importation houillère compliquaient beaucoup la situation. Il était impossible de modifier au gré des hasards de la guerre les relations industrielles de territoires que la fortune des armes

(1) Je ne dois pas omettre de faire observer que je ne considère partout que la partie principale du droit, et que j'ai laissé de côté la partie accessoire, — qui en 1790 ne s'élevait pas à moins de la moitié de celle-ci, — attendu qu'elle est relative aux impôts de toute nature sans distinction.

réunissait et séparait tour à tour. De là une position toute particulière faite à nos provinces du Hainaut, de la Flandre et de l'Artois. Cette distinction apparaît pour la première fois dans un tarif de 1669, relatif aux « marchandises, denrées et manufactures passant des pays restés au roi catholique en ceux qui ont été cédés à sa majesté, » document connu seulement par la mention succincte qu'en fait un tarif semblable de 1671, et dont le texte semble avoir été perdu. Les lettres-patentes portant exécution de ce second tarif montrent Louis XIV « voulant favorablement traiter les nouveaux sujets que lui ont donnés les traités des Pyrénées et d'Aix-la-Chapelle, » et modérant beaucoup, en ce qui les concerne, les droits d'entrée et de sortie; aucune taxe n'était mise à l'importation houillère. De cette manière, à cette partie de la frontière de Champagne qui appartient aujourd'hui au département des Ardennes, on payait 96 centimes par quintal métrique de charbon, tandis que, de chaque côté, cette marchandise entrait librement, soit par la frontière du nord, ainsi que je viens de le dire, soit par la frontière de l'est, puisque celle-ci était formée par la Lorraine et l'Alsace, provinces *d'étranger effectif*. Cette inégalité, que nous retrouverons de nos jours dans un ordre inverse, fut bientôt atténuée par la remise en vigueur du tarif de 1664; mais ce régime modéré ne dura que seize ans, puisqu'à la fin de 1688 les droits furent rétablis conformément au tarif de 1667.

Au moment où fut promulgué l'arrêt du conseil de 1692, qui régularisa la nouvelle situation, les mesures adoptées n'étaient pas applicables à cette partie du Hainaut où se trouvent les houillères de Mons, et qui, aux termes du traité de Riswick, allait être rendue par la France à l'Espagne. Les réclamations pressantes des habitans, qui auraient vu chez eux le prix du quintal métrique de houille augmenter subitement de 1 fr. 20 c., empêchèrent qu'après le partage de cette riche province le droit du tarif fût intégralement perçu sur les charbons venant de la partie espagnole du Hainaut dans la partie française et dans la Flandre française; il fut progressivement réduit à 17 centimes. Lors de la promulgation d'un arrêt du conseil du 5 février 1761, qui avait établi sur l'importation par terre le dernier tarif de douane immédiatement antérieur à la révolution française, ce droit fut, sur des représentations venues de Bruxelles, explicitement confirmé par une décision spéciale. Cet état de choses dura en conséquence jusqu'en 1790.

Le tarif fondamental de 1692 subit également pour la houille de même origine une modification importante dans deux des provinces des cinq grosses fermes. Les maîtres de forges de la Picardie et de la Champagne se plaignirent que le droit de 1 fr. 20 c. leur fût onéreux sans avantage aucun pour les houillères françaises. La requête qu'ils adressèrent au conseil provoqua un arrêt du 19 juin

1703, qui stipula que le droit serait seulement de 35 centimes par quintal métrique; cette modération cessa en 1730, lorsqu'on vint à percevoir un droit uniforme de 48 centimes sur tous les charbons étrangers autres que ceux du Hainaut espagnol.

On voit, dans un arrêt du conseil de 1668, que le droit de 96 centimes par quintal métrique devait être perçu sur la houille arrivant par mer; dès lors nous connaissons la première des phases si nombreuses par lesquelles a passé le régime douanier de la houille anglaise. Cependant celle-ci n'est expressément désignée que dans un arrêt de 1701, relatif aux rapports commerciaux entre la France et la Grande-Bretagne, où se trouve tracé un curieux tableau des entraves de toute nature que les futurs promoteurs du libre-échange mettaient et mirent au négoce, jusqu'à la conclusion du traité célèbre de 1786, par leurs règlemens vexatoires et leurs droits excessifs. Nous ne pouvions porter en Angleterre que des marchandises d'origine française, et, tandis qu'une partie de nos produits était entièrement prohibée, une autre partie était frappée de taxes telles que l'accueil équivalait presque à une exclusion; nous devions en outre nous servir de courtiers anglais dans les transactions, et cela tandis que les marchands de la Grande-Bretagne jouissaient de la plus entière liberté et des facilités les plus complètes pour acheter et vendre, partout où bon leur semblait, les produits d'une provenance quelconque. Louis XIV voulut, comme de raison, user de représailles, ou, plus exactement, faire à ses sujets des conditions équitables : il prohiba l'introduction de certaines marchandises d'origine britannique, et en frappa d'autres de droits d'entrée. Parmi ces dernières se trouvait la houille, qui fut précisément soumise au tarif de 1692. Néanmoins, comme notre industrie minérale était, dès le commencement du XVIII^e^ siècle, au-dessous des besoins de la consommation, on reconnut qu'il fallait modérer ce droit; seulement il fut décidé au bureau du commerce que la mesure ne serait prise que pour un an. En 1714, un arrêt du conseil ordonna la remise en vigueur du tarif de 1664 pour les charbons anglais; mais chaque année, de 1715 à 1730, un arrêt était rendu, grâce auquel, durant cette période, la houille anglaise ne paya que 32 centimes par quintal métrique. En 1730, on le sait, ce droit fut porté à 48 c. malgré les représentations de la ville de Bordeaux, qui invoquait les besoins du commerce des îles et de la navigation. Sur ces entrefaites, les houillères s'étant multipliées en France, les exploitans demandèrent le rétablissement du droit de 1 fr. 20 c., ce qui fut fait en 1741 pour les ports de la Picardie et de la Flandre, puis pour ceux de la Normandie. C'est à cette date qu'apparaît véritablement pour la première fois ce système des zones qui jouera un si grand rôle dans la législation douanière des combustibles minéraux; c'est également

vers la même époque que nos houillères commencent à faire des progrès réels, attestés par le règlement technique et administratif de 1744 (1). En 1761, par un acte important dont j'ai déjà parlé, le roi, informé de l'augmentation des produits des houillères françaises, joignit la Bretagne à la Picardie, à la Flandre et à la Normandie. Je ne mentionnerais pas enfin, s'il n'avait été l'occasion d'un nouvel établissement de zones, un dernier arrêt du conseil de 1763, dont le but ne fut pas de changer la valeur absolue du droit d'entrée de la houille étrangère par nos frontières maritimes (lequel resta de 1 fr. 20 cent. par quintal métrique jusqu'à la révolution), mais de mettre un terme à des difficultés qui se traduisaient finalement par des fraudes, en substituant la perception au tonneau (2,000 livres) à la perception au baril (250 livres), qui avait toujours été en vigueur jusque-là. Les généralités de Bordeaux et de La Rochelle, sur les réclamations des chambres de commerce de ces deux villes, qui profitèrent de la circonstance pour obtenir une modération du droit général d'importation maritime, furent autorisées en 1764 à n'acquitter qu'un droit de 90 centimes seulement par quintal métrique de houille étrangère.

Tel était le régime douanier de la houille en 1790, au moment où l'assemblée nationale, puisant dans son origine la force de vaincre les obstacles qu'auraient tenté de lui opposer celles des provinces où les idées fausses en matière commerciale conservaient encore leur empire, réalisa victorieusement les intentions qu'un ministre du grand roi n'avait pu faire réussir. Cet état de choses dura jusqu'au 15 avril 1791, où fut mis en vigueur le tarif général des droits à percevoir aux entrées et aux sorties du royaume qu'avait annoncé la loi de 1790. Le droit d'importation de la houille étrangère par la frontière de terre fut fixé à 16 centimes par quintal métrique. Quant à la frontière maritime, elle fut partagée en zones : l'une s'étendant de Bordeaux aux Sables d'Olonne (point que nous verrons figurer dans les tarifs les plus récens), et l'autre comprise sur le littoral de la Manche entre Rhedon et l'embouchure de la Somme. Ces zones n'offraient qu'un droit de 0 fr. 545 par quintal métrique, tandis que pour tous les autres ports du royaume il était de 91 centimes. En mai 1793, un décret de la convention, modifiant ou supprimant les droits d'entrée relatifs à quelques marchandises, réduisit de moitié ceux qui étaient perçus sur les charbons de terre. Jusqu'à l'an x, on ne trouve aucune modification notable à signaler dans l'assiette des droits d'importation des combustibles minéraux; mais en 1802 un arrêté consulaire porta à 1 fr. 36 centimes ou 91 centimes le droit perçu sur le quintal métrique de houille, sui-

(1) Voyez la livraison du 1er novembre 1857.

vant que le port où se faisait l'introduction était compris entre la ville d'Anvers et l'embouchure de la Somme, ou situé de Rhedon aux Sables d'Olonne; sur tous les autres points du littoral, en exceptant les ports de la Méditerranée, où se percevait le second de ces droits, la taxe fut réduite à 0 fr. 727. Nous arrivons ainsi jusqu'à la fin de l'empire.

Dès le lendemain du traité du 30 mai 1814, on voit reparaître l'éternelle question des houilles étrangères et la haine du charbon anglais, contre lequel une croisade est bientôt dirigée par nos concessionnaires de mines. Les exploitans du bassin de Rive-de-Gier vont même se jeter aux pieds de Louis XVIII pour invoquer « sa sollicitude paternelle, » demandant, les uns la prohibition absolue des houilles étrangères, particulièrement des houilles anglaises, les autres une augmentation des droits d'importation. Ils exposent que « le débit de leurs produits, faute d'une consommation générale suffisante, n'a presque jamais été complétement en rapport avec leurs dépenses, que la concurrence leur a constamment nui, que si les arrivages étrangers continuent à être admis sur les principaux marchés, cette intervention achèvera de rendre leur exploitation tout à fait désastreuse, quelque accroissement que puisse d'ailleurs recevoir la consommation. » On reconnaît dans cette citation, empruntée au rapport officiel fait le 19 octobre 1814 par M. L. Cordier, inspecteur divisionnaire des mines, l'allure prudente de nos exploitans, qui se servent du passé comme d'un moyen d'intéresser à leur cause, mais avertissent d'ailleurs que l'avenir sera toujours sombre, quel que soit le progrès de l'emploi de la houille. Ce langage sera invariablement le même durant quarante ans, sans que ceux qui le tiennent songent, en apparence du moins, à l'argument que fournit contre eux l'accroissement continuel de la production indigène, qui, s'il est dû en partie à l'amélioration de nos voies de communication, n'est pas ralenti d'une manière inquiétante par la diminution également incessante des droits mis à l'importation des houilles étrangères.

La première disposition du régime moderne se rencontre dans la loi de finances de 1816, qui, maintenant le régime des zones, frappa d'un droit de 1 fr. par quintal métrique la houille importée par mer (1), de 60 centimes celle importée par la portion de la frontière belge comprise entre la mer et le bureau de douane de Baisieux, et de 30 centimes seulement celle entrant par le reste de la frontière de

(1) Je laisse à dessein de côté le cas, le plus fréquent toutefois, où l'importation maritime s'opère par des navires étrangers; on sait qu'alors il y a une surtaxe de navigation, on sait aussi que, pour avoir la valeur complète d'un droit d'entrée quelconque, il faut ajouter un décime par franc à la somme indiquée dans le tarif.

terre. Ce droit uniforme pour notre frontière maritime ne resta pas toujours tel, et fut même très souvent remanié. En 1835, le littoral fut fractionné en deux zones : l'une s'étendant depuis Dunkerque jusqu'aux Sables d'Olonne, pour laquelle le droit de 1 franc fut maintenu, et l'autre comprenant le reste de nos côtes de l'Océan et celles de la Méditerranée, où ce droit fut modéré à 30 centimes seulement. Ceci se passait au commencement d'octobre; à la fin de décembre de la même année, une troisième zone était établie par le partage de la première en deux parties, qui avaient pour commune limite le port de Saint-Malo; entre les Sables d'Olonne et Saint-Malo, on fixa le droit d'entrée à 60 centimes. Ces diverses modifications furent régularisées en juillet 1836 par une loi dont la date est, à proprement parler, celle de l'entrée en France des houilles anglaises; mais telle était l'activité des attaques auxquelles se livraient les représentans des intérêts généraux de l'industrie, qu'au bout de dix-huit mois à peine, une ordonnance royale, supprimant la zone introduite en dernier lieu des Sables d'Olonne à Saint-Malo, ne frappa plus que d'un droit de 50 centimes les houilles arrivant par mer entre Dunkerque et les Sables d'Olonne. Cet état de choses, maintenu par une loi en 1841, a subsisté jusqu'au décret impérial du 22 novembre 1853, qui a diminué encore les droits afférens à chacune des deux zones du littoral dont le point de partage est aux Sables d'Olonne, et les a fixés à 30 et 15 centimes seulement.

Si maintenant nous considérons uniquement la frontière de terre, nous ne trouvons pas de modification générale du droit d'importation de la houille étrangère avant l'ordonnance royale du 28 décembre 1835, aux termes de laquelle les 60 centimes qui se percevaient par quintal métrique sur la frontière belge, depuis la mer jusqu'à Baisieux, ne devaient plus se percevoir que jusqu'à Halluin, bureau de douane situé un peu plus au nord; entre ces deux points, le droit était de 30 centimes seulement, comme sur le reste de notre frontière de terre. L'ordonnance du 25 novembre 1837 maintint cette division en deux zones, mais en réduisant les droits que je viens d'indiquer à 50 et 15 centimes. En 1852, la zone comprise entre Halluin et Longwy fut l'objet d'une élévation de taxe qui ne se maintint que quelques mois; la réduction décrétée à la fin de 1853 n'a d'ailleurs porté que sur le droit relatif à la zone s'étendant de la mer jusqu'à Halluin, lequel n'est plus aujourd'hui que de 30 centimes par quintal métrique. — Enfin il est une distinction faite de tout temps en faveur de la frontière qui borne les départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Moselle. On se souvient qu'en qualité de province *d'étranger effectif*, la Lorraine ne supportait aucuns droits de traite; les deux derniers départemens ont donc hérité de cette

disposition. Quant à celui des Ardennes, il participait purement et simplement au régime variable qui a marqué la fin du XVII$^e$ siècle et la plus grande partie du XVIII$^e$; le tarif du 15 mars 1791, qui abaissait à 10 centimes seulement le droit d'entrée de la houille par nos frontières de terre, a affranchi de toute taxe le charbon étranger introduit par les départemens de la Meurthe, de la Moselle et des Ardennes, englobant ce dernier, par une assimilation dont on ignore la cause, dans l'exception faite en faveur des deux autres. Telle est l'origine de la disposition spéciale qui s'applique aujourd'hui encore à une portion de notre frontière de l'est; elle avait été reproduite dans la loi de 1816 avec une petite élévation de droit qui fut retirée en 1818 pour la Meuse et en 1820 pour la Moselle, et depuis cette époque elle n'a plus été modifiée. L'exception relative aux Ardennes, n'ayant jamais été l'objet d'un changement, place maintenant ce département sur le même pied que la plus grande partie de la frontière de terre, où se perçoit précisément depuis le décret du 22 novembre 1853 un droit de 15 centimes.

On peut certainement affirmer que la législation douanière des combustibles minéraux est une des pièces les plus compliquées de notre édifice fiscal; cette complication même porte la trace des discussions acharnées qui ont eu lieu de tout temps entre les producteurs et les consommateurs. Néanmoins on ne peut se dissimuler que la lutte a toujours été à l'avantage de ces derniers, car en somme ces nombreux remaniemens, dont la multiplicité soulève à tort les réclamations des exploitans des houillères, puisqu'elle les amène graduellement et par des transitions ménagées au régime de liberté absolue vers lequel nous marchons évidemment, se sont toujours traduits en diminution des droits d'importation. Bien que, de 1816 à 1834, il n'y ait point eu d'acte général du gouvernement au sujet du régime douanier de la houille, il ne faudrait pas croire que la question ait été perdue de vue pendant toute cette période. Dès 1828, M. de Martignac, alors ministre de l'intérieur, avait ordonné une enquête sur les houilles et les fers; mais elle n'avait eu d'autre résultat que d'inquiéter inutilement l'industrie minérale, qui s'alarmait depuis assez longtemps d'investigations dont elle redoutait l'issue. Moins de cinq ans après, par un arrêté du ministre de l'intérieur (M. d'Argout), une nouvelle commission d'enquête était créée « pour éclaircir tous les points qui peuvent faire résoudre la question de savoir si l'on doit supprimer ou réduire le droit d'importation sur les houilles étrangères. » La commission de 1832, comme le montre M. Grar avec cette loyale érudition qui place sous les yeux du lecteur les textes mêmes des documens mis en œuvre, avait commis plusieurs erreurs géographiques et statistiques. Ces erreurs ont par suite égaré l'administration des mines, qui avait cru

pouvoir puiser dans le rapport de la commission les élémens d'un historique de la législation douanière qu'elle publia en 1838. J'ai tenté à mon tour de me servir des documens réunis avec tant de soin par M. Grar dans sa remarquable histoire de l'industrie houillère du nord de la France, et aussi d'un curieux recueil, manuscrit pour la plus grande partie, qui appartient à la bibliothèque du ministère de l'intérieur (1). On possède ainsi à peu près tous les matériaux nécessaires à l'étude des régimes successivement adoptés pour résoudre le grave problème économique qui doit concilier les intérêts des producteurs et des consommateurs de houille.

L'enquête de 1832 ne s'est pas terminée sans résultat pratique, comme celle de 1828; elle a eu des conséquences directes et indirectes de la plus haute importance. Il fut reconnu que les prix d'extraction de la houille étaient, à quelques centimes près, semblables en Angleterre, en Belgique et en France, et le gouvernement n'hésita plus à tenter une réforme partielle par une série d'actes auxquels la consécration législative fut donnée par la loi du 2 juillet 1836. C'est à cette même enquête de 1832 qu'il faut attribuer la faveur accordée, depuis 1834, aux bâtimens à vapeur de notre marine, militaire ou civile, qui peuvent se servir des houilles étrangères sous la seule condition de payer un droit de balance de 15 centimes, pourvu qu'ils ne remontent pas les fleuves au-delà du dernier bureau de douane. Dix ans après, l'agitation houillère s'était renouvelée. Dans sa session de 1846, le conseil du commerce émettait le vœu formel de l'admission en franchise, par toutes les frontières, des combustibles minéraux venant de l'étranger, et subsidiairement réclamait avec instance la suppression des zones, qui, selon lui, n'aboutissaient qu'à créer de choquantes inégalités, notamment sur les divers points du littoral. A la suite de ce mouvement, qui a été étudié ici même par M. Charles Coquelin (2), et qui n'avait pas seulement trait à la houille, un projet de loi sur les douanes avait été présenté à la chambre des députés; il était devenu l'objet d'un long rapport de M. Lasnier, qui avait représenté notre industrie minérale comme incapable de lutter contre l'invasion des produits de l'Angleterre et de la Belgique. La révolution de février avait naturellement empêché qu'il fût donné aucune suite à ce projet, et jusqu'en 1852 l'état de l'industrie rendait inutile toute querelle douanière; mais lorsque l'année suivante nos manufactures prirent cet élan extraordinaire où l'augmentation forcée du

(1) *Recueil historique et alphabétique sur l'exploitation des mines de charbon de terre et de houille, avec les dispositions concernant les droits*, par M. Bruyard, premier commis de M. Trudaine, 2 vol. in-4°, 1756-1766.

(2) *La Liberté du commerce et les Systèmes de douanes, — les Houilles et les Fers*, livraison du 15 janvier 1847.

prix de la houille n'a pas eu pour cause, il faut en convenir, l'insuffisance de la production indigène, les plaintes recommencèrent contre l'impossibilité où se trouve notre industrie houillère de se mettre, malgré tous ses efforts, au niveau des besoins de la consommation. Le gouvernement, prenant en considération la multiplicité de ces plaintes, la disette gênante d'une matière première aussi nécessaire que la houille, et la tendance des prix à une élévation excessive, décréta en 1853 le régime douanier auquel est actuellement soumise l'industrie houillère. Il n'apparaît pas d'ailleurs que l'influence de cette mesure ait été favorable à l'abaissement du prix de vente des combustibles minéraux. Il serait évidemment intéressant de connaître la relation qui peut exister entre ce prix et les modifications successives des tarifs de douane; mais on conçoit que ce résultat ne pourrait être obtenu que par des études exclusivement locales : il ne se dégage pas suffisamment des données que fournit la statistique nécessairement générale de l'administration des mines, c'est-à-dire de la comparaison de la quantité totale de combustibles minéraux consommés dans une année avec la valeur totale en francs de cette quantité (1); il faudrait en quelque sorte étudier dans chaque centre de consommation la série des phases subies par le prix de la houille aux diverses époques, et cet examen ne peut rentrer dans notre plan.

Il ne me reste plus, pour terminer ce que j'ai à dire de la législation douanière de la houille, qu'à mentionner le coke ou houille carbonisée comme payant le double des droits d'importation de la houille non carbonisée. Cette distinction, établie en 1838, fut fondée sur la nature manufacturée du produit et sur ce que, dans les évaluations officielles, le quintal métrique est regardé comme équivalent à deux quintaux métriques de houille, ce qui n'est point exact en général. On sait d'ailleurs que le coke a des usages spéciaux, et que cette proportion ne peut avoir qu'un sens fiscal; depuis le décret de 1853, la houille carbonisée n'acquitte plus que la moitié en sus des droits acquittés par la houille crue.

### II. — IMPORTATION DE LA HOUILLE ÉTRANGÈRE EN FRANCE.

Le rôle des combustibles minéraux dans l'industrie d'un pays étant maintenant tout à fait comparable au rôle des céréales dans l'alimentation de l'homme, il doit exister une certaine analogie entre

(1) Voici en effet les valeurs moyennes du quintal métrique de houille pour les années que je me suis toujours attaché à considérer : en 1814, le prix était de 1 fr. 7 cent.; en 1820, de 1 fr. 5 cent.; en 1830, 1840 et 1850, 98 centimes; en 1852, de 95 centimes; durant ces périodes décennales, les variations ne paraissent obéir à aucune loi qui autorise des conclusions formelles.

les législations douanières de deux matières premières d'une aussi haute importance; un jour même les verra peut-être réunies dans une complète identité, fondée sur la liberté absolue. On connaît le régime de l'échelle mobile, dont le mécanisme ingénieux, mais trop théorique, règle actuellement le commerce des céréales entre la France et l'étranger : on produit ou du moins on veut ainsi produire à volonté, suivant le degré d'abondance de nos récoltes, une certaine constance dans l'état de nos marchés, au moyen de l'importation des céréales étrangères et de l'exportation des céréales indigènes, en faisant varier, selon les circonstances, les droits de douane qui déterminent ce double mouvement. Il ne pouvait être question, pour les combustibles minéraux, d'un mécanisme économique fondé sur un principe du même ordre; néanmoins, comme on l'a vu, le régime douanier a été conçu dans un esprit favorable au producteur. On s'est efforcé de le protéger à l'aide d'une sorte d'échelle mobile, dont les degrés sont les facilités présumées d'arrivage des charbons étrangers sur les divers points de notre territoire. Bien que les zones aient été destinées, du moins on l'a toujours dit, à amener au plus bas prix possible ces charbons dans les régions qui ne peuvent s'en procurer de français, ce résultat n'a jamais été atteint. Par exemple, les habitans du littoral de l'Océan, qui est à peu près dépourvu de gîtes de combustible, ne peuvent souvent recevoir que de la houille anglaise, par suite du prix élevé auquel reviendrait la houille française en raison des frais de transport; il est donc permis de dire que la taxe douanière est pour ces habitans une charge gratuite, et on comprend pourquoi ils n'ont jamais cessé de se plaindre.

Avant de montrer comment, nonobstant ce régime d'entraves, l'importation étrangère s'est progressivement accrue au point de fournir près des deux tiers de la consommation indigène, il convient de déblayer le terrain de ce qui concerne notre exportation, dont la valeur maximum n'atteint qu'un million de quintaux métriques (1). Si on met à part les quantités de houille exportées en Algérie et en Belgique (par suite d'un petit mouvement de frontières) et les réexportations de charbons anglais, on voit qu'il n'y a d'exportation réelle que pour la Suisse, qui reçoit annuellement du bassin de la Loire 200,000 quintaux métriques de houille, pour la Sardaigne, qui en reçoit environ 100,000 de ce bassin et de celui des Bouches-du-Rhône, et pour quelques pays limitrophes. Notre exportation ne mérite évidemment pas qu'on s'y arrête plus longtemps.

(1) En 1811, la France exportait 300,000 quintaux métriques de houille, en 1820 264,555 quint. mét., en 1830 60,117 q. m., en 1840 373,305 q. m., en 1850 415,500 q. m., et en 1856 994,956 q. m. On verra plus loin les quantités considérables qu'exportent, particulièrement en France, la Belgique et surtout l'Angleterre.

Dans le rapport du ministre des travaux publics à l'empereur, qui précède le dernier résumé des travaux statistiques de l'administration des mines, on peut voir une carte intéressante dont on ne saurait trop louer l'ingénieuse et utile disposition, et qui représente à la fois, pour l'année 1850, la production et la consommation des divers départemens en combustible minéral. Sur chacun de nos bassins, un carré, dont la surface est proportionnelle à la production, figure cette première donnée fondamentale. Pour chaque département, un cercle, dont l'aire est proportionnelle à la consommation, représente ce second élément de la question des houilles. En outre, des secteurs, dont l'ouverture angulaire est en rapport avec la quantité de combustible importé, en font connaître la provenance indigène ou étrangère. L'usage des signes conventionnels est même, sur cette carte spéciale, poussé si loin qu'on y voit la proportion suivant laquelle chaque bassin français concourt à la consommation d'un département quelconque. Enfin les voies de circulation de la houille sont figurées sur cette carte, qui résume ainsi, dans un langage parlant aux yeux, tous les élémens essentiels de l'industrie et du commerce des combustibles minéraux. On sait que M. Charles Dupin a naguère figuré sur une carte de France, au moyen de teintes plus ou moins foncées, le degré de civilisation dans chacun de nos départemens. Si l'on compare ces deux cartes, on est frappé, comme le remarque justement le comité des houillères, de la grande analogie des résultats qu'elles fournissent. Cette conclusion était du reste facile à prévoir, la consommation de la houille donnant en quelque sorte la mesure de la production manufacturière et agricole, et aussi de la population dans une région déterminée. On ne sera donc point étonné de voir paraître au premier rang dans les deux cartes le département du Nord, qui consomme à lui seul près du cinquième de la houille brûlée en France; les départemens de la Loire et de la Seine, qui en consomment chacun plus du dixième; ceux du Pas-de-Calais, du Rhône, de Saône-et-Loire, du Gard. Il n'est point non plus surprenant de trouver parmi les moindres consommateurs les départemens du Gers, des Hautes-Pyrénées et de la Corrèze, dont les deux premiers ne figuraient même pas, avant 1848, sur le tableau du commerce des combustibles minéraux.

Un simple coup d'œil jeté sur la carte de l'administration des mines montre l'étendue des régions desservies en partie par les houilles de provenance étrangère. On y voit les produits du bassin de Sarrebruck pénétrer dans sept départemens, en tête desquels sont ceux de la Moselle, de la Meurthe, du Bas-Rhin et des Vosges, et ne pas dépasser une ligne qui relierait les villes de Colmar, Épinal, Chaumont, Saint-Dizier, Bar-le-Duc et Verdun. On y reconnaît de même le domaine attribué aux houillères de la Belgique,

qui comprend seize départemens, et que délimite une ligne passant par Rouen, Paris, Troyes et Châlons-sur-Marne. Ces houillères fournissent au département du Nord les deux tiers de son approvisionnement, le troisième tiers étant nécessairement produit par les exploitations locales. Les charbons anglais entrent pour un quart dans l'approvisionnement du Pas-de-Calais, pour un tiers dans celui de la ville de Rouen. Tandis que les importations de la Belgique et de la Prusse rhénane ont lieu naturellement sur les points voisins des frontières jusqu'à ce qu'elles soient combattues avec avantage par les produits des mines françaises, les importations de l'Angleterre n'embrassent pas moins de trente-huit de nos départemens; elles arrivent jusqu'à Montpellier, Marseille, Draguignan, Ajaccio, en contournant la Péninsule, et pénètrent jusqu'à Toulouse, Agen, Limoges, Poitiers, Tours, Le Mans, Alençon, Rouen, Amiens, Arras et Lille, où elles viennent lutter avec les importations de la Belgique. L'Angleterre fournit peu de charbon au département de la Seine, qui est surtout approvisionné par la Belgique et par les mines nationales. Les chiffres les plus récens de la consommation parisienne en attribuent plus des quatre cinquièmes aux houillères belges, un sixième environ aux mines du nord de la France, et le reste à celles du centre et à celles de l'Angleterre. On n'a peut-être point oublié la perte, arrivée, au commencement d'octobre 1857, sur les côtes de Fécamp, du steamer anglais *the Emperor*. Il était le premier essai d'une compagnie qui se proposait de créer un service spécial pour le transport des charbons entre Paris et Rouen et le bassin houiller de Newcastle, au moyen de longs bateaux à vapeur d'un faible tirant d'eau, du port de 1,200 tonneaux, et munis de petites machines destinées à opérer rapidement le déchargement du navire. Le steamer *the Emperor* devait stationner à Rouen jusqu'à ce que la crue des eaux de la Haute-Seine lui permît d'arriver à Paris. Si le succès n'a pas tout d'abord couronné cette première tentative, elle ne constitue pas moins un fait digne de préoccuper nos compagnies de chemins de fer.

Dans le rapport que je mentionnais tout à l'heure, le ministre des travaux publics s'exprime ainsi à propos de la production, de l'importation et de l'exportation des combustibles minéraux : « Ces chiffres, pris dans leur ensemble, font clairement ressortir l'infériorité chaque jour croissante de l'industrie indigène vis-à-vis des bassins étrangers. » On vient de voir quels sont les points de notre territoire où pénètrent les houilles étrangères; examinons dans quelle proportion elles concourent à la consommation française.

Il a été remarqué déjà que la presque totalité de la houille produite par le bassin de Sarrebruck (1) était consommée en Lorraine

(1) La progression des importations houillères du bassin de Sarrebruck se déduit des

et en Alsace et aussi par la compagnie des chemins de fer de l'Est, qui n'a pas seulement provoqué comme consommateur l'accroissement des importations de la Prusse et de la Bavière rhénanes; par l'ouverture de l'embranchement de Frouard à Forbach, en 1851, et par l'application de tarifs différentiels, elle a considérablement activé ces importations. Ce fait d'un bassin étranger qui approvisionne exclusivement nos départemens limitrophes doit être rapproché de cette fièvre de recherches dont la Moselle est en ce moment le théâtre. On y trouvera une preuve bien manifeste du progrès que l'industrie houillère est capable de faire sans être surexcitée par l'espoir d'une protection systématique, et du caractère tout artificiel des plaintes que fait entendre le comité des houillères françaises, lorsqu'il prétend que le relâchement de notre législation douanière aura pour conséquence de s'opposer au développement de nos exploitations de combustibles minéraux.

On peut encore opposer aux partisans des restrictions douanières l'essor pris par les mines du nord de la France, placées exactement vis-à-vis du bassin belge dans la situation qu'occupent vis-à-vis du bassin de Sarrebruck nos exploitations naissantes de l'est. Cependant la France absorbe à elle seule la presque totalité de l'exportation houillère de la Belgique : sur une production de 85 millions de quintaux métriques, elle en consomme environ 32 millions, c'est-à-dire plus du tiers (1). Tout exposé qu'il est à la concurrence étrangère, le bassin du nord s'est pourtant développé au point, je le répète, de doubler son extraction durant ces cinq dernières années, et il a tenu partiellement en échec l'importation belge. Il n'est pas douteux que les nouvelles exploitations de la Moselle ne soient destinées à donner un spectacle semblable. A coup sûr, les sociétés d'explorateurs que le comité des houillères a soin de signaler comme une preuve incontestable des efforts de l'industrie minérale, et dont il cite les succès sur plusieurs points du territoire pour montrer l'augmentation incessante de notre domaine souterrain, ces sociétés si nombreuses ne pensent point, comme le comité, que les charbons

chiffres suivans : en 1811, 250,000 quintaux métriques; en 1820, 278,143 quint. mét. (nombre très inférieur à ceux qui le précèdent et qui le suivent dans la série); en 1830, 753,419 quint. mét.; en 1840, 1,607,790 q. m.; en 1850, 2,772,800 q. m. A partir de cette époque, l'existence des sections de chemins de fer qui ont successivement relié ce bassin aux départemens qu'il approvisionne a rapidement accru les importations, qui ont bientôt atteint les chiffres annuels de 6, 8 et 10 millions de quintaux métriques.

(1) Voici du reste, pour la période que je considère dans tout le cours de cette étude, les chiffres relatifs à l'importation des houilles belges : en 1811, la Belgique nous a envoyé 950,000 quintaux métriques de houille; en 1820, 2,272,132 quint. mét.; en 1830, 5,108,065 quint. mét.; en 1840, 7,486,002 q. m.; en 1850, 19,531,900 q. m.; en 1857, 32 millions de quint. métriq. Durant les trois dernières années, l'importation belge est restée stationnaire.

étrangers se présentent sur nos marchés du nord et de l'est dans des conditions telles que les charbons français ne puissent soutenir la concurrence, car je ne suppose pas que le mouvement remarquable d'explorations dont j'ai tenté de donner une idée se poursuive dans un intérêt purement géologique.

La France se trouve encore au premier rang des contrées qui reçoivent de la houille anglaise. Sur les 62,182,820 q. m. de combustibles minéraux que la Grande-Bretagne a exportés en 1856, nous en recevons plus du sixième, ou exactement 11,817,580 quint. mét. Ce nombre comprend le charbon destiné à notre marine à vapeur, qui, on le sait, ne paie qu'un simple droit de balance, et qui figure pour 3 millions de quintaux métriques environ dans ce chiffre d'importation. L'augmentation en 1857 a été fort considérable, puisque, abstraction faite de la quantité spécialement absorbée par nos bâtimens à vapeur, qu'elle approvisionne presque exclusivement, l'importation anglaise s'est élevée, d'après le tableau comparatif du commerce étranger des principales marchandises qu'a récemment publié *le Moniteur*, à 11,543,905 quintaux métriques (1). Ce mouvement est du reste particulier à l'Angleterre, car le même document nous montre que les importations allemande et belge ne se sont accrues que de quelques centaines de quintaux métriques, et que l'importation belge de 1857 est encore inférieure à celle de 1855.

L'importation en France des houilles anglaises daterait de loin, suivant M. Amédée Burat, qui raconte que déjà en 1325 des navires français allaient à Newcastle échanger du blé contre du charbon, qu'en 1546 Henri VIII écrivait au maire de cette ville d'expédier 3,000 tonnes de combustible à Boulogne, qu'en 1770 trois cent soixante-cinq bâtimens étaient employés à cette importation. On a vu d'ailleurs, lorsque j'ai résumé les phases diverses qu'a subies le régime douanier de la houille étrangère avant la révolution, le rôle important que semblait jouer la Grande-Bretagne dans notre consommation de combustible minéral. « C'était de l'Angleterre surtout que nous recevions ce combustible, » lit-on dans le premier numéro du *Journal des Mines* (septembre 1795), et le mémoire ajoute, suivant le langage du temps, qui ne serait peut-être pas désavoué en ce moment par le comité des houillères françaises : « Nous comptions sur cette ressource funeste, comme si elle eût pu toujours durer. »

(1) Les chiffres qui peuvent donner une idée de l'importation des charbons de la Grande-Bretagne sont les suivans : en 1814, 113.923 quintaux métriques; en 1820, 251,194 q. m.; en 1830, 511,289 q. m.; en 1840, 3,807,739 q. m.; en 1850, 6,024,100 q. mét.; en 1855, 8,813,390 q. m. La modification apportée en 1853 aux droits d'entrée sur la houille étrangère n'a pas eu d'effet immédiat, par suite de l'influence de la guerre de Crimée sur le prix du frêt; mais l'action s'en est fait sentir aussitôt après le rétablissement de la paix.

Il est impossible de se procurer, avant 1787, des chiffres propres à faire apprécier la valeur réelle de l'importation anglaise en houille : pour cette année, elle est de 1,573,784 quintaux métriques, et constitue ainsi les trois quarts de l'importation totale, soit un peu moins du tiers de la consommation française. En 1789, ce chiffre est de 1,800,000. Après avoir diminué peu à peu jusqu'à devenir nulle pendant toute la période qui correspond au blocus continental, établi depuis la fin de 1806 jusqu'à la chute de l'empire, l'importation des houilles anglaises en France reparaît à peine durant les vingt ans qui précèdent la promulgation de la loi de 1836. Bien que l'ordonnance de 1837 eût aussi diminué de moitié les droits d'entrée sur les houilles belges, elle avait eu nécessairement une influence plus grande sur l'importation du royaume-uni, attendu que la taxe perçue sur la frontière maritime était plus que triple de celle perçue sur la frontière de terre, dans la partie où s'opérait principalement l'entrée des houilles de Belgique. En somme, quoique depuis cette époque l'importation belge ait toujours été beaucoup plus considérable que l'importation anglaise, la première a seulement triplé, tandis que la seconde a sextuplé.

La Grande-Bretagne a toujours été et elle est encore maintenant le point de mire des partisans des restrictions commerciales. Les houillères du nord de la France sont, à proprement parler, les seules qu'expose à la concurrence étrangère le voisinage des houillères de la Belgique, dont les produits d'ailleurs semblent nous être assurés. L'importation anglaise au contraire, par ses progrès incessans, puisqu'elle tend à pénétrer de plus en plus dans l'intérieur de la France par l'intermédiaire des voies navigables qui débouchent dans l'Océan, intéresse un nombre beaucoup plus considérable d'exploitans. Dans ce débat industriel et commercial, aux consommateurs qui demandent à grands cris de la houille abondante et à bon marché viennent se joindre les chambres de commerce de nos principales villes maritimes, d'ailleurs à bon droit un peu suspectes, puisque les intérêts qu'elles représentent ont pour base essentielle l'industrie des transports, et que par conséquent ces villes ne demandent naturellement qu'exportation et importation. La Belgique même paraît vouloir entrer dans la lice pour son propre compte, bien que sa production, si considérable eu égard à la faible étendue de son territoire, semble devoir la mettre à l'abri des envahissemens de l'Angleterre en matière de combustibles minéraux (1). Le directeur d'un des principaux charbonnages

(1) La discussion récente à la chambre des représentans belges d'un projet de loi relatif au transit a été marquée par un incident qui montre combien et à quel titre réel la houille anglaise préoccupe nos voisins. Le gouvernement proposait de mettre sur les charbons un droit de transit de 17 centimes par quintal métrique, et la section chargée

de Mons, M. Henri Jordan, prêtait récemment son concours à ses confrères français par les réflexions dont il accompagnait l'utile traduction d'une statistique de l'industrie houillère du royaume-uni. « Habituée à produire des quantités aussi considérables que celles que nous venons d'indiquer, dit M. Jordan, intéressée à conserver toujours la même activité, disposant des moyens de production les plus puissans, admirablement douée quant aux conditions naturelles, l'industrie houillère anglaise sera nécessairement amenée, dans quelque année de crise, à jeter sur le continent des marchandises qui n'auront point trouvé de débouché en Angleterre, et dans les années de prospérité même il lui sera facile, toutes les fois qu'elle le jugera convenable, d'encombrer de ses produits les ports du littoral et de dicter la loi sur les marchés. » Cette seconde partie de la proposition de M. Jordan est évidemment contestable, car il est difficile d'admettre cette influence excessive de l'industrie anglaise sur une industrie similaire du continent, et elle ne comporterait réellement d'autre remède qu'une prohibition absolue des produits de la Grande-Bretagne. La première partie, à laquelle se réduisent d'ailleurs les partisans modérés du système restrictif, ne me semble pas davantage devoir être prise en considération, car on ne peut choisir une période anormale, et nécessairement de courte durée, pour base d'un système douanier. Le comité des houillères françaises fait, de son côté, allusion à une parole prononcée en 1835, dans un débat parlementaire relatif à la suppression des droits de sortie sur les houilles, par un ministre anglais qui s'était écrié que toute nation qui, pour travailler, aurait besoin de la houille anglaise serait vassale de l'Angleterre. Rappeler, comme on l'a fait trop souvent, cette parole, où se trahit l'orgueil exagéré que donne à la Grande-Bretagne le sentiment de sa prépondérance commerciale, c'est vraiment ne chercher qu'à faire vibrer un sentiment patriotique là où il faudrait ne voir qu'une question économique. On ne peut pas dire sérieusement que la France, qui produit environ les deux tiers de la houille qu'elle consomme, et qui n'emprunte à l'Angleterre, en prenant les termes de comparaison les plus défavorables, que le dixième au plus de sa consommation, puisse se trouver jamais dans un état de vassalité industrielle vis-à-vis de cette puissance. Il est bon de n'attribuer aux

de l'examen du projet de loi demandait par amendement la suppression de tout droit, en raison de la voie détournée que serait obligée de prendre une marchandise britannique pour se rendre dans le nord de la France par la Belgique, et de la quantité minime des houilles qui pourraient ainsi transiter. Le gouvernement, par l'organe du ministre des finances, et alors que le ministre des affaires étrangères votait en faveur de l'amendement, a répondu que le droit de transit devait être maintenu tant que le régime des zones serait en vigueur en France. Bref, l'amendement n'a été rejeté que par 44 voix contre 35, alors que l'ensemble du projet était adopté par 71 voix contre 3.

combinaisons de douane que les résultats qu'elles peuvent produire.

III. — CONSOMMATION DES COMBUSTIBLES MINÉRAUX.

La consommation d'une marchandise quelconque par une nation comprend naturellement trois termes, dont deux, la production indigène et l'importation étrangère, s'ajoutent l'un à l'autre, et de la somme desquels se retranche le troisième, qui est l'exportation à l'étranger. Nous connaissons maintenant ces trois termes pour les combustibles minéraux; il nous suffit donc de les grouper dans l'ordre que j'indique pour obtenir la valeur annuelle de la consommation française. Le dernier chiffre authentique date de 1852, époque à laquelle s'arrête la plus récente publication de l'administration des mines, et il accuse 79,585,200 quintaux métriques de houille absorbés par nos industries de tout genre. La consommation houillère de la France était en 1787 de 4,035,919 quintaux métriques, en 1802 de 9,351,800, en 1814 de la même quantité; mais depuis cette époque elle s'est graduellement accrue dans une proportion considérable : elle était en 1820 de 13,481,220 quintaux métriques, en 1830 de 24,939,448, en 1840 de 49,798,921, en 1850 de 72,252,700; ce dernier chiffre donne une infériorité de plus de 4 millions de quintaux métriques relativement à l'année qui a précédé la révolution de février. Le temps d'arrêt n'avait pas été, comme pour notre production, de plus d'un an à la suite de la révolution de juillet. Il semble que depuis 1852 la loi d'accroissement qui résulte de ces indications soit tout à fait modifiée, notamment pour les trois années suivantes; les évaluations approximatives les plus récentes portent notre consommation en combustibles minéraux à 121 millions de quintaux métriques, dont le quart à peu près nous serait fourni par la Belgique, qui nous envoie à elle seule les deux tiers de l'importation étrangère, dont le dixième et le douzième environ sont expédiés respectivement par l'Angleterre et la Prusse rhénane. En même temps on évalue à 77,500,000 quintaux métriques la production indigène, ce qui lui attribuerait à peu près les cinq huitièmes de la consommation totale.

Tandis que nous ne rencontrons en France qu'une exportation insignifiante, fait que les chiffres cités plus haut expliquent suffisamment, nous ne trouvons au contraire aucune importation étrangère de houille en Belgique et dans la Grande-Bretagne. Contrairement à ce qui se passe chez nous, ces deux pays produisent beaucoup plus qu'ils ne consomment, et la France est un des principaux cliens qui absorbent l'excédant de leur production, particulièrement en ce qui concerne la Belgique. Nous sommes certainement pour beaucoup dans cet accroissement de 71 pour 100 qui s'est manifesté de 1845

à 1855 dans l'extraction houillère de nos voisins, car les deux cinquièmes environ de leur production appartiennent à l'importation, évaluée maintenant à 35 millions de quintaux métriques. On arrive ainsi, pour la consommation belge en combustibles minéraux, au chiffre de 50 millions de quintaux métriques, qui est relativement bien plus considérable que le nôtre, puisque le territoire de la France est vingt fois plus grand que celui de la Belgique, et que notre population est décuple de la sienne.

Nous avons heureusement des chiffres parfaitement authentiques pour la Grande-Bretagne, grâce à une publication officielle récemment faite par les soins du *Geological Survey* (1), dont le directeur, M. Murchison, constate, dans une courte introduction, l'essor prodigieux, — aux yeux des Anglais eux-mêmes, — de l'industrie houillère du royaume-uni, conséquence naturelle du développement grandiose que prend l'industrie manufacturière de ce pays. « Malgré l'excès de production que présentait l'année 1854 sur toutes les années précédentes, je trouve, dit M. Murchison, que la production du charbon en 1856 est encore supérieure à cette surprenante quantité (*surprising quantity*); le chiffre de 677,117,770 quintaux métriques correspond à une augmentation de 22,274,580 sur l'année 1855, et, au prix moyen de la houille sur le carreau de la mine, il représente une valeur de 410,596,550 francs. L'exportation à l'étranger, qui est de 62,182,820 quintaux métriques, s'est accrue d'une année à l'autre de près de 10 millions de quintaux métriques; grâce à la navigation côtière et aux chemins de fer, elle a été plus active que jamais. » En défalquant l'exportation de la production, on arrive pour la consommation anglaise au chiffre énorme de 614,934,950 quintaux métriques, qui est quintuple du nôtre. On sait que l'Angleterre a une population inférieure de dix millions d'habitans à celle de la France.

Indépendamment d'une abondance toute naturelle, que nous ne pouvons qu'envier, les bassins houillers de la Grande-Bretagne rencontrent encore un puissant élément de prospérité dans une répartition également naturelle sur ce sol classique des richesses minérales. Tel bassin touche à une mer, tel autre se trouve à la fois placé sur deux mers; les bassins du centre de l'Angleterre sont sillonnés de canaux qui amènent par la Tamise la houille jusqu'à Londres, dont la consommation est de 45 millions de quintaux métriques, quantité qui dépasse de beaucoup la moitié de notre production. On évalue à 2,500,000 âmes la population de Londres, et à 1,600,000 celle de Paris; la capitale de la France ne con-

(1) *Mineral Statistic of the united Kingdom of Great Britain and Ireland for the year* 1856, by Robert Hunt, 1857, published by order of the lords commissionners of her majesty's treasury.

somme que 12 millions de quintaux métriques de houille, soit un peu plus du quart de la quantité brûlée dans la capitale de l'Angleterre. Outre leurs canaux navigables, qui donnent de si faciles débouchés à une matière première aussi gênante que la houille, et pour le transport de laquelle ces canaux ont été à peu près exclusivement établis, nos voisins d'outre-Manche ont encore leurs innombrables chemins de fer, dont les compagnies tentent de rivaliser avec les steamers à hélice eux-mêmes, en n'appliquant à la houille que le tarif minime de 0 fr. 014 par tonne et par kilomètre. En 1854, le *Great Northern* seul a transporté plus de 80 millions de quintaux métriques de houille. Le cabotage, qui est presque entièrement desservi par ce commerce spécial, ne donne pas des résultats moins grandioses. A défaut de chiffres plus récens, je rappellerai que M. Talabot, rapporteur de la *commission des vœux* au conseil général des manufactures, disait le 3 janvier 1846, dans un débat sur la question du transport exclusif des houilles par bâtimens français, que le cabotage seul du charbon dépassait en Angleterre 7,700,000 tonneaux, c'est-à-dire le triple de notre cabotage entier, sur 12 millions afférens au cabotage général, et présentait un mouvement de cent mille vaisseaux, — qu'il entrait par cette voie pour la seule ville de Londres 2,900,000 tonneaux. Suivant un *reviewer* anglais que j'ai déjà eu occasion de citer (1), en un seul mois (octobre 1852), sept cent quatre-vingt-huit vaisseaux, transportant près de 255,000 tonnes de houille extraites des mines du nord, arrivaient dans la capitale de la Grande-Bretagne, et dans toute l'année les bâtimens partis du bassin de Newcastle étaient en destination de trois cent onze ports appartenant aux diverses parties du monde. « Une fois, dit ce publiciste, trois cents navires environ, chargés de charbon, furent vus, à une seule marée, sortant ensemble de l'embouchure de la Tyne et se dispersant sur l'Océan, leurs proues tournées dans presque toutes les directions, s'enfonçant profondément dans les eaux sous le poids de leur fardeau minéral, d'une bien plus grande valeur pour nous que des sables aurifères ou les mines du Mexique. » Pensée éminemment juste, car c'est réellement la houille qui, dans l'ordre industriel, assigne principalement à l'Angleterre le premier rang parmi toutes les nations du globe. On rappelait récemment ici même que, des trois élémens du grand fret maritime (coton, houille et sucre) qu'une puissance navale doit attirer à elle, indépendamment des affrètemens généraux, la Grande-Bretagne possédait les deux derniers (2) : on voit quelle est la valeur de l'un de ces élémens.

(1) *The British Quarterly Review*, 1 january 1857.

(2) *Les Colonies françaises depuis l'Abolition de l'Esclavage*, par M. R. Lepelletier Saint-Rémy, livraison du 1er janvier 1858.

En France, nos principales régions houillères sont situées dans la partie centrale, et, à l'exception de quelques lambeaux isolés et clair-semés dans le Maine, dans l'Anjou, dans la Vendée, etc., le terrain carbonifère ne se rencontre que loin de la mer. Malgré la présence de nos bassins d'origine récente au nord et à l'est, la répartition des précieux gisemens est très irrégulière. Elle est en outre fort désavantageuse au point de vue capital des transports, parce que ces gisemens sont pour la plupart situés dans des pays accidentés, près de fleuves irrégulièrement navigables, de sorte que les distances considérables que doivent nécessairement parcourir les produits de nos houillères avant d'atteindre les grands centres de consommation sont excessivement onéreuses. Telles sont les conditions qui, pour tout le littoral de l'Océan, rendent inévitable, en dépit même des droits protecteurs, l'alimentation de nos usines par l'Angleterre. En jetant les yeux sur la carte de l'administration des mines, où le fait se trouve mis dans la plus entière évidence, on reconnaît que le droit perçu sur les importations maritimes de combustibles minéraux pèse précisément sur les moindres consommateurs. Si l'on songe que la Belgique et l'Angleterre sont depuis longtemps sillonnées de canaux navigables et de chemins de fer, on a dans les rapprochemens que suggère ce fait des indications fort nettes sur le sens dans lequel doivent tendre et tendent incessamment d'ailleurs nos efforts pour atténuer notre infériorité vis-à-vis de ces puissances. Au fond, la difficulté que présente le commerce des combustibles minéraux est plus simple que ne le ferait croire l'âpreté des luttes auxquelles il donne lieu entre les producteurs et les consommateurs, qui y apportent nécessairement une ardeur excessive en raison de l'intérêt qui pour eux s'attache à la solution de la question. Cette difficulté a été, dès 1836, indiquée avec précision et autorité par M. de Saint-Cricq, que personne n'a jamais songé à accuser d'une affection exagérée pour les doctrines du libre-échange. « La question des houilles, disait-il à la chambre des pairs, est moins une question de tarif qu'une question de transport. Nous sommes riches en mines de houille; l'extraction n'en est pas généralement beaucoup plus chère qu'ailleurs. C'est l'insuffisance des voies de transport qui en élève le prix aux lieux de consommation, à ce point qu'un hectolitre, valant sur telle fosse 60 ou 80 centimes, revient dans tel port à 3 ou 4 francs. » Tel est, aux yeux même des protectionistes raisonnables, le véritable état de la question. Je ne veux donner pour preuve de l'exactitude de cette assertion au sujet des véritables limites dans lesquelles doit se circonscrire le débat que les paroles du ministre des travaux publics dans le rapport à l'empereur que j'ai déjà cité. Après avoir comparé les prix moyens du charbon sur le lieu de production et sur le lieu de consomma-

tion, après avoir reconnu que le premier est moins de la moitié du second, il ajoute : « Du fait général il résulte jusqu'à l'évidence qu'en France notre infériorité, quant au prix du combustible minéral, ne tient pas, comme on l'a dit trop souvent, à la cherté de notre extraction et à la barbarie de nos procédés; elle tient principalement à l'insuffisance de nos voies de transport. L'on ne peut donc trop le répéter, c'est en achevant nos chemins de fer et nos canaux que nous parviendrons à donner la houille à bon marché sur tous nos grands centres industriels. » On conçoit dès lors que le gouvernement qui a tant fait pour améliorer les conditions de l'industrie nationale, en donnant une si vive impulsion à la construction de notre réseau de chemins de fer, pouvait légitimement diminuer, comme il l'a fait en 1853, les droits qui restreignent l'importation des houilles étrangères. Loin d'admettre que, sans des droits excessifs, notre industrie houillère serait hors d'état de lutter avec celle de l'étranger, le gouvernement se place sur un autre terrain, et s'occupe des moyens de procurer à la France les conditions qui lui manquent pour rivaliser sur le pied d'égalité avec la Belgique et l'Angleterre. Il reconnaît que, pour le plus grand nombre des départemens qui se font remarquer par une consommation infime de charbon minéral, l'absence de voies de communication et le prix élevé des transports sont les seules causes auxquelles ce fait doive être attribué, et il dote ces départemens de voies nouvelles de transport. Notre réseau général des chemins de fer est à peu près complétement tracé, il avance rapidement. Au moment où le réseau partiel des Pyrénées a été concédé, soixante-seize départemens participaient déjà plus ou moins, dans le présent ou dans l'avenir, aux bienfaits du système des communications rapides. Parmi les départemens déshérités se trouvaient précisément ceux que j'ai cités comme ne figurant pas dans le tableau de notre consommation de combustible minéral, et les autres n'y figuraient guère que pour mémoire.

Jusqu'à présent, il faut le reconnaître, nos chemins de fer ont surtout favorisé les importations des houilles étrangères, par suite des circonstances qui ont déterminé l'ordre de leur création et des réductions de tarif qu'ont admises certaines compagnies concessionnaires. On le comprend sans peine : tandis que nos bassins de la Loire, de Saône-et-Loire et de l'Allier sont situés à 600, 450 et 385 kilomètres de Paris, les bassins belges ne sont distans de ce grand centre industriel que de 308 kilomètres pour celui de Mons, et de 266 pour celui de Charleroi; les ports du Havre et de Dieppe n'en sont éloignés que de 229 et 201 kilomètres. Aussi les transports de houille par les voies ferrées n'ont-ils réellement

eu lieu que pour les charbons belges et anglais, par les lignes du Nord et de Rouen, auxquelles il convient d'ajouter aussi la ligne de Forbach pour le bassin de Sarrebruck. Le transport de matières aussi lourdes et aussi encombrantes que la houille semblerait d'ailleurs devoir être l'apanage exclusif des voies navigables, et il va sans dire qu'il n'a été détourné sur les chemins de fer qu'au moyen d'un abaissement considérable du tarif afférent à cette marchandise. Ce tarif est en effet de 10 centimes par tonne et par kilomètre dans le modèle le plus récent de cahier des charges d'une concession de chemin de fer. La compagnie du Nord est la première qui ait engagé la lutte avec les canaux, en ne demandant d'abord que 0 fr. 035, puis 4 centimes; elle a été imitée par la compagnie de l'Est, et cette tentative a été tout aussi favorable aux novateurs qu'aux consommateurs; elle vient, un peu tard il est vrai, d'être renouvelée par la compagnie de Lyon, qui en tirera les mêmes avantages. Aucune autre compagnie n'a trouvé que son intérêt lui conseillât de prendre un semblable parti, qui amènerait une diminution très notable dans le prix de la houille, et serait par conséquent éminemment favorable aux concessionnaires de mines. Nous avons vu quelle limite atteignait le prix du transport de la houille sur les chemins de fer anglais : elle serait à la rigueur admissible pour nos chemins de fer dans le cas d'une ligne qui entrerait en concurrence avec un canal parallèle; mais le prix de 0 fr. 015 par tonne et par kilomètre n'aboutirait pas à un bénéfice sérieux.

On le voit, la lutte engagée entre les canaux et les chemins de fer pour le transport de la houille et des marchandises semblables ne peut qu'être favorable au consommateur, puisqu'elle se traduit par des réductions de prix; mais si les canaux présentent le grave inconvénient d'être sujets à des chômages trop fréquens en hiver ou en été, ils n'en sont pas moins les voies naturelles des transports à grande distance pour les matières lourdes et encombrantes, et d'ailleurs les prix des chemins de fer se relèveraient certainement dès que les canaux auraient été abandonnés par la batellerie. On ne doit donc pas désirer que cette lutte aboutisse à un résultat aussi radical, et on ne peut que se joindre au comité des houillères quand il réclame du gouvernement une réduction sur les droits de navigation intérieure, réduction accordée déjà sur une partie du canal du Rhône au Rhin qu'avoisine la ligne de Strasbourg à Bâle, et qui, généralisée, améliorerait certainement beaucoup les conditions de la circulation de nos produits houillers. On conçoit en effet que ces droits de péage de 1 centime par tonne et par kilomètre, c'est-à-dire constituant la moitié ou les deux tiers du fret total, soient un obstacle à la diminution de celui-ci, puisqu'ils ne peuvent partici-

per à une réduction quelconque, alors que les frais de transport proprement dits sont bien près d'être réduits au minimum. Il faut même remarquer que les charbons anglais, pénétrant en France par la Seine, la Loire, la Gironde, c'est-à-dire par des voies navigables plus avantageuses à tous égards, se trouvent dans des conditions plus favorables que les charbons indigènes. C'est du reste affaire au gouvernement, qui est le propriétaire des canaux, de voir ce qu'exigent réellement les intérêts généraux qu'il représente : l'industrie houillère, pour être au nombre des principales victimes de l'état actuel des choses, n'est pas la seule industrie qui ait le droit de se plaindre.

En somme, on peut dire qu'en moyenne générale le prix de transport forme plus de la moitié du prix de vente des combustibles minéraux, malgré une certaine tendance à un abaissement que produit l'amélioration de nos voies de communication; mais, si on examine en détail la situation des bassins producteurs, on trouve par exemple que plus de la moitié des cinquante départemens qui consomment de la houille du bassin de la Loire la paient quatre, cinq et six fois plus cher que sur la mine; des résultats analogues se produisent dans nos bassins du Nord et de Saône-et-Loire, qui viennent immédiatement après quant au nombre des départemens qu'ils approvisionnent en totalité ou en partie. Le prix d'achat des combustibles minéraux sur le lieu d'extraction varie lui-même, on le comprend, entre des limites fort éloignées, qui dépendent de circonstances locales; pour ne considérer que des cas extrêmes, ce prix est de 54 centimes dans l'Aveyron et de 3 francs dans le Haut-Rhin. Il n'y a qu'une différence de plusieurs centimes entre les prix de vente de nos deux grands bassins de la Loire et du Nord. Dès que la houille a parcouru 200 kilomètres sur les voies navigables, 150 sur les voies ferrées, 50 sur les voies de terre ordinaire, elle a au moins doublé de valeur. Ce résultat, que j'emprunte au comité des houillères, est la protection la plus efficace pour notre industrie des combustibles minéraux, notamment au centre de la France, alors même qu'il sera atteint par le progressif et utile envahissement de notre réseau ferré. Les frais de transport qui augmentent forcément le prix des houilles étrangères d'une manière sensible pourront abaisser celui des houilles indigènes, mais ne mettront point en péril sérieux l'industrie minérale de la France, comme on affecte de le croire. Loin d'admettre les plaintes que font entendre les intéressés, je crois au contraire qu'ils touchent de beaux bénéfices. Dans certains cas, ils savent parler de l'avenir brillant réservé à leurs entreprises, ils savent rappeler que dans quelques-unes le capital engagé a produit un intérêt excessif. Sans prendre pour type ce fameux *denier* d'Anzin, dont la valeur dépasse, dit-on, 150,000 francs, et les

affaires du même genre, on peut affirmer qu'un grand nombre de compagnies minières donnent à leurs actionnaires 7 pour 100, 10 pour 100, et même plus.

Quand même l'industrie houillère, débarrassée des entraves qu'engendrait l'état arriéré de nos voies de communication, ne serait pas reconnue capable de marcher toute se le, il ne faudrait pas s'en effrayer beaucoup. La stagnation de nos mines de combustibles ne serait pas aussi préjudiciable aux intérêts généraux qu'on veut bien le dire : elle pourrait sans doute provoquer une lésion momentanée de quelques intérêts privés; mais on doit plutôt se demander, en puisant un argument dans la nature spéciale de la propriété souterraine, s'il ne serait pas plus prudent de laisser nos voisins épuiser leurs richesses en nous en inondant selon l'expression consacrée, si, loin de provoquer des excès d'extraction par une protection énergique, il ne serait pas plus sage de calmer nos industriels par un régime de liberté. Le comité des houillères n'est pas de cet avis, car il se demande au contraire s'il n'y a pas un grand intérêt à restreindre les importations étrangères et à développer la production indigène, s'il n'eût pas été d'une bonne économie politique de commencer par entrer dans cette voie avant d'exciter l'accroissement de la consommation, solution qui m'eût semblé difficile à faire passer de la théorie dans la pratique. Il se pose cette question : la houille doit-elle être protégée, alors même que la production est inférieure à la consommation? Et, certain que la consommation doit se compléter pour un tiers au moyen des houilles étrangères, il se croit autorisé à répondre affirmativement. Ne serait-il pas plus logique et plus conforme aux données de l'expérience de conserver cette houille qui, déposée au sein de la terre en quantité limitée, serait toujours à notre disposition lorsque le besoin viendrait à s'en faire sentir? Ce serait faire sur une plus grande échelle ce que font la plupart des compagnies qui possèdent plusieurs mines, comme celle des mines de la Loire ou celle des mines du Maine, qui, invoquant l'aménagement rationnel de la propriété minérale, demandent toujours à l'administration l'autorisation de fermer un certain nombre d'exploitations pour cause d'inutilité. Sur plusieurs points, on est rentré dans les travaux de nos prédécesseurs, qui n'avaient pas complétement épuisé les gîtes; quand viendront les temps de rareté et de cherté pour la houille, nos successeurs rentreront certainement dans une partie des travaux où on a laissé dédaigneusement les charbons de médiocre qualité. Si, par suite de circonstances politiques, la Belgique ou l'Angleterre venait à nous manquer, nous retrouverions nos houillères, et le temps et les dépenses qu'exigerait la reprise de l'exploitation se trouveraient largement compensés par les économies de combustible que la

France aurait faites pendant tout le temps où elle aurait tiré son approvisionnement de l'étranger.

En résumé, de tout ce que je viens d'exposer, il me semble résulter que, dans la question commerciale des houilles, les droits de douane constituent une taxe mal à propos levée au détriment des consommateurs, sans qu'elle le soit toujours au profit des producteurs; ceux-ci en effet n'oseront prétendre que le droit d'importation maritime leur est utile, puisqu'il ne représente qu'une fraction peu importante de l'énorme distance que les charbons indigènes auraient à franchir pour arriver sur les points que dessert l'importation anglaise, tandis que ce droit forme, ainsi qu'on le peut voir en le comparant au prix moyen, une fraction assez notable du prix d'achat de la houille. J'ajouterai d'ailleurs que les droits sur l'importation houillère ne sont point, à l'instar de certains impôts très productifs pour le trésor, d'une valeur telle que la suppression en puisse constituer un embarras : ils ne rapportent maintenant que 8 millions par an. Le prix de revient de la houille française n'est pas plus cher que celui de la houille anglaise ou belge; nos mines ne peuvent suffire à notre consommation, qui croît sans cesse, qu'il serait téméraire de vouloir entraver. Toute notre industrie manufacturière est intéressée à se procurer avec abondance, et au plus bas prix possible, les matières premières qu'elle emploie, et particulièrement le combustible; il n'y a donc aucune raison pour protéger nos houillères par une élévation des tarifs de douane. La libre entrée en France de la houille étrangère dans un avenir qui n'est vraisemblablement point éloigné, qui aura été préparé de longue main, de manière à ne pas produire de perturbation subite, me paraît un fait certain, que la pratique et la théorie s'accordent à justifier. Le gouvernement ne doit à l'industrie houillère que l'amélioration de la navigation intérieure de la France et le développement de notre réseau de chemins de fer.

Il est sans doute une question que cette étude a soulevée dans l'esprit du lecteur. Quelle est la relation qui peut exister entre le combustible végétal et le combustible minéral? Quelles sont les quantités de carbone mises ainsi par la nature à la disposition de l'homme sous ces deux formes? S'il est difficile de résoudre avec une approximation suffisante le problème embrassé dans toute sa généralité, il est du moins possible de savoir avec beaucoup d'exactitude quelles sont, pour la France seulement, les productions relatives en bois et en houille. Les renseignemens les plus récens donnent à notre sol forestier une superficie totale de 8,488,072 hectares, ainsi partagée : domaine de l'état, 1,087,952; communes et établissemens publics, 1,835,880; particuliers, 5,497,460; couronne, 66,780. Pour évaluer la production annuelle de nos forêts, il nous faut connaître celle

qui correspond à 1 hectare placé dans les conditions diverses afférentes à chacune des catégories de propriété forestière; or on estime que la production annuelle de l'hectare est de 4 stères 500 pour les bois de l'état et ceux de la couronne, de 4 stères 120 pour ceux des communes et des établissemens publics, et de 3 stères seulement pour les bois des particuliers. Les élémens essentiels du calcul ainsi déterminés par une statistique exacte, on obtient pour la production totale des forêts de la France 29,888,166 stères. S'il ne faut pas oublier de défalquer, eu égard au but que nous nous sommes proposé, les 3,080,910 stères de bois qui sont utilisés autrement que comme combustible, il importe d'un autre côté de ne pas négliger les 13 millions de stères environ de combustible végétal produits annuellement par les pâtis, les bruyères, les landes, les plantations faites le long des voies de communication de toute nature, etc. En tenant compte de toutes les ressources de notre production indigène en bois, on arrive certainement au chiffre annuel de 40 millions de stères : or il est constaté, par la détermination du poids moyen d'un stère de bois de chauffage, par celle du pouvoir calorifique du bois, qui est à peu près la moitié du pouvoir calorifique de la houille, que le stère de bois doit être considéré comme équivalant à moins de 2 quintaux métriques de houille. Notre production en combustible végétal, représentant ainsi au maximum une production de 80 millions de quintaux métriques de combustible minéral, peut être regardée comme à fort peu près égale à la production actuelle de toutes les houillères françaises.

Il y a donc identité complète, au point de vue tout spécial où je me place, entre les quantités de combustible fournies en France, soit par la propriété superficielle, soit par la propriété souterraine; mais si de la production je passe à la consommation, cet équilibre est entièrement détruit, et l'on est amené à reconnaître que le combustible végétal a de nos jours une importance beaucoup moindre que celle du combustible minéral. En effet, quant au premier, l'importation est assez insignifiante, puisqu'elle ne comprend que 516,660 stères, représentant du bois de chauffage, du charbon de bois et des chènevottes, tandis que pour le second l'importation ne s'élève pas à moins de 50 millions de quintaux métriques à peu près. Dans les deux cas d'ailleurs, l'exportation n'est point de nature à modifier les conclusions qui doivent être tirées de ces chiffres : de 77,630 stères dans un cas, de 1 million de quintaux métriques au plus dans l'autre, les chiffres des exportations disparaissent devant ceux des consommations; 80 millions et 130 millions de quintaux métriques, tels sont en effet les nombres qui représentent, — fictivement ou absolument, suivant qu'il s'agit de l'un ou de l'autre, — les consommations françaises en combustible

végétal et en combustible minéral. On voit auquel de ces deux combustibles appartient l'avenir dans cette production de la chaleur, de cette « force souveraine et dirigeante qui anime tous les travaux des manufactures, disait dernièrement M. Dumas sur la tombe d'un savant, M. Péclet, qui s'est particulièrement occupé de l'étude de la chaleur, — de la force qui d'un côté donne la vie à toutes leurs machines, qui de l'autre met en mouvement, dans les foyers des usines chimiques ou métallurgiques, toutes les matières qu'elles produisent ou transforment pour nos besoins. »

Dans le même ordre d'idées, je ne dois point omettre un enseignement curieux qui ressort tout naturellement de la comparaison des chiffres que je viens de citer avec des chiffres analogues publiés, il y a vingt ans, par l'administration des mines en tête d'une notice sur la production et la consommation des combustibles minéraux en France. En 1837, époque à laquelle on supposait déjà à tort une importance relative beaucoup trop grande au combustible végétal, l'étendue du sol forestier était un peu supérieure; il en était de même de la production du bois et de la consommation du combustible végétal. Bref, cette source première de chaleur est restée sensiblement stationnaire, tandis que, depuis vingt ans, les chiffres relatifs au combustible minéral ont cru dans des proportions considérables. Ainsi la production en 1857 est deux fois et demie au moins ce qu'elle était en 1837, et pendant cet intervalle la consommation a certainement triplé. C'est que le bois est à la fois cher et d'un usage peu commode, tandis que l'homme trouve dans la houille un énergique moyen d'action qui répond à tous les besoins de l'industrie. Grâce à la houille, l'homme, qui a bien vite exténué les animaux, qui ne trouve dans l'agitation naturelle de l'air qu'un moteur élémentaire, dans l'eau qu'un moteur irrégulier, également paralysé durant l'hiver et durant l'été, et dont il ne peut se servir que là où la Providence l'a placée, grâce à la houille, dis-je, l'homme a su faire de la vapeur le levier de l'industrie moderne. Je ne voudrais cependant pas qu'on tirât de mes paroles cette conclusion, que l'humanité me semble destinée à déchoir le jour où la houille lui fera défaut. Il n'est douteux pour personne que l'homme ne sache un jour remplacer la chaleur par un nouveau moteur, comme il a remplacé par elle les moteurs animés, l'air et l'eau, dont il a successivement su tirer un si merveilleux parti. Déjà même la force mystérieuse de l'électricité ne s'apprête-t-elle pas à détrôner le charbon et la vapeur d'eau?

E. Lamé Fleury.

# LES TURCS

ET

# LE MONTENEGRO

Plaçons-nous sur l'Adriatique, à Antivari, et de ce point menons deux lignes : l'une le long de l'archipel dalmate, vers le nord-ouest, allant aboutir à l'extrémité méridionale de l'Istrie, l'autre vers le nord-est, côtoyant les montagnes qui séparent la Serbie de l'Albanie et de la Macédoine; faisons fléchir cette seconde ligne vers le Danube pour l'arrêter à l'embouchure du Timok. Le vaste espace compris entre les deux côtés de l'angle ainsi tracé est habité par une seule race d'hommes, la race serbe ou illyrienne. Au nord, cette race rencontre pour barrière le cours de la Drave et du Danube, quoiqu'elle occupe sur la rive gauche de ce fleuve plusieurs territoires importans, notamment la majeure partie du Banat. La contrée dont nous venons de décrire approximativement les limites comprend l'Esclavonie, entre la Drave et la Save; la Croatie et la Dalmatie, provinces de l'empire d'Autriche; la Bosnie, province ottomane; la Serbie proprement dite, principauté vassale de la Porte, et plusieurs districts turcs au sud de ce dernier pays. Enfin, à l'extrémité des pays serbes, du côté du midi, au sommet de ce grand triangle, se trouve un petit état indépendant : c'est le Montenegro. Le maintien de cette indépendance au milieu de voisins si puissans est un problème historique qui commande notre attention. La situation de ce petit état, sa configuration géographique, seraient déjà des indices de sa destinée à défaut de tout autre témoignage.

Que, les yeux toujours fixés sur la carte, on examine la direction des montagnes qui sillonnent cette partie de l'Europe, on verra que le Montenegro est situé à l'intersection de leurs chaînes principales et à leur point culminant. Là, les divers rameaux des Alpes illyriennes se réunissent et se relèvent pour se joindre d'une part à l'extrémité occidentale des Balkans, de l'autre aux derniers chaînons qui, à travers l'Albanie, vont se rattacher à la chaîne du Pinde. Ce pays présente la forme d'un cœur dont les deux lobes seraient séparés par la vallée de la Moratcha, rivière qui tombe dans le lac de Scutari. C'est la citadelle naturelle des pays serbes, c'est en même temps leur position la plus avancée vers le midi. Au-delà commence une population de langue et de mœurs différentes, les Albanais ou Skipétars. C'est sur les bords du lac de Scutari que les deux peuples se rencontrent.

Les ennemis des Monténégrins disent souvent d'eux : Ce sont des bandits! Si par bandits il faut entendre, selon le sens étymologique du mot, des bannis, des proscrits, des hommes échappés à l'oppression étrangère, les Monténégrins peuvent accepter l'épithète. Ce sont des bandits comme ces montagnards qui ont reconquis pied à pied sur les Maures le sol de l'Espagne. Comme les petits royaumes des Asturies et des Pyrénées, le Montenegro a été le repaire d'une nationalité; il a été comme eux un refuge pour la liberté et la foi chrétienne, un rempart contre l'islamisme, partout victorieux autour de lui.

Quand la nation serbe, si puissante sous Douchan le Fort, succombait en 1389 à la bataille de Kossovo, le Montenegro formait déjà une principauté que les funestes dissensions de l'empire avaient rendue indépendante. C'était le patrimoine des princes de la Zéta. Le héros de cette famille, le vrai fondateur du Montenegro, Ivan Tsernoïevitch, après la mort de Scanderbeg, son allié, et la soumission de l'Albanie et de l'Herzégovine, organisa seul la résistance contre les Turcs. Il abandonna ses possessions de la plaine, son château de Jabliak, et, retiré dans la montagne, où il fonda le couvent de Cétinié, il commença cette lutte terrible d'une poignée d'hommes contre un grand empire qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours. La principauté de Zéta était beaucoup plus étendue que le Montenegro actuel; elle comprenait, entre autres dépendances, la plus grande partie des bouches de Cattaro, quoique cette ville se fût déjà mise sous la protection des Vénitiens.

Ivan et les princes de sa famille sont les héros des chants populaires, des *piesmas* monténégrines. Leur mémoire est encore vivante, comme s'ils étaient morts hier. Les Tsernoïevitch contractèrent de nombreux traités avec Venise, et s'allièrent à des familles nobles de

cette république. Le dernier d'entre eux se retira dans la patrie de sa femme, et il y mourut. L'extinction de la race des Tsernoïevitch fit passer aux métropolites ou *vladikas* (c'est le nom que les Slaves du rit grec donnent en général à leurs évêques) le pouvoir des princes séculiers. L'établissement de cette théocratie fut sans doute un bien dans la situation où se trouvait alors le Montenegro. L'autorité paternelle d'un évêque était la plus propre à maintenir le peuple dans l'union. L'influence religieuse seule pouvait empêcher la dissolution d'un état dont chaque citoyen n'était qu'un soldat volontaire. Les princes-évêques du Montenegro ont traversé de bien mauvais jours et ont su conserver intact le dépôt qui leur était confié. En se renfermant dans leurs montagnes, et secourus, quoique faiblement, par Venise, les Monténégrins restèrent libres. Une seule attaque des Turcs, celle de Soliman, pacha de Scutari en 1693, fut victorieuse. Il pénétra jusqu'à Cétinié, brûla l'église et le couvent, détruisit tout sur son passage; mais ses troupes se retirèrent bientôt, ne pouvant vivre sur ces rochers nus. Toutefois le pays, à l'exception, disent les Monténégrins, de la *katounska nahia,* paya quelque temps le *haratch*. C'est le seul acte de soumission que les Turcs puissent invoquer en leur faveur.

Une période nouvelle s'ouvre à l'avénement de Daniel Pétrovitch Niegoch, au commencement du XVIIIe siècle, à la dignité de *vladika,* dignité qui depuis s'est toujours conservée dans la famille Pétrovitch. L'islamisme s'était introduit au Montenegro. Daniel, qui avait été victime d'une trahison des Turcs et torturé par eux, délivra son pays de cet ennemi intérieur par une de ces exécutions atroces que le salut d'un peuple excuse sans les justifier jamais. Ces *vêpres monténégrines* eurent lieu dans la nuit de Noël 1702.

Pierre le Grand comprit bientôt l'intérêt pour la Russie de s'attacher ces vaillans montagnards, rapprochés d'elle par la haine des Turcs autant que par une communauté de race et de religion. L'histoire des relations des Russes et des Monténégrins prouve que le dévouement de ce petit peuple aux tsars n'a jamais exclu un vif sentiment de son indépendance, et que si ses puissans protecteurs lui ont fait payer quelquefois leur générosité, ils n'ont jamais pu payer ses sacrifices.

Les Turcs avaient à venger une cruelle défaite essuyée par le seraskier Achmet-Pacha en 1712. Deux ans après, en 1714, ils envahirent le Montenegro avec 120,000 hommes. Le vizir Douman-Keuprili se défit traîtreusement des chefs monténégrins, qu'il attira à une entrevue. Pénétrant dans l'intérieur du pays, il massacra une grande partie de la population et emmena 2,000 hommes en esclavage. Cette invasion passa comme une avalanche; le Montenegro fut

ruiné, mais ne fut pas soumis. Ses habitans sortirent des retraites où ils s'étaient réfugiés pour reprendre leur vie habituelle et recommencer la guerre.

La civilisation du Montenegro, son organisation comme état européen datent de l'avant-dernier vladika. Pierre I[er] fut un prince vraiment digne de son siècle, et, sur un autre théâtre, on n'aurait pas plus hésité à lui donner le nom de grand que son peuple n'a hésité, après sa mort, à le mettre au nombre des saints. De longs voyages l'avaient initié aux mœurs, aux langues et à la littérature des peuples policés. Reçu avec distinction par Joseph II, accueilli froidement d'abord, puis comblé de faveurs par Catherine, il résida longtemps à Vienne et à Saint-Pétersbourg. De retour dans sa patrie, il convoqua une diète nationale, et parvint, par de sages règlemens, à garantir la paix intérieure et à faire cesser la discorde entre les tribus. Ses premiers succès contre les Turcs furent contrariés par la paix de Sistov (1791), où le Montenegro fut sacrifié par l'Autriche et la Russie, qui l'avaient entraîné à la guerre. Pierre prouva bientôt qu'il n'avait pas besoin de leur secours pour vaincre. Il anéantit l'armée turque à la bataille de Krousé, où Kara-Mahmoud, pacha de Scutari, laissa sa tête. Cette victoire décida l'annexion au Montenegro de plusieurs *nahias* (tribus) dont l'indépendance était encore mal affermie.

En guerre contre la France à l'époque du consulat, l'Autriche et la Russie se disputèrent au Montenegro une influence prépondérante. En 1804, Pierre eut à déjouer une intrigue ourdie contre lui par des agens russes, qui l'accusaient de trahison envers la religion et la patrie, demandaient sa déposition, et, comme prêtre, le citaient à comparaître devant le synode de Pétersbourg. La fière protestation dans laquelle le peuple monténégrin revendiqua à cette occasion l'indépendance spirituelle et temporelle de son vladika est un des documens les plus curieux de son histoire. L'expédition de l'amiral russe Siniavin, sa prise de possession des bouches de Cattaro à l'aide des Monténégrins, nos combats et nos relations pacifiques avec ces derniers pendant notre domination en Dalmatie, font partie de notre propre histoire. En 1814, les Monténégrins occupèrent de nouveau les bouches de Cattaro. Les *Bocquais*, ou habitans des bords du golfe, signèrent avec eux une déclaration collective d'indépendance, en proclamant l'union des deux peuples, qui avaient fait partie jadis du royaume serbe et de la principauté de Zéta. Les Bocquais rappelaient qu'ils ne s'étaient jadis donnés à Venise qu'à la condition expresse de redevenir libres, si cette république se trouvait un jour impuissante à défendre leurs droits. Ils envoyèrent une députation à l'empereur de Russie; Alexandre ne tint aucun compte de leurs vœux. La province de Cattaro fut adjugée à l'Autriche.

Pierre Ier termina en 1830 sa longue et glorieuse vie. Pierre II continua son œuvre de civilisation. S'il ne parvint pas à supprimer entièrement la coutume barbare de la *vendetta*, il habitua du moins les Monténégrins à l'action d'une police régulière. Il établit un impôt direct, institua un sénat, créa un corps régulier de *périaniks*, troupe d'élite chargée de veiller à la sûreté publique et d'exécuter les ordres du gouvernement. Il donna enfin à son peuple cette organisation politique et administrative qui, développée depuis par son neveu, rapproche chaque jour davantage le Montenegro des états de l'Europe civilisée.

Nous ne parlerons des rapports de Pierre II avec l'Autriche et avec la Turquie que pour noter que, dans ses cessions territoriales à la première de ces puissances et dans les arrangemens qu'il fit avec la seconde au sujet de Grahovo, il a toujours traité avec elles en souverain indépendant. *Le vladika de l'indépendant Montenegro,* tel est le titre que les vizirs turcs eux-mêmes lui donnent dans les actes officiels. Si en effet la possession d'état peut jamais fonder le droit d'un pays à l'indépendance, celui du Montenegro est incontestable, et le résumé historique qu'on vient de lire aura suffi, nous l'espérons, à établir cette vérité.

La veille de sa mort, le vladika Pierre II fit appeler les principaux chefs monténégrins, et leur dit : « J'ai fait trois copies de mon testament; la première est à Vienne, la seconde à Saint-Pétersbourg, et la troisième au consulat de Russie à Raguse... Je vous annonce que j'ai choisi pour successeur mon neveu Danilo, que j'ai envoyé achever son éducation au dehors. Je prononce l'anathème contre celui qui manquerait à mes dernières volontés. Je veux que mon testament soit lu à tous les chefs du pays assemblés solennellement à Cétinié. » Le lendemain, 31 octobre 1851, le vladika mourut après un règne de vingt et un ans. Aussitôt le sénat chargea deux *périaniks* d'aller chercher à Raguse l'un des exemplaires du testament. Pendant ce temps, les députés des tribus monténégrines se rassemblèrent dans la plaine de Cétinié. Quand les envoyés furent de retour, le secrétaire d'état Dimitri Milakovitch leur lut à haute voix le testament, et les députés, s'étant inclinés devant les volontés de leur prince-évêque, allèrent les publier dans toute la contrée.

Le jeune Danilo, qui se trouvait appelé à régir les nouvelles destinées de la Montagne-Noire, était né à Cétinié en 1823. Il avait par conséquent vingt-trois ans. Après lui avoir fait donner une éducation brillante, son oncle avait voulu lui faire compléter ses études par des voyages en Europe. C'est à Vienne, où il séjournait depuis quelque temps avant d'aller à Saint-Pétersbourg, que Danilo apprit

la nouvelle de la mort du vladika et les graves événemens qui venaient de s'accomplir dans sa patrie. En effet, le président du sénat, Pero Tomo Petrovitch, frère du vladika défunt, s'était emparé de l'autorité, et comme il était marié et ne pouvait par conséquent être déclaré évêque, il s'était fait proclamer par le sénat prince-gouverneur du Montenegro. On paraissait avoir accepté cette usurpation. La situation était difficile. Danilo n'hésita point à venir réclamer son héritage, et fit connaître dès ce jour l'énergie de son caractère. Parti précipitamment de Vienne, il arrivait à Cétinié le 16 décembre, s'installait hardiment dans le palais du vladika, et bientôt après convoquait le peuple. De son côté, le sénat était réuni; Pero Tomo présidait l'assemblée. Danilo demande qu'on lui remette le pouvoir; Pero Tomo refuse. Alors Danilo, s'adressant au peuple, demande de quel droit on a disposé de la succession du vladika défunt. Tous connaissaient les clauses du testament et les avaient acceptées, tous avaient juré obéissance quelques jours auparavant. Il leur rappelle l'anathème prononcé par le vladika contre celui qui manquerait à ses dernières volontés. Cette attitude énergique et l'éloquence de ce jeune homme domptèrent toutes les résistances. Les mutins se soumirent, et le président du sénat lui-même, Pero Tomo, fut le premier à rentrer dans le devoir.

Après avoir pris possession de l'autorité et conquis d'un seul coup un prestige qui ne devait plus l'abandonner, Danilo songea à remplir la dernière volonté de son oncle en allant en Russie demander la consécration religieuse de son pouvoir. Ce n'était pas néanmoins sans répugnance qu'il se pliait à cette nécessité. Il savait qu'à la mort de chaque vladika les prétentions des neveux évincés de la succession agitaient le pays. Les fonctions d'évêque étaient d'ailleurs trop en contradiction avec les devoirs d'une position sans cesse guerroyante. Les anciens vladikas eux-mêmes et le peuple avaient bien senti cette incompatibilité, puisqu'ils avaient établi auprès de l'évêque un gouverneur civil qui était censé prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la défense du territoire et l'ordre intérieur. Le gouverneur lui-même était un danger. Aussi Danilo proposa-t-il à l'assemblée générale, réunie à Cétinié le 23 janvier 1852, de revenir à l'ancienne forme princière, à celle qui avait régi le Montenegro pendant plusieurs siècles, sous la dynastie des Tsernoïevitch. On nommerait alors un évêque qui n'aurait que la juridiction spirituelle. Le peuple ayant approuvé cette détermination, Danilo se décida à partir immédiatement pour la Russie, afin d'obtenir l'adhésion du tsar, dont il voulait s'assurer l'appui. L'empereur Nicolas accueillit le jeune prince comme il aurait accueilli son fils : il l'embrassa sur les lèvres et lui déclara

qu'il le reconnaissait *prince séculier du Montenegro*, et qu'il continuerait à son pays la protection de la Russie.

Le retour de Danilo dans la Montagne-Noire fut un triomphe. Il revenait la tête remplie d'idées de réformes. Il communiqua aussitôt au peuple le programme de son gouvernement et les changemens qu'il voulait apporter à la législation, tout en respectant les principales lois établies en 1796 par Pierre Ier, Pierre le Saint. Le jour de la Nativité de la Vierge, une réunion populaire fut convoquée dans la plaine de Cétinié pour entendre la lecture de la nouvelle constitution et lui donner une sanction solennelle. Le prince Danilo eut bientôt l'occasion de rendre plus éclatante encore cette restauration du pouvoir princier. Vers la fin de 1852, les Turcs firent une incursion du côté de l'Albanie; les Monténégrins y répondirent par la prise de Jabliak, l'ancienne résidence des Tsernoïevitch, que le prince enleva en personne (24 novembre 1852). La guerre fut déclarée, et Omer-Pacha chargé de soumettre les montagnards. Trois corps d'armée s'avancèrent : l'un au nord, par l'Herzégovine; deux au sud, par la vallée de Bielopavlitchi et celle de la Tsernitsa. L'expédition, tentée au mois de décembre, fut désastreuse pour les Turcs malgré quelques avantages partiels. Les troupes d'Omer-Pacha et d'Osman, pacha de Scutari, furent décimées par les maladies. Aux combats de Jabliak et de la Joupa, le prince Danilo se montra guerrier intrépide, lutteur acharné, capitaine habile. Secondé par son frère Mirko et par ses oncles George et Kerko, il poussait la guerre avec une décision remarquable. Le Montenegro commençait avec succès une lutte inégale, lorsqu'intervint la diplomatie de l'Autriche. Le cabinet de Vienne vit avec inquiétude une si grande agglomération de troupes sur ses frontières. Il envoya en mission extraordinaire à Constantinople le feld-maréchal comte de Linange. Grâce à la fermeté de cet habile diplomate, l'Autriche obtint le rappel immédiat des troupes d'Omer-Pacha. La paix fut faite à Podgoritza entre le Montenegro et la Turquie, en présence des commissaires de l'Autriche et de la Russie, et le *statu quo ante bellum* fut rétabli. Toutefois, par cette convention, le Montenegro acquit le territoire de la Joupa, en Herzégovine.

C'est un intérêt permanent de l'Autriche, on le sait, de préserver ses propres populations slaves du contre-coup des événemens qui se passent au-delà de sa frontière, dans des pays appartenant à une même race et à un même état social. Il importait surtout à cet empire de prendre promptement les devans sur la Russie, de lui ôter l'honneur du succès des négociations en faveur du Montenegro, ou de prévenir une guerre imminente dans le cas où les énergiques représentations du cabinet de Pétersbourg n'auraient pas été écoutées.

Aussitôt après cette pacification, dans les premiers jours de 1853, le prince Danilo se rendit à Vienne pour remercier l'empereur d'Autriche de l'appui que son gouvernement avait accordé au Montenegro. On prétend qu'à cette occasion il fut question d'engager le prince du Montenegro à accepter le protectorat de l'Autriche. On promettait au prince des avantages de toute nature, un fort subside annuel et l'intervention suivie et énergique auprès du gouvernement ottoman pour la restitution des îles du lac de Scutari, vainement demandée par la Russie. Avant de se prononcer et d'admettre une sorte de suzeraineté de la part d'un état voisin aussi puissant, le prince demanda le temps de la réflexion.

Sur ces entrefaites, le président du sénat monténégrin, Pero Tomo, tenta de s'emparer du pouvoir par une nouvelle conspiration, dans laquelle il entraîna quelques familles de sénateurs et de chefs héréditaires qui voyaient leur autorité oligarchique diminuer chaque jour par suite des réformes du prince. Le complot fut découvert; Pero et ses adhérens se réfugièrent en Autriche. Le gouvernement autrichien, qui n'avait reçu encore aucune réponse à ses avances, crut qu'en accueillant Pero Tomo et ses complices, il se créerait par la crainte un puissant moyen d'action sur le prince Danilo. Tout au contraire, les faveurs accordées aux fugitifs par l'étranger ruinant irrévocablement le crédit de Pero, le prince se vit obligé de rejeter les ouvertures faites à l'époque de son voyage à Vienne.

Le Montenegro délivré de l'invasion et rassuré contre les discordes civiles, le prince Danilo n'avait plus qu'à porter tous ses soins sur l'organisation intérieure. Bien des difficultés lui avaient été léguées par son prédécesseur, d'autres avaient surgi pendant la guerre. Le prince les aborda franchement. Tout d'abord il resserra les liens de la centralisation, chercha les moyens de détruire les abus qui s'étaient introduits dans l'administration de la justice, et purgea le pays des voleurs par des châtimens sévères infligés aux récidivistes. Les frontières surveillées du côté de l'Autriche surtout, les *tchétas* (incursions) défendues sous peine de mort, permirent aux habitans du littoral dalmate de vivre en toute sécurité. Il fut ordonné de respecter dans l'Herzégovine les biens des sujets ottomans chrétiens; les incursions contre les musulmans seuls furent tolérées.

Les fruits d'une telle conduite ne se firent pas attendre. L'influence du prince Danilo s'accrut par les preuves qu'il donnait de son énergie à l'intérieur plus peut-être qu'elle n'aurait grandi par une guerre heureuse. Les villes ou plutôt les tribus turques groupées autour de son territoire lui demandèrent la paix; il fit des trèves particulières avec elles, et souvent sur leurs instances il leur envoya

des sénateurs (*sovietniks*) ou des *périaniks* pour juges. Dans quelques districts même, les Turcs eurent recours au prince en personne pour qu'il obtînt de leurs sujets chrétiens qu'ils payassent l'impôt.

En octobre 1854, le colonel russe Kovalevski, déjà connu par des missions importantes, et notamment par deux voyages précédens au Montenegro, l'un sous le vladika défunt, l'autre au commencement du règne de Danilo, vint à Cétinié. Il avait pour mission, en présence de la guerre qui venait d'éclater à la suite de l'ambassade du prince Mentchikof à Constantinople, d'engager le prince à se mettre à la tête d'un soulèvement général des chrétiens de l'Herzégovine et de la Bosnie. La défaveur qui s'attachait alors en Europe aux insurrections intempestives de l'Épire et de la Grèce, l'intervention annoncée de l'Autriche dans les provinces roumaines, la crainte de voir une intervention semblable s'opérer dans les provinces slaves, décidèrent le prince Danilo à se renfermer dans les bornes d'une stricte neutralité.

C'est du commencement de l'année 1855 que datent les premières relations du prince avec la France. Un vice-consulat français venait d'être créé à Scutari. M. Hecquard ne pouvait voir avec indifférence les *tchétas* monténégrines en Albanie, les vengeances des Albanais sur les Monténégrins, tenir constamment toute la province sur le qui-vive. A la suite de chaque attaque, les Turcs de la plaine ou les montagnards chrétiens s'agitaient et prenaient les armes. Le consul résolut d'aller chercher auprès du prince son consentement à une trève qui fît cesser ces alarmes continuelles. En effet il se rendit au mois de mai à Cétinié.

Les succès de notre armée en Orient donnaient alors à nos agens un grand prestige, un ascendant irrésistible sur ces populations belliqueuses, et disposèrent le prince à écouter avec déférence les conseils bienveillans et désintéressés de la France. Il fut convenu que le prince paierait dorénavant les dommages causés par les Monténégrins; le consul s'engageait à faire accepter les mêmes conditions par les Turcs. Ce résultat fut d'un côté très avantageux pour l'Albanie, et de l'autre le prince put désormais faire valoir ses réclamations avec plus d'efficacité. La trève fut observée par le Montenegro avec une religieuse fidélité. En Herzégovine, l'absence d'un agent français ne permit pas d'arriver à un résultat favorable. Le prince, s'arrangeant directement avec les *mudirs* des villes turques, s'engagea, moyennant une somme de 1,200 ducats, à conserver la tranquillité sur cette frontière, et même à faire la police des districts turcs circonvoisins.

La prise de Sébastopol rouvrit l'ère des négociations européennes.

On pouvait penser que toutes les questions qui intéressaient directement ou indirectement l'empire ottoman seraient traitées dans les conférences de Paris. Au commencement de 1856, le prince Danilo s'adressa au ministre des affaires étrangères russe, le prince Gortchakof, pour introduire la question du Montenegro devant le congrès. On lui répondit de Saint-Pétersbourg que l'occasion n'était pas opportune, que l'importance des intérêts européens qui se trouvaient en jeu ferait négliger les questions secondaires, et que d'ailleurs les sympathies non dissimulées du Montenegro pour la Russie seraient pour lui une cause de défaveur auprès des puissances occidentales, qu'il serait donc plus avantageux de se tenir provisoirement à l'écart. La Russie profiterait d'une meilleure occasion pour soutenir plus efficacement les droits du Montenegro. Cependant il fut incidemment question de ce pays dans les conférences de Paris (1). Le prince Danilo, en présence de la déclaration d'Ali-Pacha que la Porte n'abandonnait pas ses prétentions sur le Montenegro, crut devoir protester contre les paroles du représentant de la Porte et contre le silence des plénipotentiaires des autres puissances.

C'est ainsi que le prince entra lui-même dans la voie des négociations diplomatiques. A cet effet, il adressa, en date du 6 mai 1856, un mémoire aux divers cabinets pour exposer les droits du Montenegro et la situation que lui faisaient les attaques incessantes des Turcs. Il demandait pour le Montenegro la reconnaissance d'une indépendance si héroïquement conservée, la rentrée en possession de certains territoires pour lesquels lui et ses ancêtres avaient toujours combattu, une délimitation de frontières comme celle qui existait avec l'Autriche, enfin l'acquisition d'une étroite lisière maritime qui s'étend de la frontière autrichienne à Antivari, et la possession de cette place même. Il rappelait, au sujet de cette dernière prétention, comment le Montenegro avait été sacrifié en 1814, lorsqu'Alexandre avait exigé de lui l'abandon à l'Autriche des bouches de Cattaro.

M. Milorad Médakovitch fut envoyé auprès des cours du Nord pour soutenir ces demandes, et le colonel Voukovitch, aide-de-camp du prince, se rendit avec la même mission auprès de la cour de France. Les puissances du Nord, et spécialement la Russie, tout en protestant de leur bienveillance, semblaient hésiter à introduire dans la question d'Orient un nouvel élément de discussion. Le colonel Voukovitch trouva plus de sympathie auprès du cabinet des Tuile-

(1) Sur une interpellation faite aux plénipotentiaires russes par le comte de Buol, ils répondirent *que leur gouvernement* n'entretenait avec le Montenegro d'autres rapports que ceux « qui naissent des sympathies des Monténégrins pour la Russie et des dispositions bienveillantes de la Russie pour le Montenegro. » (Protocoles nos 14 et 15.)

ries, et revint avec la promesse d'un appui réel et d'une intervention soutenue tant à Constantinople qu'auprès des puissances alliées de la France. La France devint ainsi la principale médiatrice pour les affaires du Montenegro. Dès lors, plusieurs pourparlers eurent lieu relativement à l'étendue des concessions réciproques qui pourraient amener la conclusion définitive des différends entre le Montenegro et la Turquie. La Russie n'avait pas oublié l'abstention du Montenegro pendant la guerre d'Orient; elle ne vit pas avec indifférence la voie nouvelle dans laquelle s'engageait le prince. Elle lui en témoigna son mécontentement. Le baron de Budberg, ambassadeur de Russie à Vienne, lui fit savoir que le tsar lui retirait le subside annuel de 120,000 francs qu'on lui payait depuis 1839. Ce refroidissement ne fut que momentané, et la Russie rendit bientôt spontanément ses bonnes grâces à son ancien allié.

Cependant les négociations n'annonçaient pas de résultats décisifs. Dans les premiers jours de février 1857, le prince Danilo, accompagné de la princesse sa femme et de quelques-uns des premiers personnages de son pays, résolut de venir plaider lui-même sa cause auprès de l'empereur des Français. La France ne s'engagea pas à faire reconnaître officiellement par la Porte la souveraineté du Montengro, mais elle promit sa protection pour mettre la position actuelle du prince à l'abri de toute attaque. Sans se prononcer pour le moment sur ses autres demandes, elle s'engageait à poursuivre, de concert avec l'Autriche et l'Angleterre, une délimitation de territoire avec la Turquie.

Le prince Danilo a donc obtenu des pourparlers de Paris des résultats réels, quoique légers en apparence. Sa cause est devenue européenne par sa notoriété même. La destinée de son peuple ne saurait plus être à la merci d'une expédition heureuse des Turcs, ni de la complicité de l'une des puissances qui se sont occupées jusqu'à présent de ses intérêts; elle ne peut être réglée que dans le concert européen. Cette petite peuplade chrétienne, qui a su conserver son indépendance depuis quatre siècles, a désormais sa place marquée dans la société des nations.

Malgré la trève d'Albanie, la guerre faillit éclater avec les Turcs à propos des Koutchi. Une partie de cette tribu, ménagée par les anciens vladikas à cause de sa position sur l'extrême frontière et de ses sentimens douteux, se crut lésée dans ses anciens priviléges, lorsque le prince, poursuivant ses réformes administratives, voulut la soumettre à la règle commune. Les Drékalovitchi, c'est le nom de cette fraction de tribu, allèrent à Scutari implorer l'appui du pacha. L'expédition des Monténégrins pour réduire ces rebelles allait donc fournir aux Turcs le prétexte toujours cherché d'une

intervention. Grâce à l'entremise des consuls, la paix fut maintenue à la condition que la possession du territoire des Drékalovitchi resterait provisoirement indécise entre les Turcs et les Monténégrins. Les Turcs, comme toujours, furent les premiers à rompre cette trève. Au mois d'octobre 1857, les Drékalovitchi, menacés d'une annexion par les Turcs, vinrent à Cétinié implorer la clémence du prince et le prier de les prendre sous sa protection. Cent vingt chefs de famille prirent part à cette démarche. Le prince les accueillit favorablement. Les Turcs envoyèrent des troupes pour les châtier, mais les préparatifs de défense des Koutchi et des tribus voisines les réduisirent à l'inaction. Sur ces entrefaites, les consuls qui avaient signé la convention de 1856 prièrent Danilo de rentrer dans les termes de cet arrangement. Le prince ayant obtempéré à leur demande, la trève fut rétablie. Ainsi se termina pacifiquement une affaire dont les mauvaises dispositions du pacha de Scutari et du général turc Ali-Pacha avaient un moment paru rendre l'arrangement tout au moins problématique (1).

Nous avons déjà indiqué en passant les réformes civiles et administratives par lesquelles le prince Danilo a rendu son peuple digne de la place qu'il revendique pour lui. Les sénateurs s'étaient partagé le pays, et chacun, tout en respectant la circonscription de son voisin, régnait en maître dans son district. Sous leur autorité, les abus en matière d'impôts ou de redevance se multipliaient, et les dénis de justice étaient presque passés en habitude. Les familles les plus puissantes (c'est-à-dire celles qui pouvaient soutenir leurs prétentions avec le plus d'hommes armés) composaient avec ces chefs pour s'assurer l'impunité. Danilo prit la défense du peuple contre ses oppresseurs. Il dégrada quelques sénateurs, en suspendit d'autres, veilla à la stricte exécution de la justice, habitua le peuple à appeler à lui de toutes les sentences des magistrats locaux, et, assistant chaque jour aux jugemens du sénat, le força ainsi à respecter les droits de chacun. Ensuite il fit réunir les coutumes des différens districts, s'aida du code antique de l'empereur Douchan le Fort, des tentatives de législation des vladikas ses prédécesseurs, et promulgua, le jour de la Saint-George 1855, un code en quatre-vingt-treize articles établissant les principes d'un droit national à la fois politique, civil et pénal. Chaque juge dut, dans le prononcé de chacun de ses jugemens, indiquer sur quel article il appuyait

(1) Un mois auparavant, Ali s'était vu arrêté devant une insurrection des Vassoïévitchi. Cette tribu slave, dépendante de la Turquie, demandait la réparation de certaines avanies dont elle se prétendait victime. Ali-Pacha avait dû faire droit à ses plaintes, mais il s'était promis de venger sur les Monténégrins cette retraite d'un corps d'armée musulman devant une insurrection chrétienne.

sa sentence. Ce code, publié à plusieurs milliers d'exemplaires, fut distribué dans tous les villages, et chaque pope devait en posséder un exemplaire. Dans le préambule, le prince recommande à tout Monténégrin sachant lire de rassembler les dimanches et jours de fête tous ses parens et amis pour leur en donner lecture. A l'époque du paiement des impôts, les chefs qui viennent à Cétinié remettre l'argent de leurs *nahias* en rapportent toujours chez eux un certain nombre d'exemplaires. Le vladika Pierre II avait tenté la répression des vendettes, des *sangs* entre les familles, comme on dit sur la Montagne-Noire; le prince Danilo décréta que tout acte de violence contre un citoyen monténégrin, étant un crime public, serait poursuivi par l'autorité et puni conformément à la loi, sans jamais admettre de composition pécuniaire. Cette grande réforme des mœurs monténégrines peut donc être regardée comme accomplie.

Une école publique avait été fondée par le vladika à Cétinié. Le prince Danilo augmenta le nombre des élèves en choisissant les enfans que lui recommandaient les archimandrites et *kaloudjers* des différentes *nahias*. L'instruction, quoique fort élémentaire, comprend pourtant l'étude générale de l'histoire serbe (chaque Monténégrin sait par les traditions et les chants nationaux celle de son pays), l'histoire sainte, le chant d'église, et les notions les plus simples de philosophie et de théologie. A Rieka, à Ostrog, à Boukovitch, d'autres écoles sont sous la direction des *kaloudjers;* à Orialuka, où le prince a fait bâtir une résidence d'hiver, un bâtiment a été édifié pour une grande école. Plusieurs centaines d'enfans reçoivent ainsi une éducation spécialement religieuse, la plupart d'entre eux se destinant à l'état ecclésiastique. La princesse du Montenegro s'occupe spécialement de la surveillance des écoles; accompagnée de son mari, elle vient plusieurs fois par an assister aux examens et aux récompenses des jeunes élèves.

L'imprimerie de Cétinié, avec laquelle Pierre II avait publié une partie de ses œuvres et l'almanach national la *Grlitza* (la tourterelle), a fonctionné jusqu'à l'invasion d'Omer-Pacha. A cette époque, le manque de plomb força les Monténégrins à employer toute espèce de matière pour fondre des balles, et les caractères d'imprimerie servirent à cet usage. En 1857, le prince Danilo a fait l'acquisition d'une nouvelle imprimerie.

Pour qui, venant des provinces turques, pénètre au Montenegro, l'activité laborieuse des habitans est un spectacle nouveau. On sent un peuple plein de sève et qui se croit de l'avenir. Des travaux très imparfaits sans doute, mais d'une utilité générale, — des quais, des ponts, l'entretien de quelques chemins, — témoignent de la sollicitude du prince Danilo pour le bien-être de son peuple. Le zèle avec

lequel les Monténégrins acceptent toutes les charges établies dans un intérêt public indique assez combien les efforts civilisateurs du prince sont secondés par le bon esprit et le patriotisme de son peuple. Les instincts nationaux appellent le progrès et peuvent se plier à toutes les exigences de la civilisation.

Nous avons conduit l'histoire du prince Danilo jusqu'à la limite des derniers événemens; nous ne la franchirons pas. La nouvelle agression des Turcs et la victoire des Monténégrins à Grahovo sont des faits assez nouveaux et qui ont eu assez de retentissement pour qu'il suffise de les mentionner. L'insurrection de l'Herzégovine a servi de prétexte à l'invasion des Turcs. On a beaucoup parlé de cette insurrection; on peut aujourd'hui en marquer le vrai caractère. C'était une insurrection locale et communale. Les divers villages se sont soulevés successivement et sans aucune entente préalable. Le Montenegro a-t-il provoqué cette insurrection? Le bon sens et les faits nous autorisent à le nier. Des insurgés qui obéissent à l'action d'un gouvernement, fût-ce celui de la plus petite principauté, agissent avec plus d'ensemble. Il n'y a eu excitation ni du Montenegro ni de personne; il y a eu seulement une série de résistances individuelles, spontanées, ayant leur cause première dans l'état déplorable du pays, mais que les *bachi-bouzouks* seuls ont fait éclater. Une répression aveugle a seule pu donner un corps, un ensemble à ces résistances. Non-seulement Danilo n'a pas fomenté l'insurrection, mais même il n'y a pris une part directe et active qu'à la dernière heure, forcé de le faire pour repousser l'agression turque. Nous ne prétendons point qu'aucun Monténégrin n'ait donné aide à ses voisins contre les Turcs, qu'il n'y ait pas eu des actions où des partis de Monténégrins se soient trouvés engagés; ce qu'il suffit d'établir, c'est que le Montenegro, comme état, comme gouvernement, est resté en dehors de la lutte, que son rôle a été purement défensif jusqu'à la dernière extrémité. L'expectative était en effet la politique indiquée du prince Danilo; il devait regarder le soulèvement comme inopportun, parce qu'il contrariait ses vues, ses projets. Le prince espère moins de la force que de l'action diplomatique des puissances. Son ambition est de devenir le chef d'un état organisé et reconnu. L'insurrection des chrétiens l'a surpris au milieu de ses réformes. S'il avait travaillé à l'organiser, elle aurait eu ce qui lui a manqué, une tête, un chef; alors elle aurait pu prendre sur-le-champ des proportions formidables. On n'en doutera pas en comparant l'énergie qu'ont déployée tout récemment les Monténégrins et la faiblesse des forces dont disposaient primitivement les Turcs.

Vers la fin de janvier 1858, les Turcs les premiers, comme de

coutume, rompant la trêve avec le Montenegro, l'ont attaqué du côté de l'Albanie. De ce côté il n'y avait pas d'insurrection, le calme le plus complet n'avait cessé de régner. Des corps de troupes partis des citadelles de Spouje et de Podgoritza sont entrés sur le territoire monténégrin, pour s'emparer de positions qui commandent leurs communications. Un pope nommé Radosav, envoyé par les Monténégrins en parlementaire à Spouje, a été décapité par les Turcs. Dès lors le prince Danilo s'est cru dispensé de garder des ménagemens avec un ennemi qui lui déclarait la guerre par un assassinat, et son intervention armée en Herzégovine ne s'est pas fait attendre. Elle avait d'abord un but défensif. Convaincu que le débarquement annoncé des Turcs était dirigé en réalité contre lui bien plus que contre des insurgés qui ne méritaient pas à eux seuls un pareil déploiement de force, il envoyait six ou sept cents hommes pour déloger l'ennemi de Zoupci, point qui domine la Soutorina (c'est un des deux points où le territoire turc touche la mer de ce côté; Klek est l'autre). Omer-Pacha avait débarqué à la Soutorina en 1851, et on pouvait supposer que les forces ottomanes y aborderaient encore. Ivo Radonitch avec ses Monténégrins, aidé des insurgés, força les Turcs à la retraite.

Là s'étaient bornés les faits militaires, lorsqu'on apprit successivement le débarquement à Klek d'un corps d'armée turc, l'entrevue à Mostar de Kémal-Effendi avec un envoyé du prince Danilo et les consuls des puissances. Les Turcs, sourds aux avis de la France, sourds à toute parole conciliatrice, sont allés aveuglément au-devant de l'échec de Grahovo, et la volonté du gouvernement français, que nous avons vue si nettement exprimée dans un récent article du *Moniteur*, est enfin venue arrêter les combattans.

La question du Montenegro a fait un pas; elle entre dans une phase nouvelle. Pour la première fois elle est soumise d'une manière directe et spéciale à l'arbitrage des puissances. On ne peut plus l'éluder. Quel est l'intérêt de la France dans cette question? Il ne faut pas dire qu'il ne saurait rien y avoir de commun entre nous et cette petite principauté perdue dans un coin de l'empire ottoman. Qu'on se rappelle l'époque où la question grecque était traitée aussi légèrement, de même plus tard la question égyptienne. Puis un jour est venu où ces questions ont grossi au point d'éclipser toutes les autres et d'être l'unique préoccupation du moment. De ce dédain ou de cet engouement exclusif sont venus tous nos mécomptes dans les affaires orientales. Nous ne disons pas que le Montenegro tienne dans le monde la place de la Grèce ou de l'Égypte, nous disons seulement qu'il mérite qu'on s'occupe de lui.

La Turquie est, on le sait, un composé de nationalités fort dis-

tinctes soumises à divers degrés, et sous des conditions différentes, à la domination des Ottomans. Chacun des peuples qui forment cet empire a son territoire propre, sa sphère d'action déterminée par la nature. Sans doute un contact fréquent les rapproche, et ils peuvent avoir des intérêts communs; mais par la langue, la religion et le caractère, ils forment des nations plus différentes entre elles que ne le sont les Anglais, les Français et les Russes. Ainsi donc ni les diversités provinciales de la vieille France, ni celles bien plus tranchées de l'Espagne, ne sauraient donner une idée d'un pareil état de choses. Dans la Turquie d'Europe seulement, sans compter la race conquérante, qui n'est là qu'une infime minorité numérique, cinq grandes races se partagent le territoire, — les Grecs, les Albanais, les Roumains, les Bulgares et les Serbes, dont les Monténégrins sont une fraction restée indépendante. Chacune de ces races a joué son rôle dans l'histoire; plusieurs ont formé de puissans empires. Aucune d'elles n'est assez forte pour absorber les autres; elles se font équilibre. Entre elles et les Turcs, il y a un abîme. Que la vigoureuse race allemande en Autriche rêve la destruction des nationalités italienne, hongroise et slave, nous pouvons le comprendre sans croire à son succès et en condamnant ses efforts; mais de quel droit les Osmanlis prétendraient-ils en Europe s'assimiler des populations chrétiennes dix fois plus nombreuses qu'eux et infiniment plus voisines de la civilisation? On doit se garder surtout de juger la Turquie par la France. Notre belle unité, ce logique résultat de tout notre développement national proclamé en 1789, serait ici un nonsens. Les nations juxtaposées de la Turquie n'abdiqueront jamais leurs priviléges dans une autre nuit du 4 août. Loin d'être dans leur fusion, le progrès pour elles est dans le développement continu de leurs individualités diverses. Toutes ont droit à la vie; aucune n'est résignée au suicide, aucune ne veut céder sa place au soleil. Que ceux qui nieraient leur vitalité daignent un instant consulter leur histoire. Si après quatre siècles de soumission à une domination commune, la plus oppressive qui fut jamais et la mieux faite pour les énerver, elles montrent autant de vigueur qu'à aucune époque, l'épreuve doit sembler suffisante et décisive. Après avoir assisté à l'affranchissement de la Grèce, à la révolution de Serbie, à la renaissance inespérée des pays roumains, notre siècle ne devrait, ce nous semble, conserver aucun doute sur l'énergie des peuples chrétiens de la Turquie d'Europe.

Parce que les populations sujettes de la Turquie européenne aspirent à une vie nationale, est-ce à dire d'ailleurs que les Turcs n'aient plus rien à faire qu'à mourir? L'exploitation des vaincus n'est pas, grâce à Dieu, la condition nécessaire de leur existence.

Alors même que leurs provinces européennes proclameraient leur indépendance, ils n'en seraient pas moins encore, à eux seuls, un grand peuple, et l'Asie offrirait un champ assez vaste à leur expansion; mais ce n'est point par des compensations de cette nature que nous voulons les consoler. En Europe, ils peuvent asseoir leur puissance sur les intérêts mêmes des diverses nationalités de leur empire, et grandir en les émancipant. Qu'on ne se hâte pas de nous accuser de paradoxe! Entre les gouvernés et l'administration turque, il n'existe aujourd'hui qu'un lien tout à fait factice et toujours près de se rompre. Les nouvelles réformes ont détruit toute vie provinciale dans la société turque et mis les anciens *rayas* en communication directe avec les fonctionnaires envoyés par le gouvernement. Naturellement ceux-ci sont impuissans. Comment auraient-ils prise sur des hommes avec qui ils n'ont rien de commun, ni la langue, ni la religion, ni les sentimens nationaux? On peut supprimer mille abus; tous les *hatti-humaïouns* du monde ne remédieront pas au vice organique des institutions actuelles: ne reposant sur aucune réalité, elles ne subsistent que par la grâce de la diplomatie.

Que doit désirer dans la Turquie d'Europe un pays tel que la France, assez heureusement placé pour y exercer une influence dégagée de toute ambition de conquête? C'est la vie libre des populations, leur développement moral et matériel, l'établissement de centres nationaux assez forts pour résister aux envahissemens de l'extérieur. Cette politique française, cette politique des nationalités, si merveilleusement comprise et appliquée avec une si louable persévérance en Valachie et en Moldavie, nous croyons qu'elle n'a qu'à s'étendre et à se généraliser. Sans doute il ne s'agirait pas de réclamer pour toutes les provinces une position semblable à celle des provinces roumaines, que leur propre volonté avait primitivement soumises à la souveraineté purement extérieure du sultan; mais d'autres peuples, comme les Bulgares par exemple, aujourd'hui sujets directs de la Porte, peuvent, tout en conservant avec elle des liens plus étroits que les Roumains, obtenir pourtant des institutions et des garanties particulières. Chaque nation peut avoir son droit spécial, pourvu qu'elle ait un droit reconnu.

A la nationalité roumaine, qui garde à l'est l'entrée de la péninsule, répond à l'occident la nationalité serbe. Les Serbes sont certainement la population la plus compacte de la Turquie d'Europe, dont ils occupent tout le nord-ouest. Braves, éminemment patriotes, très attachés à leurs traditions, ils ont les qualités des peuples montagnards, et présentent une grande force de résistance. Les Serbes indépendans, c'est-à-dire les Monténégrins, offrent le type le plus pur de leur caractère national. La civilisation n'a pas fait peut-être

chez les Serbes les mêmes progrès que chez les classes élevées de la Roumanie; mais cette population slave a sur l'ensemble des Roumains une grande supériorité sociale : la classe agricole ne s'y compose que de paysans libres (1).

Les diverses branches du peuple serbe ont eu, comme on sait, un sort différent. La Serbie proprement dite, c'est-à-dire la principauté serbe, a obtenu des conditions d'existence assez analogues à celles des provinces roumaines. Elle a eu sur celles-ci l'avantage de ne pas subir d'occupations étrangères; elle a affermi sa constitution, fondée sur des principes démocratiques, et, malgré bien des obstacles, elle est entrée résolûment dans les voies de la civilisation occidentale. En Bosnie, la population indigène de religion musulmane, encore très nombreuse, et qui l'était beaucoup plus autrefois, a pu comprimer toutes les révoltes des chrétiens en se mettant elle-même en insurrection ouverte contre toutes les innovations de la Porte. La Bosnie est restée, comme on l'a dit assez heureusement, une *Vendée musulmane*. La répression des chefs bosniaques en 1851 a fondé la réputation d'Omer-Pacha, mais n'a pas assuré la sécurité du pays. Rien de plus précaire que l'autorité du sultan dans cette contrée, où les musulmans regrettent leurs privilèges, tandis que les chrétiens aspirent à une liberté complète. Les premiers ont seuls le droit de porter des armes et en profitent pour commettre sur les seconds des violences continuelles. L'irritation qui existe entre ces deux parties de la population donne lieu sans cesse à des conflits sanglans. Il en est de même en Herzégovine, à cela près que le voisinage du Montenegro est pour les chrétiens de cette province une protection qu'ils savent invoquer au besoin. Ces provinces occidentales, où les réformes ont à peine pénétré, restent dans un état de barbarie exceptionnel même pour la Turquie. Le sol bosniaque, merveilleusement fertile, n'est cultivé qu'à de rares intervalles. On n'exploite ses forêts qu'en y mettant le feu. Ses richesses minérales sont à peine explorées; les transports ne s'y font qu'à dos d'homme ou de cheval. L'Autriche, qui avoisine la Bosnie de trois côtés, jouit de ces contrastes avec sa civilisation, et ne cache nullement ses velléités d'annexion à l'américaine. Heureusement pour les Turcs, la position est très défendable; mais il faudrait que la Bosnie pût se défendre elle-même, car elle est à peu près bloquée. Son seul moyen de communication avec le reste de l'empire est une route étroite entre la Serbie et le Montenegro.

Ce dernier pays est la clé véritable de la position. On ne peut s'é-

(1) Pour ce qui touche l'histoire des Serbes en général, nous renvoyons aux excellens travaux de M. Cyprien Robert. Voyez surtout la *Revue* du 15 décembre 1842, du 1er mars et 15 juillet 1843.

tonner que la Turquie tienne à le posséder. L'hostilité des Monténégrins semble une incitation à la révolte pour tous les Slaves chrétiens, une protestation même contre la demi-dépendance de la Serbie. Tant que durera leur opposition à main armée, une grande partie de l'empire restera frappée de paralysie, car si le Montenegro, au nord, commande les pays serbes, il commande au sud l'Albanie, et les tribus skipétares, avec leur liberté anarchique, sont aussi guerrières et plus mobiles que les Slaves.

Que doit donc faire la Turquie? Conquérir le Montenegro? Elle vient de prouver pour la centième fois la vanité d'une pareille ambition. Et puis, en admettant qu'avec un déploiement de forces ruineux pour elle, la Turquie finisse par se rendre maîtresse du Montenegro, qu'aura-t-elle gagné? Une armée ne vit pas sur des rochers nus; une occupation continue est impossible. Supposons même, supposition injurieuse pour notre siècle, que la population monténégrine ait été anéantie ou déportée; rien ne serait fait encore. Tous les mécontens de l'Herzégovine et de la Bosnie, qui sont fort nombreux, referaient un nouveau Montenegro le lendemain du départ des Turcs. Pour conquérir ce pays, il faudrait donc que la Turquie commençât par mieux assurer sa domination sur ces provinces, et c'est là ce que le Montenegro l'empêche précisément de faire.

L'Europe a fait connaissance avec le Montenegro; elle ne pourrait pas sans déshonneur laisser écraser cette héroïque petite nation. Elle ne s'excuserait pas en disant qu'elle n'a pas reconnu l'indépendance des Monténégrins; cette indépendance n'a pas besoin d'être reconnue, elle n'a jamais été niée; elle existe *ab antiquo*. Constatée par des conventions avec la Russie, avec l'Autriche, avec la Porte elle-même, que lui manque-t-il donc? D'être enregistrée dans un grand traité européen? C'est une formalité qui n'a été différée que parce qu'on a compris que la question monténégrine, étant d'une nature toute particulière, méritait un examen à part, un traité séparé : on l'a réservée. Voilà pourquoi l'on n'a pas accordé au Montenegro une mention expresse dans le traité de Paris. La Turquie, il est vrai, a fait entendre qu'elle se bornait à reconnaître au Montenegro une existence de fait; mais c'est là l'existence que cet état lui reconnaît à elle-même. Il faut, pour régler leurs prétentions réciproques, non-seulement que la Turquie cesse de réclamer le territoire du Montenegro, mais que celui-ci cesse de revendiquer les droits de l'ancien empire serbe. C'est une légitimité qui en vaut bien une autre. Depuis 1389, il n'y a pas eu de prescription.

Pour mettre fin au débat, un seul moyen se présente, c'est de concilier les intérêts hostiles par une transaction équitable. Puisqu'il est juste et nécessaire de compter avec le Montenegro, il faut

lui faire sa part; il faut la lui faire telle qu'il doive en être satisfait et lui ôter ainsi tout prétexte à de nouvelles incursions. Il faut, s'il est possible, l'intéresser même à la défense de son ancien ennemi. Le Montenegro n'est organisé que pour la guerre. Son territoire est dans une admirable situation militaire; c'est là sa valeur. En acceptant la paix, le Montenegro renonce à cet avantage, et a droit à un dédommagement. Si la Turquie veut établir avec lui de bons rapports, elle doit lui assurer un avenir pacifique, un avenir commercial et agricole. Il faut pour cela deux choses : un sol productif et des débouchés. En les lui accordant, la Turquie pourrait changer la nature de son activité. En l'intéressant dans son alliance, elle tirerait alors parti même de ses dispositions belliqueuses. Existe-t-il un territoire que la Turquie puisse abandonner au Montenegro sans léser aucun intérêt et sans diminuer réellement ses propres ressources? L'Herzégovine nous semble réaliser complétement ces conditions, et les réaliser seule. Le Montenegro pourrait recevoir en Albanie des terres fertiles; mais ce serait lui soumettre des populations d'une autre race, d'une autre langue, d'une autre religion. Les Albanais catholiques peuvent être les alliés des Monténégrins, mais ne consentiraient pas à devenir leurs sujets. L'Herzégovine est séparée géographiquement du reste de l'empire. Le Montenegro, qui n'en est, à bien dire, que l'extrémité orientale et la partie la plus élevée, coupe entièrement ses communications avec l'Albanie. En cédant cette province aux Monténégrins, la Porte ne ferait que consommer un événement que tout semble appeler. Nous avons montré quel ascendant le prince Danilo s'était acquis sur les populations herzégoviniennes. Il est appelé sans cesse, du consentement des Turcs eux-mêmes, à régler leurs difficultés intérieures. Son code est accepté par ces tribus; elles invoquent son autorité comme le seul remède à leur anarchie. A côté de terrains pierreux et desséchés, analogues à ceux du Montenegro, l'Herzégovine possède des plaines fertiles et pourrait nourrir une population plusieurs fois aussi considérable que celle qui l'habite aujourd'hui, et qui est, dit-on, de 184,000 âmes seulement (1). Cette population, décimée par l'anarchie, appartient tout entière à la race serbe et en majorité à la religion grecque.

Si l'on pense à tous les avantages que retirerait la Turquie de rapports pacifiques avec le Montenegro, on ne trouvera pas qu'elle les achète trop cher par de grandes concessions de territoire. L'orgueil national, surexcité chez les Monténégrins par leur résistance séculaire, souffrira toujours dans le premier moment d'entrer dans

(1) Nous n'aurions jamais cru à une pareille dépopulation, mais nous empruntons ce chiffre à un document officiel qui nous inspire toute confiance. Voyez le *Moniteur* du 11 novembre 1856.

l'alliance de la Turquie. Quelle que soit la nature des liens à établir entre les deux états (nous ne pouvons pas rédiger ici un projet de traité), il faudra respecter l'amour-propre et sauvegarder la dignité de l'état secondaire. La paix et l'ordre rétablis sur toute sa frontière occidentale, voilà, ce semble, un résultat satisfaisant pour la Turquie. L'Autriche possède depuis 1814, le long de l'Adriatique, une étroite bande de terre qui s'étend jusqu'au sud du Montenegro, au-delà des bouches de Cattaro. La singulière configuration de cette frontière, sans ajouter une grande force effective à la puissance autrichienne, lui donne cependant une action très réelle et, qu'elle nous pardonne de le dire, très dangereuse sur les pays turcs qui y confinent. La Turquie aurait tout à gagner à placer de ce côté un intermédiaire entre elle et le grand empire voisin, avec lequel ses points de contact sont infiniment trop multipliés; des populations slaves soumises à un prince indigène seraient pour elle un bien meilleur rempart contre l'Autriche que des populations désobéissantes et sans cesse agitées sous son autorité directe. Il ne serait pas difficile de fournir des preuves de l'immixtion aujourd'hui constante de l'Autriche dans les affaires intérieures des districts turcs. La Turquie doit être fort jalouse de ces atteintes plus ou moins directes à ses droits souverains, sous prétexte de civilisation, d'amour de l'ordre et de protection des chrétiens. Ce prétexte ne serait plus de mise à l'égard d'un prince slave chrétien. Les Autrichiens seraient obligés de lui témoigner plus d'égards qu'à des fonctionnaires turcs, parce que sa seule qualité inspirerait le respect à leurs propres sujets slaves.

La Turquie, si elle s'était concilié les Monténégrins, pourrait compter sur leur fidélité, d'accord cette fois avec leurs intérêts; mais n'eût-elle pas cette confiance, le parti que nous lui conseillons de prendre serait, dans tous les cas, sans danger pour elle. Que l'on veuille bien remarquer en effet que la vraie ligne de défense de cette portion de la Turquie n'est pas à la frontière dalmate, qu'elle est plus au nord, dans les montagnes qui séparent l'Herzégovine de la Bosnie méridionale. Une armée turque qui aurait à défendre aujourd'hui de ce côté l'entrée de l'empire s'établirait au centre de la Bosnie, qui lui offrirait un admirable camp retranché naturellement, et elle ne s'aventurerait pas au midi, dans un pays sans issue, derrière le Montenegro, au milieu de populations hostiles ou au moins douteuses, toujours prêtes à lui couper la retraite. Assistés au contraire des Monténégrins, les Turcs acquerraient une position vraiment formidable du côté de l'Adriatique.

Ainsi donc, sous le rapport politique et militaire, la Turquie en définitive ne ferait qu'un sacrifice apparent pour s'assurer les béné-

fices les plus réels et les plus solides. Sous le rapport commercial, son intérêt est encore plus évident. Le Montenegro hostile oppose à toutes les communications entre l'Albanie et la Bosnie un obstacle infranchissable qui complète au sud-est l'état de blocus dans lequel l'Autriche tient cette dernière province au nord, à l'ouest et au midi. De la position actuelle du Montenegro, faisant suite à la frontière autrichienne, il résulte en effet que non-seulement la Turquie est séparée de la mer jusqu'à Antivari, mais que tous ses ports albanais ne peuvent communiquer sans un énorme détour avec ses provinces du nord-ouest. Une route commerciale assurée à travers le Montenegro remédierait à cet immense inconvénient (1). Malgré l'insouciance habituelle des Turcs, il est impossible qu'ils soient indifférens à un aussi grand bienfait. Le prince Danilo a compris l'importance de sa principauté comme pays de transit; mais la paix seule lui permettrait de réaliser ses intentions libérales. Il faudrait avoir quelque sécurité et d'autres capitaux que ceux dont il dispose pour transformer en voie praticable le sentier qui existe actuellement. Alors le Montenegro changerait entièrement d'aspect. Le transport des marchandises serait pour ses habitans un moyen d'existence et les transformerait en paisibles rouliers. La ville turque de Scutari, avec son beau bassin naturel, servirait d'entrepôt à ce commerce. Peut-être même la Bojana, qui à très peu de frais serait canalisable, pourrait-elle donner accès jusqu'au lac de Scutari à des navires d'un assez fort tonnage. Dans tous les cas, les ports de la côte albanaise retrouveraient les élémens d'une prospérité qu'ils ont perdue depuis des siècles.

Quant à l'étroite lisière maritime qui, au pied du Montenegro, s'étend de la frontière autrichienne à Antivari et comprend le petit port de Spitza, les Monténégrins, qui de leurs montagnes jetteraient presque des pierres dans la mer, tireraient seuls quelque profit de cette plage resserrée et sans issue. Ils ne deviendraient pas pour cela une nation maritime bien importante, mais ce petit coin de mer les rattacherait au reste du monde. Les districts orientaux du Montenegro s'approvisionneraient peut-être directement des marchandises européennes qu'ils ne peuvent acheter aujourd'hui que sur le marché autrichien de Cattaro, et la Turquie ne perdrait évidemment rien à les affranchir de cette servitude. Faciliter à ce petit peuple, par

(1) Du côté de l'Albanie, il n'existe que les quatre passages du Glieb, de Jougova au-dessus d'Ipek, du Prokletia et du Zem, sans compter ceux qui sont bloqués hermétiquement par le Montenegro. Or toutes ces dernières routes sont fermées par des neiges au moins pendant quatre mois de l'année; ce ne sont que des sentiers de montagnes s'élevant à 6,000 et 7,000 pieds, et une poignée de braves pourrait y tenir en échec une armée. (Boué, *Turquie d'Europe*, t. IV, p. 18.)

tous les moyens possibles, le contact avec l'Europe, c'est contribuer efficacement à sa civilisation. Quelque faible que soit le marché offert par lui aux nations maritimes, elles auraient tort de le négliger. Un intérêt d'humanité domine d'ailleurs ici toutes ces considérations secondaires. Ni la famine, ni la misère n'ont pu conquérir aux Turcs le Montenegro. C'est par d'autres armes qu'on le pacifiera. On l'accuse de barbarie, mais cette barbarie n'est qu'un effet de son abandon; que la cause cesse, et l'effet disparaîtra.

En quoi maintenant l'agrandissement du Montenegro porterait-il ombrage à la puissance autrichienne? Si l'état de guerre constant entre les Turcs et les Monténégrins est conforme à ses intentions, si elle entend profiter du malaise des provinces qui bordent sa frontière, si l'anarchie qui les désole lui paraît une condition nécessaire de son influence, alors sans doute nous comprenons son opposition, mais elle nous touche peu. Si au contraire l'Autriche est animée à l'égard de ses voisins des seuls sentimens dignes d'un grand empire civilisé, elle doit désirer leur bien-être et leur permettre de le poursuivre par tous les moyens légitimes. Dans l'aisance que leur procureront la paix et un sage règlement de leurs affaires intérieures, elle verra pour elle-même une source nouvelle de richesses. Elle renoncera volontiers au monopole des échanges avec des tribus misérables pour garder la plus grande part dans un commerce fructueux avec des populations plus heureuses. On a dit que l'Autriche ne souffrirait jamais la création d'un nouvel état sur l'Adriatique. Très souvent, et surtout pendant le voyage du prince Danilo, il a été répété que le gouvernement autrichien ne permettrait pas au chef du Montenegro d'acquérir un port de mer; l'Adriatique, disait-on, est une mer fermée, l'Adriatique est un lac autrichien. Cette prétention ne nous paraît en vérité nullement sérieuse. Nous avons meilleure opinion du commerce de Trieste et de la marine de l'Autriche. Être jaloux du port de Spitza ou d'Antivari! On ne nous étonnerait pas plus en nous parlant de la rivalité de Marseille et du port de Monaco. On a vanté souvent le libéralisme commercial de l'Autriche. Puisse-t-elle justifier ces éloges! La place ne lui manque pas, et elle ne doit pas envier une misérable crique sur une mer où elle possède tant de côtes encore désertes, et assez de ports et de rades pour abriter à l'aise une marine vingt fois plus considérable que la sienne.

Sur l'Adriatique comme sur le Danube, l'Autriche a la meilleure part; elle peut s'en contenter. Sur l'Adriatique aussi comme sur le Danube, elle trouve à côté d'elle des peuples qui veulent vivre par eux-mêmes et vivre de la vie de notre siècle. Qu'elle ne leur fasse pas obstacle, nous n'avons rien de plus à exiger de l'Autriche. Tant que

les provinces situées au nord de l'empire ottoman semblaient placées sous la tutelle et la surveillance exclusive des puissances limitrophes, elle pouvait désirer, en patronne jalouse, que ses protégés ne dussent qu'à elle-même leurs progrès et leur agrandissement. Aujourd'hui une pareille prétention serait un dangereux anachronisme, et violerait l'esprit du traité de Paris, qui a substitué l'action collective de l'Europe au système des protectorats spéciaux.

Les Monténégrins n'ont donné à personne le droit de leur reprocher d'anciens bienfaits, car ils ne se sont jamais montrés ingrats; mais, si une puissance pouvait invoquer sur eux les droits d'une vieille protection, ce serait évidemment la Russie. Soyons justes envers la Russie! Toutes les populations européennes du nord de la Turquie lui doivent beaucoup. La première, elle a stipulé en leur faveur des garanties sérieuses. Sans nul doute, l'esprit de conquête s'est fait une arme de ces services; mais ce serait se placer à un point de vue étroit que de lui en rapporter tout l'honneur. L'esprit de conquête a été réprimé, et, s'il se manifestait de nouveau, la France, qui a glorieusement repoussé sa dernière agression, trouverait encore la même énergie pour le combattre. Il importe cependant de distinguer soigneusement entre l'abus que la Russie peut faire de sa force et l'exercice légitime de son influence. L'influence russe sur les peuples slaves méridionaux est fondée sur des sympathies de race et de religion, c'est-à-dire sur les sentimens les plus respectables tant qu'ils ne sont ni envahissans ni exclusifs. Il ne s'agit donc pas de la contrarier dans son principe, ce serait inutile, et ce serait injuste; mais il faut savoir la surveiller et la contenir dans ses véritables bornes. Aussi longtemps que les peuples soumis à la domination ottomane ou en lutte contre elle n'ont eu, pour réclamer l'assistance de l'Europe, d'autres titres que ceux d'une communauté de sang et de croyances, il était naturel que les Slaves grecs ne connussent qu'un protecteur dans le monde : le *tsar orthodoxe*. De l'idée de protection à celle de souveraineté, la pente n'était pour eux que trop facile. Ils en étaient encore à la période purement ethnique et religieuse de leur vie. A mesure qu'ils ont acquis des droits, le sentiment de la personnalité s'est développé en eux; ils sont nés à la vie civile, et se sont élevés à la conscience de leur nationalité distincte. La marche de leurs idées est sensible. Les réformes intérieures du Montenegro, sa sécularisation, l'appel du prince Danilo à l'Europe et son voyage en France en sont les signes les plus éclatans. La Russie est trop intelligente pour méconnaître, et ses actes récens prouvent qu'elle n'a pas méconnu, les conséquences nécessaires d'un progrès qui lui est dû en grande partie; elle évitera de compromettre son ascendant durable sur ses frères de race par des pré-

tentions dominatrices qui les lui aliéneraient. En cessant de reprocher au Montenegro son abstention dans la guerre d'Orient, en lui rendant dans ces derniers temps toute sa bienveillance sans afficher aucune jalousie de l'initiative d'autrui, elle a montré qu'elle comprenait l'indépendance et la dignité du faible; elle s'est montrée fidèle à ses déclarations au congrès de Paris.

Quant à la France, aucune question d'humanité ne lui est étrangère; elle représente la civilisation dans ce qu'elle a de plus universel. Elle n'a fait que revendiquer son légitime héritage en réclamant sa part de droits et sa part de devoirs dans la défense des jeunes nations roumaine et slave du Danube et de l'Adriatique. Quand il s'agit de leur sort, personne n'a plus qu'elle le droit d'être consulté, car elle est désintéressée, ou, pour mieux dire, son intérêt et le leur sont identiques. Leur liberté, leur autonomie, leur force, sont le triomphe de ses principes; pour l'assurer, il faut seulement qu'elle ne doute pas d'elle-même. Son influence est d'autant plus sûre qu'elle est indépendante de toute considération locale, qu'elle est seulement sociale et politique dans le sens le plus pur et le plus élevé de ce mot.

Pour assurer au Montenegro et en général aux populations chrétiennes de la Turquie d'Europe les bienfaits d'une nouvelle situation politique, ce n'est pas assez cependant que d'amener la Turquie, l'Autriche, la Russie à une plus saine appréciation de leurs intérêts. Il y a une autre condition à remplir : il faut que l'Occident soit uni. Nous constatons avec joie la bonne harmonie sur cette question de deux puissances dont les discordes sont toujours un deuil pour la civilisation. La bonne intelligence de la France et de l'Angleterre n'est nulle part plus essentielle que dans les contrées où elle s'est manifestée récemment avec tant d'éclat. Sur ce terrain, leur rivalité ne peut résulter que d'un faux calcul ou d'un malentendu. Leur intérêt véritable et commun est tout entier dans la prospérité de ces contrées elles-mêmes. La divergence sur les moyens ne peut durer longtemps, quand on est primitivement d'accord sur le but qu'il faut atteindre.

H. Massieu de Clerval.

# LES SCHISMATIQUES

# DE L'ÉGLISE RUSSE

## LES VIEUX CROYANS.

I. *Goubernskié Otcherki* (*Esquisses provinciales*), du conseiller de cour Chtédrine, Moscou 1857. — II. Rapports sur les sectaires russes adressés à l'empereur Nicolas.

Pendant longtemps, on a ignoré quels étaient les vrais caractères de l'opposition religieuse si ardemment combattue en Russie par l'église orthodoxe. La diversité des sectes par lesquelles se manifestait cette opposition ne permettait guère de dégager le sens véritable de ce mouvement un peu confus. Le gouvernement de son côté ne négligeait rien pour que la publicité ne s'emparât point des questions agitées entre l'église et les non-conformistes. Aujourd'hui deux circonstances facilitent l'étude des dissidences religieuses dont la Russie est le théâtre. L'opposition à l'église en ce qu'elle a de vraiment sérieux tend à se concentrer dans une seule secte, celle des *vieux croyans* (1), et on peut aisément dès lors préciser les vœux, apprécier le rôle des dissidens. D'autre part, le gouvernement ne paraît plus redouter que la lumière se fasse sur les tendances et les progrès des sectaires. Jusqu'à l'avénement de l'empereur Alexandre II, sauf quelques exceptions qui remontent au dernier siècle,

(1) On désigne sous ce nom les dissidens qui, tout en acceptant les dogmes de l'église orthodoxe, rejettent ses rites et repoussent les changemens introduits dans les textes sacrés par le patriarche Nikon.

on avait évité avec soin toute allusion aux nombreuses dissidences qui donnent si justement ombrage au clergé orthodoxe (1). On s'est départi enfin de cette réserve, et le gouvernement russe semble avoir compris que la surveillance tracassière qui interdisait tout effort pour peindre ce curieux côté des mœurs nationales avait quelque chose de puéril. Sans avoir été officiellement levée encore, cette interdiction n'est plus du moins prise bien au sérieux. La vie des sectaires a pu être décrite dans quelques-unes de ses particularités sans que le gouvernement impérial y trouvât à redire. Quelques compositions qui retracent vivement la lutte des dissidens contre l'administration et le clergé marquent même pour le roman d'observation en Russie la prise de possession d'un nouveau domaine où il y a encore plus d'une conquête à faire. Les deux récits qui doivent surtout nous occuper portent le nom du conseiller de cour Chtédrine (2), et font partie d'un recueil d'*Esquisses provinciales* où la vie de la classe moyenne et des paysans russes est reproduite avec une grande vérité. Les scènes où figurent des vieux croyans sont particulièrement remarquables. Ayant longtemps habité les contrées lointaines où le gouvernement relègue depuis plus de deux siècles ces sectaires exaltés, M. Chtédrine a pu les étudier de près. Malheureusement il ne sait pas toujours en parler avec impartialité : il se préoccupe un peu trop de leurs faiblesses et de leurs écarts; il néglige de faire ressortir les précieuses qualités qui souvent les rachètent. Dans la population si variée qu'il s'agissait de décrire, il y a bien des exceptions, bien des nuances dont il faut tenir compte, et après avoir tiré des récits de M. Chtédrine quelques données sur le rôle dangereux de certaines communautés de vieux croyans, nous aurons à compléter ses tableaux par des documens émanés du gouvernement russe lui-même, et où la part du bien est faite comme celle du mal. Avant tout cependant, il faut montrer comment s'est formée la secte qui tient aujourd'hui la première place parmi les fractions détachées de l'église russe, et dire quelques mots du mouvement d'idées d'où elle est sortie.

Le rôle des sectaires russes en général (3) a préoccupé à toutes

(1) MM. Grigorovitch et Tourguenef avaient été obligés de sacrifier, l'un dans son roman des *Pêcheurs*, l'autre dans ses *Récits d'un Chasseur*, des pages remarquables où quelques détails sur les mœurs des sectaires avaient trouvé place.

(2) Pseudonyme de M. Soltikof, exilé il y a une dizaine d'années à Viatka, sur les confins de la Sibérie, pour avoir publié une nouvelle jugée séditieuse.

(3) En dehors des vieux croyans, on compte un grand nombre de sectes ou de communautés religieuses qui n'ont été découvertes pour la plupart qu'à la fin du XVIII[e] siècle. En voici les noms: *jidovtchina* (judaïsans), *doukobortsi* (qui luttent avec l'esprit), *molokani* (buveurs de lait), *skoptsi* (mutilés), *klistsi* (flagellans), et *skakouni* (sauteurs). Les *doukobortsi* rejettent les sacremens, professent un mysticisme des plus

les époques le gouvernement des tsars, et il n'a pas été toujours bien apprécié. Le chiffre de la population qui pour diverses causes s'est détachée de l'église russe est pendant longtemps resté inconnu. Le gouvernement russe l'a toujours tenu secret, et l'empereur Nicolas fut induit en erreur sur ce point comme sur tant d'autres. Les fonctionnaires chargés de dresser annuellement le tableau de la population générale de l'empire ne portaient dans ce recensement que cinq ou six cent mille sectaires, afin de ne point froisser les sentimens dont l'empereur était animé pour la religion orthodoxe. Les dissidens de leur côté ne négligeaient rien pour se soustraire aux poursuites de l'autorité. Au dernier siècle même, ils se réfugiaient au fond des forêts et y vivaient en ermites, ou formaient des communautés secrètes dans des lieux inaccessibles; ils n'étaient connus que de leurs coreligionnaires, et ceux-ci se gardaient bien de les trahir. Aujourd'hui ces pieuses fraudes sont devenues impossibles dans l'intérieur du pays, mais il n'en est point de même en Sibérie. Le gouvernement ayant commencé depuis près d'un siècle à reléguer les sectaires dans cette contrée, leurs doctrines s'y sont propagées avec une étonnante rapidité. La plupart y vivent dans des villages, comme le reste de la population chrétienne; cependant quelques-uns d'entre eux qui cherchent la retraite peuvent encore s'y tenir cachés, ainsi que le faisaient jadis leurs ancêtres en Russie, au fond des marais et des forêts séculaires qui couvrent la partie asiatique de l'empire. Les autorités locales ont beaucoup de peine à les découvrir, et presque toujours elles s'en inquiètent mé-

bizarres, et pratiquent la communauté des biens et des femmes. Les *molokani* reconnaissent les principaux dogmes du christianisme, sans pousser, comme les *doukobortsi*, le communisme à ses dernières conséquences. La doctrine morale des *skoptsi* et des *klistsi* enseigne la mortification de la chair; seulement les premiers ajoutent à cette doctrine un système de théologie, et prophétisent la venue d'un messie qui montera sur le trône de Russie, et convertira toute l'Europe aux principes de la secte. Les *judaïsans* pourraient bien être les continuateurs d'une hérésie qui acquit un grand développement au XV^e siècle dans les provinces septentrionales de l'empire; actuellement ils sont surtout répandus en Sibérie. Les *skakouni*, qui semblent tenir de près aux *trembleurs* américains, ont été découverts, il y a peu d'années, dans les provinces de la Baltique et aux environs de Pétersbourg. La seule de ces fractions dissidentes qui pourrait devenir dangereuse pour l'état est celle des *skoptsi*. Ceux-ci ne se bornent point à considérer le pouvoir impérial comme imbu de l'esprit de l'Antechrist : ils attendent, nous l'avons dit, un messie qui doit venir les délivrer au bruit du tonnerre. Ce n'est point, comme les vieux croyans, à la béatitude céleste qu'ils aspirent : ils affirment qu'un jour viendra où leur croyance régnera dans le monde entier. La députation de paysans qui se rendit en 1812 auprès de Napoléon était probablement composée de *skoptsi*. Suivant ces sectaires, Napoléon était le fils naturel de Catherine II; il avait été élevé dans une académie russe et envoyé plus tard en France. « C'est en Turquie qu'il vit maintenant, assurent les *skoptsi*, dans la retraite; mais il reparaîtra au moment de notre triomphe, comme un vase d'élection. »

diocrement. Aussi le nombre des sectaires ne peut-il être évalué que d'une façon approximative. On croit qu'il s'élève à six ou huit millions dans tout l'empire. On trouve les vieux croyans, qui forment la majorité des sectaires, au centre de la Russie, dans les provinces polonaises, sur les bords du Volga, au milieu des plaines qui confinent au Caucase, sur les bords de la Mer-Blanche et dans toute la Sibérie, depuis Irkoutsk jusqu'à Samara. La plus grande partie de cette population est composée de paysans et de marchands. Ces derniers résident presque tous dans les villes. Moscou et Pétersbourg en comptent un grand nombre. Les vieux croyans possèdent en outre trente-six couvens, et la plupart de ces asiles religieux sont entourés d'ermitages perdus dans les bois environnans.

Qu'est-ce donc que cette secte des vieux croyans qui, en dépit des persécutions, se maintient si puissante? Lorsqu'on approfondit l'histoire de cette hérésie, on ne tarde pas à reconnaître que, dans leur ensemble, les doctrines des vieux croyans reposent sur une base essentiellement morale. Un ardent amour de la vérité religieuse, un dévouement absolu aux devoirs qu'elle impose, une profonde vénération pour les formes sous lesquelles on la symbolise, tels sont les sentimens qui dominent chez ces sectaires. Il faut y joindre une méfiance et un mépris assurément trop justifiés pour les membres de l'église orthodoxe. De toutes les accusations que l'on a portées contre eux, la plus injuste est sans contredit celle qui leur suppose un attachement aveugle pour la lettre des Écritures, un éloignement stupide pour la lumière que la discussion jette sur les matières religieuses. Le mouvement est au contraire leur essence. Tandis que les populations au milieu desquelles se trouvent les dissidens mènent une vie paisible au fond de leurs villages, sans se préoccuper en aucune façon des ténèbres religieuses dans lesquelles on les laisse croupir, les vieux croyans discutent entre eux et proclament courageusement leur foi, non-seulement dans les campagnes, mais au milieu des villes. Lorsqu'ils cherchent la solitude, ce n'est pas toujours la crainte des persécutions qui les y entraîne; un autre sentiment les inspire. Ce qu'ils veulent, c'est la liberté de vivre suivant leurs doctrines, loin des hommes dont l'aveugle attachement aux enseignemens du clergé orthodoxe, généralement concussionnaire et débauché, leur inspire une profonde aversion. Quant à la mort, ils ne la redoutent pas; ils s'exposent volontairement aux persécutions, aux supplices, et souvent, pour être plus sûrs de mériter la palme du martyre, ils se torturent de leurs propres mains. L'histoire de cette secte nous offre sans doute quelques aberrations coupables; mais ce qu'il faut y voir surtout, c'est une vivante protestation contre l'indifférence religieuse et l'intervention d'un pouvoir des-

potique dans un ordre de débats qui relève exclusivement de la conscience. Pour en demeurer convaincu, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'origine et la marche de ce mouvement religieux.

Bien avant que l'Allemagne se fût soulevée, à la voix de Luther, contre les désordres et les abus du catholicisme, l'ignorance, l'inconduite, la simonie et l'esprit de concussion du clergé, surtout des prêtres de campagne, avaient excité une profonde indignation dans le peuple russe, si accessible de tout temps à l'exaltation religieuse. Ces dispositions éclatèrent pour la première fois en 1391 ; un diacre et un laïque, tondeur de bestiaux (*strigolnik*) de son état, se mirent à la tête de ce mouvement à Pskov, et les hommes qu'ils entraînèrent reçurent le nom de *strigolniks*. Ce parti religieux professait à peu près les mêmes principes que les vieux croyans d'aujourd'hui. L'anathème de l'église et les persécutions des autorités civiles n'en vinrent à bout qu'en 1406. Pendant plus d'un siècle, l'église russe n'eut plus de combats spirituels à soutenir; mais la division régnait dans son sein, et les abus qui avaient provoqué le schisme des *strigolniks* n'avaient point cessé. Cet état de choses amena une seconde protestation, non moins redoutable que la première. Les nouveaux dissidens professaient, pour l'Ancien-Testament et certaines cérémonies en usage chez les Juifs, un respect dont on n'a point pénétré le véritable motif; les hérésiarques de ce parti sont connus sous le nom de *judaïsans*. La persécution acheva de les réduire en 1503, et leur nom disparut de l'histoire. Cependant les classes inférieures restaient en proie à une sourde agitation. Le clergé russe lui-même n'était point d'accord sur certains articles de foi : un concile convoqué en 1551 se sépara sans pouvoir porter remède à cette anarchie spirituelle.

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, le pays fut longtemps déchiré par la guerre civile, et de tristes préoccupations firent oublier les discordes religieuses jusqu'à l'époque où, le calme une fois rétabli, l'archevêque Nikon, favori du tsar Alexis, père de Pierre I<sup>er</sup>, se mit en devoir de réformer le culte. Les changemens qu'il y introduisit furent désapprouvés par le peuple et une partie du clergé : le patriarche lui-même les condamna; mais Nikon ne tint aucun compte de cette opposition, et lorsqu'à la mort du patriarche il revêtit la plus haute dignité de l'église, il résolut de compléter ses réformes en soumettant les livres saints à une révision qu'aucun des prédécesseurs d'Alexis n'avait pu mener à bonne fin. La tentative du nouveau patriarche avait un double but. Il y avait chez Nikon un réformateur religieux et un homme politique. Le premier, non sans raison, voulait ramener à leur pureté primitive les rites et les textes sacrés de l'église grecque, altérés plus ou moins gravement depuis

que l'invasion tartare avait interrompu les relations entre le clergé russe et Byzance. Le second visait à faire du patriarcat, par une organisation plus forte de la discipline cléricale, une autorité prépondérante tant dans l'ordre temporel que dans le domaine des consciences. La hauteur avec laquelle Nikon essaya de démontrer l'utilité de ses réformes, la méfiance qu'il inspirait à cause de ses relations avec les membres les plus savans du clergé ukrainien, qui semblaient tendre à se rapprocher du catholicisme, expliquent suffisamment l'indignation que son audacieuse entreprise excita dans le pays. C'est vainement qu'il en appela à deux conciles et au patriarche de Constantinople, la sanction des conciles et du patriarche ne put ni convaincre ses adversaires, ni calmer leur irritation. Non-seulement une foule de laïques, mais un grand nombre de prêtres et même l'évêque de Kolomna se rangèrent parmi les dissidens.

C'est alors que les mécontens prirent le nom de *starovères*, ou vieux croyans; ils n'adoptèrent aucun des changemens que Nikon introduisit dans le culte et dans les livres saints. La lutte ne tarda pas à prendre un caractère formidable. Le farouche Stenko Razine, qui, comme presque tous les Cosaques, tenait pour l'ancienne foi, souleva les provinces que Pougatchef devait un siècle après mettre à feu et à sang. Une de ces bandes s'étant emparée du célèbre couvent de Solovetz, situé dans une île de la Mer-Blanche, les vieux croyans de ces contrées s'y établirent. Bientôt la princesse Sophie, régente de l'état, eut l'imprudence d'associer secrètement les non-conformistes à ses projets ambitieux. Forts de cet appui, ils accoururent du fond de leur retraite et, se mêlant aux strélitz, troupe bourgeoise de la capitale, fanatisèrent la populace; des scènes de meurtre et de pillage épouvantèrent les habitans de Moscou. Le calme ne fut entièrement rétabli que lorsque le chef politique des mécontens, le prince Kovanski, et les plus compromis de ses coreligionnaires eurent payé de leur vie les désordres qu'ils avaient suscités. Ces exécutions frappèrent d'effroi la plupart des vieux croyans qui se trouvaient à Moscou, et les décidèrent à la fuite. A partir de ce moment, les persécutions se succédèrent; mais l'esprit d'hérésie n'en devint que plus violent. Le règne de Pierre Ier contribua singulièrement à redoubler l'antipathie que le tsarisme inspirait aux *starovères*. Ce souverain s'étant emparé du pouvoir spirituel, les vieux croyans reportèrent naturellement sur lui les griefs qu'ils avaient contre son prédécesseur. D'ailleurs le règlement impitoyable auquel Pierre Ier les soumit rappelle, à la nature des châtimens près, les édits que les empereurs romains publiaient à l'époque des persécutions contre les chrétiens.

Les vieux croyans n'eurent pas seulement à lutter contre l'église orthodoxe; la division se mit dans leurs rangs. Un point de con-

science avait jeté la discorde parmi eux. Était-il permis de recourir au ministère des prêtres qui avaient été ordonnés depuis les réformes de Nikon? Cette question fut diversement résolue : une partie des vieux croyans décida que les prêtres nikoniens pouvaient être accueillis à de certaines conditions, beaucoup d'autres furent d'un avis opposé. Les vieux croyans de la première catégorie prirent le nom de *popovtchina* (communautés avec prêtres), et ils le portent encore. Le centre de toutes leurs associations s'établit à Vetka, village polonais où la persécution avait relégué quelques-uns de leurs chefs. Le gouvernement toléra pendant quelque temps l'existence de ce foyer d'hérésie; mais en 1735 une division de troupes russes investit Vetka. Tous les habitans, au nombre de quarante mille, furent emmenés en Russie et dispersés dans le pays. Cette expédition n'eut point tout le résultat que le gouvernement en attendait. Les principaux colons de Vetka demandèrent l'autorisation de transporter leur église sur le territoire qui avait été peuplé par leurs coreligionnaires dans l'Ukraine russe, près de Staradoub (1). On la leur accorda; la colonie de Staradoub acquit bientôt une grande renommée : elle compta un couvent, un grand nombre d'églises, et plus de cinquante mille habitans. La communauté de Vetka ne tarda point de son côté à renaître, et cinq ans après sa destruction elle avait retrouvé presque toute son importance.

La seconde branche du schisme, les vieux croyans qui ne voulurent point accueillir les prêtres consacrés suivant le nouveau rite, avaient pris le nom de *bezpopovtchina* (communautés sans prêtres). Leur développement ne fut pas moins rapide : c'est dans le nord du pays, sur les bords de la Mer-Glaciale, que cette division du schisme prit le plus d'extension. Les vieux croyans qui s'y rattachèrent avaient pour centre un couvent célèbre, celui de Wygoretsk, fondé en 1694. Au lieu de prêtres, ils choisissaient dans leurs rangs des hommes d'une vie austère, investis d'une sorte d'autorité spirituelle; mais ces laïques ne pouvaient conférer qu'un seul sacrement, le baptême : il en résulta que toutes les communautés de cet ordre durent renoncer à l'emploi des autres sacremens. Dans les sombres retraites qu'ils habitaient, leur fanatisme s'accrut, et bientôt des divisions nombreuses éclatèrent parmi eux. La plus célèbre est celle des théodosiens, qui date de l'année 1706, et se répandit dans toutes les provinces de l'empire, en Sibérie, et jusqu'en Pologne.

Tel est, du moins dans ce qu'il a de plus mémorable, le passé

(1) Le gouvernement ignora pendant longtemps l'existence de la colonie de Staradoub; mais, lorsque les Suédois envahirent la Russie, les habitans de ce district s'armèrent et défirent un corps ennemi. L'empereur Pierre Ier, l'ayant appris, leur accorda des priviléges de bourgeoisie et la possession des terres seigneuriales qu'ils occupaient.

des vieux croyans, et si les deux fractions de la secte diffèrent sur un point de conscience assez subtil, elles sont unies en définitive par les mêmes souvenirs, elles ont les mêmes tendances, et ont traversé avec une égale fermeté les époques de persécution pour arriver à la situation plus douce que le règne actuel semble leur assurer. Nous venons de les voir dans l'histoire, dans la vie publique en quelque sorte; veut-on les connaître dans la vie privée, c'est à M. Chtédrine qu'il faut s'adresser. Sous la forme du roman, il nous offre des observations, des souvenirs recueillis pendant un long séjour au milieu des dissidens. Le suivre dans ses récits, ce sera indiquer quelques traits du sujet que les documens empruntés aux enquêtes officielles nous aideront ensuite à traiter dans son ensemble.

Le premier récit de M. Chtédrine est une sorte de confession. Nous recevons les confidences d'un sectaire russe; nous pénétrons dans une de ces natures complexes, si communes en Russie, et où la lutte des mauvais instincts, des aspirations généreuses, revêt souvent un caractère si dramatique. Une vie qui commence au milieu de rêves mystiques, qui se continue à travers d'étranges écarts, pour s'achever dans les tristesses d'un isolement volontaire, telle est la donnée que développe M. Chtédrine dans *les Ermites*. Le personnage qu'il fait parler, Jakof, ne cache pas ses désordres; il nous raconte ses heures d'enthousiasme ou d'égarement avec une franchise austère qui est ici un trait caractéristique de plus.

« Mes parens étaient *chrétiens* (1) d'ancienne date, dit le narrateur, qui est en même temps le héros du récit. Il y a cent ans environ, mon grand-père quitta le village de la Grande-Russie où reposaient ses ancêtres pour venir travailler aux forges du gouvernement de Perm. Il s'était lui-même condamné à l'exil, comme tous les vieux croyans, qui émigraient en foule à cette époque, les uns vers la Pologne, les autres en Sibérie. Au reste le pays, quoique sauvage, était béni par le Seigneur. On n'y manquait de rien : les bêtes des forêts, les poissons, tout y était en abondance. D'ailleurs on y vivait dans l'union. Je m'en souviens encore, c'était un vrai paradis. Point de querelles, de jalousies, et point d'ivrogherie; il n'y a pas longtemps que les cabarets et le reste y sont connus. Ce qui avait résisté à tout n'a pas résisté au cabaret. Maintenant les villages qui étaient alors les plus riches font peine à voir; les cabarets y ont tout englouti.

« Je me rappelle bien mon enfance. A peine savais-je lire, que déjà j'étais tout en Dieu. La *Vie des Saints* m'attirait particulièrement. Combien de fois, pendant un sommeil précédé par de pieuses lectures, d'étranges rêves vinrent me visiter! Je voyais couler à flots le sang des martyrs, j'entendais leurs édifians discours, je croyais même distinguer quelque part dans un coin le terrible tsar Dioclétien en personne. Mon seul désir était d'aller un jour

(1) C'est le nom que se donnent les vieux croyans; ils rejettent celui de sectaires et le considèrent même comme une insulte.

chercher mon salut dans quelque solitude, comme le faisaient nos pères, qui redoutaient les tracas du monde plus que les tourmens de l'enfer. Le ciel a exaucé mes vœux; j'ai pu vivre comme je l'avais désiré dans mon enfance.

« Mon père, qui repose maintenant dans le sein de Dieu, était un beau vieillard dont le regard exprimait la sévérité en même temps qu'une douceur presque enfantine. Les *mondains* n'ont vraiment pas de pareils regards : comment cela se fait-il? Tout dans sa personne tenait du saint; en le voyant, chacun se découvrait involontairement et saluait... Oh! c'était un digne homme. Près de quinze ans avant sa mort, un saint vieillard nommé Agafanquéla était arrivé du couvent de Staradoub, et l'avait décidé à se consacrer entièrement à Dieu. Depuis ce moment, il avait abandonné le soin du ménage à ma vieille mère, qu'il appelait sa sœur, et ne se mêlait plus de rien. Je me rappelle que des pèlerins venaient à tout instant chez nous. Dieu sait d'où ils arrivaient! Il y en avait de Staradoub, des bords de l'Irguis, de Kergenetz (1), et même de plus loin. Mon père les recevait tous avec respect, et jamais il ne les laissait repartir les mains vides.

« Il y avait alors parmi les *chrétiens* toute sorte de discussions. Mon père en était vivement affligé : il aurait mieux aimé, je crois, la persécution. Les pèlerins qui venaient de Moscou n'en rapportaient rien de consolant : les nôtres y tenaient des conciles, mais sans pouvoir venir à bout de s'entendre. Ces nouvelles augmentèrent la tristesse de mon père; il passait toutes ses journées à prier en pleurant. Enfin il se décida à partir pour Moscou; mais Dieu ne lui accorda pas la grâce d'y arriver : on vint nous annoncer qu'il était tombé dangereusement malade en route, dans un village nommé Popourof. Ma mère alla le trouver, et m'emmena avec elle. Il avait été recueilli par un homme de bien qui le connaissait depuis longtemps. Mon pauvre père avait déjà perdu l'usage de ses membres; il avait revêtu la robe de bure, afin de paraître devant Dieu dans le costume des anges. Une seule chose le tourmentait : il aurait voulu mourir avec la couronne de martyr, chargé de chaînes, au milieu des supplices. Je crois vraiment que c'était là le motif qui l'avait décidé à se mettre en route.

« Il mourut en pleine connaissance de lui-même, la prière à la bouche, et en nous bénissant. C'est le souvenir de cette fin qui me raffermit dans notre foi. Comment serions-nous dans l'erreur? pensai-je souvent depuis. Si cela était, mon père, ce digne vieillard de tant de sens et de raison, n'aurait pas persévéré jusqu'à la fin dans les ténèbres. D'ailleurs je croyais alors que la mort donnait la clairvoyance. Comment, au moment de paraître devant Dieu, n'aurait-il pas écouté la voix de sa conscience? Oui, voilà ce que je me suis souvent dit pour m'encourager à suivre son exemple. »

Ainsi débute cette naïve confession. On voit quel point d'appui la propagande des non-conformistes trouve dans l'esprit naturellement religieux du peuple russe. La rudesse de l'administration, qui blesse ces instincts délicats, ne fait presque toujours que les fortifier; la suite du récit le prouve clairement.

(1) Ces noms désignent les principaux centres du schisme des *vieux croyans*.

« A peine mon père avait-il rendu le dernier soupir, que le président du tribunal arriva par hasard dans le village. Malgré toutes nos précautions, il se douta de quelque chose; il apprit, je ne sais comment, qu'un vieux croyant venait de mourir sans avoir renoncé à sa foi, et se rendit dans la maison.

« — Je voudrais bien connaître, nous dit-il en entrant, les circonstances de cette mort. Quel est ce vieillard? Montrez-moi son passeport.

« Mon père n'en avait pas; il prétendait que c'était un péché d'en avoir un. Nous en avions souvent causé ensemble, et il disait qu'un passeport et le cachet de l'Antechrist, c'est tout un. Le président n'était pas homme à entendre raison sur ce point. — Donnez-moi son passeport, nous répéta-t-il.

« — Où voulez-vous que nous le prenions? Il n'en a pas.

« — Ainsi point de passeport! Voilà qui est bien entendu. Maintenant il s'agit de savoir qui de vous a empoisonné ce vieillard. Et puis je voudrais bien connaître la loi qui autorise un homme à mourir sans recevoir les sacremens.

« Après avoir ainsi parlé, il s'approcha du mort et se mit à l'injurier. J'étais encore jeune alors; j'avais le sang vif, et il me monta à la tête. — Combien votre honneur reçoit-elle d'appointemens, lui dis-je, pour insulter les morts?

« Il se mit à rire, l'impie, et me donna un petit coup sur la joue. »

Révolté par cette insulte grossière, le jeune dissident n'hésite plus à marcher sur les traces de l'homme qu'il vient de voir mourir au début d'un pèlerinage entrepris pour aller au-devant des persécuteurs. Il consacre ses dernières économies, un millier de roubles, à obtenir des fonctionnaires l'autorisation d'enterrer son père suivant l'usage des vieux croyans. Il est fils unique; sa vieille mère, avec laquelle il vit, l'engage à prendre femme. Le jeune fanatique se souvient d'un conseil de son père mourant; il résiste pendant trois ans, puis finit par céder, et choisit une veuve dont sa mère lui a vanté la dévotion. Cependant le mariage soulève une nouvelle difficulté : la cérémonie aura-t-elle ou non lieu suivant le rite des vieux croyans? La prudence l'exige, il faut recourir à un moyen terme. On se marie dans une église orthodoxe, et à l'issue de la cérémonie des pèlerins vieux croyans, qui se présentent fort à propos, donnent l'absolution aux mariés. Les premiers mois qui suivent cette union sont assez paisibles; ils précèdent malheureusement une nouvelle série de tristes aventures.

« Pendant quelque temps, tout alla bien dans notre maison... Chaque fois qu'il nous arrivait des frères quêteurs, on se mettait en frais d'hospitalité, et la *braga* (1) ne manquait pas. J'avais pris goût à ces entretiens. Entre chaque rasade, nos saints hôtes faisaient un petit sermon. Ma femme et moi,

(1) Boisson faite d'orge et de millet.

nous écoutions. Quelques mois se passèrent ainsi, nous étions heureux; mais il plut au Seigneur de m'éprouver, et je succombai à la tentation.

« J'étais encore sans expérience, je ne connaissais pas le monde au milieu duquel je vivais. Mon père était un digne homme, et il y en a beaucoup comme lui. Ceux-là sont pleins de foi, ce sont de vrais chrétiens. Ils ne viennent pas à nous à cause de l'*alleluia* ou du signe de la croix. Non; s'ils se retirent du monde, c'est qu'ils y voient régner spirituellement l'Antechrist et tout son funeste cortége, c'est que la mémoire des ancêtres leur est chère. Ce sont les vrais descendans des princes Mychetski (1). Pour répandre leur foi, ils sont prêts à supporter tout, même la mort. Pourquoi faut-il qu'à côté de ces vrais croyans, on rencontre tant d'hommes aventureux qui ne leur ressemblent guère, et qui mettent en avant toute sorte d'idées pour en tirer profit? Au fond ils ne croient pas plus à l'ancienne foi qu'à la nouvelle, ils ne croient à rien. Cependant on les écoute et on les suit; la foule est toujours et partout la même.

« Un de ces hommes vint pour notre malheur dans le village. C'était un de nos colporteurs d'images et de livres saints; il courait d'un lieu à l'autre et débitait en secret sa marchandise aux vieux croyans. Ce commerce-là est assez lucratif; mais, pour y réussir, il faut savoir jouer toute sorte de rôles. Andriachka (c'était le nom de mon nouvel ami) semblait fait exprès pour cette profession. C'était un garçon adroit et déluré, qui avait exercé déjà je ne sais combien de métiers; il avait même été attaché à une troupe de comédiens. Il récitait des pièces de vers dans lesquelles il était ordinairement question de la vie que mènent nos ermites. Avec nous, il riait de tout cela; mais les autres le traitaient avec respect. Voilà l'homme avec lequel je me liai pour mon malheur. Chaque fois qu'il venait, il m'entraînait avec lui, et nous courions le pays. Peu à peu il me fit prendre goût au tabac et à l'eau-de-vie. Lorsque ma femme et ma vieille mère s'aperçurent de mon changement de conduite, elles m'accablèrent de reproches; mais l'influence de mes penchans vicieux était devenue irrésistible. Les scènes qui m'attendaient à la maison me la firent prendre en dégoût, et un beau jour je réunis tout mon argent pour rejoindre Andriachka, qui se trouvait dans un village voisin, et m'associer à son commerce.

« Je pris bientôt toutes ses habitudes, et jouai mon rôle en public aussi bien que lui. On me croyait un vrai saint, et dans mon particulier, que Dieu me le pardonne! je vivais comme le dernier des mécréans. Seulement je savais bien cacher ma vie, surtout aux yeux des dévots. Ma réputation se répandit jusqu'à Moscou, et un riche marchand, qui habitait cette ville, me fit dire qu'ayant appris mon zèle pour la vraie foi et ma prudence, il était disposé à me charger de servir notre sainte cause dans un gouvernement éloigné, où nos frères ont beaucoup à souffrir. A cette fin, il me proposait d'y tenir une auberge qui leur servirait de point de réunion et de refuge. Comme nous n'avions pas fait fortune, je parlai de l'affaire à mon compagnon, qui me décida à l'accepter. Le marchand m'envoya l'argent nécessaire, et je m'établis aubergiste dans une ville du pays. »

(1) Cette famille a fourni plusieurs chefs aux vieux croyans. Le premier seigneur de ce nom qui figure dans leur histoire se retira dans les forêts du gouvernement d'Arkangel, au commencement du XVII[e] siècle.

L'auberge de Jakof, transformée en lieu de rendez-vous pour les chrétiens dissidens, ne tarde pas à prospérer. Tous les sectaires qu'on mande devant l'autorité viennent s'y arrêter avant ou après leur interrogatoire. Quelquefois cet interrogatoire est différé pendant plusieurs semaines, et ces ajournemens tournent au profit de l'aubergiste, qui, tout en donnant asile aux pauvres persécutés, ne manque jamais de se faire payer, soit en argent, soit en nature. L'administration locale est enfin avertie par le traître Andriachka, qui dénonce son ancien compagnon pour se mettre à sa place. Le sectaire est chassé de son auberge. Réduit à une vie errante et misérable, il reçoit l'épreuve qu'il subit comme un juste châtiment de ses fautes. Ses instincts religieux se réveillent, et il se décide à entrer dans une de ces communautés de *solitaires* si nombreuses encore en Russie, ce qui nous met en présence d'une classe nouvelle de vieux croyans. Le chef spirituel de la communauté qui admet Jakof, le père Açafa, est presque centenaire. Les huttes des *solitaires* qui reconnaissent son autorité sont dispersées autour de sa maisonnette, qui s'élève au fond d'un ravin sauvage.

« Je n'eus point de peine, dit le sectaire, à me faire à la règle que l'on suivait. La prière occupait une partie de nos journées; nous passions les autres heures à copier des manuscrits. Lorsque le temps était beau, les plus jeunes d'entre nous allaient échanger nos copies contre des provisions. Quelquefois nous restions enfermés un mois entier dans nos cabanes sans voir figure humaine, car peu à peu la solitude devient un besoin. Jamais je ne m'étais senti si heureux, et je croyais bien que je finirais mes jours dans cet état; mais le ciel en disposa autrement : il me destinait à soutenir encore de longs combats au milieu de ce monde que l'Antechrist gouverne à sa façon.

« Nous avions parmi nous un ermite nommé Martémiane. C'était de tous les frères celui qui me plaisait le moins. C'était le moins humble de nous tous, et il n'obéissait pas sans murmurer aux sages prescriptions du père Açafa. Un jour il entra suivi d'un paysan dans l'habitation du vieillard.

« — Que me voulez-vous, et d'où vient cet homme? lui demanda Açafa.

« — Il est de Ziourdim.

« — Que demande-t-il?

« — Je voudrais me fixer ici, saint père, lui répondit le paysan. Les impôts sont lourds, et je crains qu'on ne prenne mon fils pour recrue.

« — Tu as donc de la famille?

« — Oui, une vieille femme, deux filles et un fils.

« — Ainsi c'est l'impôt qui t'amène à nous?

« — Je ne dis pas non, répondit le paysan en se troublant un peu.

« — A quoi bon toutes ces questions? interrompit brusquement Martémiane. Fais bon accueil à toutes les brebis qui viennent se joindre à ton troupeau, quelles que soient les raisons qui les amènent.

« On se réunit en conseil. Le père Açafa parla contre l'admission de cette famille, et Martémiane le contredit avec aigreur. La discussion se prolongea longtemps.

« — Tu es trop vieux pour nous gouverner, dit enfin Martémiane. Sur quel pied sommes-nous ici? On ose à peine éternuer. Vois un peu comment vivent les ermites de la Pilva. C'est bien autre chose; ils ne craignent rien et se sont rendus maîtres de tout le pays.

« — Allons, répondit Açafa en soupirant, tu as raison; je vois que je ne vous conviens pas, je suis trop vieux. Je sais bien où vous en voulez venir, père Martémiane. La solitude vous ennuie. Eh bien! soit, je me retire. Prenez un autre directeur, et laissez-moi mourir en paix!

« On se mit à le supplier de rester, mais ces prières n'étaient pas sincères, du moins pour la plupart. Il résista, et on finit par nommer à sa place Martémiane. Quelque temps après, Dieu rappela à lui le père Açafa. A partir de ce moment, tout changea. Plusieurs familles de paysans vinrent se joindre à la première; les ermites se mirent à les fréquenter et négligèrent bientôt les pratiques religieuses que leur avait enseignées Açafa. De son temps, tous les biens, argent, provisions, étaient mis en commun. Chacun se mit à garder ce qu'on lui donnait et à rechercher toutes les joies du monde. Ces désordres me dégoûtèrent; je pris la résolution de quitter la communauté. Ayant recueilli mes manuscrits, je descendis la rivière et arrivai dans un village nommé Lenof. De là je me rendis au petit hameau d'Ilinskoié, où je m'établis. Mon hôte était vieux croyant, mais, ayant peur d'être persécuté, il suivait extérieurement les pratiques de l'église. Il avait un fils nommé Mikalka, qui s'adonnait à la falsification des passeports. Les vieux croyans lui en apportaient de très loin, et il excellait à les arranger convenablement. Comme j'avais mon franc parler dans la maison, je reprochai un jour à son père de lui laisser faire ce vilain commerce.

« — D'où viens-tu donc, l'ami, me dit-il, avec tes bons conseils?

« — Rappelle-toi, lui répondis-je, ce qui est écrit dans les livres saints. Le Christ lui-même ne disait-il pas : « Je suis un homme errant. » Celui qui prend un passeport n'est pas un chrétien. Et toi, tu permets à ton fils de faire de faux passeports, ce qui est encore pis!

« — C'est sans doute le père Açafa, répliqua-t-il, qui t'a enseigné ces beaux raisonnemens. Avec ces contes-là, vous nous perdez. Que faites-vous dans vos bois, vous autres ermites? Vous n'êtes bons qu'à dire des prières; ce n'est pas cela qu'il nous faut : nous voulons avoir des lieux de refuge pour les mauvais jours. La vie devient difficile dans les villages; tantôt les intendans, tantôt la police, nous dérangent. Après une de leurs perquisitions, on erre des journées entières comme une âme en peine; les uns sont roués de coups, les autres emmenés je ne sais où, et on ne les revoit plus. C'est pourquoi nous avons résolu de fonder dans les forêts de grandes communautés qui, au besoin, pourraient nous servir de refuge. Nous créerons un service de poste qui ira d'un village à l'autre, de sorte qu'on sera prévenu à temps des moindres projets des autorités : lorsqu'elles arriveront, il n'y aura plus trace de vieux croyans dans les bois. Attendez un peu, nous saurons organiser tout cela. »

Les dernières pages du récit nous montrent Jakof de plus en plus dominé par un impérieux besoin de solitude et de recueillement. Ce n'est plus le cloître qu'il lui faut, c'est la vie cénobitique dans toute

son austérité, et l'auteur quitte son étrange héros au moment où, impatient de rompre avec le monde, il se dirige vers les solitudes du gouvernement d'Orenbourg pour y terminer sa vie errante dans l'extase et la prière.

L'autre récit de M. Chtédrine, intitulé *Marfa*, met plus vivement encore en scène que celui-ci les désordres qu'on peut reprocher aux vieux croyans. Malheureusement le tableau n'est pas complet: à côté des dangereux fanatiques réunis en sociétés secrètes, il aurait fallu nous montrer ceux qui mènent sous les yeux de l'autorité, dans leurs villages, une vie laborieuse et résignée. Reconnaissons néanmoins que M. Chtédrine fait ressortir en traits vigoureux dans *Marfa* une qualité commune aux dissidens bons ou mauvais, la fermeté stoïque au milieu des persécutions.

Au début du récit, l'auteur nous transporte au milieu d'un groupe de paysans dont la conversation révèle aisément les tendances religieuses. On reconnaît sans peine dès leurs premiers propos que ce sont des vieux croyans. Réunis sur les bords d'une rivière, ils attendent le bac qui doit les transporter sur l'autre rive. Une troupe de jeunes paysannes sort cependant de la forêt voisine; elles viennent d'y rendre les derniers devoirs à un cénobite. Nous sommes en effet dans une de ces contrées, si nombreuses en Russie, qui depuis des siècles servent de foyer au schisme. Pendant que tous ces groupes dispersés sur le rivage nous fournissent dans leurs discours de curieux renseignemens sur la vie des sectes russes, un voyageur qui se tient blotti au fond de sa voiture prête une oreille attentive à la conversation sans s'y mêler d'aucune façon. Qui est-il? C'est un employé supérieur de la police nommé Mark Ilarionovitch Filovéritof. Il se rend dans la ville du district pour une affaire confidentielle, et le soin qu'il met à se soustraire aux regards des paysans donne à supposer que la mission dont il est chargé pourrait bien concerner les sectaires.

Le bac si impatiemment attendu paraît enfin; la rivière est franchie, et les paysans se dirigent vers leur village. L'employé prend la route de la ville, et il y arrive à la tombée du jour. Cette petite ville, qui est un nid de vieux croyans, présente une particularité remarquable : la population masculine en semble bannie; on n'y rencontre guère que des femmes. Elles s'avancent couvertes de longues tuniques aux sombres couleurs, l'air digne et grave. La ville est parfaitement calme : point de mouvement ni de rixes dans les rues, point d'ivrognes. L'employé parcourt une partie de la ville, et descend de voiture devant la maison de poste. Au même instant, un homme en uniforme l'aborde : c'est l'*ispravnik* (1), dont l'auteur

(1) Directeur de la police dans un district.

dessine vivement le portrait. « C'était un homme de petite taille, mais très robuste. Son front était bas, il avait une nuque de taureau, ses gros yeux étaient injectés de sang. Lorsqu'on lui communiquait quelques renseignemens secrets relatifs à ses fonctions, il portait le corps en avant, ses yeux devenaient hagards comme ceux d'une bête féroce qui flaire une proie, et il commençait à se mordre les lèvres. Quelquefois il lui arrivait de plaisanter ou de raconter quelque anecdote grivoise; mais même dans ces instans de gaieté, sa physionomie avait quelque chose de sinistre. » — Votre seigneurie veut-elle commencer l'affaire immédiatement? demande-t-il à l'employé supérieur. Celui-ci s'étonne fort de cette question. L'*ispravnik* a donc été prévenu de son arrivée? il connaît la mission dont il est chargé? L'employé ne peut s'empêcher de manifester quelque surprise. Quelle est donc l'affaire que ces deux personnages doivent instruire de concert si promptement? Il s'agit de soumettre à une enquête la conduite de Marfa Kousmovna, qui a été supérieure d'une communauté dissidente de femmes dans les environs, et qui habite la ville depuis que cette communauté a été dispersée par ordre du gouvernement. Par malheur, il est trop tard pour procéder immédiatement à l'instruction, comme l'*ispravnik* l'aurait désiré : la nuit est venue, et l'employé se voit forcé de remettre au lendemain la visite qu'il comptait faire au domicile de Marfa.

L'ancienne supérieure habite une maison nouvellement construite, qui a très bonne apparence. En ouvrant la porte, l'employé se trouve dans un long et sombre corridor, et il ne sait où se diriger; une vieille servante vient à sa rencontre. Lorsqu'elle est à quelques pas de lui, elle pâlit et se met à trembler de tous ses membres. Comme elle affecte de ne pas le comprendre, il veut passer outre, mais la servante pousse des cris déchirans; une femme âgée, robuste encore et d'une haute stature, portant un saraphane (1) noir, et la tête couverte d'un mouchoir de la même couleur, paraît alors à la porte d'une chambre voisine : c'est la maîtresse de la maison. Aux premiers mots qu'elle adresse à l'employé, il est facile de voir qu'elle a été avertie de son arrivée; elle lui demande s'il est disposé à faire une perquisition. Cette question est du reste fort naturelle; les sectaires sont exposés à des perquisitions très fréquentes. La pièce dans laquelle la vieille supérieure fait passer Mark Ilarionovitch est claire et bien tenue. Un drap blanc couvre le plancher; au fond de la chambre s'élève un lit surmonté, suivant l'habitude russe, d'une pile d'oreillers. Plusieurs assiettes chargées de poisson sec et un carafon d'eau-de-vie se trouvent sur la table; il est aisé de recon-

(1) Longue tunique.

naître qu'on n'a pas eu le temps de les enlever. Un homme à la tenue cléricale se promène dans la chambre, et des chuchotemens, qui viennent de la ruelle du lit, indiquent la présence de quelques autres personnes. Cet homme est ivre, et une scène assez curieuse se passe entre lui et la maîtresse de la maison, qui est visiblement inquiète; elle semble craindre les indiscrétions de l'ivrogne. Celui-ci laisse bien échapper quelques propos singuliers; le mot d'*archevêque* revient souvent au milieu des exclamations qu'il pousse. Cependant il finit par s'éloigner sans que l'employé ait pu deviner le sens de ces paroles. Resté seul avec son hôtesse, Mark cherche vainement à lui arracher une confidence à ce sujet; elle se borne à lui apprendre que cet homme est un prêtre révoqué de ses fonctions, connu de toute la ville pour son inconduite, et la conversation prend un autre cours. L'employé donne à entendre assez adroitement à Marfa Kousmovna que le seul but de sa mission est de recueillir quelques renseignemens sur l'état des vieux croyans dans cette localité; puis il lui assigne un rendez-vous dans la soirée du lendemain, et regagne la maison de poste.

A peine rentré, il reçoit la visite de l'*ispravnik*. Cet homme vient lui apprendre, dans le langage cynique particulier aux gens de sa profession, que, pour faciliter son rôle d'inquisiteur, il a suborné une complice de Marfa nommée Magdalina. Une réunion de sectaires a eu lieu chez cette femme pendant la nuit, et l'*ispravnik* a pu entendre les discours des vieux croyans, caché derrière un four. Un marchand de Moscou, Mikaïl Trofimitch, et Marfa Kousmovna assistaient à la réunion avec le prêtre ivrogne, nommé Mikéïtch. Or le nom du marchand de Moscou est précisément celui d'un homme de cette classe impliqué dans l'affaire criminelle qui a nécessité l'enquête à laquelle procède l'employé. Des propos tenus dans ce conciliabule nocturne, il ressort que Mikéïtch, le prêtre interdit, s'est décidé à passer au schisme moyennant cent cinquante roubles payés en deux termes et de l'eau-de-vie à discrétion pendant quinze jours. Quant au marchand, qui paraît être une ancienne connaissance des deux femmes, il venait pour s'entendre avec elles relativement à l'arrivée prochaine d'un archevêque de la secte, impatiemment attendu, et qui doit sacrer Mikéïtch, ainsi que plusieurs autres prêtres. Après avoir échangé leurs informations, l'*ispravnik* et l'employé s'entendent pour agir de concert. C'est le lendemain soir qu'aura lieu l'interrogatoire de Marfa; c'est à ce moment qu'il faut mettre la main sur ses complices. A l'heure indiquée, Mark se rend dans une chambre reculée de la maison de poste, où on doit lui amener la vieille sectaire. Cependant un incident imprévu l'inquiète : l'homme qui doit assister à cet interrogatoire en qualité de

témoin, le bourgeois Polovnikof, a disparu de son domicile depuis le matin, et sans lui il ne peut point procéder régulièrement, la loi s'y oppose. Pendant qu'il arpente la chambre à grands pas en maudissant ce contre-temps, la porte s'ouvre, et un homme en kaftane (1), dont les mains sont liées par devant avec une corde que tient un soldat de police, se présente à lui. Ce pauvre diable tient à la main un cachet qu'il tourne entre ses doigts avec une sorte de désespoir.

« — Le voici, votre honneur! dit le soldat.

« — Qui cela?

« — Le bourgeois Polovnikof, votre honneur.

« — Ah! misérable, s'écria l'employé, qu'étais-tu devenu?

« Le malheureux bourgeois continuait à tourner convulsivement le cachet entre ses doigts, et tremblait de tous ses membres.

« — Il s'était fourré dans le grenier, votre honneur, derrière un tas de fagots. Nous l'avons trouvé là par hasard.

« — Ayez pitié de moi, votre honneur, balbutia le bourgeois. Le secrétaire du magistrat m'en veut parce qu'étant pauvre, je ne peux pas lui faire de cadeau. On me choisit, parce que j'ai un arriéré : c'est une manière de me mettre à contribution; mais j'ai une femme, des enfans...

« — Que tiens-tu à la main?

« — Un cachet, votre honneur. Comme je ne sais pas signer mon nom,... je le place là où on me l'ordonne.

« — Va voir si la Kousmovna est arrivée, dit l'employé au soldat.

« — Votre honneur, reprit le bourgeois lorsque le soldat fut sorti, quelquefois messieurs les employés daignent me permettre d'aller à mon ouvrage. Je leur laisse mon cachet, et ils s'en servent comme bon leur semble.

« En ce moment la porte s'ouvrit, et Marfa Kousmovna entra. Rien dans tout son extérieur n'indiquait la moindre inquiétude; elle se signa à l'ancienne manière, salua d'un air raide, et ne parut faire aucune attention au bourgeois.

« — Cet homme demande, lui dit l'employé, la permission de s'en aller?

« — Comme il vous plaira, monsieur, lui répondit-elle avec calme. Si vous préférez me questionner sans témoin, c'est votre affaire; pourtant je crois que la loi s'y oppose.

« — Allons, dit l'employé au bourgeois, il faut que tu restes.

« — Pourquoi cela, Marfa Kousmovna? reprit vivement le bourgeois. Je ne suis bon à rien. Si je m'avisais de souffler un mot, on me mettrait à la porte à coups de poing. D'ailleurs je n'ai rien à dire. Pourquoi voulez-vous me mêler à vos affaires? Je laisserai mon cachet.

« — Mais si son honneur, reprit malicieusement Marfa Kousmovna, ne se bornait pas à une simple causerie? S'il portait contre moi une accusation? Alors un témoin...

« — Je te répète, lui dit l'employé, que je veux me borner à te demander

(1) Justaucorps qui descend très bas.

quelques renseignemens généraux, une conversation sincère, mais tout à fait amicale...

« — Quand cela serait, monsieur, répondit-elle, il me semble qu'un témoin n'est jamais de trop. D'ailleurs il n'en mourra pas.

« — Ayez pitié de moi, s'écria le bourgeois; j'ai à travailler...

« Toutes ses supplications furent inutiles. Cependant la Kousmovna devait fort bien savoir que la présence de cet homme n'avait aucune signification, et que son cachet suffisait.

« — Que le diable emporte ces mécréans-là! dit le bourgeois en la regardant d'un air indigné. Ils sont cause que toute l'année on nous dérange pour assister, soit à une perquisition, soit à un interrogatoire. Anathème sur eux tous! ajouta-t-il entre ses dents en jetant sur la vieille femme un regard étincelant de colère.

« Ayant imposé silence au bourgeois, l'employé amena assez adroitement Marfa Kousmovna à lui raconter sa vie. Elle s'exprimait, suivant l'usage des sectaires, avec lenteur, en employant des termes vieillis; tout en parlant, elle gesticulait d'une main, et de l'autre froissait son mouchoir de poche.

« — Je suis née à Moscou, dit-elle. Mes parens étaient de la vieille foi, mais je restai orpheline de bonne heure. Mes frères, ne sachant que faire de moi et aussi par avarice, m'envoyèrent dans une communauté de femmes qui existait alors dans les environs de cette ville. La supérieure se nommait la mère Alexandra; c'était une femme sévère. Pour la moindre faute, elle nous mettait en cellule, les fers aux pieds et aux mains; mais c'était une vraie supérieure : il fallait la voir, lorsque des marchands arrivaient. Les supérieures des autres communautés accouraient toutes avec les sœurs les plus âgées au-devant d'eux, comme si elles étaient affamées. La mère Alexandra se faisait au contraire attendre longtemps, et s'avançait lentement et avec tant de majesté, que les marchands restaient ébahis. Nous n'étions pas les seules qui la redoutions. Lorsque les nonnes des autres communautés l'apercevaient de loin sur l'escalier, elles se mettaient à la regarder le sourire sur les lèvres afin de lui plaire. Cependant nous l'aimions bien, car elle attirait à notre communauté argent et provisions de toute sorte.

« — Pourquoi les marchands avaient-ils tant d'affection pour cette mère? lui demanda finement l'employé.

« — Je vais vous le dire, moi, s'écria le malheureux bourgeois, c'est que la mère Alexandra était toujours prête à cacher leurs méfaits. Arrivait-il à une de leurs filles de faire un faux pas, on la confiait à la mère. Un mari prenait-il sa femme en dégoût, c'est encore dans la communauté de la mère Alexandra qu'on l'enfermait. Ah! vieille commère que tu es! ajouta-t-il en se tournant vers la sectaire.

« — Est-il vrai, reprit l'employé d'un ton indifférent, que l'on amenât de force des filles dans votre communauté?

« — Vous prenez donc au sérieux, répondit Marfa, les paroles de cet ivrogne? Ne voyez-vous pas qu'il a bu un coup d'eau-de-vie?

« — Moi ivre! s'écria le bourgeois furieux; tu as donc oublié la sœur Varka? Cela s'est passé pourtant dans votre communauté pendant que tu étais supérieure! Oui, raconte-nous cette histoire-là.

« Un observateur attentif aurait remarqué qu'au nom de Varka l'employé avait dressé l'oreille; mais il dissimula sa préoccupation, et, se tournant du côté de Marfa Kousmovna, il lui demanda d'un ton dégagé : — Qu'est-ce qu'il nous conte là? Y a-t-il rien de vrai dans tout cela?

« — C'est une histoire très simple, reprit la sectaire avec calme, mais en jetant pour la première fois sur l'employé un regard plein de méfiance. Il y a cinq ans environ, un marchand de Moscou, Mikaïl Trofimitch, qui était des nôtres, arriva à la communauté. C'était en automne; il faisait nuit, et le temps était mauvais. Cependant il me fait demander et veut me voir à toute force. Je vais le trouver; il ne me laisse pas le temps de lui dire bonjour et se jette à mes pieds. — Que vous est-il arrivé? lui demandai-je. — Ayez pitié de moi, mère! me répond-il; ma fille Varka nous a déshonorés. Elle s'est donnée à un hérétique! — Je cherchai à le calmer; il me supplia de prendre sa fille et de la ramener au bien : j'ai recueilli Varka, c'est vrai, je ne le nie pas; mais un père a bien le droit...

« — Et l'enfant de Varka, reprit le bourgeois avec animation, qu'en as-tu fait?

« — Ce que j'en ai fait? lui répondit Marfa sans s'émouvoir. Ce que l'on fait des nouveau-nés qui meurent en venant au monde.

« — Vous l'avez étouffé...

« — Votre honneur ne fera-t-elle point taire ce misérable? s'écria Marfa Kousmovna en se levant; il perd la tête...

« En ce moment la porte s'entr'ouvrit, et une femme cria à Marfa d'une voix tremblante : — Mère, venez vite; j'ai à vous parler.

« La vieille sectaire sortit après en avoir demandé la permission à l'employé. Celui-ci se leva, prit vivement une liasse de papiers, une plume et de l'encre qui étaient sur la fenêtre, les mit sur la table, et courut à une porte voisine. Une jeune femme parut; il la fit asseoir dans un coin de la chambre qui se trouvait dans l'obscurité, et se replaça devant la table.

« Au bout de quelques instans, Marfa Kousmovna rentra : elle paraissait agitée, et annonça à l'employé que, l'*ispravnik* se livrant chez elle à une perquisition, elle voudrait y assister. L'employé s'y refusa; il lui déclara d'un ton magistral qu'elle allait être soumise à un interrogatoire en règle. L'employé ajouta qu'il était envoyé pour procéder judiciairement contre Marfa Kousmovna, accusée par la rumeur publique d'avoir séquestré la fille du marchand Mikaïl Trofimitch et d'avoir étouffé l'enfant que celle-ci avait mis au monde. »

Du moment que l'employé révèle sa mission judiciaire, la vieille sectaire change complétement d'attitude, et retrouve la fermeté stoïque qu'opposent ses coreligionnaires aux menaces de la justice. Elle se renferme dans un système de dénégation absolu. L'employé, qui est un habile juge d'instruction, ne se laisse point déconcerter par cette opiniâtreté; il a entre les mains des pièces accablantes pour la sectaire. Sur un geste de Mark Ilarionovitch, la femme qui se tient dans un coin de la chambre s'avance vers Marfa : c'est la fille du marchand en personne. Marfa pâlit, mais soutient qu'elle ne la

connaît pas. La jeune fille, outrée de cette obstination, raconte avec détail son arrivée à la communauté et les souffrances qu'on lui fit endurer pour la contraindre à prendre le voile. Lorsqu'elle y eut consenti, on l'envoya recueillir jusqu'en Sibérie des aumônes pour la communauté. Quant à son enfant, elle n'a jamais su ce qu'il était devenu. La vieille sectaire, interrogée sur ce point, ne change pas de système; elle ignore absolument ce qu'on lui demande. L'employé lui lit une lettre portant sa signature et adressée au père de la jeune fille; elle déclare dans cette pièce que l'on a procédé à l'égard de l'enfant suivant les intentions paternelles. Marfa ne veut point reconnaître cette pièce. Au même instant, un grand bruit se fait dans la rue; on amène des prisonniers que l'*ispravnik* a faits dans la maison de la vieille sectaire. Une foule confuse les accompagne respectueusement à distance. La porte s'ouvre, et l'*ispravnik* entre dans la chambre, la figure rayonnante de joie.

« — Votre honneur, dit-il à l'employé, nous avons réussi mieux que je ne l'espérais. Nous avons pris du même coup de filet l'archevêque et le marchand dont je vous avais parlé. On va les faire entrer.

« Cette nouvelle produisit une profonde impression sur Marfa Kousmovna: elle pâlit, se laissa retomber sur sa chaise, les mains appuyées sur les genoux, le corps penché en avant, les yeux dirigés vers la porte, et parut attendre avec anxiété l'arrivée des prisonniers.

« On ne tarda pas à amener celui que les vieux croyans nommaient leur archevêque (1). C'était un homme d'une quarantaine d'années, petit, aux traits pleins de dignité. Son costume était celui des commis-marchands; rien dans son extérieur n'indiquait le rang auquel il prétendait.

« — Voici l'archevêque, dit en riant l'*ispravnik* à l'employé, j'ai l'honneur de vous le présenter. Allons, ajouta-t-il en s'adressant au prisonnier d'un ton grossier, raconte-nous comment tu as été nommé. — Cette interpellation ne produisit aucun effet sur le prisonnier; il regarda fixement l'*ispravnik*, mais n'ouvrit point la bouche.

« — Allons donc! reprit l'*ispravnik*, veux-tu te dépêcher? Sans cela nous saurons bien te faire parler.

« Le prisonnier continua à garder un silence obstiné.

« — C'est un vrai bloc, dit l'*ispravnik* à l'employé. Nous l'avons déjà tenu

(1) Depuis la mort de Paul, archevêque de Kolomna, qui s'était opposé aux réformes de Nikon, et qui mourut dans la réclusion, les vieux croyans se sont constamment préoccupés d'avoir un archevêque de leur communion. Ils en ont eu plusieurs; c'étaient des moines fugitifs qui se faisaient sacrer par ruse en Moldavie. Il y a dix ans environ, un homme que le peuple désignait sous le nom de l'*archevêque sauvage* parut à Moscou et réussit à échapper à la police, qui le poursuivit très activement. On assure que les vieux croyans ont actuellement un archevêque qui habite la Galicie; c'est un marchand. Il se rendit en Turquie il y a quelques années et y fut sacré par un archevêque grec interdit, qui avait obtenu du patriarche de Constantinople l'autorisation d'exercer ses fonctions durant un jour, soi-disant pour célébrer un mariage.

sur la sellette plus d'une demi-heure, et j'ai même joué des mains : impossible de lui arracher un mot!

« — Votre honneur! s'écria Marfa en se levant et en s'approchant du juge d'instruction, souffrirez-vous un pareil scandale?

« L'employé fit un signe à l'*ispravnik*, et celui-ci sortit de la chambre d'un air contrarié.

« — Bonjour, Andreï Larionitch, dit respectueusement Marfa au sectaire en saluant jusqu'à terre, nous nous retrouvons dans le malheur. — Et de grosses larmes brillèrent sur ses joues flétries.

« — Bonjour, dame Marfa Kousmovna, lui répondit-il avec calme et d'une voix ferme. Il paraît que nous avons assez vécu. Il est temps que nous allions reposer dans le sein du Christ, de celui qui le premier s'est sacrifié pour tous les hommes.

« — Pardon, Varka Mikaïlovna, ajouta Marfa en s'inclinant devant la jeune fille, j'ai beaucoup péché à ton égard... Père, continua-t-elle en s'adressant à l'employé, tout ce qu'elle t'a dit est vrai, tu peux l'écrire; maintenant dépêche-toi.

« La jeune fille tomba aux pieds de Marfa en sanglotant et en murmurant des paroles confuses.

« — Faites entrer le marchand Trofimitch, dit l'employé, qui semblait avoir hâte d'en finir.

« On introduisit le marchand. C'était un vieillard d'une taille élevée, à longue barbe, et dont les traits étaient durs.

« — Ah! te voilà, dit-il avec un sourire amer en apercevant sa fille, qui venait de se relever; il paraît que depuis notre séparation tu as appris à trahir les tiens. Bonjour, Kousmovna, dit-il à Marfa, notre dernière heure est venue... Votre honneur, continua-t-il en s'adressant à l'employé, si vous avez quelques questions à me faire, je suis à votre disposition; mais ne comptez pas obtenir quelque chose de nous en nous tourmentant, ce serait peine perdue.

« — Pense à ta fille, lui dit Marfa; donne-lui ton pardon paternel. Tu sais bien que si elle a parlé, ce n'est pas volontairement.

« — Père! s'écria la jeune fille d'une voix étouffée par les larmes et en lui baisant les pieds.

« Le marchand resta quelques instans pensif, puis il jeta les yeux sur sa fille, et on eût dit que son désespoir le touchait; mais sa figure reprit bientôt son expression de sévérité accoutumée.

« — Non, fille, dit-il en soupirant et en faisant un geste de la main, il n'est plus temps de parler de cela. Vis avec Dieu et ne t'occupe plus de nous, car nous ne comptons plus en ce monde. Eh bien! votre honneur, ajouta-t-il en regardant l'employé avec résolution, allez-vous nous interroger, ou nous conduira-t-on tout de suite dans le *garni* du gouvernement?

« Sur un ordre de l'employé, tous les sectaires furent conduits en prison. »

Comme la plupart des écrivains qui ont subi l'influence de Gogol, ce n'est point aux complications du drame, c'est au naturel du dialogue, à l'exactitude des tableaux, que M. Chtédrine demande

l'intérêt. Une idée pratique sert toujours de point de départ à ses fictions. Les deux récits que nous avons essayé de résumer ont le même but : l'auteur regarde les associations de vieux croyans en Russie comme dangereuses, et il appuie son opinion sur des faits inventés sans doute, mais qui ne sont pas sans avoir une base réelle. Son tort est de ne pas conclure, et, en constatant le danger, de n'en pas rechercher la cause, qui est dans le régime même auquel sont soumis les *starovères*. Avant de les condamner, il faut savoir si leur doctrine est aussi contraire à la morale, au bon ordre, au progrès intellectuel, aux intérêts mêmes de l'église orthodoxe, qu'on l'a prétendu jusqu'à ce jour. Il faut surtout se demander si les actes coupables qu'on leur reproche n'ont point leur source dans des traitemens cruels que rien ne justifiait d'abord, et qui devaient provoquer de tristes représailles. Toute association forcée de se développer clandestinement est sujette à engendrer le désordre. Déjà, parmi les schismatiques, il en est beaucoup d'assez sages pour s'être résignés à vivre paisiblement sous la surveillance de l'autorité, en donnant l'exemple de toutes les vertus de famille. Qu'on abaisse les barrières qui maintiennent la majorité des vieux croyans dans un état de sourde hostilité, et on les verra grossir de plus en plus les rangs de la population laborieuse. Le conteur russe n'a pas assez tenu compte des questions que soulevait ce contraste des associations clandestines et des communautés publiques de sectaires. Il faut opposer à ses récits quelques données plus réelles, puisées dans les documens recueillis et publiés en trop petit nombre encore, soit par le gouvernement, soit par les écrivains russes.

Pour se rendre un compte exact de la situation actuelle des vieux croyans en Russie, il ne suffit point d'interroger les opinions qui divisent actuellement dans cet empire le monde lettré. Le clergé et les partisans plus ou moins déclarés du régime de l'empereur Nicolas ont la plus profonde aversion pour les vieux croyans; ils voudraient que l'on continuât à les poursuivre, ils trouvent qu'on les a beaucoup trop ménagés. Les hommes qui marchent en tête de ce qu'on appelle le *parti occidental,* et même la plupart de ceux qui se bornent à tenir pour la réforme, sont aussi peu disposés que les *vieux Russes,* mais pour des motifs fort différens, à sympathiser avec les schismatiques; ils tiennent généralement l'esprit religieux en très mince considération. Néanmoins les principes de tolérance qu'ils ont adoptés leur font un devoir de s'intéresser aux sectaires, et ils se plaisent à les représenter comme des hommes réduits au désespoir par un triste enchaînement de persécutions atroces, et que rien ne saurait justifier. A qui faut-il donner raison? Essayons de traiter cette question avec une parfaite liberté d'esprit, en nous

appuyant exclusivement sur les faits bien avérés que cette discussion a mis en lumière.

Que le gouvernement russe ait persécuté les vieux croyans avec une rigueur inflexible sous le dernier règne, c'est là un fait que l'on ne peut nier. L'empereur Nicolas était autocrate dans l'âme, tant au spirituel qu'au temporel, et dans ses rêves de domination universelle caressait l'idée d'imposer la foi orthodoxe à toute la population de ses états. A peine eut-il réduit les rares partisans que la liberté politique avait conquis dans l'empire, qu'il se tourna contre le parti des indépendans en matière de religion. Pourquoi les aurait-il traités avec plus de ménagemens? C'eût été peu conséquent, et l'inconséquence n'était point son défaut. Chacun sait qu'il poussa la rigidité de son système politique jusqu'à l'absurde. Comme tous les despotes, il croyait que la persécution devait avoir aussi facilement raison d'une croyance religieuse que d'une tendance politique. Cette ferme conviction, il la manifesta bientôt par une mesure qui était destinée, suivant lui, à déraciner en quelques années le schisme deux fois séculaire des vieux croyans. Après avoir ordonné un relevé général de tous les individus de cette secte, il leur prescrivit, sous des peines sévères, de faire baptiser par les prêtres des paroisses tous les enfans qui leur naîtraient à partir de cette époque (1). Le résultat de cette mesure dut flatter singulièrement son orgueil; tous les relevés périodiques qu'on lui soumettait indiquaient que la population schismatique décroissait avec rapidité. Les choses allèrent ainsi pendant plusieurs années, à la grande satisfaction de l'empereur; mais une cruelle déception l'attendait. Le ministre de l'intérieur, le comte Pérovski, crut enfin de son devoir de lui déclarer que, d'après les renseignemens particuliers qu'il avait recueillis, le nombre des vieux croyans avait au contraire considérablement augmenté. Peu de temps après, une commission extraordinaire fut chargée de se rendre sur les lieux habités par les schismatiques et de vérifier le fait. On ne tarda point à reconnaître qu'il était parfaitement fondé (2). Cela est du reste facile à comprendre pour quiconque connaît la Russie : les enfans des vieux croyans étaient inscrits, il est vrai, comme orthodoxes, ainsi que l'avait ordonné l'empereur, mais leurs parens continuaient à les élever dans le schisme. Cette découverte, que l'on se garda bien de divulguer alors, aurait dû éclairer l'empereur; mais il n'en fut rien. Bien loin de lui ouvrir les yeux, le mécompte qu'il venait d'éprouver le porta à persécuter les

(1) Ce sont les curés ou popes qu tiennent en Russie les registres de l'état civil.

(2) D'après les états officiels, le gouvernement de Kostrama ne comptait plus que 19,000 vieux croyans; on en trouva 126,000, et encore beaucoup de sectaires prétendus orthodoxes avaient-ils sans doute échappé aux perquisitions de l'autorité.

vieux croyans avec une rigueur qui alla croissant jusqu'à la fin de son règne.

Pour venir à bout de diminuer le schisme, l'empereur Nicolas était tout disposé à pousser les choses à l'extrême. On dit même qu'il fut maintes fois question d'appliquer aux contrées qu'habitent les vieux croyans le système de terreur que l'Autriche employa jadis en Bohême; mais, les mœurs de notre siècle ne comportant plus ces procédés expéditifs, le tsar se borna à leur infliger la transportation en Sibérie, l'emprisonnement dans les couvens, et diverses tortures physiques ou morales. A ces peines officielles il convient d'en joindre une qui n'était point sur la liste : nous voulons parler des continuelles exactions auxquelles se livraient les employés civils et militaires. Comme les vieux croyans composent la partie la plus riche de la population, ils étaient mis à contribution par ces délégués du gouvernement avec une habileté qui, appliquée au service public, eût été des plus fructueuses pour le pays. Les fonctions qui pouvaient mettre un employé en rapport avec les sectaires étaient recherchées avec ardeur. On a vu quelques-uns des agens qui avaient fait partie de la commission extraordinaire instituée à la suite des déclarations du comte Pérovski mener un train de grand seigneur. Le clergé lui-même ne se faisait aucun scrupule de pressurer les sectaires, et les moyens ne lui manquaient pas. Encore aujourd'hui les vieux croyans qui habitent les villes capitales, surtout Moscou, ce centre de toutes les sectes de l'église russe, paient aux curés des sommes considérables. La plupart d'entre eux, étant marchands, sont obligés de se faire inscrire dans une des *guildes* (1), et, pour y être maintenus, il leur est enjoint de présenter à l'autorité municipale des certificats constatant qu'ils accomplissent tous leurs devoirs religieux. Cette obligation est une bonne aubaine pour les curés; ils délivrent les certificats exigés moyennant finance. Les cures des villages peuplés de sectaires sont fort recherchées, et ce n'est point précisément le désir de ramener les brebis égarées au bercail qui pousse les prêtres à solliciter ces paroisses : c'est parce qu'elles leur rapportent de gros revenus, les sectaires payant très généreusement pour être dispensés de se soumettre aux obligations du culte. Les abus de ce genre ne sont un secret pour personne; les dissidens sont une mine d'or pour les prêtres et les employés, disent les paysans russes.

La conduite qu'a suivie l'empereur Nicolas pour mettre un terme au schisme des vieux croyans devait nécessairement amener un résultat tout opposé à celui qu'il s'était promis. Les châtimens que

(1) Le corps des marchands est formé de trois *guildes* ou classes.

l'on infligeait aux chefs des communautés, la surveillance à laquelle étaient soumis tous les vieux croyans, les incessantes tracasseries des employés et des membres du clergé chargés de les ramener à l'orthodoxie, n'ont servi qu'à les rendre plus prudens. Depuis qu'on leur a défendu d'avoir des chapelles, ils se réunissent chez l'un d'entre eux à tour de rôle, apportant les objets nécessaires au culte. Des sentinelles armées de gourdins veillent aux portes, et à leurs avertissemens tout disparaît. On trouve aussi dans leurs demeures des escaliers dérobés qui leur permettent d'échapper aux perquisitions, des armoires secrètes où ils serrent leurs livres, et des sous-sols disposés pour cacher ceux que la police recherche. Quoique celle-ci soit intéressée à les prendre en flagrant délit, il est rare qu'elle y réussisse; ils ont une contre-police qui les tient au courant des moindres démarches des autorités. Ce genre de vie mystérieux contribue singulièrement à entretenir parmi les vieux croyans une sourde fermentation. Les membres d'une commission qui fut chargée d'une nouvelle enquête sur les sectaires en 1852 par ordre de M. Bibikof, alors ministre de l'intérieur, citent plusieurs faits qui témoignent de cette exaltation croissante. L'un d'entre eux rapporte qu'à l'entrée d'un village du gouvernement de Tver, il fut accosté par un groupe de paysans qui, en lui adressant la parole, se servirent du terme de *frère*. Un soldat de police leur ayant demandé comment ils osaient parler ainsi à des envoyés du gouvernement, ils lui répondirent : — Vous appelez l'un tsar, l'autre général, un troisième excellence; nous autres, nous ne connaissons que des frères. — Les femmes surtout affichent leur croyance avec beaucoup de hardiesse. L'une d'elles s'approcha d'un autre inspecteur et lui demanda : — Quand va-t-on venir nous tourmenter? Nous sommes prêtes! — Plus loin, la déposition d'un prêtre du gouvernement d'Yaroslaf nous révèle un fait qui n'est pas moins caractéristique, car il prouve à quel point, dans l'intérieur de l'empire, la police a subi l'influence de la secte. Ayant appris que des vieux croyans se disposaient à enterrer pendant la nuit un des leurs, qui était mort sans avoir reçu les sacremens, le prêtre se dirige vers le cimetière accompagné du *sotski* (1). Le cortége funèbre paraît bientôt; le *sotski* saisit par la bride le cheval de la charrette qui porte le cercueil et veut l'arrêter. — Comment oses-tu nous arrêter? lui crie hardiment le chef de la bande. Je porterai plainte contre toi au *stane* (2). — Le pauvre *sotski* se retira en toute hâte, et la procession continua son chemin, non sans accabler d'épithètes insul-

(1) Employé subalterne de la police rurale.
(2) Bureau de la police rurale.

tantes le prêtre et son acolyte. Ceux-ci avaient compris que les vieux croyans étaient en bons termes avec la police, et qu'au besoin elle leur prêterait main-forte.

On rencontre encore au fond des forêts, dans les provinces éloignées, des vieux croyans qui vivent en ermites. Il y a quelques années, un employé de la police, se trouvant en tournée dans le gouvernement de Nijni, apprit qu'un vieillard attaché au schisme habitait un ermitage dans une forêt voisine. Il s'y rendit. Cet homme était en effet l'unique habitant d'une pauvre chaumière, où l'on ne voyait d'autre meuble qu'un cercueil (1). L'employé lui signifia qu'il eût à quitter cet ermitage et à rentrer dans le monde. Le vieillard le supplia de le laisser achever son existence dans ce lieu qu'il habitait depuis plus d'un demi-siècle; le monde, livré, suivant les vieux croyans, à l'esprit de l'Antechrist, lui inspirait une profonde horreur. L'employé se montra inflexible et lui intima l'ordre d'abandonner son ermitage. Le vieillard, voyant qu'il ne parvenait pas à l'attendrir, le pria enfin de le laisser seul quelques instans pour qu'il pût faire ses préparatifs de départ. L'employé consentit à s'éloigner pendant une demi-heure. Au bout de ce court délai, il revint, mais la cabane était en feu. Le vieillard se tenait au milieu des flammes en chantant des hymnes. On chercha vainement à le sauver; il périt de la mort des martyrs. Lorsque le bruit de cet auto-da-fé volontaire se fut répandu dans la contrée, les habitans considérèrent le vieillard comme un saint, et beaucoup d'entre eux embrassèrent le schisme (2).

D'un autre côté cependant, il est certain que tous les vieux croyans ne sont pas disposés à braver le martyre ni à finir leurs jours dans l'exil et la captivité. Un grand nombre d'entre eux, quoique fermement convaincus de la sainteté de leur cause, se décident à la renier en apparence, à fréquenter les églises orthodoxes, et même

(1) Les paysans russes ont l'habitude d'avoir toujours chez eux un cercueil en réserve.

(2) Ce n'est point uniquement dans les provinces éloignées qu'il faut aller chercher des exemples de cette fermeté des sectaires, résolus à braver la mort plutôt qu'à renier leur croyance. Les archives secrètes de la police de Moscou et de Saint-Pétersbourg nous offrent un très grand nombre de traits semblables. Au moment où les instructions du gouvernement étaient remplies avec le plus de zèle, un *kvartalni* (officier de police) fut chargé d'aller arrêter un vieux croyant qui habitait un des faubourgs de Moscou. Le sectaire le reçut sans manifester la moindre émotion; mais pendant que l'agent de l'autorité se livrait à une perquisition, il essaya de se précipiter par la fenêtre de la chambre. Le *kvartalni* ne lui en laissa pas le temps; après l'avoir accablé d'injures et de coups, il le remit entre les mains des soldats de police qui avaient cerné sa maison. Quelques jours après, le gouverneur de la ville apprit que le sectaire refusait toute nourriture et paraissait décidé à se laisser mourir de faim dans la prison où il était détenu. Le *kvartalni* fut chargé d'aller lui faire entendre raison, mais toutes ses instances furent vaines : le vieux croyant persista dans sa détermination, et mourut peu de jours après.

à en recevoir les sacremens, afin qu'on les laisse vivre en paix. Cette dévotion officielle ne trompe personne, bien que les prêtres n'en portent pas moins tous les faux fidèles sur la liste de leurs paroissiens. Les employés qui furent chargés d'inspecter les vieux croyans en 1852 se montrèrent naturellement plus exigeans que les commissaires chargés de la première enquête; ils examinèrent avec soin les registres sur lesquels sont inscrits les actes religieux accomplis annuellement par les habitans de chaque paroisse, et parmi les fidèles dont ils recueillirent ainsi les noms, ils établirent plusieurs classes. Les remarques qui accompagnent ces tableaux sont des plus instructives; elles mettent en lumière toutes les conséquences de la contrainte qui avait été imposée aux vieux croyans. Ainsi des mourans, après avoir reçu la communion d'un prêtre orthodoxe, crachent secrètement le pain consacré; de jeunes paysans, en quittant la sainte table, courent au cabaret et plaisantent sur la cérémonie qu'ils viennent d'accomplir. Les faits de ce genre se reproduisent presque à chaque page. Le système d'intimidation adopté à l'égard des vieux croyans ne pouvait avoir et n'a eu d'autre résultat que d'entretenir dans leurs rangs une exaltation farouche et d'y rendre obligatoire la profanation des sacremens.

Le clergé orthodoxe aurait un moyen bien simple de ramener à lui les vieux croyans, ou du moins de mettre un terme à des actes d'opposition violente. Au lieu de continuer à pousser le gouvernement à les poursuivre, ne peut-il se réformer lui-même? Lorsque les chefs de l'église orthodoxe ne se signaleront plus par leur intolérance, lorsque les membres du bas clergé seront plus éclairés et auront des mœurs plus régulières, il est probable que beaucoup de vieux croyans rentreront peu à peu dans le sein de l'église. L'inutilité de toute autre tentative de conciliation a été démontrée par les efforts, complétement stériles jusqu'à ce jour, du gouvernement pour faire accepter un moyen-terme. On voulait forcer les starovères à recevoir dans leurs temples et dans leurs couvens des prêtres sacrés par les évêques orthodoxes, mais qui étaient autorisés à officier suivant le vieux rite. Ce culte bâtard, nommé *iédinoverié* (foi semblable), devait purger la Russie des vieux croyans (1). Les rapports adressés au ministre de l'intérieur en 1852 s'accordent tous à reconnaître qu'on s'était bercé d'une étrange illusion. Les églises consacrées à ce culte ne sont fréquentées que par les vieux croyans qui ne peuvent s'en dispenser. Ceux d'entre eux qui habitent les villages écartés ne mettent pas les pieds dans les temples orthodoxes, et quelquefois même ils cherchent à les détruire. Des paysans avaient été forcés de

(1) La création de l'*iédinoverié* remonte à la fin du siècle dernier. C'est à Staradoub, un des centres du schisme dans la Russie méridionale, que ce culte fut inauguré.

construire à leurs frais une église destinée au nouveau culte. Un prêtre était venu l'inaugurer en présence de toutes les autorités du district et d'une foule de fidèles qui avaient été officiellement convoqués. La cérémonie terminée, les fonctionnaires célébraient cet heureux événement à table chez le prêtre, lorsque tout à coup on vint leur annoncer que le nouveau temple était en flammes. Il brûla jusqu'au sol, et ne fut point rebâti.

La complète inutilité des mesures auxquelles le gouvernement russe a eu recours pour ramener les vieux croyans à l'orthodoxie n'est point ce qui mérite de lui être surtout imputé à blâme. L'ennemi dont il a poursuivi la destruction avec un si déplorable aveuglement n'est point de ceux qu'il est donné aujourd'hui à un pouvoir quelconque de soumettre par la persécution avec aucune chance de succès. Cependant le gouvernement ne saurait se justifier du tort que ce système d'intimidation a causé à la morale publique : il a enraciné parmi les vieux croyans des habitudes de dissimulation et d'hypocrisie dont ils seront longtemps à se défaire. Les employés russes qui s'obstinent à défendre l'ancien système prétendent que l'empereur Nicolas n'avait nullement l'intention d'exercer aucune contrainte morale sur la conscience des vieux croyans. Qu'il ait donné ordre de poursuivre leurs chefs, on ne le nie pas; mais ces expéditions étaient dans l'intérêt des vieux croyans, car les hommes dont on s'est saisi étaient des apôtres sans conscience qui ne se faisaient aucun scrupule de séduire les orthodoxes à prix d'argent. Un pareil moyen de justification ne saurait être pris au sérieux. Il vaut mieux admettre que le zèle religieux du tsar l'empêchait d'apprécier sainement le rôle de la secte persécutée. L'empereur Nicolas ne voyait sans doute dans les vieux croyans que des hommes séparés de l'église par une aveugle obstination. Cela est d'autant plus probable que bien des gens pensent encore en Russie que les vieux croyans ne sont séparés de l'église officielle que par des différences de rite et un respect stupide pour les livres et les cérémonies religieuses en usage avant la réforme de Nikon. Si cette opinion était fondée, nous n'hésiterions pas à partager le dédain qu'inspirent les vieux croyans; affronter le martyre pour de pareilles futilités, n'est-ce pas de la démence? Mais, on ne saurait trop le répéter, les vieux croyans ne sont nullement des réactionnaires religieux : ils tiennent moins qu'on ne le dit aux textes de l'ancien temps et aux anciennes cérémonies; le verbe a chez eux beaucoup plus d'autorité que la lettre, ainsi que le prouve le grand nombre des divisions qui se produisent continuellement dans leurs rangs, et qui doivent leur origine aux prédications de quelques fidèles inspirés. Ces divisions ne portent, il est vrai, que sur des points de morale et de culte : les dogmes fondamentaux de l'église orthodoxe n'en sont nullement atteints;

mais elles n'en témoignent pas moins d'une extrême ardeur de controverse. « Il faut des opinions, » disait saint Paul à propos des débats qui agitaient de son temps le monde chrétien. Les vieux croyans sont restés fidèles à cette doctrine; non-seulement ils discutent secrètement entre eux des questions de culte et de morale religieuse, mais ils cherchent à combattre en public les orthodoxes avec ces armes spirituelles. Autrefois, à Moscou, ils se réunissaient à cet effet sur la place du Kremlin, pendant l'hiver. Ajoutons qu'ils sont tous lettrés et que les écrits des vieux croyans sont très dignes d'étude, au dire des hommes compétens. La soif de lecture qui les anime est telle que, malgré toutes les recherches de la police, ils ont des dépôts de livres jusque dans les capitales, et même des imprimeries secrètes. Enfin, si le schisme des vieux croyans était purement formaliste, comment expliquer qu'il se glisse jusqu'à ce jour dans les rangs du clergé orthodoxe et y séduise des hommes d'un esprit cultivé? On en a maint exemple. Il y a une quinzaine d'années, le supérieur d'un couvent du gouvernement de Pétersbourg, ayant été convaincu d'hérésié, fut transféré comme simple moine dans un couvent des environs d'Irkoutsk. Converti à la secte, il ne tarda pas à faire des prosélytes : une foule de personnes, et surtout des marchands de la ville, suivaient très assidûment ses instructions; mais ils furent dénoncés. Le gouvernement donna l'ordre de transporter le fondateur de cette communauté naissante dans le couvent de Solovetz, sur les bords de la Mer-Glaciale. Il y fut enfermé dans une cellule, les fers aux pieds et aux mains. Peu de mois après, il se brisa la tête contre les murs de sa prison. Quant aux personnes qu'il avait endoctrinées, on les soumit à toute sorte de mauvais traitemens, et elles ne s'en tirèrent qu'à prix d'argent. Une des pièces auxquelles nous devons tant de détails curieux cite un autre fait de ce genre. Un diacre du gouvernement de Nijni-Novgorod, homme fort intelligent et qui s'était fait remarquer au séminaire par son amour de l'étude, s'était avisé de créer dans son village une sorte de confrérie à l'instar des premières associations chrétiennes. On se livrait en commun à la prière, au travail, et il paraît même que cette règle *communiste* s'étendait jusqu'à la propriété : tout porte à croire que la doctrine prêchée par le chef de cette petite communauté se rattachait au schisme des vieux croyans, qui sont très nombreux dans cette contrée; mais elle était tenue secrète. Ce qui ressort en définitive de tous les renseignemens fournis sur les dispositions des schismatiques, c'est que la tendance à laquelle ils obéissent depuis deux siècles avec tant de constance et d'unanimité doit être considérée comme une véritable protestation en faveur de l'indépendance religieuse.

On serait tenté de comparer le mouvement que les vieux croyans

représentent dans le sein de l'église orthodoxe au protestantisme occidental dans sa première forme. Les points par lesquels ils se rapprochent des plus anciens disciples de Luther sont faciles à indiquer. On retrouve chez eux le mépris du clergé régulier, l'amour des discussions religieuses, un respect profond pour la Bible et les Écritures saintes, dont ils s'arrogent pourtant le droit de commenter le texte. C'est aux fidèles qu'appartient chez eux la nomination des pasteurs, et ils se croient autorisés à surveiller la conduite de ces derniers. Nous tenons d'un témoin oculaire qu'étant un jour dans une communauté de dissidens, il vit l'un d'entre eux, qui avait remarqué un livre moderne sur la table du prêtre, le jeter au feu avec indignation, sans que celui-ci y trouvât à redire. Enfin un grand nombre de vieux croyans se passent de prêtres ordonnés; ils confient les pouvoirs sacerdotaux à des laïques. Il ne faudrait point en conclure néanmoins que le schisme des vieux croyans se rattachât au protestantisme. La plupart des droits qu'ils réclament sont antérieurs au XVI<sup></sup>e siècle; ils remontent aux temps qui suivirent l'introduction du christianisme en Russie. On retrouve même au XIVe siècle, dans les classes inférieures, un parti religieux qui professait à peu près les mêmes principes que les vieux croyans. La pensée qui inspire ceux-ci est essentiellement nationale; ils rejettent le nom de schismatiques, et ils en ont le droit. Le nom de *chrétiens*, qu'ils se donnent par excellence, leur est parfaitement acquis; s'ils n'ont point adhéré aux changemens que Nikon introduisit dans l'église russe, ils sont demeurés beaucoup plus fidèles que la population orthodoxe à l'essence même du christianisme par la sévérité de leurs mœurs, la vivacité de leurs sentimens religieux et l'esprit de liberté qui les anime. Aux yeux de ces hommes incultes, mais dominés par une foi ardente, rien n'est supérieur aux devoirs religieux; ils leur subordonnent tous les intérêts de ce monde : les paysans orthodoxes reconnaissent très naïvement ce qui les distingue des sectaires. Lorsque les membres de la commission dont nous venons de parler entraient dans les *isbas* des paysans orthodoxes, ceux-ci s'empressaient ordinairement de leur dire : « Nous ne sommes pas chrétiens. — Comment cela? leur répondait-on. Vous croyez pourtant au Christ? — Oui, sans doute; mais nous allons à l'église, nous vivons suivant le monde. Les chrétiens sont ceux de l'ancienne foi; ils ne vont pas à l'église, et prient néanmoins mieux que nous. A nous autres, cela prendrait trop de temps. » Tel est le jugement que portent sur les vieux croyans les hommes qui sont vraiment à même de les connaître; il confirme pleinement l'opinion que nous venons d'énoncer.

Le peuple russe semble consumé par une ardeur secrète. Les hommes vulgaires cherchent à la satisfaire dans les extases de

l'ivresse; les natures d'élite se tournent vers la religion, et poussent jusqu'à ses extrêmes limites l'esprit de sacrifice qu'elle commande. Au lieu de mépriser les vieux croyans, il serait plus sage de les considérer comme les derniers représentans du christianisme primitif. Ainsi que les néophytes de l'ancien temps, tous ces pieux cénobites qui vivent au milieu des forêts sont des âmes blessées par la corruption et la bassesse qui les entourent. Si les prédications des vieux croyans ont tant de succès parmi le peuple, c'est qu'elles donnent satisfaction à cette tendance morale qui porte les paysans russes à se détacher du monde. On voit souvent des hommes et des femmes de la plus basse condition se réveiller soudain à la voix d'un de ces ardens missionnaires qui courent le pays en *convertisseurs*, et passer de la plus humble résignation au dernier degré de l'exaltation religieuse. Récemment encore, plusieurs paysans d'un village du gouvernement de Penza disparurent subitement, sans qu'on pût retrouver leurs traces. Les employés de la police qui avaient été chargés de les rechercher désespéraient d'y réussir, lorsqu'en pénétrant dans une caverne du voisinage, ils découvrirent un horrible spectacle. Au milieu des cadavres sanglans des malheureux que l'on poursuivait se tenait accroupi un homme étranger au pays. C'était lui qui avait accompli ce sanglant sacrifice, et ses victimes s'y étaient soumises volontairement, dans l'espoir de jouir plus promptement de la béatitude céleste. On lui demanda pourquoi il s'était épargné lui-même : « Afin de souffrir une mort plus douloureuse, » répondit-il sans s'émouvoir. Condamné peu de temps après à périr par les verges, il subit en effet cette peine le sourire sur les lèvres et en chantant des hymnes.

Chaque année, quelques faits de ce genre parviennent aux oreilles de la police russe : ils forment un étrange contraste avec le relâchement moral dont M. Chtédrine s'est complu à noter les symptômes. Que les couvens des vieux croyans ne soient point toujours des asiles de paix et de vertu, nous le reconnaissons volontiers; mais les moines et les religieuses orthodoxes sont-ils donc tout à fait irréprochables? L'ivrognerie, par exemple, qui inspire une telle aversion aux vieux croyans, ne déshonore-t-elle pas trop souvent l'intérieur des monastères russes? Quant aux couvens de femmes, nous rougirions de rapporter les scandales que leurs murs cachent aux regards.

Après avoir rapidement exposé la situation qui avait été faite aux vieux croyans sous le dernier règne, on est conduit à se demander si une politique plus tolérante ne pourrait pas avoir une heureuse influence sur leur état moral. Aurait-on lieu de se plaindre, si à l'exaltation farouche que l'on ne rencontre encore que trop souvent chez les vieux croyans succédaient un jour des convictions non

moins fortes sans doute, mais plus réfléchies? Une fois pleinement rentrés dans les droits qui appartiennent à leur condition sociale et autorisés à professer librement leur croyance, ces fidèles défenseurs de l'ancienne foi craindraient de la voir compromise, et banniraient de leurs rangs les faux frères qui ne s'y glissent que trop souvent de nos jours. On n'y rencontrerait plus de ces prêtres débauchés dont la conduite est avec raison un objet de scandale pour les membres de l'orthodoxie, et justifie en apparence les accusations que l'on porte contre les congrégations hérétiques. Les plus intelligens parmi les vieux croyans demandent la faculté de choisir leurs prêtres : on pourrait sans inconvénient déférer à ce vœu; les hommes élus par ces schismatiques, beaucoup plus instruits que les autres paysans russes, pourraient figurer avec avantage à côté des membres du clergé orthodoxe. On n'aurait point d'ailleurs à redouter de leur part un formalisme puéril, un fanatisme aveugle contraire à l'esprit de notre temps. Les vieux croyans anathématisent la société actuelle, que, dans leur langage biblique, ils disent livrée au souffle de l'Antechrist parce qu'ils en méprisent les mœurs corrompues : ils détestent l'orthodoxie parce qu'ils l'accusent d'avoir transigé avec cet état moral; mais s'ils étaient, comme on le prétend, opposés à tout changement social, ils fuiraient les étrangers, et se garderaient bien surtout d'adopter avec empressement toutes les innovations que ceux-ci introduisent dans les industries nationales. Il n'en est rien, bien au contraire les vieux croyans n'hésitent pas à se rapprocher des étrangers lorsqu'ils y trouvent quelque intérêt. S'ils ont en mépris les objets de luxe dont ceux-ci font usage, ils savent parfaitement apprécier les améliorations utiles que leur doit le pays. Ils comptent en définitive parmi les populations les plus laborieuses de l'empire, et bien loin d'être voués à l'immobilité, ils sont animés d'une très grande activité d'esprit, qui s'exerce plus ou moins heureusement dans la sphère des idées religieuses, dans l'industrie et même jusqu'à un certain point dans la politique. Les vieux croyans, on peut le dire, ont constamment marché en tête du peuple russe; leur histoire religieuse et sociale est pleine de faits qui l'attestent.

Quand le gouvernement aura mené à bonne fin l'affranchissement des serfs, il ne pourra se dispenser d'accorder aux vieux croyans la libre pratique de leurs croyances religieuses (1). Qu'il poursuive

(1) Quelques mesures récentes donnent lieu d'espérer que le gouvernement va entrer dans cette nouvelle voie. Ainsi, il y a peu d'années, le gouverneur de la ville de Rjevsk ayant jugé à propos de faire détruire une église de vieux croyans qui refusaient d'embrasser l'*iedinovérié*, toute la population sectaire, hommes, femmes et enfans, se tenait à genoux devant le temple au jour fixé pour la destruction. « Nos pères, dirent-ils, ont élevé ce temple, nous mourrons sur ses ruines. » Cette résistance déconcerta le gouver-

les sectes dont les doctrines sont contraires à la morale publique, telles que les origénites et les *doukobortsi,* quoiqu'elles soient condamnées à s'éteindre naturellement d'ici à peu d'années, les idées gnostiques qui en sont la base n'étant plus de notre siècle; quant aux vieux croyans, ils ne méritent nullement d'être traités avec sévérité. S'ils forment actuellement à certains égards un état dans l'état, il faut s'en prendre au régime d'oppression qui leur a été appliqué. On leur reproche de ne point mentionner l'empereur dans leurs prières. Cela est vrai : les vieux croyans, du moins une partie d'entre eux, ne poussent point l'humilité chrétienne jusqu'à appeler volontairement les bénédictions du ciel sur leurs persécuteurs; mais le vrai moyen de les ramener sur ce chapitre au sentiment de leur devoir n'est point de fournir des griefs nouveaux à leur irritation. Une fois libres, ils se remettront peu à peu en contact avec la population. L'église seule pourrait prendre ombrage de cette liberté; mais l'église russe mérite-t-elle tous les ménagemens qu'on lui témoigne? C'est en grande partie l'inconduite des prêtres orthodoxes et leur ignorance qui ont entraîné dans le schisme le troupeau sur lequel l'église officielle continue à appeler les persécutions du pouvoir. Que la constitution de communautés indépendantes humilie son orgueil, cela se comprend. Il n'y a pas à craindre cependant que ces schismatiques renient ses doctrines fondamentales, surtout si l'église exerce sur elle-même un peu de la surveillance qu'elle fait trop peser sur les dissidens. Le joug papal ne saurait séduire des hommes qui réclament avec tant d'audace la liberté religieuse, et, pour le protestantisme, les formes méthodiques et raisonnées de ce culte rencontreront toujours dans les instincts enthousiastes de la race slave un sérieux obstacle. Enfin, si contre nos prévisions l'intérêt de l'église orthodoxe venait à souffrir de l'émancipation des vieux croyans, le sentiment religieux n'y gagnerait pas moins de nouvelles forces, et l'on ne saurait trop veiller à la conservation de ce noble sentiment en Russie à une époque où la civilisation matérialiste qui tend à prévaloir dans l'Europe occidentale menace d'envahir à son tour l'empire des tsars.

H. Delaveau.

neur, qui jugea convenable de demander de nouvelles instructions. Il reçut de Pétersbourg l'ordre de cesser immédiatement ses poursuites. Enfin l'année dernière le gouvernement a enjoint aux autorités locales de ne plus porter à l'avenir comme des unions illégitimes les mariages contractés par les vieux croyans, et d'étendre le bénéfice de cette mesure à leurs enfans. Il est regrettable que l'administration chargée d'exécuter les ordres de l'empereur ne montre pas le même esprit de tolérance : elle continue par exemple d'appliquer aux sectaires une mesure abrogée en faveur des autres sujets du tsar, et qui interdit les voyages en pays étranger.

# ÉCRIVAINS MODERNES

# DE LA FRANCE

## GUSTAVE PLANCHE

Il était dans la destinée du critique éminent que nous avons perdu, il y a quelques mois, de donner jusqu'à la fin des enseignemens à ses contemporains. Sa mort a été conforme à sa vie. Il aimait à enseigner en effet, il considérait la critique comme un devoir, comme une fonction plus difficile et plus sévère qu'attrayante, et jamais il n'a pris la plume dans l'intention de plaire et d'amuser. Il a donné toute sa vie de judicieuses leçons de goût à cet écolier inattentif et affairé qui s'appelle le public, et quoiqu'il ne lui épargnât ni les réprimandes, ni les reproches, le public l'écoutait avec déférence et respect. Cependant, tant qu'il a vécu, ce respect et cette déférence ne se sont jamais traduits en applaudissemens bien bruyans, ni en flatteries bien empressées; il était réservé à sa mort de faire éclater les sympathies qu'il inspirait. Tout le monde alors a compris et s'est unanimement accordé à reconnaître qu'on avait perdu en Gustave Planche non-seulement un vrai talent, mais une conscience intègre. De toutes parts sont venues de touchantes marques de regret et d'estime. Le monde littéraire, qui acceptait ses sévères jugemens avec dépit et avec colère, l'avait trop souvent payé de sa franchise par de misérables médisances, de sots quolibets ou de méprisables insultes, et cependant, dès les premières nouvelles de la maladie qui devait l'emporter, ces indécens bavardages ces-

sèrent et firent place à des sentimens d'un ordre beaucoup plus honorable. Justice pleine et entière lui fut faite enfin à l'heure de la mort, et c'est ainsi qu'en nous quittant il nous donna encore deux leçons morales qui devraient régler la conduite de tout écrivain vis-à-vis du public et de ses propres confrères. La première, c'est qu'on ne s'adresse jamais en vain au public, et qu'il vous tient toujours compte de vos efforts pour l'éclairer et l'instruire : il est souvent inattentif sans doute, mais il n'est jamais indocile, et surtout il n'est jamais ingrat. La seconde leçon, c'est qu'après tout on ne risque pas grand'chose à dire la vérité, même à ceux qu'on doit le plus redouter. Il y a dans la vérité une invincible puissance qui se fait toujours reconnaître, et à laquelle les esprits les plus récalcitrans ne peuvent se soustraire. Il est trop vrai que les hommes aiment moins la vérité qu'ils ne la respectent; mais bon gré, mal gré, ils la subissent. Il serait sans doute plus agréable d'être aimé que d'être respecté, mais il est certainement plus difficile d'être respecté que d'être aimé, et c'est cette difficile et très rare victoire que Gustave Planche avait remportée sur le monde si susceptible, si défiant, si sensible à la flatterie et à la louange, au milieu duquel il vécut.

Tous ceux qui connaissaient familièrement Gustave Planche l'aimaient et l'estimaient. Ses défauts étaient de ceux qui ne gênent personne, et ses qualités étaient de celles qui intéressent tout le monde. Certaines parties de son caractère étaient singulièrement élevées, et lui méritaient le respect qu'on doit à la franchise et à la candeur. Ses ennemis pouvaient se venger de ses dédains et de son mépris par de puériles plaisanteries sur les accidens extérieurs de sa toilette; mais devant son caractère tout homme bien élevé aurait tiré son chapeau. La rudesse vigoureuse de sa critique et son absence de ménagemens pour les vanités du talent, le rang ou la position sociale des personnes sur lesquelles il avait à porter un jugement, fournissaient à ses ennemis une arme de défense dont ils ont souvent abusé peu généreusement. Ils transformaient en vices de cœur et d'esprit ce qui n'était qu'une tournure de caractère et un excès d'honnêteté. De combien de vices ténébreux ne l'a-t-on pas accusé! Il était méchant, envieux, aigri par le sentiment de son impuissance (*sic*), jaloux des succès d'autrui, etc., etc.! Ces accusations, auxquelles le public d'ailleurs n'a jamais accordé qu'une oreille distraite, étaient l'objet de l'étonnement de tous ceux qui connaissaient l'homme auquel elles s'adressaient. Loin d'être méchant, il était d'une bonhomie presque enfantine; loin d'être envieux des succès d'autrui, il se dévouait souvent au contraire à ces succès avec le zèle de l'amitié et le désintéressement d'un simple critique. Bien des œuvres, célèbres à juste titre, et qu'il serait facile

de citer, ont dû à ses conseils une pureté et une correction qu'elles n'auraient jamais eues sans eux. Il était jaloux, j'en conviens, mais jaloux des intérêts de l'art et de la littérature. L'art et la littérature étaient sa seule passion, et, comme toutes les passions exclusives, elle engendrait chez lui des admirations et des haines tranchées et irrémédiables. Il blâmait et il louait sans faire de réserves; les expressions de mépris ne lui coûtaient rien, lorsqu'il croyait devoir condamner, pas plus que les hyperboles élogieuses lorsqu'il croyait avoir raison de louer. L'amertume avec laquelle il s'exprimait souvent sur les œuvres qu'il condamnait le faisait accuser de dépit par ses ennemis : ce n'était pas du dépit qu'il éprouvait, c'était du désappointement. Lorsqu'il s'élevait contre un succès immérité avec cette calme violence et cette vigueur logique que nos lecteurs lui connaissaient, c'est qu'il voyait dans ce succès une corruption du goût public ou un pervertissement de l'opinion. Devant cet intérêt suprême de l'art, toutes les considérations de personnes et de relations devenaient pour lui des questions secondaires, et il ne tenait plus compte même des rapports de l'amitié et de la confraternité littéraire. Que deviendraient l'art et la littérature lorsque le goût public serait corrompu? Après s'être follement engoué des sculptures libertines de M. Clésinger, le public serait-il encore capable d'admirer Phidias et Michel-Ange? Après avoir applaudi les drames matérialistes d'Alexandre Dumas, le public pourrait-il encore écouter et applaudir la poésie de Racine et de Corneille? Telle était au fond sa grande et constante préoccupation; tel était le sentiment qui lui faisait rendre des arrêts si sévères, et qui donnait à son langage cette redoutable âpreté, terreur des artistes et des poètes. Ses haines, s'il en avait, étaient donc tout intellectuelles et purement abstraites. Jamais les considérations de personnes n'ont eu d'influence sur son jugement : plus d'une fois il lui est arrivé d'offrir son silence aux hommes qu'il admirait le plus, lorsque leurs œuvres nouvelles ne lui semblaient pas à la hauteur de celles qu'il avait louées précédemment. Ajoutons, pour compléter cette esquisse rapide de son caractère, qu'il ne savait pas transiger avec sa pensée, et que les intérêts de l'art lui semblaient distincts des intérêts d'école et de secte. Gustave Planche était donc un caractère tranché et tout d'une pièce; contrairement aux hommes qu'on ne connaît bien qu'après une fréquentation de plusieurs années, on l'avait pénétré tout entier au bout d'une heure de conversation, et l'on restait convaincu qu'il n'y avait pas dans ce caractère le moindre coin obscur, le moindre repli où pût se loger quelqu'une de ces vilaines passions qui s'appellent la haine, l'envie ou la perfidie. Que ses ennemis et ses détracteurs, s'il en est par hasard que la mort n'ait pas

apaisés, veuillent bien nous en croire : nous l'avons connu sept années, et au bout de la septième année nous n'avions découvert en lui rien de plus qu'au premier jour. Il se laissait voir et pénétrer en une fois, et dès la première heure, comme un homme qui n'a rien à cacher, et dont la conscience se sent à l'abri des interprétations malveillantes.

C'est Montesquieu, je crois, qui a dit cette parole tant de fois répétée, que les peuples heureux n'avaient pas d'histoire. J'en demande pardon à l'illustre publiciste, mais son aphorisme me paraît exprimer tout le contraire de la vérité. Il n'y a jamais eu, à proprement parler, de peuples heureux; mais il y a eu des peuples grands et prospères, et ceux-là ont une histoire, précisément à cause de leur grandeur et de leur prospérité. Ce sont les peuples malheureux qui n'ont pas d'histoire. La vie de Gustave Planche ressemble un peu à l'histoire des peuples malheureux : elle fut courte, triste, pleine de circonstances déplaisantes, de mesquines entraves, de petites misères subies avec calme et portées avec dignité.

Prématurément éprouvé, il eut de bonne heure besoin de faire appel à cette indépendance de caractère qui n'a pas faibli une seule fois jusqu'à sa mort. Ses premiers chagrins, les plus sérieux sans doute qu'il ait éprouvés, lui vinrent de la famille, dont il refusa d'accepter les exigences. Son père, homme distingué dans sa profession, honnête bourgeois et chef de famille à l'ancienne mode française, caractère énergique et légèrement absolu, ne comprenait pas cette pratique du partage du pouvoir entre le père et les enfans qui a fleuri de nos jours, et qui a si complétement altéré la physionomie de la famille française. Il n'admettait pas de résistance aux volontés paternelles, et regardait comme une insubordination de l'enfant l'expression d'une préférence et la satisfaction donnée à des penchans naturels. Il avait résolu que les études de son fils auraient pour objet principal et sérieux les sciences physiques; le goût et les penchans du jeune homme l'entraînaient au contraire vers l'étude des lettres et des arts. Le père était opiniâtre, mais il avait légué à son fils avec son sang cette même dangereuse qualité de l'obstination : les deux volontés se heurtèrent sans qu'aucune voulût céder. Lorsque deux caractères ont reconnu qu'ils ne peuvent se vaincre, il ne leur reste qu'à se séparer : c'est aussi ce qui arriva. Alors commença pour Gustave Planche une vie de déboires, de mécomptes, de luttes stériles qui respectèrent son intelligence, mais qui brisèrent ou pour mieux dire disloquèrent sa force morale au point qu'il ne la retrouva jamais plus dans sa première intégrité. Ce n'est jamais en vain qu'on dépense ses forces à lutter contre des obstacles misérables et des soucis mesquins. Il fut obligé, pour sou-

tenir le combat contre la pauvreté, d'employer toute la force de volonté qu'il avait pensé d'abord à employer exclusivement au profit de l'étude et du travail. Son caractère, naturellement si vigoureux, en fut affaibli, attristé, et contracta ces habitudes moroses que nous lui avons connues. De cette époque date la fatalité qui l'a poursuivi toute sa vie, et qu'on ne peut raisonnablement attribuer à d'autres causes qu'aux circonstances déplaisantes contre lesquelles il lui avait fallu se débattre. L'adversité, presque toujours excellente pour l'enfance comme moyen d'éducation, souvent excellente dans l'âge mûr parce qu'elle permet à l'homme de donner la mesure entière de ses forces, est l'épreuve la plus déplorable que puisse rencontrer le jeune homme. C'est une brusque gelée de printemps qui brûle les fleurs écloses à peine, ruine les bourgeons, dessèche les germes. Dieu sait alors que de soins et de peines il faut se donner pour faire mûrir quelques fruits tardifs sur cet arbre épuisé de la vie, et entretenir en lui un reste de séve! Lorsque l'adversité s'empare du jeune homme, la direction de sa vie lui échappe, il perd son équilibre moral, et devient le jouet des circonstances et du hasard. Comme il n'a pas de passé, tout point d'appui lui fait défaut; comme le présent est absorbé et confisqué par une fatalité indépendante de sa volonté, tout moyen de préparer l'avenir lui manque. Il se trouve à la fois dépourvu de moyens de résistance et de moyens d'action. Le danger de cette situation précaire s'aggrave encore, lorsque celui qui s'y trouve plongé possède un esprit fier et un caractère sans souplesse; alors ses qualités, loin de le soutenir dans la lutte, lui créent de nouveaux obstacles et éternisent ses souffrances. Tout est danger, même la vertu, même l'honneur.

Gustave Planche fit cette redoutable expérience. Il vécut de longues années, les plus belles de la jeunesse, dans cette situation précaire, plus désespérante que la plus absolue misère. Il en souffrit d'autant plus qu'il était de ceux qui n'ont contre l'infortune aucun moyen de défense. Il avait en lui cependant une grande force de volonté, mais cette volonté malheureusement était lente à l'action; à tous les échecs il opposait une résistance passive, inébranlable, mais immobile. Il n'avait en lui aucune force active et agressive. Pour se tirer de ces situations inextricables, il faut une certaine dose de violence et d'audace qui lui manqua toujours; il supportait la destinée sans jamais songer à réagir contre elle. Sa fierté était calme, digne et muette; il avait le stoïcisme morose d'un chef de tribu trahi par le sort. Pour lutter contre l'ennui et le chagrin, il n'avait recours ni aux conseils ni aux consolations de l'amitié; sa nature, plus vigoureuse qu'expansive, évitait les conseils et se dérobait aux sympathies. Les conseils l'auraient irrité, les marques

d'affection l'auraient blessé. Ajoutons qu'il était la raison même, et qu'il était la victime de son judicieux bon sens; il n'eut jamais à aucun degré cette folie aventureuse qui permet aux audacieux d'échapper à un présent insupportable, en escomptant l'avenir à tort et à travers. Il marcha toujours dans la vie avec fierté, timidité et honnêteté, d'un pas égal et mesuré. Ce qu'il dut souffrir dans ces années laborieuses en plus d'un sens, nous avons pu l'entrevoir dans les lettres écrites à cette époque à son père, et dont nous avons dû la lecture à l'obligeance de sa famille. Son caractère fier et probe s'y révèle tout entier. Les détails de ménage dans lesquels il entre sont réellement navrans : il énumère avec une exactitude scrupuleuse les misérables déboires auxquels il est en proie; il est inquiet pour de misérables questions qui n'ont jamais tourmenté personne; les dettes les plus insignifiantes lui apparaissent comme des gouffres et des abîmes béans où il va s'engloutir. Avec une exactitude plus scrupuleuse encore, il rend compte jour par jour à son père de l'emploi des diverses sommes qu'il a touchées; la balance entre son actif et son passif, entre ses ressources et ses dépenses, est minutieusement et mathématiquement établie. Ces lettres, qui donnent la plus haute idée de son caractère, sont néanmoins d'une lecture pénible, et la conclusion qui vient à l'esprit est naturellement celle-ci : voilà un homme trop modeste et trop sensé pour être jamais heureux. Il calcule toutes ses actions, et n'a pas foi dans le hasard. Pourquoi donc ce jeune homme, qui a lu déjà tant de livres et médité sur tant de choses, n'a-t-il pas un peu médité sur le caractère de sir Charles Surface, l'honnête étourdi de la comédie de Sheridan?

Ces lettres de jeunesse apprennent bien des choses et en font deviner beaucoup plus encore. Qu'il nous suffise de dire qu'elles sont singulièrement honorables pour lui sous tous les rapports. Quand il essaie de fléchir la sévérité ou l'opiniâtreté de son père, il le fait avec un respect, une tendresse, une affection filiale vraiment touchante. Il évite avec un soin délicat, plein de bon goût en même temps que de dignité, toutes les expressions amères qui pourraient blesser. Lorsqu'il se sent trop malheureux, et qu'il craint de se laisser entraîner à une expression trop violente de ce qu'il éprouve, il pose prudemment la plume, laisse la fièvre se calmer, la tête se refroidir, et attend avec patience qu'il n'ait plus à redouter les emportemens de la colère. Il craint de manquer au respect filial par une simple exagération de ses sentimens. Ces lettres sont aussi fort remarquables par l'absence de ces ruses sentimentales qui caractérisent les jeunes gens dans les questions difficiles. Il n'abdique jamais une certaine fierté, il parle humblement, et en même temps sans humilité. Pour attendrir son père, il fait appel non à son affec-

tion, mais à sa justice; il n'emploie jamais cette flatterie, ou, pour prendre un mot plus exact et plus vrai, cette *câlinerie* affectueuse par laquelle les enfans savent si adroitement triompher des sévérités de leurs parens. Quelquefois cependant les ennuis sont si violens, les tracasseries si insupportables, qu'il se laisse aller à une amertume irréfléchie et à quelques reproches timides; mais l'instant d'après il se repent, s'accuse de sottise et de lâcheté, implore le pardon et l'oubli de cette faute involontaire. Son père fera ce qu'il voudra; il ne fera droit, s'il le croit convenable, à aucune de ses demandes. Tout ce qu'il désire, c'est que tout soit oublié, et que la confiance de son père dans la sincérité de ses sentimens ne soit pas ébranlée. Pauvre honnête esprit! Mais s'il reste jusqu'au bout dans son rôle de fils, le père, de son côté, se renferme inflexiblement dans son rôle de père. Il peut bien calculer, raisonner, discuter, il ne fléchit ni n'abdique jamais, témoin ces quelques mots qu'on nous pardonnera de citer, nous l'espérons, et qui donneront une idée de son inexorable dignité paternelle : « Je remercie mon fils Gustave de son livre, et j'agrée comme sincères les deux lignes qui en accompagnent l'envoi. »

Ce remerciement sévère et tranché date de 1836, époque à laquelle Gustave Planche était devenu célèbre; mais avant cette époque, que de déboires et d'ennuis! Une sorte de *guignon* le suit dans toutes ses entreprises; s'il ne réussit pas, qu'on ne l'en rende pas entièrement responsable, et qu'on jette au moins sur le compte de la fatalité la part de responsabilité qui revient à cette terrible divinité dans les mécomptes qu'il subit. Tous ses projets avortent, tous ses espoirs sont déçus : il a dû accompagner le duc de Trévise en qualité de secrétaire; le duc de Trévise n'est pas parti. Il vient de faire imprimer une revue du salon de 1831; il comptait sur la vente de ce livre pour réaliser quelques bénéfices qui devaient pourvoir à ses besoins les plus pressans. Grâce à la négligence de l'éditeur, qu'il n'a pas eu le soin de suffisamment intéresser dans la réussite de l'affaire, la vente a produit à peine de quoi couvrir les frais de revient, et par conséquent les bénéfices ont été nuls. Quelque temps après 1830, il a dû prendre dans un des départemens du centre la direction d'un journal dévoué aux intérêts du parti libéral; mais, au moment de partir, il a refusé brusquement, parce qu'il avait appris qu'un des chefs du parti libéral, M. P. D. de H., comptait faire de lui l'instrument de sa réélection. Son indépendance le rend incapable de transaction et de discipline. Il a donné quelques articles au *National*, mais il a été bientôt forcé d'y renoncer. Il s'est bien vite aperçu qu'en écrivant dans ce journal, il faudrait en adopter l'esprit et abandonner une partie de sa liberté. « Je suis loin de blâmer

cette indépendance d'esprit, lui a dit le despotique Carrel; mais cependant, si vous voulez absolument dire toute votre pensée, il faut que vous ayez un journal à vous. » Ainsi rien ne lui réussit, et ses qualités elles-mêmes lui sont autant d'obstacles.

J'ai beaucoup insisté sur ces misères des premières années, parce qu'elles contenaient le germe de ces habitudes que ses ennemis lui ont reprochées si durement et parfois si lâchement. En faisant allusion à ces habitudes, je ne crois commettre aucune indiscrétion, car ses ennemis en ont entretenu le public avec une si maligne complaisance, que je n'apprendrai sans doute rien à personne. La malignité humaine a une singulière manière de se venger des caractères qu'elle ne peut entamer et des âmes qu'elle ne peut diffamer : lorsqu'elle ne trouve aucun point faible dans la nature morale de l'homme, elle s'attaque à quelque détail tout extérieur, à quelque vice inoffensif, à quelque infirmité naturelle; elle fait un crime à l'homme qu'elle attaque de son obésité ou de sa maigreur excessive, d'un bégaiement, d'une allure boiteuse, d'un soulier troué, d'un costume négligé. Et la malignité a bien calculé : les injures les plus sensibles sont celles auxquelles nous ne pouvons répondre, et que nous devons subir sans murmurer. Vous pouvez répondre à une calomnie contre votre honneur par un démenti public, un duel ou un procès; mais que répondre à l'homme qui vous fait un crime de l'antiquité de votre chapeau ou de l'état délabré de votre pantalon? Contre de pareilles injures, aucune défense n'est possible. Ces insultes n'ont aucune gravité sans doute et ne peuvent rien contre votre honneur, mais elles ont un résultat plus terrible peut-être : elles vous rendent ridicule. Que penser cependant des gens qui ne reculent pas devant de tels moyens de vengeance? Parce que leur costume est irréprochable, leurs écrits en sont-ils meilleurs? Parce qu'ils cachent leur vie, leurs mœurs en sont-elles plus pures, et leur caractère en est-il plus honnête? Ils ne se compromettent pas en public peut-être, et ne sortent pas de chez eux; mais que font-ils chez eux? L'honnête et candide Gustave Planche au contraire n'a jamais songé à cacher aucune de ses habitudes; il les exposait naïvement, sans croire qu'il offensait son prochain, et qu'il pouvait scandaliser ses vertueux confrères. Ses habitudes étaient d'ailleurs fort inoffensives, et il avait raison de penser qu'elles n'intéressaient que lui. Rien dans ces habitudes ne regardait le public, car il n'y entrait aucun défaut de caractère, aucune forfanterie, aucune arrogance, aucune recherche du scandale. Ce qu'il était, il l'était naïvement, innocemment. Sa vie, comme son esprit, était exempte de toute corruption, et jusque dans ces habitudes qu'on lui a reprochées, il était plein de candeur. Ses habitudes n'étaient pas après

tout le résultat d'un vice de nature, elles étaient le résultat artificiel de la vie qu'il avait subie. Elles étaient nées visiblement des ennuis qui l'avaient assailli, des privations qu'il avait souffertes, des découragemens qu'il avait éprouvés. Les reproches de ses ennemis étaient donc aussi sots qu'ils étaient lâches, car ils s'adressaient non à des défauts naturels, mais aux mésaventures de l'homme, à sa mauvaise fortune, aux rigueurs de sa destinée. Ces mêmes ennemis croyaient peut-être qu'en lui reprochant les négligences de son costume, ils commettaient une plaisanterie méchante, mais après tout pardonnable: ils se trompaient, et ils étaient beaucoup plus coupables qu'ils ne le pensaient; en réalité, ils lui faisaient un crime d'avoir été malheureux.

Eh! triples pharisiens, ne savez-vous pas combien est glissante la pente qui conduit aux habitudes fatales? Ignorez-vous que la plupart du temps elles sont le fruit, non de dispositions naturelles, mais d'accidens extérieurs sous lesquels succombe la volonté? C'est sans doute un défaut que de ne pas savoir résister à l'habitude, et même j'accorderai que c'est souvent un grand péché; cependant il arrive fréquemment que ce sont les caractères les plus énergiques qui succombent avec le plus de facilité. Les caractères légers et frivoles échappent aisément, ils n'engagent pas une lutte qu'ils n'auraient pas la force de soutenir; ils n'ont ni assez de confiance individuelle, ni assez de fierté pour ne chercher qu'en eux leurs moyens de consolation et de résistance; ils s'abandonnent gaiement aux distractions qui se présentent, et sont préservés contre les blessures par leur nature sèche et stérile. Mais de même que la maladie fait ses plus grands ravages chez les organisations robustes, le malheur s'attaque de préférence aux caractères énergiques et vigoureux. Comme ces caractères prennent tout au sérieux, ils ressentent plus vivement toutes les souffrances, et les blessures qui leur sont faites ne se ferment jamais. Comme ils sont fiers et résolus, ils regardent en face le malheur et ne cherchent de protection qu'en eux-mêmes; seulement la lutte est trop inégale, et tôt ou tard la volonté doit succomber. D'ailleurs, quoi qu'on puisse penser de l'égoïsme humain et de l'instinct de conservation, il est très rare que l'homme résiste longtemps, lorsqu'il n'y a d'engagés dans la lutte que sa destinée personnelle, son bonheur et son avenir; il fait au contraire assez vite bon marché de lui-même, et trouve dans l'obéissance à la fatalité une sorte de paix et de bonheur inerte. La volonté n'a toute sa force que lorsqu'elle lutte au profit d'intérêts chéris et poursuit un but de dévouement. Or le grand malheur de beaucoup d'artistes et de gens de lettres consiste précisément en ceci, que leur personne seule est intéressée dans les combats de la vie.

Il y a un autre chapitre de la vie de Gustave Planche à laquelle je ne puis faire également qu'une allusion lointaine et vague. Ici encore le lecteur devra se contenter de sous-entendus et de généralités. Je veux parler du chapitre de la passion. A peine avait-il échappé à ces misères de la première jeunesse, à peine commençait-il à avoir un nom et une autorité littéraire, qu'il éprouva les atteintes de la maladie la plus maligne qui puisse attaquer la santé morale : il eut un violent accès de fièvre amoureuse. Quels furent les symptômes, les souffrances, la marche progressive, les rechutes de cette maladie? On n'en peut rien dire. Ce qui est certain, c'est que la convalescence fut longue, et qu'elle laissa après elle un souvenir morbide que le temps ne put détruire. Selon toute probabilité, cet événement contribua à développer encore en lui la propension à l'ennui et à la solitude qui lui était naturelle. Heureuse ou malheureuse, satisfaite ou contrariée, cette passion, dont l'histoire est très inconnue et quelque peu controversée, devait lui être également fatale. Tous ceux qui ont connu Gustave Planche me comprendront aisément quand je dirai qu'il avait précisément la nature la moins propre à supporter une telle épreuve. Il faut, pour échapper aux dangers de la passion, une folie, une étourderie de caractère ou une sécheresse de cœur peu communes : aussi ces sortes d'aventures ne réussissent-elles généralement qu'aux étourdis et aux hommes d'un tempérament ferme et froid. Il faut pour ces aventures être plus pénétrant que judicieux, plus capricieux que persévérant, plus instinctif que logique; il faut se donner plutôt que se dévouer, fuir plutôt que se délier, oublier plutôt que pardonner ou regretter. L'excellent Gustave Planche avait au contraire toutes les qualités requises pour beaucoup souffrir. Il était très capable de dévouement, de sacrifice, d'abnégation; il était très capable de prodiguer son temps, son travail, ses conseils, mais la raideur de son caractère lui interdisait l'abandon : il était de ceux qui, même dans la familiarité, ne peuvent connaître l'intimité. En outre, malheur irrémédiable, c'était un homme trop judicieux; chez lui, le jugement dominait toutes les autres facultés. Raisonner était la pente naturelle de son esprit, et il essayait de comprendre, à l'aide de la logique même, les sentimens et les pensées qu'elle ne peut expliquer. Quels trésors de dialectique n'a-t-il pas dû dépenser afin de démêler la raison d'être des incidens qui le rendaient malheureux et la nature des sentimens qui le torturaient! Nous savons par certaines révélations venues d'un autre côté quelles fatigues morales et quel sérieux ennui causaient souvent cette logique impitoyable et cet entraînement irrésistible à raisonner de toute chose avec méthode et précision. Il lui fallut sans doute subir beaucoup de tortures avant de découvrir

que les syllogismes ne peuvent pas rendre raison de toute chose, et qu'il est des événemens où la sagesse et le bon sens sont un embarras et un obstacle. Il fit cependant cette découverte, et il en éprouva, je crois, un profond dépit, dont il nous semble retrouver l'écho dans les pages qu'il écrivit durant cette période, et qui presque toutes se distinguent par une amertume particulière. Généralement la critique de Gustave Planche est singulièrement abstraite et impersonnelle; pour juger une œuvre, il ne tient compte ni de la nature de ses sentimens, ni de ses préférences morales, ni même du plaisir ressenti; il s'efforce de juger d'après des lois purement logiques, et ne songe jamais à réclamer le secours de son tempérament et de sa personnalité. Néanmoins dans les pages écrites à cette époque, bon gré, mal gré, le cœur se met de la partie, et elles se distinguent de toutes les pages qu'il a écrites avant et depuis par leur éloquence attristée et leur mélancolie hautaine et quelque peu méprisante. La douleur n'essaie pas de s'y dissimuler; on sent que l'auteur a découvert un secret cruel, et qu'il a subi une déception inattendue. Ce secret, c'est que la passion n'a rien de commun avec la raison; cette déception, c'est que la sagesse est sans force contre la passion. Il me suffira de rappeler aux lecteurs les belles pages que Gustave Planche a consacrées au roman d'*Adolphe;* mais plus significatifs peut-être sont les traits amers répandus çà et là dans les fragmens critiques qu'il consacrait aux œuvres nouvelles du plus éloquent romancier de notre époque, et qui éclatent tout à coup comme des sanglots. En voici un que je rencontre dans l'analyse du roman de *Jacques*: « ..... Faut-il imposer silence à la pensée et museler sa curiosité pour aimer librement, sans prévoyance et sans crainte?... Ce n'est pas moi qui dénouerai ce nœud inextricable; ce n'est pas moi qui mettrai d'accord le cœur et la pensée; ce n'est pas moi qui réconcilierai la prévoyance et l'entraînement. Non : dans les douleurs auxquelles j'ai assisté, dans les récits éplorés que j'ai entendus, dans les larmes que j'ai vues couler, je n'ai pas appris le secret de la sagesse heureuse. »

A cette douleur vinrent bientôt se joindre de nouvelles tristesses. Un moment il douta, ou, pour mieux dire, il désespéra de lui-même. En débutant dans la littérature, il avait refusé de se mettre au service de l'école toute-puissante alors : il avait pour cette école la plus vive sympathie; mais il prétendait juger ses œuvres avec impartialité et indépendance. Depuis quatre ans, il avait donc jugé avec sévérité les œuvres qui s'étaient succédé. Pour prix de sa franchise, il avait recueilli des haines acharnées et implacables. De tous les écrivains de notre temps, il est celui peut-être qui a compté le plus d'ennemis. On prit sa sincérité pour de l'envie et de l'animosité. Un

des plus grands poètes de notre temps, qui n'a jamais su, malheureusement pour son repos et son bonheur, maîtriser son orgueil et mesurer ses colères, s'emportait contre lui en termes violens et en invectives forcenées. Les épithètes ne coûtaient rien à ce grand poète habitué à les prodiguer. En conséquence, Gustave Planche vit accoler à son nom un certain nombre d'adjectifs insultans : lâche, méchant, vénéneux, et se vit comparer tantôt à un reptile gonflé de venin, tantôt à un champignon empoisonné qui attend les morsures avec sécurité. Quand on a d'aussi belles dispositions à l'insulte, soit dit entre parenthèses, on doit s'attendre à se voir payé de retour. Le pauvre Gustave Planche ne pouvait pas condamner à l'ostracisme l'ennemi qui essayait de le mettre au ban du monde littéraire, et il ne s'en vengea pas autrement qu'en continuant à juger avec la même sévérité les œuvres du grand poète; mais, ses lettres en font foi, cette haine, qu'il ne croyait pas avoir méritée, lui fut très sensible. « Faites savoir à ***, ou du moins à ses amis, que j'ai le plus profond mépris pour les injures de sa préface. Les espions de Venise, les eunuques de Constantinople et les pamphlétaires de Paris n'ont rien de commun avec moi. Si la colère n'était pas une faiblesse, je lui écrirais pour lui dire combien il s'avilit en m'injuriant... Je hais l'orgueil qui se guinde jusqu'à la rage méchante. » Encouragés par la haine d'un homme illustre, tous les écrivains qui marchaient à sa suite prodiguaient l'outrage au critique, et dans le nombre je trouve le nom d'un homme qui devait lui adresser la dernière insulte quelques mois avant sa mort. Tant de haines, tant de calomnies l'accablèrent; il s'affaissa sous le poids des inimitiés qu'il avait soulevées. Il s'expliquait trop les causes de ces inimitiés; mais un doute cruel, que tous les hommes sincères ont connu à un moment de leur carrière, s'éleva dans son esprit. Peut-être avait-il mérité ces haines. Qu'avait-il besoin de dire toute sa pensée à tout venant et à tout propos, de sacrifier ses amitiés pour le plaisir de dire la vérité? Quel prix avait-il recueilli de son indépendance? La solitude, la haine, l'ennui, la pauvreté. Et puis que devait penser le public d'un homme si dégoûté et qui consentait à admirer si peu? A quels motifs attribuerait-il sa conduite? Il connut cet état moral si lamentable, où l'âme, faisant retour sur elle-même, reproche à la conscience d'avoir suivi ses conseils, et se repent presque de son honnêteté. Gustave Planche se repentait en vain; la sincérité était chez lui un mal incurable, et dont rien ne devait le guérir, ni les rigueurs du sort, ni les calomnies, ni la pauvreté. C'est surtout dans les lettres écrites de Londres pendant un voyage qu'il fit en 1835, et où il tomba dans la plus complète détresse par suite d'une aventure qui fait le plus grand honneur à sa délicatesse, que cette disposition

d'esprit se laisse apercevoir. En Angleterre comme en France, il voit peu à louer, beaucoup à blâmer; mais il n'a pas le courage d'affronter de nouvelles colères. « Blâmer, toujours blâmer, j'ai l'air d'un fou. » En conséquence, il abandonne l'un après l'autre tous les sujets d'étude que lui présente l'Angleterre. « Je n'aurais jamais dû donner mon avis sur rien, ni sur personne. J'ai appris à écrire et peut-être à penser; mais la franchise, plume en main, est un vice irrémédiable qui engendre des haines terribles. Pour parler comme j'ai fait, il faudrait ne connaître personne. J'ai retourné dans mon cerveau les chapitres que vous me demandez, et je crois agir sagement en y renonçant. De Byron et de Scott, j'ai beaucoup à dire, mais beaucoup à blâmer. Chez Byron, la beauté du style dans la monotonie des sentimens, absence d'invention épique et dramatique; chez Scott, imagination profuse, mais pas une page écrite. Imprimer cela! je serais lapidé des deux côtés de la Manche. »

C'est un peu avant cette époque qu'il écrivit un fragment intitulé ***l'Homme sans nom,*** qu'on a eu tort, selon nous, de retrancher dans les dernières éditions de ses portraits littéraires. Ce petit fragment, où cette disposition désespérée de l'âme est exprimée avec une concision qui touche à la sécheresse, est d'une lecture navrante. L'auteur y retrace indirectement son propre portrait, et se condamne avec plus de sévérité qu'il n'a condamné ses contemporains. Ainsi ni en lui-même, ni hors de lui-même, il ne trouve de sources de consolation et d'espérance. Son intelligence désenchantée ne rencontre rien qui puisse la satisfaire; son goût est devenu prématurément dédaigneux dans la contemplation trop hâtive des grandes œuvres de l'esprit humain. Il s'est habitué à tout juger selon des lois abstraites, et en conséquence il ne prend aucun plaisir au spectacle de la vie. La vie en effet, avec ses dissonances, ses caprices, ses floraisons spontanées, ne saurait lui offrir l'harmonie, la symétrie d'une belle œuvre d'art. Volontiers il eût dit que la vie manque de composition. L'auteur formulait en terminant une conclusion terrible : « La vie d'un tel homme ne peut avoir d'autre solution logique que le suicide. » Il évita heureusement cette solution désespérée, mais il n'évita pas le mal incurable dont il se plaignait, l'ennui, contre lequel pour son malheur il ne chercha jamais à réagir. S'il eût pu réagir contre cette maladie terrible, il serait encore vivant parmi nous, et cette raison si droite, qui ne l'a abandonné qu'aux derniers instans, continuerait à prononcer ses arrêts équitables et sévères à cette même place où nous essayons d'adresser à sa mémoire un dernier adieu.

La vie littéraire de Gustave Planche offre encore moins de péripéties que sa vie morale. C'est, si nous pouvons nous exprimer ainsi,

une ligne droite que n'ont jamais fait dévier les événemens. Il se prodiguait peu, et cherchait moins à se produire qu'à exprimer librement sa pensée. Pour cela, il lui fallait un lieu où il pût parler sans contrainte, où l'on sût comprendre les devoirs de la critique aussi bien que respecter ses droits. Sur ce point, il était intraitable, et une fois que ses jugemens étaient arrêtés dans son esprit, il n'admettait volontiers aucun conseil, aucune révision. Nous n'apprendrons sans doute rien au lecteur en lui disant que les écrivains sont obligés à des ménagemens comme les hommes de toutes les autres classes de la société, qu'il est des intérêts qu'on n'aime pas à blesser, des amitiés qu'on ne veut pas froisser, et que s'il n'est jamais permis de mentir, il est en revanche parfaitement permis de choisir, pour dire la vérité, son heure et son moment. De toutes les formes de publications périodiques, le journal est celle qui est le plus soumise à ces ménagemens légitimes, et que nous ne songerons jamais à blâmer. Le rôle d'un journal n'est pas de défendre la *vérité*, mais une *certaine vérité*. Organe d'un parti, le journal est nécessairement partial et exclusif; les intérêts de la secte, de l'école, du système qu'il représente, lui importent plus que les intérêts généraux de la société et de l'esprit humain. C'est assez dire que Gustave Planche était absolument impropre au journalisme, et qu'il était incapable d'accepter la discipline et la demi-abnégation qu'il impose. Nous avons déjà cité l'opinion d'Armand Carrel sur son indépendance d'esprit, et l'opinion de Carrel était l'expression très franche, nullement exagérée, des nécessités qui sont naturellement imposées au journalisme. Le directeur de journal qui aurait accepté sans contrôle Gustave Planche aurait couru risque de miner lui-même la citadelle qu'il était chargé de défendre. Ses rares tentatives dans la carrière du journaliste ne furent donc pas heureuses. Il fut quelque temps attaché à la rédaction du *Journal des Débats*, pour la partie littéraire, bien entendu; mais là encore son indépendance d'humeur devait lui créer de nombreux obstacles. Le *Journal des Débats* n'avait pas alors la tolérance qu'il a pu acquérir depuis, grâce aux événemens; il suivait une ligne inflexible, et ne pouvait, pour des intérêts esthétiques, mécontenter le parti qu'il représentait. Un jour que j'interrogeais Gustave Planche sur cette période de sa vie, il me répondit naïvement qu'on ne lui laissait rendre compte que des livres inoffensifs. On lui livrait les écrivains qui pouvaient être impunément jugés avec sévérité, mais on avait soin d'écarter de sa main tous les ouvrages importans et signés de noms sérieux, qui représentaient une influence puissante. Je livre cette anecdote telle qu'elle me fut racontée, parce qu'elle explique très bien et les conditions inhérentes au journalisme et les difficultés que Gustave Planche de-

vait rencontrer inévitablement dans cette carrière. Sa plus sérieuse tentative en ce genre fut la dernière. En 1835, de retour d'un voyage en Angleterre entrepris sous les plus malheureux auspices, et exécuté au milieu d'aventures malencontreuses qu'il dut à sa probité et à sa délicatesse, il crut avoir à se plaindre du directeur de cette *Revue*, dont il était depuis plus de quatre années le collaborateur, et il alla chercher un asile à la *Chronique de Paris*, journal qui venait d'être fondé par le célèbre M. de Balzac. Les lecteurs sensés s'étonneront peut-être qu'un homme aussi indépendant que Gustave Planche, qui n'avait pu se plier ni à la discipline militaire de Carrel, ni à la discipline modérée du *Journal des Débats*, soit allé chercher un asile dans un journal dirigé par un homme d'une personnalité aussi envahissante que M. de Balzac. Au fond, cette personnalité même assurait à Gustave Planche une indépendance relative : aussi cette dernière tentative fut-elle moins stérile que les précédentes, car Gustave Planche a reproduit les articles qu'il a donnés à la *Chronique de Paris*, et n'a pas jugé convenable de reproduire les articles insérés dans *le National* ou le *Journal des Débats*. Ce n'était pas en effet pour le plaisir de servir les intérêts d'un parti que M. de Balzac avait consenti à prendre la direction d'un journal; sa personnalité bien connue ne pouvait se contenter d'un rôle aussi résigné : s'il avait un journal, c'était évidemment pour se dresser un piédestal d'où la France entière pût le contempler. Les ménagemens envers les personnes et les choses n'entraient point par conséquent dans le programme d'un tel journal, et l'on pouvait sans contrainte y dire ce qu'on pensait à l'endroit de tous et de chacun, à l'exception, bien entendu, de la divinité du lieu. Tout alla donc pour le mieux tant que Gustave Planche eut à parler de Meyerbeer et de Chateaubriand, des acteurs anglais ou d'Edgar Quinet; mais tout changea lorsque le critique s'aperçut qu'en échange de cette liberté, on attendait de lui une complaisance empressée et une admiration sans bornes. Six mois lui suffirent pour achever cette expérience, qu'il ne recommença plus.

Pour se développer à son aise, son talent avait donc besoin d'indépendance et de liberté; ici seulement, à cette même place où nous parlons de lui, il pouvait garder toute sa liberté d'humeur et de langage. Après quelques essais sur l'art et une remarquable étude du Salon de 1831, publiée dans *l'Artiste*, il entra dans la rédaction de la *Revue* presque à l'heure de sa fondation, dans les derniers mois de 1831. Il se révéla par un coup de maître, l'article sur *la Haine littéraire*, sous lequel succomba, pour ne plus se relever, le jaloux homme d'esprit à qui nous devons la publication des œuvres d'André Chénier. Dès le premier jour, il fut redoutable et annonçait

qu'il ne ferait fléchir devant aucune considération les devoirs de la critique. On a dit et imprimé qu'il entra dans la rédaction de la *Revue* sous le patronage d'un poète illustre qu'il aurait plus tard payé d'ingratitude : rien n'est plus faux que cette assertion. Non-seulement il n'a pas payé d'ingratitude le poète qu'on lui donne pour patron et dont il a toujours parlé avec sympathie et admiration, mais il n'a même pas eu besoin d'être ingrat. Un talent comme le sien n'avait nul besoin de patronage, et ne pouvait manquer de faire reconnaître aussitôt toute sa valeur. Il entra donc directement en relations avec le directeur de la *Revue*, et depuis cette époque jusqu'à sa mort, sauf un intervalle de cinq années (1840-45), il fut un des principaux et des plus assidus collaborateurs de ce recueil. La *Revue* était son théâtre naturel, et il ne s'en éloignait pas volontiers. Nous n'avons pas besoin d'énumérer une à une toutes les raisons pour lesquelles il était plus libre parmi nous que partout ailleurs; ce que nous avons dit relativement à la discipline nécessaire au journalisme pourrait suffire à la rigueur.

Par sa nature même, une *Revue* est non-seulement plus indépendante des hommes et des partis, mais elle est surtout plus indépendante des opinions de ses lecteurs. Le lecteur cherche dans un journal l'image de ses opinions, il cherche au contraire dans une *Revue* une opinion qui éclaire ou même qui domine la sienne. Un journal est un corps d'armée militant, une *Revue* est une réunion délibérante. Dans un journal, toute la responsabilité des opinions émises retombe sur un seul homme, et par conséquent la liberté de chacun des rédacteurs est nécessairement restreinte, car là où il n'y a pas responsabilité personnelle, la liberté n'existe pas. Dans une *Revue* au contraire, chacun garde la liberté de ses opinions sous sa responsabilité morale. Le journal est obligé de descendre sur le terrain des personnes, il lui faut par conséquent une prudence et une vigilance assidues; une *Revue* ne sort jamais du terrain des questions générales. La politique dans un journal domine toutes les considérations; dans une *Revue*, la politique est dominée à son tour par la littérature et la philosophie. Un journal peut être rarement impartial; une *Revue* doit toujours être impartiale, sous peine de déchéance. Mais en dehors de toutes ces considérations, il est une dernière raison pour laquelle Gustave Planche pouvait ici seulement exprimer librement ses opinions. La *Revue* a toujours voulu respecter l'indépendance réciproque des diverses activités de l'intelligence humaine, elle a toujours considéré les droits de la critique comme distincts des droits de l'art et de l'imagination, et n'a jamais entendu subordonner la critique aux intérêts d'une école ou d'une coterie littéraire. Le critique a été roi absolu dans sa sphère,

comme le poète dans la sienne; il a été interprète et non complaisant, juge et non courtisan. La *Revue* a voulu tracer entre ces deux pouvoirs une ligne de démarcation distincte et profonde, et cette ligne a été rarement franchie; les poètes et les romanciers ont dû subir la loi et se soumettre à la controverse, la critique à son tour a dû se résigner à ne pas être envahissante et exclusive. La *Revue* n'a jamais permis à un romancier ou à un poète de choisir son critique; mais elle n'aurait jamais permis à un critique d'imposer telle ou telle doctrine à l'imagination, et de condamner ou d'applaudir au nom d'une théorie préconçue ou d'une formule irrévocable. En agissant ainsi, elle a cru et elle croit encore réserver les droits du public, à qui il appartient après tout de se prononcer en dernier ressort, lorsque la controverse est épuisée et que toutes les causes sont entendues. Voilà pourquoi l'indépendance de Gustave Planche était ici à l'aise, et pouvait se déployer dans toute sa franchise. Il regardait la sincérité comme le devoir du critique; on lui garantissait la liberté comme un droit. Il usait de ce droit largement sans doute, mais avec une équité qu'on n'avait nul besoin de lui recommander; il traçait lui-même les limites de sa liberté, et il ne les dépassait jamais. Il ne sortait jamais du terrain qu'il avait choisi, et ne laissait pas son jugement s'égarer dans des allusions ou des finesses malicieuses. Avec lui, on n'avait pas à craindre les espiègleries, les méchancetés sournoises; il ne s'attaquait qu'aux œuvres et non aux hommes, et c'est la faute de ses ennemis, et non la sienne, si parfois la discussion s'est engagée sur le terrain de la personnalité. Sa longue collaboration à la *Revue* compose donc la plus grande partie, la partie vraiment sérieuse de sa vie littéraire. Sa collaboration à d'autres recueils n'a jamais été et ne pouvait être que passagère.

En 1840, il se trouva possesseur d'une petite fortune qui aurait pu lui procurer le repos et la sécurité morale; il en profita pour se procurer la liberté, après laquelle il avait si longtemps soupiré. Il partit pour l'Italie, et pendant cinq longues années on n'entendit plus parler de lui. Selon toute apparence, sa vie se passa dans le calme et dans une contemplation à demi solitaire. Les rares et longues lettres qu'il écrivait à sa famille ne révèlent rien de particulier sur cette période de son existence; il y parle plus des autres que de lui-même, plus de Paris que de Rome et de Florence, s'inquiète avec sollicitude et tendresse des intérêts de ceux qui lui sont chers, et garde le plus profond silence sur ses souvenirs et ses sentimens. Ces lettres sont bien en un sens sa fidèle image; jamais personnalité tranchée n'a été aussi réservée, aussi peu expansive, moins propre à l'abandon. Tout ce qu'on sait de ce voyage, c'est qu'il es-

saya de faire une étude sérieuse de la musique, celui des beaux-arts qui lui était le moins familier, quoiqu'il ait porté dans l'analyse des sentimens musicaux et dans l'appréciation des grandes œuvres de Beethoven et de Haydn un goût pénétrant et élevé, ainsi qu'en témoignent quelques articles consacrés aux concerts du Conservatoire de Paris. Il était bien tard alors pour commencer sérieusement une étude si difficile et si compliquée; sa volonté tenace, un peu entamée déjà par les combats de la vie, s'effraya des difficultés sans cesse renaissantes de cette étude, et il l'abandonna, non sans dépit, il est permis de le croire, car en toutes choses il aimait à comprendre encore plus qu'à sentir. L'impression de plaisir, la sensation raffinée que procure la contemplation des beaux-arts ne lui suffisait pas; il voulait savoir la raison d'être de ce plaisir, et pénétrer la cause de cette sensation. Ce mécompte léger est le seul probablement qu'il eut à subir pendant ces cinq années de repos studieux et d'oisiveté contemplative. Il était parvenu à s'isoler si complétement, il avait si bien rompu toute communication avec le monde parisien, que les bruits les plus absurdes purent courir sur son compte et trouver créance un instant. Cependant, en son absence, les poètes et les artistes respiraient plus librement; ils pouvaient se livrer à toutes leurs fantaisies sans avoir à redouter les arrêts de ce juge inexorable, lorsqu'il vint les surprendre par son retour subit. Mais peut-être son tempérament se serait-il amolli en Italie, dans les délices méridionales?... L'exécution sommaire de M. Marochetti (août 1845) vint bientôt les détromper : il n'avait rien perdu de son ancienne vigueur et de son implacable justice. Son voyage en Italie était loin de l'avoir disposé à plus d'indulgence. Lui qui naguère, avant ce voyage, n'avait pu se résigner à se prosterner devant les poètes et les artistes de la puissante génération romantique, que pourrait-il penser de la race nouvelle des artistes et des poètes qui s'était révélée en son absence? Il n'avait pas admiré sans réserve *le Vœu de Louis XIII* et *la Barque de Dante:* se courberait-il devant la *Femme piquée par un serpent* et la *Décadence romaine?* Il avait vivement contesté la valeur dramatique de Victor Hugo, accepterait-il docilement *Agnès de Méranie?* Ces succès scandaleux aujourd'hui justement oubliés, ces œuvres laborieuses ou habiles, simulacres et singeries de l'art sérieux, trouvèrent d'abord en lui un censeur impitoyable. Cependant, à mesure que les années s'écoulèrent, et que les œuvres applaudies du public devinrent de plus en plus inférieures en même temps qu'elles devenaient plus rares, il se sentit disposé à plus d'indulgence. Tous ses efforts n'avaient pu empêcher le goût public de se corrompre; les œuvres qui enlevaient maintenant les suffrages auraient à peine attiré l'attention quelques années auparavant. Le niveau de l'art et le niveau

de l'opinion publique semblaient baisser de concert. Il se dit que ce serait folie que de vouloir être trop sage, et qu'il fallait remplacer le dédain par une compatissante pitié. Il assistait au triomphe des *infiniment petits* de Béranger; quelle nécessité par conséquent de prendre une massue pour écraser le peuple de Lilliput? Aussi, dans les dernières années, avait-il beaucoup radouci son esprit acerbe, et travaillait-il en conscience à se faire indulgent. La faiblesse des coupables qu'il avait à condamner avait fait fléchir sa sévérité de juge, et il n'appliquait plus les lois pénales de la critique avec la même inexorable sévérité.

Le voyage d'Italie sépare donc en deux périodes bien tranchées sa carrière de critique. Dans la première, jeune, résolu, ardent à sa manière, il prend une part active aux combats littéraires de son temps; il fait partie de l'église militante des lettres. Dans la seconde, désabusé par l'expérience, désenchanté par la comparaison des œuvres d'un passé récent avec les œuvres du présent, il se tient plus qu'autrefois à l'écart de la mêlée littéraire, et se contente de faire partie de l'église expectante et contemplative. Il retourne volontiers à l'étude du passé, feuillette de nouveau les livres lus dans la jeunesse, et résume son opinion sur les hommes illustres de son temps. Le mouvement des arts plastiques avait seul le privilége d'intéresser encore sa curiosité; aussi le suivait-il avec ardeur et sollicitude. La première période de sa carrière est plus exclusivement dévouée à la littérature; la seconde période est presque exclusivement consacrée à l'art. De loin en loin, il résumait en quelques pages substantielles et brèves le mouvement des lettres contemporaines, embrassait d'un regard rapide la poésie, le théâtre et le roman, et puis revenait avec joie et bonheur aux grands artistes passés et contemporains qui pouvaient fournir un aliment à sa méditation et solliciter sa pensée, à Raphaël et à Léonard, à Rubens et à Rembrandt, à M. Delacroix et à M. Ingres. Il aimait à réviser ses admirations d'autrefois, et, fatigué du présent, il faisait appel à sa mémoire et se réfugiait dans le souvenir. Ce n'était point paresse de sa part, mais dégoût profond. Sa curiosité n'était pas éteinte, seulement les productions contemporaines ne la sollicitaient plus. Sa logique vigoureuse ne savait à quoi s'attaquer dans ces productions nouvelles d'un tissu grêle et sans consistance qui se déchirait sous sa forte main. « Je n'aime pas à couper un cheveu en quatre, » répétait-il souvent, « je ne sais pas compter les grains de poussière qui se trouvent sur une aile de mouche, » indiquant ainsi un peu brutalement que les nouvelles œuvres qu'il avait à juger étaient d'une matière tellement subtile, impalpable et incolore, qu'elles échappaient à la critique, et que l'entomologie littéraire n'était pas de son goût.

Cette humeur dédaigneuse le rendait-elle injuste, et était-elle

chez lui le résultat de l'amertume et de la malignité? On l'a dit et imprimé souvent; mais, en vérité, on n'a jamais dit et imprimé une accusation plus calomnieuse. Son amour de l'art et son respect du public étaient l'unique cause de ses rigueurs. Il considérait le critique comme une sorte de magistrat chargé de faire la police des mœurs et du bon goût dans la république des lettres, et quand on lui reprochait sa dureté, on l'étonnait autant qu'on étonnerait un magistrat civil, si on lui reprochait la vigilance de sa police et sa trop grande sollicitude à protéger la sûreté des honnêtes gens. Cette manière de considérer la mission de la critique a ses inconvéniens, je le sais, et le plus grave peut-être, c'est de transformer pour un moment tout poète et tout artiste en véritable délinquant. Il avait l'air de regarder *à priori* comme coupables tous ceux qu'on amenait à la barre de son tribunal, jusqu'à ce que leur dossier eût été examiné. C'était lui-même qui dépouillait ce dossier, lui-même qui prononçait les plaidoiries pour et contre, lui-même qui formulait les questions au jury, dont il respectait toujours les droits. Ce jury, c'était le public, dont il cherchait avant tout à éclairer la conscience. C'est sur cette tâche qu'il concentrait toute l'énergie de ses efforts. Souvent il arrivait que le public amnistiait le coupable qu'il avait condamné dans sa pensée; cependant il ne se déconcertait pas, et à la première occasion il recommençait le procès avec une nouvelle ardeur. Plus avide d'instruire que d'accuser, il ne craignait pas de répéter les argumens qu'il avait employés une première fois; sa constance égalait sa fermeté. Il comptait sur le bon sens public pour lui rendre justice, pour faire triompher un jour ses opinions, et l'expérience a prouvé que son calcul était juste.

De bonne foi, que reste-t-il aujourd'hui des accusations de malignité portées par ses ennemis contre ses jugemens? En fin de compte, le monde littéraire et le monde non littéraire les ont si bien acceptés, que les plus sévères, ceux qui à l'origine durent paraître les plus outrecuidans, sont devenus à l'heure qu'il est de véritables *truisms*, des vérités trop vraies, de purs lieux-communs. A l'origine, ils n'en étaient pas moins d'une singulière nouveauté, et il fallait certes un grand courage pour oser les prononcer. On lui reprochait d'attaquer par envie et impuissance toutes les gloires de la France : cette accusation mérite d'être examinée. Voyons un peu quelles sont les victimes de Gustave Planche. Ce n'est pas M^me^ Sand; elle lui a inspiré quelques-unes de ses pages les plus éloquentes. Ce n'est pas M. Mérimée, car son admiration pour cet observateur incisif et profond n'a pas fléchi un seul jour. Certes, s'il est une nature littéraire qui fût contraire à la sienne, c'était celle de M. Sainte-Beuve; il a cependant toujours parlé de lui avec une grande sympathie. M. Cou-

sin, M. Villemain, M. Augustin Thierry, ont toujours été présentés par lui comme des modèles presque classiques. Il avait pour Béranger une admiration exagérée. S'il a blâmé l'abus que M. de Lamartine a fait de ses dons heureux, il a proclamé son génie avec le plus vif enthousiasme, et il l'a toujours placé à la tête des poètes de notre temps. Combien d'autres noms célèbres nous pourrions citer: Auguste Barbier, Alfred de Vigny, Brizeux, Victor de Laprade, Jules Sandeau, M. Augier lui-même! Si nous récapitulons les noms illustres de la peinture et de la sculpture, nous arriverons au même résultat. M. Delacroix, M. Ingres, M. Decamps, Pradier, Barye, David, seraient-ils par hasard au nombre de ses victimes? Bien loin de chercher des réputations à démolir, il cherchait au contraire à venger les talens méconnus, et appelait l'attention du public sur les artistes qu'on semblait négliger ou mal comprendre. Il nous suffira de citer les articles qu'il a consacrés ici même à deux artistes remarquables, un peu solitaires tous les deux, et qui, par le fait de cette solitude, n'ont pas eu toute la renommée qu'ils méritaient : M. Charles Gleyre et M. Paul Chenavard. Puisque tous ces talens glorieux et incontestés ont été par lui admirés, loués, recommandés, quelles sont donc les victimes qu'il a traîtreusement immolées? Avec un peu de soin, on reconnaîtra que ce sont précisément les artistes et les poètes justement condamnés aujourd'hui par l'opinion des lettrés. C'est Casimir Delavigne par exemple. Il l'a exécuté sans pitié, cela est vrai; lui en fait-on un crime? Son jugement a pu paraître sévère à l'origine; mais qui ne sait aujourd'hui que les tragédies de Casimir Delavigne sont plus illisibles que *la Henriade?* Il a toujours repoussé M. Scribe, ou, pour employer son langage, il n'a jamais voulu reconnaître que M. Scribe, malgré son ingénieuse fécondité, eût rien à démêler avec l'art. Les jeunes poètes et les jeunes critiques qui, lorsqu'ils parlent de l'auteur de *la Camaraderie,* dépassent trop souvent aujourd'hui la mesure que nous imposent les plus simples convenances, oseront-ils accuser Gustave Planche d'injustice? Il a toujours parlé d'Alexandre Dumas avec peu de sympathie; mais qui donc s'abuse aujourd'hui sur la valeur de cet illustre *tempérament,* dont l'œuvre la plus remarquable, *Angèle,* est un monument d'immoralité sans grâce et sans poésie? Dans les arts, ses victimes sont moins nombreuses encore; j'ai beau chercher, je n'en trouve que deux : M. Clésinger et M. Couture. Eh bien! je le demande de bonne foi, qui donc aujourd'hui n'est pas fixé sur le mérite véritable de ces deux habiles ouvriers?

Reste donc Victor Hugo; mais Victor Hugo a-t-il été réellement la victime du critique? Non. Sa gloire se porte à merveille; toutes les jeunes générations qui se succèdent lisent ses livres et sortent de

cette lecture enivrées par la musique de ses vers, éblouies par l'éclat de ses images. Le grand magicien n'a rien perdu de sa puissance d'évocation, et aujourd'hui comme en 1830 ses créations se dressent devant l'œil du lecteur comme des apparitions nées du cauchemar, ou appelées par la force d'un sortilége irrésistible. Jamais Gustave Planche n'a songé à nier cette toute-puissance d'évocation; il a toujours proclamé le poète, et sans se faire prier, roi absolu du royaume des sons, des couleurs et des rêves. Seulement il niait quelques-unes de ses prétentions, les prétentions dramatiques par exemple; il consentait à accepter les créations de Victor Hugo comme des créations fantastiques et des apparitions, il niait qu'elles fussent des personnages vivans et humains. Il leur reconnaissait la puissance d'étonner et d'effrayer, il niait qu'elles eussent la puissance d'émouvoir. Qui ne pense de même aujourd'hui? Rendons-nous compte, s'il vous plaît, des impressions que nous éprouvons lorsqu'il nous arrive de relire *Angelo*, *Marie Tudor* ou *Lucrèce Borgia*. N'est-il pas vrai que, tant que dure la lecture, nous sommes en proie à un cauchemar que nous essayons en vain de secouer, mais qui cesse avec la dernière page, comme un mauvais rêve cesse au réveil? Certes, en faisant cette observation, il n'entre pas dans ma pensée de rabaisser la gloire de Victor Hugo, que j'admire plus que personne, et que je qualifierais volontiers, si cela était permis à un contemporain, d'une épithète plus haute que celle d'illustre. Il a rendu un trop grand service à l'imagination française pour que nous ne lui en soyons pas reconnaissans. J'ajouterai même qu'il est du devoir des jeunes générations de le défendre contre les attaques sournoises des derniers partisans de l'ancien régime littéraire, aussi dangereux qu'ils sont malveillans, et de maintenir en toute occasion les conquêtes qu'il a faites pour nous, de peur de voir reparaître à la lumière les spectres odieux de la lamentable tragédie, de l'ennuyeux poème didactique, de l'insupportable épître en vers. Ces sortes d'apparitions ne sont pas rares dans ce beau pays de France, aussi intolérant que routinier, et où parlent et se promènent librement une foule de mauvais vampires qui sucent le sang précieux de la nation. La tragédie est un de ces vampires, comme le vieil esprit de la ligue, comme l'ancien régime, comme le jacobinisme, toutes choses très diverses en apparence, mais qui sont au fond une chose une et identique (1). Nous ne serons donc pas suspect de malveillance

(1) Il y aurait à faire un bel essai et très piquant sur les dangers politiques que présente la tragédie. Soyez sûr que dès que vous voyez apparaître ce spectre, quelque autre apparition n'est pas loin. Je n'ose pas dire que nous en avons fait déjà l'expérience, on crierait au paradoxe; mais j'ai toujours considéré le succès de *Lucrèce* comme le digne avant-coureur de la révolution de février. Évidemment un pareil succès ne pou-

envers le grand poète, si nous faisons certaines réserves, les mêmes précisément que Gustave Planche crut devoir faire. Non, jamais il n'entra dans sa pensée, comme on l'a dit sottement, d'être injuste envers Victor Hugo. S'il eût voulu en faire une victime, il n'eût été que ridicule, et n'eût pas blessé aussi profondément. Il a contesté certaines applications du génie de Hugo, et ses appréciations sont restées l'expression un peu dure, il est vrai, mais franche, de la vérité. Toutes ses prédictions ont été réalisées à la lettre. Depuis des années, il avertissait l'école romantique qu'elle faisait fausse route et qu'elle ne tarderait pas à sombrer; l'accomplissement de la prophétie ne se fit pas attendre. Son dernier avertissement date de 1838 (représentation de *Ruy Blas*), et coïncide pour ainsi dire avec le dernier soupir de l'école romantique. Lorsqu'il revint d'Italie en 1845, la déroute était complète : l'école avait eu son Waterloo dans la représentation des *Burgraves*, elle avait perdu sa force militante, et ses soldats, dispersés et sans lien désormais, assistaient, tristes comme les débris de la vieille garde, à la restauration de la tragédie détestée. Gustave Planche avait donc été un prophète de malheur, si l'on veut, mais un prophète après tout. En face de l'accomplissement de ses prédictions, que signifiaient les colères qu'il avait soulevées? L'événement prouvait qu'il avait eu trop raison, et si, comme on l'en accusait, il avait été animé par un esprit de haine, il fallait avouer que sa haine l'avait bien inspiré. Cette accusation de haine n'est cependant pas mieux fondée que les autres. Je n'ai aucune envie de rechercher les causes d'une querelle qui est connue de tout le monde littéraire, et dont il est inutile d'instruire le public. Tout ce que je dirai, c'est que si par hasard Gustave Planche nourrissait en secret des ressentimens contre le poète, ces ressentimens n'entrèrent jamais pour rien dans ses critiques et dans ses jugemens. Il fit même tout ce qu'il put pour faire entendre au poète, dans des articles que le public ne dut comprendre qu'à demi, que son animosité personnelle n'influençait pas son esprit, et qu'ami ou ennemi, son jugement n'eût pas changé. C'est là le sens secret de plusieurs articles publiés à des intervalles considérables, *les Royautés littéraires*, *Moralité de la Poésie*, *les Amitiés littéraires*, où il s'efforce de faire

vait s'expliquer que par un commencement de paralysie de l'esprit français, et la paralysie morale de la nation a été précisément la cause de la révolution de février. Je ne m'étonnai plus de cet étrange événement, lorsque j'appris plus tard que les hommes politiques les plus considérables de la France avaient applaudi à outrance cette malencontreuse tragédie, et donné le signal d'une réaction qui devait nous coûter si cher. Leurs préférences littéraires furent récompensées; la révolution de février eut une unité complète de temps et de lieu. Nous espérons revenir sur ce chapitre : M. Ponsard achève, dit-on, une nouvelle tragédie; nous saisirons cette occasion avec empressement.

entendre à voix basse qu'il n'a ni haine, ni colère, et que ses critiques ne sont pas des représailles.

Il entra toujours autant d'étourderie que de méchanceté dans les reproches dont Gustave Planche fut accablé. Ainsi on l'a accusé d'avoir brûlé ce qu'il avait adoré, d'avoir trahi ceux qu'il avait d'abord flattés, — en termes plus clairs, d'avoir réagi contre l'école romantique après avoir combattu dans ses rangs. Rien n'est plus léger, plus étourdi que ce reproche. Planche n'a jamais, à proprement parler, appartenu à l'école romantique : il l'a servie et soutenue tant qu'il a cru que les intérêts généraux de l'art pouvaient être compromis dans sa chute; mais il n'a pas pris part à ses luttes à outrance, il n'a poussé aucun bélier contre la citadelle des classiques, il n'a ouvert aucune tranchée, n'a participé à aucun assaut. Dans les luttes littéraires du romantisme, il a joué le rôle d'un spectateur actif qui juge à haute voix le combat sans participer à la mêlée, ou bien encore, — si l'on veut à toute force qu'il ait pris part au combat, — le rôle presque passif du chœur dans la tragédie grecque. Il s'était chargé de réprimander le vice, d'encourager la vertu, et de tirer la moralité de la pièce qu'on représentait sous les yeux du public. Planche ne croyait pas aux écoles poétiques, ou plutôt il considérait l'art comme supérieur à toutes les écoles, et comme devant être jugé par conséquent selon un critérium plus large que le critérium exclusif de telle ou telle école. Juger un poëme ou une œuvre d'art d'après les formules d'une secte ou d'une coterie lui semblait justement le moyen de juger avec une partialité involontaire sans doute, mais non moins funeste que la mauvaise foi. En un mot, Gustave Planche était, en matière de critique, ce que les églises protestantes appellent un indépendant; il n'admettait aucune autorité et ne croyait qu'au jugement privé. Il avait peu de goût pour les systèmes, regardait comme inutiles les poétiques et les préfaces dogmatiques, fort à la mode en 1830, et ne s'en cachait pas. Ce sentiment se révèle à diverses reprises dans les articles qu'il écrivit alors qu'on pouvait le compter parmi les défenseurs du romantisme, notamment dans les articles sur M. de Vigny et M. Mérimée. Citons un fragment entre dix autres : « Malgré la prodigieuse dépense d'esprit grâce à laquelle les athénées littéraires de la restauration ont su pendant dix ans occuper leur auditoire, j'ai quelque raison de croire que ces éternelles dissertations sur le goût et le génie, sur Boileau et Shakspeare, sur le moyen âge et l'antiquité, sur la génération logique et la génération historique des formes poétiques, ont porté à l'art plus de dommage que de profit. Si la régénération du théâtre est prochaine, je pense que le plus sûr moyen de la hâter n'est pas de savoir si Sophocle pro-

cède d'Homère, si Rabelais et Callot n'ont pas trouvé dans Aristophane le type éternel de la bouffonnerie, qu'on attribue, je ne sais pourquoi, au développement du christianisme..... Ne valait-il pas mieux cent fois, comme fit Alfred de Vigny, vivre de poésie et de solitude, chercher la nouveauté du rhythme dans la nouveauté des sentimens et des pensées, sans s'inquiéter de la date d'une strophe et d'un tercet, sans savoir si tel mètre appartient à Baïf, tel autre à Coquillard? Que des intelligences nourries de fortes études examinent à loisir et impartialement un point d'histoire littéraire, rien de mieux; mais se faire du passé un bouclier pour le présent, emprunter au XVI[e] siècle l'apologie d'une rime ou d'un enjambement, transformer des questions toutes secondaires en questions vitales, c'est un grand malheur à coup sûr, une décadence déplorable, une voie fausse et périlleuse. » On voit par ce court extrait que si par hasard Gustave Planche a fait partie de l'église romantique, il n'a jamais accepté son *credo*, sa liturgie et sa discipline.

Puisqu'il repoussait également toutes les écoles, sur quels principes reposait sa critique? Il est très vrai qu'il n'a pas laissé derrière lui une doctrine esthétique, pas plus qu'il n'a laissé de disciples et de courtisans. Il acceptait tous les systèmes, et se défiait également de tous les systèmes; il fut à un certain point de vue un véritable éclectique. Toutes ses théories sur l'art et la poésie pourraient se réduire à deux principales. Les diverses formes de l'art sont limitées, et ce n'est jamais impunément qu'on dépasse leurs limites. Le but de l'art n'est pas de reproduire la réalité, mais d'agrandir la réalité par l'imagination et le souvenir. La peinture et la sculpture ne sont pas autre chose que la réalité agrandie; la poésie n'est pas autre chose que l'exagération à propos. C'est en ces deux principes que se résumait tout son enseignement, et certes ces principes méritaient d'être recommandés dans un temps où l'on a vu la sculpture vouloir rivaliser avec la peinture, la peinture essayer d'emprunter ses mélodies à la musique, et la poésie se contenter de reproduire les dissonances de la réalité. Pour lui, l'artiste le plus vrai n'était pas celui qui était le plus fidèle à la réalité, mais celui qui était le plus fidèle à la logique. Un artiste pouvait faire preuve d'un grand talent en transcrivant fidèlement la réalité sans y rien ajouter, tout simplement par un heureux choix des objets, un triage habile des modèles réels; mais le titre de grand artiste appartenait avant tout à celui qui agrandit par la réflexion ses souvenirs et les idéalise par l'imagination. Cette théorie lui servait de formule synthétique pour concilier les écoles les plus extrêmes, et lui permettait d'être impartial en gardant ses préférences, c'est-à-dire de comprendre Rubens en admirant Raphaël, et de sentir Titien en préfé-

rant Léonard. Il avait des préférences secrètes qu'il n'avouait pas volontiers, peut-être dans la crainte de paraître exclusif et partial. Au fond, il était classique dans la bonne acception du mot; la belle ordonnance d'une œuvre, l'enchaînement logique et systématique de ses parties, la symétrie, l'harmonie, le touchaient beaucoup plus que l'abondance de l'imagination, la profondeur de la rêverie, l'éclat des couleurs et le mouvement de l'action. Il aimait les choses parfaites, fussent-elles même froides, et les préférait aux choses tourmentées, même surabondantes de vie et de passion. Ce goût particulier répondait à une tournure particulière de son esprit : il était né critique en effet, comme d'autres naissent mathématiciens ou poètes. Le premier mouvement de son esprit lorsqu'il contemplait une œuvre d'art n'était pas d'admirer, mais de chercher s'il trouvait quelque chose à reprendre : quand il ne trouvait aucun défaut, il s'avouait vaincu et admirait en toute sécurité; mais lorsqu'il apercevait dans une œuvre une tache, aussi petite qu'elle fût, son admiration en était diminuée, et même il l'accordait à regret... Il soumettait à cette épreuve sévère non-seulement les contemporains, mais les plus grands noms de la littérature et de l'art. Devant une toile de Raphaël ou une statue de Michel-Ange, il suspendait brusquement son admiration pour remarquer que la deuxième phalange de tel doigt était trop longue, ou que tel muscle était trop en saillie. Il était donc singulièrement exigeant, si nous pouvons nous exprimer ainsi, car la perfection seule pouvait le satisfaire; il ne lui suffisait pas d'admirer, il voulait encore n'avoir pas à blâmer. Aussi les seuls artistes qui ont trouvé complétement grâce devant lui sont-ils ceux qui se sont approchés le plus près possible de la perfection, Phidias, Léonard, Corrége.

Il avait une qualité très rare et très nécessaire à un critique : il ne reculait pas devant le lieu commun. Cet éloge paraîtra peut-être singulier à quelques personnes; mais, en réfléchissant un peu, on reconnaîtra aisément qu'il en vaut un autre. Il n'est pas toujours facile d'être simple, surtout dans une époque de décadence, où tout a été dit maintes fois, et où par conséquent on peut craindre, en exprimant une opinion, de répéter ce que d'autres ont dit avant vous. Un écrivain d'ailleurs se résigne difficilement au rôle modeste d'interprète et d'organe des vérités connues; il lui semble que, s'il prend la plume, c'est pour exprimer des choses neuves et inattendues. Dans combien d'erreurs morales et de péchés intellectuels cette horreur du lieu commun nous entraîne-t-elle à notre insu! L'écrivain s'épuise en combinaisons ingénieuses, cherche de nouveaux points de vue, raffine, aiguise la vérité, modifie les proportions de la réalité. Gustave Planche n'avait aucun de ces défauts; il ne cher-

chait pas à dire des choses neuves, mais à dire des choses vraies. Son honnêteté intellectuelle était invincible. Comme un professeur que son devoir oblige à répéter chaque jour les mêmes règles de syntaxe aux écoliers qu'il est chargé d'instruire, Gustave Planche n'hésitait pas à répéter à satiété les lois les plus connues de la morale et du goût. Il avait raison : la morale et le goût veulent être traités comme la grammaire et l'orthographe, et le monde irait beaucoup mieux, si on consentait à les considérer sous ce point de vue sommaire. Ce que nous oublions le plus facilement, ce ne sont pas les connaissances superflues, mais les connaissances rudimentaires; ce ne sont pas les résultats des choses, mais leurs principes. Il en est ainsi de la morale et du goût : nous ne courons jamais risque d'oublier leurs délicatesses, mais nous oublions facilement leurs élémens, et nous avons besoin qu'une voix sévère nous les rappelle de temps à autre. Cette voix sévère à notre époque fut celle de Gustave Planche. Lorsqu'une vérité était violée et méconnue, il n'hésitait pas à signaler cette violation, au risque de se faire accuser de naïveté. Comme il ne cherchait ni à plaire ni à étonner, il n'aimait pas à être étonné lui-même et surpris contre les règles, et en conséquence il n'avait aucune indulgence pour les ruses et les charlatanismes de l'art. Planche ne fut pas dans la critique moderne un inventeur, ce fut plutôt un vulgarisateur, et ce dernier titre, à certaines époques, vaut le premier. Nous vivons dans un temps en effet où il reste bien peu à faire à l'invention; toutes les formes possibles de la pensée ont trouvé leurs interprètes, tous les principes esthétiques ont été mis en pleine lumière. Il s'en faut de beaucoup pourtant que le goût contemporain soit en rapport avec la science contemporaine, et le sentiment du beau était certes plus développé aux époques où la philosophie de l'art était moins avancée. La pratique est en retard sur la théorie. La tâche du critique est donc de répandre, de propager les idées connues auxquelles il reste maintenant bien peu à ajouter. C'est à cette tâche que Gustave Planche s'est dévouée toute sa vie; personne n'a jeté dans le public une plus grande somme d'idées judicieuses et saines. Beaucoup d'entre nous, qui peut-être ne voudraient pas l'avouer, lui doivent de savoir faire la différence entre une bonne peinture et une peinture séduisante, entre une école originale et une école d'imitation; ils lui doivent de ne pas mettre l'art français au-dessus de l'Italie, ou l'école espagnole au-dessus de l'école flamande.

Sa critique était dogmatique, tranchée, et se plaisait aux détails techniques. Il n'analysait pas, il exposait. Il ne racontait pas, il discutait. Il considérait la beauté comme une sorte d'abstraction, et expliquait une belle œuvre comme un problème de mathéma-

tiques. Pour juger, il ne faisait jamais appel à l'imagination. Il ne replaçait pas l'œuvre qu'il avait sous les yeux dans le milieu où elle s'était produite; il faisait abstraction des temps, des lieux et de l'artiste lui-même. Il n'attribuait aucune valeur à la recherche minutieuse des intentions d'un artiste ou d'un poète, et ne recourait pas aux anecdotes pour expliquer le mérite de leurs créations. Plusieurs fois il a fait à ce sujet une profession de foi pleine et entière. L'histoire lui semblait distincte de la critique, et il ne croyait pas qu'elle lui prêtât aucun secours. Une œuvre était belle par elle-même, et ne devait qu'une mince parcelle de sa beauté aux circonstances de temps et de lieu. La tournure de son esprit était logique, syllogistique, nullement portée à l'histoire. Ces belles mélodies historiques que l'on entend résonner dans les œuvres d'art, et qui sont comme les hymnes chantées à l'éternelle beauté par les différentes générations d'artistes et de poètes, ne le touchaient pas, ou pour mieux dire il ne les entendait pas. Il ne savait donc retrouver dans une œuvre ni la personnalité de l'artiste, ni la couleur des temps, et ce défaut, car c'en est un, donnait parfois à sa critique des grandes œuvres du passé une véritable sécheresse. Volontiers il eût parlé de Dante sans tenir compte du catholicisme et de ces influences du moyen âge italien dont *la Divine Comédie* porte si profondément l'empreinte. Il avait parfaitement conscience de ce défaut, et ne songeait pas à le cacher. « Je ne sais, lisons-nous dans une de ses lettres, ni relever une anecdote comme L. V. (M. Vitet sans doute), ni poétiser un portrait comme S.-B. » Aussi, toutes les fois qu'il avait à parler d'un artiste, esquivait-il autant qu'il le pouvait la partie biographique et anedoctique pour arriver à la discussion des œuvres. La biographie le rebutait; il n'y voyait guère qu'une série de chiffres servant à marquer avec précision les dates des œuvres de l'artiste et du poète, à expliquer le développement successif de son talent et la génération de ses pensées.

Gustave Planche a déjà trouvé, il trouvera davantage encore dans l'avenir la récompense de son courage et de ses travaux. Quand bien même les prochaines générations, de plus en plus affairées et distraites, n'auraient plus de temps pour lire ses écrits, son nom ne périrait pas. Il fait désormais partie de l'histoire littéraire contemporaine, et dans l'avenir on ne pourra écrire cette histoire sans mentionner son nom, sans tenir compte de son influence, sans raconter la vigoureuse réaction qu'il opposa aux excès de l'école romantique. Il a beaucoup lutté, beaucoup souffert pour affirmer son indépendance et faire reconnaître les droits de sa liberté, et ses efforts n'ont pas été vains. Nous recueillons aujourd'hui le fruit de ses travaux, car il a fait pour nous une précieuse conquête : il a affranchi com-

plétement la critique, il l'a tirée de la servitude, il l'a soustraite au patronage des patriciats littéraires. Dire la vérité à l'époque où il s'avisa, pour son malheur, d'avoir cette audace, était un acte de grand courage moral qui, comme toutes les résistances légitimes, fut d'abord traité de rébellion et de révolte. Les poètes et les artistes étaient alors en train de transformer la république des lettres en une oligarchie exclusive et une monarchie despotique. Dans la nouvelle organisation qu'on préparait, les publicistes et les critiques devaient représenter l'ordre des chevaliers ou la classe des affranchis. On inventait pour le poète une nouvelle théorie du droit divin. Les abus qui caractérisent le règne des aristocraties sans contrôle s'étaient déjà manifestés : on qualifiait d'insolence le droit de remontrance et de pétition; la franchise était considérée comme une révolte, et le critique assimilé au pamphlétaire et au libelliste. Gustave Planche se leva seul en face de cette tyrannie agressive et violente, et organisa une vigoureuse résistance démocratique. Plus d'une fois il sentit les forces lui manquer; mais il ne se découragea pas, et compta sur le droit et sur le temps pour faire triompher sa cause. Dire la vérité n'est plus chose aussi dangereuse, et mal venu serait le poète ou l'artiste qui croirait pouvoir se soustraire à la loi commune. C'est en vain qu'il voudrait faire gronder sa foudre poétique et rassembler ses nuages; le ridicule Jupiter tomberait bientôt sous les sifflets. Nous pouvons dire franchement ce que nous pensons, sans avoir à craindre des insolences trop hautaines ou des menées trop ténébreuses; mais lorsque nous usons aujourd'hui de nos droits de critique dans le calme et dans la paix, exempts de craintes et rassurés contre les persécutions, n'oublions pas que c'est à Gustave Planche plus qu'à tout autre que nous devons le libre exercice de ce droit.

ÉMILE MONTÉGUT.

# MIRABEAU

ET

# M^ME DE NEHRA

Tout le monde connaît la liaison de Mirabeau avec la marquise de Monnier. Les *Lettres à Sophie* ont fait depuis longtemps entrer dans le domaine public cet incident de la vie très incorrecte de l'éloquent orateur. Les romanciers s'en sont emparés et y ont ajouté toute sorte d'inventions. Les historiens eux-mêmes n'ont pas dédaigné de tirer parti de cet épisode en le défigurant parfois assez notablement. C'est ainsi que M. de Lacretelle, dans son *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle,* termine un tableau des amours de Mirabeau et de Sophie par cette phrase : « Mirabeau oublia cette Sophie, dont la pensée avait paru remplir toute son âme, et *Mme Le Monnier, restée seule dans l'univers, se donna la mort.* » L'historien aurait dû s'enquérir plus scrupuleusement de l'exactitude des faits et même des noms. Mme de Monnier, et non *Le* Monnier, après sa rupture avec Mirabeau, ne resta point *seule dans l'univers,* et ce n'est point à cause de lui qu'elle se donna la mort. M. Lucas de Montigny, dans l'ouvrage si consciencieux et si riche en documens qu'il a consacré à la vie de Mirabeau, son père adoptif, a mis hors de toute contestation possible ce point de détail dont l'éclaircissement allége d'autant la responsabilité du premier amant de Sophie (1). Il est aujourd'hui parfaitement démontré qu'après sa

(1) Voyez l'ouvrage intitulé *Mémoires de Mirabeau,* écrits par lui-même, par son père, son oncle et son fils adoptif, t. III, p. 285 et suivantes. Nous devons dire que le passage de M. de Lacretelle, que nous empruntons à M. Lucas de Montigny, figurait

rupture avec Mirabeau, M$^{me}$ de Monnier se lia d'abord avec un officier de maréchaussée, homme très brutal, qui la battait; qu'elle s'attacha ensuite à un officier de cavalerie, beaucoup mieux élevé, qui ne la battait point, mais qui était atteint d'une affection de poitrine, et qu'elle perdit au moment où elle espérait le décider à légitimer leurs rapports par un mariage. C'est sous l'impression de cette perte que M$^{me}$ de Monnier, qui avait alors trente-six ans, et qui était définitivement séparée de Mirabeau depuis neuf ans, se résolut au suicide et s'asphyxia.

Le motif qui poussa Sophie à cet acte de désespoir est donc étranger à Mirabeau; mais quoique sa responsabilité morale en soit diminuée, elle subsiste néanmoins, puisque ce fut lui qui le premier entraîna M$^{me}$ de Monnier hors du droit chemin. Dans son pieux désir de défendre autant que possible la mémoire de son père adoptif, M. Lucas de Montigny s'attache à démontrer que, quand même Mirabeau n'eût jamais rencontré Sophie, le mariage immoral que les parens de celle-ci lui avaient fait contracter avec un septuagénaire morose, avare et jaloux, et l'extrême sensibilité de son organisation l'auraient fatalement conduite au désordre. A l'appui de sa thèse M. Lucas de Montigny possédait des documens dont sa délicatesse l'a empêché de se servir. Il avait dans les mains un grand nombre de lettres de M$^{me}$ de Monnier à Mirabeau, dont il n'a cité que les passages les plus favorables à celle-ci, ne voulant pas que la défense de l'un fût présentée aux dépens de l'autre. Aujourd'hui que l'estimable biographe de Mirabeau n'est plus, je puis dire avec plus de précision ce qu'il m'avait permis seulement d'indiquer de son vivant : c'est que dans leur ensemble les lettres de M$^{me}$ de Monnier, que j'ai lues, donnent d'elle une assez pauvre idée, et portent à croire que l'imagination du prisonnier de Vincennes a beaucoup poétisé le caractère de Sophie (1). Le ton licencieux qui choque de temps en temps dans les lettres, d'ailleurs si remarquables, de Mirabeau est souvent dépassé dans les réponses de M$^{me}$ de Monnier, où se trouvent de véritables obscénités écrites d'un style vulgaire et plat. Un esprit court, une certaine force de volonté, mais peu d'élévation dans les idées et un tempérament très ardent, voilà ce qui nous a paru dominer dans les lettres de Sophie, et voilà ce qui peut

sans doute dans la première édition de l'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, mais qu'il n'a pas été retrouvé par nous dans les dernières éditions de cet ouvrage.

(1) C'est ce que M. Lucas de Montigny est obligé de reconnaître lui-même, lorsque, s'expliquant sur ce point avec sa réserve ordinaire, il avoue « que, quoi qu'en ait dit Mirabeau dans la bonne foi de sa passion, les lettres de Sophie ne présentent le plus souvent qu'un médiocre intérêt, quand elles ne sont pas élevées par un sentiment très énergique. » T. II, p. 277.

contribuer à expliquer les passions successives qui ont troublé sa vie et la catastrophe qui l'a terminée.

C'est en lisant chez M. Lucas de Montigny les lettres de Sophie que j'ai été amené à m'occuper d'une autre femme qui a eu aussi sa part d'influence dans la vie de Mirabeau, influence plus cachée, étrangère à tout scandale, et par conséquent plus ignorée que celle de Sophie, mais aussi salutaire pour le fougueux tribun qu'elle pouvait l'être dans les conditions irrégulières où elle se produisait; cette liaison m'a paru digne d'intéresser le public, comme la contre-partie de l'autre attachement, plus romanesque, plus orageux, mais moins solide, et relativement moins élevé et moins pur.

Tous ceux qui ont connu personnellement M. Lucas de Montigny savent le culte filial que cet aimable et excellent homme avait voué à la mémoire de Mirabeau, quelle riche collection de souvenirs en tout genre relatifs au grand orateur, à ses ancêtres et à ses amis, portraits, bustes, gravures et autographes, il avait réunie dans sa maison, et combien il se plaisait à montrer ses richesses à ceux qu lui paraissaient capables de les apprécier. Un jour qu'il faisait passer devant mes yeux une série de miniatures peintes sur des boîtes, je remarquai particulièrement la charmante figure d'une femme qui paraissait âgée de dix-huit à vingt ans, et dont la physionomie annonçait à la fois beaucoup d'esprit, beaucoup de délicatesse et beaucoup de douceur. Je lui demandai le nom de cette gracieuse personne. Il me répondit : « C'est M^me^ de Nehra. De toutes les femmes qui ont aimé Mirabeau ou que Mirabeau a aimées, c'est celle qui lui a été le plus absolument dévouée; orpheline et non mariée, elle s'est attachée à lui sans avoir à violer aucun engagement antérieur. Durant plus de cinq ans, elle n'a vécu que pour lui; tous les amis de Mirabeau, qui l'ont vue se consacrer tout entière aux intérêts, au bonheur, à la gloire de l'homme qu'elle aimait, ont parlé d'elle avec estime et respect. A force de blesser sa fierté, l'incurable fragilité de Mirabeau a fini par l'éloigner de lui; mais en le quittant elle n'a pas cessé de l'aimer. Elle lui a survécu longtemps, et je ne lui ai pas connu d'autre attachement. Quoique je ne fusse point son fils, elle a été pour moi dans ma première enfance la mère la plus tendre, et sa mémoire me sera toujours très chère. Elle a écrit sur ses rapports avec Mirabeau deux notices inédites dont je n'ai cité que quelques courts extraits dans mon ouvrage. L'ensemble de son récit me paraissant de nature à produire peut-être une impression plus favorable à elle qu'à Mirabeau, je n'ai pu me décider à le publier moi-même dans son entier. Cependant il est curieux, et je ne serais pas fâché qu'il fût publié. Si vous voulez vous en charger,

je vous le confierai volontiers. » Je lus ces fragmens de mémoires : ils m'intéressèrent, et je me promis de les mettre un jour en lumière. Depuis la mort de M. Lucas de Montigny, ils m'ont été confiés de nouveau par son fils parmi d'autres documens destinés à faire l'objet d'une étude plus étendue et plus grave. Je me suis demandé assez longtemps sous quelle forme il convenait de présenter au public ces confidences de Mme de Nehra sur Mirabeau. J'aurais pu essayer de les transformer en un petit roman, mais je n'ai aucun goût pour le mélange de la fiction et de la vérité. Je ne pense pas non plus qu'il soit possible d'intercaler avantageusement ce tableau de mœurs dans un travail sur les Mirabeau. Je me décide donc à le publier tout simplement à part, en le faisant précéder des quelques informations que j'ai pu recueillir auprès de M. Lucas de Montigny et ailleurs sur Mme de Nehra.

Henriette-Amélie, connue sous le nom de Mme de Nehra, était la fille naturelle d'un homme qui figure parmi les illustrations politiques et littéraires de la Hollande au XVIIIe siècle. Son père, Onno Zvier van Haren, après avoir joué un rôle assez important dans les affaires, se fit surtout remarquer par un poème épique en vingt-quatre chants intitulé *les Gueux*, dans lequel, adoptant la qualification injurieuse dont les libérateurs de la Hollande s'étaient fait un titre d'honneur il célèbre avec une grande verve de patriotisme les héros qui ont affranchi son pays du joug espagnol. La jeune Henriette avait quatorze ans lorsqu'elle perdit son père, qui, d'après les quelques mots qu'elle en dit elle-même et d'après les renseignemens fournis par M. Lucas de Montigny, paraît l'avoir fait élever avec beaucoup de soin jusqu'à sa mort; mais comme il avait d'autres enfans nés d'un légitime mariage, il ne put lui laisser qu'une modique pension viagère. L'orpheline, n'ayant pas le droit de porter le nom de l'homme qui lui avait donné le jour, prit celui de Nehra, anagramme de Haren, et, à la suite de circonstances que j'ignore, elle fut envoyée en France et placée comme pensionnaire libre dans un couvent de Paris. C'est là qu'elle connut Mirabeau au commencement de 1784. Elle n'avait pas encore dix-neuf ans, étant née le 15 mai 1765, et, à en juger par le portrait dont j'ai parlé plus haut, qui doit dater de cette époque, elle était ravissante de beauté, de fraîcheur et de grâce.

Avant de la laisser raconter elle-même comment elle fut entraînée à lier sa destinée à celle de Mirabeau, je crois devoir la faire connaître par le témoignagne d'un homme qui l'a vue fréquemment lorsqu'elle vivait encore avec le fougueux tribun, et qui parle d'elle avec un accent d'estime d'autant moins suspect qu'il ne le prodigue pas en pareille circonstance, car cet homme est un juge souvent très sévère

de la conduite et des relations de Mirabeau. C'est Étienne Dumont (de Genève) qui, dans ses *Souvenirs*, a écrit quelques lignes sur Mme de Nehra. Quoique le passage qu'il lui consacre débute par une inexactitude de détail et une peinture forcée (on le verra tout à l'heure) du genre de sentiment qui attachait Mme de Nehra à Mirabeau, il conserve toute sa valeur comme appréciation de cette charmante et douce créature : « Mirabeau, dit Étienne Dumont, s'était attaché en Hollande à une femme aimable, qui tenait à une famille respectée, et qui avait uni son sort au sien par l'effet d'une passion qui l'avait emporté sur toutes les considérations du monde. Elle n'était pas mariée. Jeune, belle, remplie de décence et de grâce, elle était faite pour orner la vertu et pour mériter de l'indulgence à l'amour : ceux qui l'ont connue n'ont jamais pardonné à Mirabeau d'avoir sacrifié cette femme intéressante pour une mégère qui avait l'insolence du vice et se pavanait de ses désordres. Mme Lejay avait de l'intrigue, de l'artifice, de la méchanceté; elle était flatteuse et passionnée; elle n'a profité de son ascendant sur Mirabeau que pour exciter sa violence naturelle et servir son propre intérêt; ses amis rougissaient pour lui en le voyant livré à une femme qui n'avait aucune qualité pour racheter ses égaremens (1). » Cette Mme Lejay, qui fut en effet la cause de la rupture de Mirabeau et de Mme de Nehra, et dont celle-ci parlera tout à l'heure à son tour sans la nommer, était la femme d'un libraire de Paris. Son influence fut, comme le dit Dumont, très funeste à Mirabeau, car c'est principalement pour lui fournir de l'argent que l'éloquent orateur commit une des actions les plus inexcusables de sa vie, en laissant publier sous l'anonyme les lettres trop souvent diffamatoires et calomnieuses qu'il avait écrites durant sa mission secrète à Berlin, lettres qu'il fut obligé de désavouer honteusement, attendu que ce désaveu ne trompait personne. Mme de Nehra au contraire ne lui donna jamais que des conseils salutaires.

Mirabeau d'ailleurs nous a lui-même laissé de Mme de Nehra un portrait tout à fait conforme à celui qu'en a tracé Dumont. Voici comment dans divers passages de ses lettres à Champfort il peint sa jeune et intéressante amie : « J'ai une compagne de mon sort, une compagne aimable, douce, bonne, que sa beauté aurait infailliblement rendue riche, si ses excellentes qualités morales ne s'y étaient pas opposées..... Ma compagne est ce que vous l'avez vue, belle, douce, bonne, égale, courageuse, pénétrée de ce charme de la sensibilité qui fait tout supporter, même les maux qu'elle produit..... Vous verrez sa physionomie angélique, sa pénétrante dou-

(1) *Souvenirs sur Mirabeau*, par Étienne Dumont, de Genève; ch. XIV, p. 273, 274.

ceur, la séduction magique qui l'entoure..... Je vous jure, mon ami, je vous jure dans toute la sincérité de mon âme que je ne la vaux pas, et que cette âme est d'un ordre supérieur par la tendresse, la délicatesse et la bonté. »

On est tenté de sourire de ce grand effort de modestie que fait Mirabeau en déclarant comme une chose très invraisemblable, quoique vraie, qu'une femme douée de toutes les qualités qu'il reconnaît chez M^me^ de Nehra vaut moralement mieux que lui. Il est certain que, sous le rapport moral, il était inférieur à sa jeune compagne. Et cependant, quoique les renseignemens que nous avons sur M^me^ de Nehra s'accordent à la présenter comme une personne dont le caractère était en parfaite harmonie avec l'expression de décence, de modestie, de délicatesse, qui frappe dans son portrait, où elle paraît vraiment douée de cette ***physionomie angélique*** dont parle Mirabeau, je ne me dissimule pas que les pages qu'on va lire sont quelquefois d'un ton dont la légèreté contraste un peu avec l'idée qu'on se fait d'elle d'après le témoignage de ceux qui l'ont connue. On y remarquera notamment la tolérance un peu singulière qu'elle professe pour les désordres de Mirabeau, tant que le cœur de celui-ci ne lui paraît point engagé; mais si cette tolérance peut être interprétée désavantageusement pour M^me^ de Nehra, elle peut aussi être l'objet d'une interprétation favorable, car elle prouve que son attachement pour cet être à la fois si supérieur par l'esprit et si inférieur par les instincts tenait avant tout à ce qu'il y avait de plus noble en lui. Du reste, il nous paraît évident, comme elle le déclare elle-même, qu'elle n'a jamais éprouvé pour Mirabeau ce sentiment passionné qu'on appelle amour, et peut-être, en y regardant bien, trouvera-t-on dans ce fait même un témoignage en sa faveur. Le mélange d'admiration, d'affection et de compassion que lui inspirent les hautes facultés, les bonnes qualités, la vie pénible et les humiliantes faiblesses de cet homme, à propos duquel elle s'écrie si naïvement: « Pauvre malheureux! » nous semble indiquer une âme qui n'est pas vulgaire. A la vérité, pour apprécier ce qu'il y a de distingué dans les sentimens de M^me^ de Nehra, il faut écarter ce qui, dans son langage, dans sa manière de comprendre et d'apprécier certaines infractions au devoir, trahit l'influence de sa position et de son temps. Ce n'est pas impunément qu'une personne bien douée, née, comme l'était, je crois, M^me^ de Nehra, pour faire une épouse et une mère de famille accomplie, se trouve, dès sa plus tendre jeunesse, abandonnée à elle-même, sans guide, sans appui, engagée dans une vie irrégulière, n'ayant d'autre professeur de morale que Mirabeau, et respirant l'air du XVIII^e^ siècle. Si quelque chose peut étonner, c'est que, dans une telle situation, une jeune femme con-

serve tous les sentimens bons, honnêtes, délicats, qu'il nous semble impossible de méconnaître sous la forme parfois légère de ses confidences. Les deux notices que M[me] de Nehra a écrites sur ses rapports avec Mirabeau ont été rédigées par elle à deux époques différentes. Elle écrivit la première en mai 1791, très peu de temps après la mort de Mirabeau. Celle-ci est la plus détaillée; l'auteur n'avait encore que vingt-huit ans. Plus tard, en 1806, M[me] de Nehra, qui avait quarante ans, adressa au médecin Cabanis une nouvelle notice sur le même sujet. Celle-là est beaucoup plus courte que la première, mais le ton en est plus grave. Nous donnerons d'abord le premier de ces fragmens, en ne supprimant que quelques détails sans intérêt pour le lecteur.

« Au commencement de 1784, M. de Mirabeau, que je ne connaissais pas encore, reçut une lettre d'une ancienne amie qu'il n'avait pas vue depuis quinze ans, et qui l'invitait à la venir trouver dans une terre qu'elle avait héritée de sa sœur. La tête ardente de Mirabeau s'échauffe, il se retrace des souvenirs agréables, répond avec transport, et après une lettre ou deux, écrites de part et d'autre, il prend la poste, et, dans un moment où sa présence était nécessaire à Paris, il court s'enfermer un mois tête à tête avec la marquise de Saint-O.

« Je connaissais cette dame depuis quelques années, j'avais été assez heureuse pour lui rendre un service essentiel, et, dans le projet qu'elle avait de suivre son ami à Paris, elle crut que j'étais la personne la plus propre à la recevoir et à calmer l'humeur de son mari, à supposer qu'il en prît de n'avoir pas été consulté sur ce départ.

« Un beau matin, la marquise arriva chez moi, où par hasard je ne me trouvais pas, ayant été déjeuner chez une amie. Elle s'installa dans mon appartement, et je fus toute surprise, en arrivant, de l'y trouver établie. Je n'étais plus que pour quelques jours aux Petites-Orphelines, mon appartement se préparait au couvent de la Conception, et il m'était de toute impossibilité de loger M[me] de Saint-O., sa fille de chambre et son laquais, surtout dans une communauté d'où les hommes se retirent à neuf heures. M[me] de Saint-O. était seule descendue de voiture avec ses gens. Mirabeau avait voulu faire une toilette avant de m'être présenté; elle lui écrivit un billet pour le prévenir que je m'étais excusée de la loger. Je crois que mes excuses l'avaient piquée. Pour Mirabeau, il m'a avoué depuis que mon refus l'avait mis dans un emportement affreux. Ainsi le premier sentiment que je lui inspirai a été celui de la colère.

« L'après-dîner du même jour, je le vis pour la première fois. Sa figure me déplut à un point inconcevable : je reculai d'effroi... J'ai remarqué depuis que je ne suis pas la seule qui, après avoir reçu cette impression défavorable, se soit non-seulement accoutumée à son visage, mais ait fini par trouver que ses traits convenaient à la tournure de son esprit. Sa physionomie était expressive, sa bouche charmante, et son sourire plein de grâce.

« Nous contestâmes longtemps; il déploya toute son éloquence pour m'en-

gager à loger sa dame, et comme je tins bon, tout ce qu'il put gagner fut que je demeurerais avec elle dans un hôtel garni jusqu'à l'arrivée du mari, auquel j'écrivis je ne sais quoi, pour l'engager à nous rejoindre à Paris ou à nous laisser sa femme.

« Mirabeau passait ses journées avec nous. Il était très aimable. Nous ne parlions pas toujours colifichets; nos conversations roulaient sur la littérature et la morale. Nous n'étions pas à sa portée, mais il se mettait à la nôtre: ses idées se rencontraient toujours avec les miennes. Je l'écoutais avec avidité : il disait ce que je sentais, ce que je pensais, ce que j'aurais dit, si j'avais eu la même facilité d'expression, et lui voyait bien que je l'entendais, il devinait ce que je n'avais pas le talent d'énoncer. Nous parlions aussi quelquefois d'un grand homme qui avait été mon bienfaiteur (1). Je pleurais sa perte, et Mirabeau, qui l'avait beaucoup connu (2), mêlait ses larmes à celles dont j'arrosais sa tombe, et me savait gré de ma sensibilité. A mesure que l'amitié de M. de Mirabeau se manifestait, celle de M[me] de Saint-O. se refroidissait. Il ne m'avait jamais dit un mot d'amour, et j'en aurais été furieusement offensée. Je le croyais engagé à mon amie, et toute prétention sur son cœur m'aurait paru un crime. J'ai bien des défauts, mais je n'ai jamais eu la vanité barbare d'enlever l'amant d'une autre femme. Je sais que notre sexe se fait un jeu cruel, quelquefois un triomphe, de faire faire une infidélité; cette espèce de coquetterie me paraît la plus méprisable de toutes. Je suis née avec des passions, je connais la jalousie, elle est le plus cruel de tous les tourmens; j'aimerais mieux que l'on m'enfonçât un poignard dans le sein que de m'en faire ressentir les effets. L'amant de mon amie était sacré pour moi; il était mon frère, mon ami; tout autre sentiment que celui de l'amitié m'aurait paru un sacrilége. Ce que j'avance ici est si véritable, qu'après que sa liaison avec M[me] de Saint-O. fut rompue, je n'ai pu, malgré la passion brûlante qu'il a eue pour moi si longtemps, changer la nature de mon attachement. Je l'ai aimé depuis plus tendrement, je le préférais à tous les autres hommes, mais je n'étais pas amoureuse. En rendant justice aux qualités excellentes de son cœur, je suis donc plus croyable que si la passion m'aveuglait. La froideur de M[me] de Saint-O. me surprit; je n'en pénétrai pas les motifs, je remarquai seulement qu'elle ne me voyait plus qu'avec répugnance, et sans lui faire de reproches, sans lui demander d'explication, je prétextai l'embarras du changement de couvent pour quitter une maison où je m'apercevais que je devenais importune. Je ne revis plus M[me] de Saint-O. que très rarement, et je cessai de la voir lorsqu'elle eut un procédé plus qu'étrange envers M. de Mirabeau. Elle oublia bientôt mes services, nous suscita mille tracasseries. Nous pouvions nous en venger; nous ne le fîmes cependant pas : jamais M. de Mirabeau n'a perdu une femme de gaieté de cœur, pas même celles dont il avait à se plaindre; il en a compromis quelques-unes, parce qu'il était passionné, parce qu'il ne pouvait cacher ce qu'il sentait vivement; mais tout ce que les hommes à bonnes fortunes appellent *rouerie* était fort éloigné de son caractère.

(1) Allusion à Onno Zwier van Haren, père de M[me] de Nehra.

(2) Pendant le séjour de Mirabeau en Hollande (1776).

« M. de Mirabeau fit peu après imprimer un mémoire en réponse à un libelle que les avocats de sa femme avaient distribué en grand nombre à ses juges et à tous ceux qui pouvaient influer dans son procès (1). Ce mémoire, écrit avec dignité et modération, devait avoir le plus grand succès; mais le garde des sceaux, qui avait toléré le libelle, ne manqua pas de supprimer le mémoire, de faire saisir tous les exemplaires, et de montrer une partialité qui ne lui fit pas honneur. Mirabeau, furieux, courut chez M. de Miromesnil. L'on connaît la conversation qu'ils eurent ensemble à ce sujet; Mirabeau trouva plaisant de la faire imprimer à la tête du mémoire que l'on voulait anéantir. Il y avait trois mois alors que je le voyais tous les jours; il passait quelquefois quatre ou cinq heures à ma grille, ce qui lui faisait perdre un temps précieux. « Mon amie, me dit-il en revenant de chez le garde des sceaux, je pars demain; si vous avez de l'amitié pour moi, vous m'accompagnerez. Vous m'avez dit que vous pensiez qu'une sœur de votre mère vous avait laissé quelque chose, voici l'occasion de vous en éclaircir. Pour moi, je ne puis plus me passer de vous, mon sort est attaché au vôtre pour la vie; voyez si vous voulez avoir cette condescendance pour un ami malheureux et persécuté qui vous en tiendra compte tant qu'il respirera. » Le projet d'accompagner Mirabeau me parut une folie, je le lui dis franchement; mais il me sollicita si vivement, que ses prières l'emportèrent sur ma répugnance. Je partis, et ne m'en repentis jamais. Ce fut à la fin de ce voyage que notre intimité commença. Je m'aperçus alors combien le refus constant de m'attacher à lui le rendait malheureux, j'osais croire que j'étais la femme qui convenait à son cœur, j'espérais calmer quelquefois les écarts d'une imagination trop ardente; mais ce qui me détermina surtout, ce furent ses malheurs. Dans ce moment-là, tout était réuni contre lui : parens, amis, fortune, tout l'avait abandonné, je lui restai seule, et je voulus lui tenir lieu de tout. Je lui sacrifiai donc tout projet incompatible avec nos liaisons; je lui sacrifiai une vie tranquille pour m'associer aux périls qui environnaient sa carrière orageuse. Dès lors je fis le serment de n'exister que pour lui, de le suivre partout, de m'exposer à tout pour lui rendre service dans la bonne ou la mauvaise fortune. Je laisse aux amis de Mirabeau à juger si j'ai rempli fidèlement cet engagement sacré.

« Notre voyage se passa assez gaiement; nous allâmes d'abord à Bruxelles, ensuite on nous renvoya à Maëstricht, où le mémoire fut enfin imprimé, et malgré les contre-temps qui naissaient de la situation pécuniaire de Mirabeau, nous revînmes triomphans en France. Nous avions déposé l'édition à la porte de Paris, chez une parente de Mirabeau; nous y laissâmes la voiture, et le lendemain nous entrâmes en fiacre dans la ville, sans paquets apparens. Il m'avait sévèrement défendu de me charger d'aucun exemplaire; nous étions observés, et les précautions étaient nécessaires. Les barrières franchies : « Mon Dieu ! me dit-il, que je suis fâché d'avoir contrarié vos projets! Nous eussions passé au moins une douzaine de mémoires sur nous. Dieu sait quand je pourrai faire entrer le ballot, et la distribution devient

(1) Il s'agit du procès en appel devant le grand conseil de la sentence du parlement de Provence qui avait prononcé la séparation de Mirabeau d'avec sa femme.

instante. — Consolez-vous, mon cher, lui dis-je; il y en a deux cents dans Paris à l'heure qu'il est. — Comment donc? s'écria-t-il, comment, et par quel enchantement? — Comment? lui dis-je; sur moi, autour de moi, dans les coffres, sous les coussins du fiacre. Je n'ai pas voulu vous donner de l'inquiétude ni vous causer de l'humeur en vous contrariant; mais, tandis que vous faisiez des phrases avec la belle dame, j'allais, je venais, et j'entassais les ballots dans le fiacre. J'ai fait travailler les filles des commis de cette barrière : j'étais sûre que l'on ne fouillerait pas, et que, dans tous les cas, six francs me tireraient d'affaire. » Jamais je n'ai vu un homme aussi content, une bagatelle le mettait aux anges. Il me remercia mille fois, et pendant plusieurs jours il ne fut question que du mémoire passé à la barbe des espions de police.

« Je commençai à cette époque mes fonctions de femme de ménage. Je fis vendre les chevaux, j'engageai Mirabeau à se passer de carrosse et à ne garder qu'une personne pour nous servir. Je ne dédaignai pas de me faire rendre compte de son linge et de l'entretenir de mes propres mains; je me fis aussi remettre tous les soirs le mémoire de la dépense. Mirabeau, alors très gêné, ne savait pas compter : il me donnait tout son argent à garder, et dans des temps moins malheureux il en a toujours été de même, jusqu'au moment où, par une erreur funeste, il obligea sa meilleure amie de l'abandonner. Si parfois on lui voyait de l'or dans sa bourse, il n'y était que pour la parade; s'il lui arrivait de changer un louis, il m'en prévenait aussitôt, comme si cet argent m'eût appartenu. Son grand plaisir était de me faire des présens : il m'apportait sans cesse des cadeaux, et, bien qu'ils fussent à mon usage, il avait si grande peur que je ne le grondasse, que de ce qui lui coûtait trois louis il n'accusait que trente-six livres; mais, comme il prenait à crédit et que c'était moi qui payais les mémoires, la supercherie était bientôt découverte. Lorsque c'étaient des bijoux, après m'en être parée deux ou trois jours pour lui faire plaisir, je composais avec le marchand pour les lui faire reprendre; lorsque c'était un bonnet ou un chapeau, le mal était sans remède, mais je n'avais pas le courage de lui faire une querelle de son aimable générosité.

« La vie que nous menâmes pendant les deux mois et demi qui précédèrent notre voyage à Londres fut très simple : Mirabeau écrivait toute la matinée, nous dînions presque toujours ensemble; ensuite il allait voir quelques amis, et tous les soirs il soupait régulièrement chez M^lle^ Julie (1), rue Chantereine, où se trouvait en hommes la meilleure compagnie de Paris.

« L'ouvrage qui occupait alors Mirabeau était celui sur l'ordre de Cincinnatus, dont on craignait en Amérique des conséquences fâcheuses pour la liberté. Franklin lui avait communiqué un petit pamphlet dont il désirait une traduction : au lieu d'une traduction, Mirabeau en fit une imitation; il y ajouta ses propres idées sur la noblesse héréditaire sur les ordres en général, et fit de cette bagatelle un livre excellent. Son procès (2) s'instrui-

(1) Julie Carreau, depuis femme de Talma. (Note de M. Lucas de Montigny.)
(2) C'est-à-dire son appel au grand conseil déjà mentionné plus haut.

sait pendant ce temps-là; il s'en occupait peu, à peine allait-il chez ses juges, et il ne marqua aucune surprise lorsqu'il apprit l'avoir perdu. Quelques jours après, il reçut avis que le garde des sceaux cherchait à se venger, et qu'il avait obtenu une lettre de cachet. Cet avis, vrai ou faux, — jamais nous n'avons su la vérité à cet égard, — était assez important pour chercher à se mettre à l'abri du pouvoir despotique d'un ministre offensé. Notre voyage en Angleterre fut donc résolu, et en vingt-quatre heures nous partîmes, emportant le manuscrit, que Mirabeau enrichit encore et fit imprimer à Londres.

« Les Anglais virent Mirabeau avec plaisir; cependant il ne fréquenta pas la grande compagnie, il s'en tint à quelques amis. Sir Gilbert Elliot, avec lequel il avait été élevé en France, B. Vaughan, MM. Romilly et Bayens furent ceux qu'il vit journellement et qui restèrent toujours ses amis. Il vit aussi très souvent lord Shelburne, aujourd'hui lord Lansdowne, le docteur Price et M. Burke, peu de Français, si ce n'est un certain La Rochette, homme de mérite, quoique un peu singulier. Mirabeau l'aima tendrement; ils se brouillèrent ensuite, mais Mirabeau conserva toujours pour lui un sentiment distingué. Il me disait souvent : « C'est au moment où je pourrai faire quelque chose de considérable pour La Rochette que je lui écrirai; il connaîtra alors si j'étais son ami! »

« Mirabeau avait commencé à Londres une histoire de Genève qui n'a jamais vu le jour, et qui doit se trouver parmi ses papiers; il fit aussi ses *Doutes sur l'Escaut;* il faisait des notes sur le *Compte-Rendu* de M. Necker, qui lui servirent de matériaux lorsqu'il fit sa réponse à cet ouvrage... Bientôt Mirabeau jugea à propos de m'envoyer à Paris pour faire parler au ministre, traiter de son retour et voir ses gens d'affaires pour en tirer quelques ressources pécuniaires. Mes premières démarches ne furent point heureuses : les amis de Mirabeau n'obtinrent que des réponses vagues; les miens craignirent que mon attachement ne me fût nuisible. Ils m'avertirent que je courais des risques, et firent leur possible pour m'engager à rompre une liaison qu'ils traitaient d'extravagance. Il y avait longtemps que mon parti était pris, leurs raisons ne m'ébranlèrent pas. Il me semblait toujours que les autres ne mettaient pas la même chaleur, le même empressement que moi lorsqu'il s'agissait de mon ami. Je pris donc la résolution de solliciter moi-même, et j'allai à Versailles, déterminée à n'en revenir que satisfaite. Je vis le baron de Breteuil, que je ne connaissais pas; je causai longtemps avec lui, j'en fus parfaitement contente. Il me dit de revenir bientôt, qu'il prendrait des informations, et peu de jours après j'eus la satisfaction d'apprendre que Mirabeau pouvait rentrer librement en France. Il ne faut pas demander s'il arriva bientôt : c'était la première fois que nous étions séparés; il m'avait écrit des lettres passionnées; il vola dans mes bras à l'instant où il crut pouvoir le faire sans danger. Je lui avais communiqué un projet dont la perspective le transportait. Je croyais que, dans la position où se trouvaient ses affaires, un ou deux ans de retraite lui feraient un bien considérable. Je lui conseillai de s'enfermer, soit à Mirabeau, soit ailleurs, mais à la campagne, d'y demeurer tranquille avec moi, de s'occuper d'un grand ouvrage, de le soigner, et, lorsqu'il serait à sa perfection, de reparaître tout d'un coup avec lui.

Nous étions convenus de partir au plus tôt; nos malles étaient prêtes, quand un intérêt bien cher nous fit différer notre départ. Coco (1), que nous avions pris avec nous, bien qu'il ne sût ni parler ni marcher encore, Coco avait fréquemment des maladies violentes et continuellement une humeur sur les yeux. J'imaginai que l'inoculation, en le préservant pour l'avenir d'une maladie toujours dangereuse, quelquefois mortelle, pourrait purger cette humeur qui m'inquiétait. Il fut décidé que l'opération se ferait tout de suite, et que nous attendrions son rétablissement pour partir. Rien dans le monde n'aurait pu me faire consentir à abandonner cette aimable créature, ni à permettre qu'un autre que moi le soignât pendant sa petite vérole. Dans cet intervalle, M. Étienne Clavière faisait tous ses efforts pour engager Mirabeau à rester à Paris. Ils parlaient toujours finances. Clavière l'exhortait à écrire sur cette matière, et c'est à ces exhortations que la France doit l'ouvrage sur la *Caisse d'escompte, la banque de Saint-Charles,* etc. Il est à peine croyable tout ce que le fécond génie de Mirabeau produisit dans l'été et l'automne de 1785. Il n'était plus question d'aller à la campagne; il passait sa vie chez Panchaud, dont il avait fait la connaissance au mois de mai. Ce fut dans cette maison qu'il se lia plus étroitement avec l'abbé de Périgord, qu'il connaissait un peu précédemment, et avec le duc de Lauzun, qui lui rendirent l'un et l'autre plusieurs services. Nous avions fait un voyage de quatre semaines à Bouillon pour l'impression de la *Caisse d'escompte.* MM. de Rohan et de Guémenée y étaient exilés. Ils nous virent tous les jours. M. de Guémenée se plaignait d'avoir été trompé par son homme d'affaires, et d'être accusé d'avoir voulu tromper tout le monde. Il donna quelques papiers à Mirabeau, qui lui avait promis d'écrire sur ce sujet, et de révéler plusieurs mystères d'iniquité; mais il en fut détourné par les amis de M. de Guémenée, qui craignirent que la chaleur que Mirabeau mettait toujours dans tout ce qu'il écrivait ne retardât le rappel des deux princes, qui restèrent encore assez longtemps après nous à Bouillon pour s'ennuyer tout à leur aise. Ils étaient cependant extrêmement chéris de tout le monde dans cette petite ville, où, malgré le peu qui leur restait, ils faisaient beaucoup de charités.

« Mirabeau m'aimait toujours également, même chaque jour plus tendrement, mais il me faisait de fréquentes infidélités : voyait-il un joli minois, une femme lui faisait-elle des agaceries, aussitôt il prenait feu. Ses intrigues ne duraient pas; il en était quelquefois si ennuyé, qu'il me demandait conseil pour se débarrasser avec décence. Il ne prenait aucune peine pour me cacher ce qui ne me faisait aucun chagrin; cet homme que l'on a dépeint

(1) M. Lucas de Montigny dit à ce sujet dans une note jointe au récit de Mme de Nehra : « C'est moi qu'indique ce sobriquet de *Coco,* adapté depuis à mon nom dans le testament de Mirabeau. En voici le texte : « Je donne et lègue au fils du sieur Lucas de Montigny, sculpteur, connu sous le nom *du petit Coco,* la somme de 24,000 livres, qui sera placée en viager, sur sa tête et à son profit, par les soins de mon ami La Marck. Je veux que les arrérages de la rente soient touchés par M. de La Marck, sur ses simples quittances, pour les employer aux besoins du légataire, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de vingt ans accomplis, à laquelle époque ce légataire pourra les toucher par lui-même, et sur ses simples quittances; le tout sans que M. de La Marck soit tenu d'aucun compte au sujet des arrérages qu'il percevra et de l'usage qu'il en fera. »

si faux était au contraire si peu dissimulé et je savais si bien lire dans son âme, que toute contrainte aurait été inutile : j'étais tranquille sur ses liaisons parce que j'étais sûre de son cœur. Il eut cependant dans l'été de 1785 une intrigue qui me désola et pensa troubler notre intimité. Mirabeau s'attacha à une femme haute et vaine qui méprisait tout ce qui n'avait pas 100,000 livres de rente. Il avait augmenté sa maison d'un laquais, qui lui était nécessaire pour porter ses billets et se donner un air de magnificence; il y ajouta un valet de chambre, et malgré mes représentations il prit un carrosse. M^me^ de *** voyait avec envie notre bonne intelligence. N'osant attaquer l'essentiel, Mirabeau ne l'aurait souffert de personne, elle me chercha des ridicules; elle trouvait absurde qu'une personne de mon âge n'eût pas de loge à tous les spectacles, ni de mémoire de 20,000 francs chez M^lle^ Bertin. Un de mes goûts cependant était celui de la toilette. Je déteste autant la magnificence que j'aime une noble élégance dans la mise; je crois que la parure est nécessaire à une femme, elle tient aux grâces et annonce du goût, le goût annonce de la délicatesse; je ne sais moi-même comment j'arrange tout cela, mais du physique il me semble que cela s'étend sur le moral; enfin si j'étais homme, j'aurais des idées très bizarres sur la manière dont ma maîtresse s'habillerait habituellement. M^me^ de *** touchait donc un endroit sensible : je ne désirais ni diamans ni dentelles, j'aurais voulu peut-être augmenter le nombre de mes robes blanches et renouveler plus souvent mes gazes; mais je sentais combien l'économie était nécessaire dans nos circonstances, et, puisqu'il faut avouer mes faiblesses, j'eus celle de prendre en aversion la femme qui s'égayait de mes privations, quoiqu'elles fussent assurément bien volontaires. Mirabeau ne m'a jamais rien refusé; au contraire, il ne trouvait jamais rien d'assez beau pour moi. Des raisons essentielles empêchaient mon ami de rompre son commerce avec elle : je le tracassais, il s'emporta, et nous eûmes quelques disputes, qui se terminaient toujours dans la journée; il avouait ses torts de si bonne foi, il mettait tant de sensibilité dans le pardon qu'il demandait, que je n'avais pas le courage de bouder longtemps. C'est à l'occasion de cette dame que j'eus un matin un quart d'heure que je n'oublierai de ma vie : nous en avons ri bien souvent après; mais je souffris un moment tout ce que l'on peut souffrir dans la nature. Mirabeau venait de recevoir une lettre fort significative; l'écriture de la dame et son cachet étaient très apparens, la lettre était sur la table, le mari entre sans être annoncé. Après un moment de conversation animée sur les affaires publiques, il prend la lettre, la tourne dans tous les sens, la plie en deux et la remet sur la table. Mirabeau s'en saisit à son tour, je crois que c'est pour la mettre dans sa poche, mais point du tout, sa tête n'y était plus; il était dans les calculs, il ne songeait ni à femme, ni à billet doux : il fait un second pli dans le poulet et le repose de sang-froid à la même place. J'étends le bras pour le prendre, il n'était plus temps, M. de *** s'en était emparé; il le roulait dans ses doigts. Enfin cette lettre passa alternativement des mains du mari dans celles de l'amant, et de celles de l'amant dans celles du mari, et cela pendant plus de dix minutes, jusqu'au moment où, tremblante, je trouvai le moyen de m'en saisir et de la faire disparaître.

« Mirabeau s'ennuya enfin des calculs et des chiffres; il désira s'occuper

de politique et parcourir les cours étrangères; il voulut commencer par le Nord, et ses amis lui conseillèrent d'aller à Berlin, où le grand roi régnait encore. Il partit avec sa horde : c'est ainsi qu'il appelait son amie, Coco et un petit chien qu'il m'avait donné et qu'il aimait beaucoup. C'était dans les derniers jours de décembre, il faisait un très grand froid; mais les saisons ne nous arrêtèrent jamais. Entre Toul et Verdun, on s'avisa de nous tirer plusieurs coups de pistolet dans la voiture. Nous n'avons jamais su si c'étaient des assassins ou des personnes qui voulaient nous effrayer; ce n'étaient sûrement pas des voleurs. Je ne me permets aucune réflexion sur cet événement; je le raconte simplement. Il était dix heures du soir. Mirabeau voulut faire une plainte et parler à la maréchaussée; mais les portes de la ville étaient closes, la maréchaussée, qui doit veiller à la sûreté publique, était enfermée, et les pauvres voyageurs restèrent exposés à l'attaque des brigands. Mirabeau s'arrêta quelques jours à Nancy, à Francfort-sur-Mein, à Leipzig. A Francfort, il eut une intrigue de galanterie; à Leipzig, il fréquenta des savans, et il fit des connaissances agréables. Cette fois Mirabeau ne voyageait pas en fugitif; il avait un passeport et des lettres du ministre des affaires étrangères : il fut présenté, suivant l'usage, à la famille royale. Le roi de Prusse, qui ne recevait plus d'étrangers à cette époque, répondit de sa propre main à une lettre que lui écrivit Mirabeau, et lui indiqua un rendez-vous à Potsdam, ce qui surprit toute la cour, et causa beaucoup de jalousie aux Français alors à Berlin.

« Dans ce premier voyage, Mirabeau ne fit rien de remarquable que cette lettre sur Cagliostro et Lavater, qui n'eut pas en France le même succès que ses autres ouvrages, parce que l'on n'y connaît pas autant la secte des illuminés; il passait une partie de son temps dans des repas d'étiquette ennuyeux. Le matin et le soir, il voyait les personnes qui lui convenaient le plus, entre autres M. Ewald, aujourd'hui ministre d'Angleterre, M. Dohm, dont il estimait le talent et chérissait la personne; il voyait aussi avec plaisir sir James Murray, dont il est question dans un passage de sa *Correspondance*.

« Nous ne recevions pas exactement nos lettres de Paris; les amis de Mirabeau lui avaient mandé plusieurs particularités, entre autres une aventure assez plaisante. L'on avait proposé, et il était question d'établir une compagnie pour faire les commissions. Les Savoyards mécontens s'étaient rassemblés. L'un d'eux monte sur un tonneau (notez que la manie de faire des motions n'était pas encore à la mode), et il dit à ses compagnons : « Mes amis, on veut nous faire une injustice; mais, ne nous désolons pas, il y a à Paris un homme qui nous soutiendra : c'est le comte de Mirabeau. Il prend toujours le parti du plus faible contre le plus fort. Depuis peu, il a empêché que l'on ne fît mourir de faim les porteurs d'eau (1). Il ne fera pas moins pour nous. Allons le trouver tous ensemble. » Effectivement ils se portent tous à l'hôtel de La Feuillade; ils demandent Mirabeau. L'hôte et l'hôtesse ont beau

(1) Allusion au pamphlet écrit par Mirabeau contre la compagnie des *eaux de Paris*, qui, en rendant plus facile la distribution de l'eau, diminuait le nombre et le salaire des porteurs d'eau.

leur assurer que Mirabeau est parti la veille; ils ne veulent pas les croire, et on est obligé d'ouvrir toutes les portes pour les contenter. Cette lettre et d'autres plus importantes furent interceptées. Mirabeau, ne recevant point les réponses qu'il attendait, résolut de faire un tour à Paris pour voir ses amis et conférer de ses affaires. C'est alors qu'il se chargea de la mission secrète dont on lui avait déjà fait la proposition dans une dépêche qu'il ne reçut pas (1).....

« Il ne m'est pas permis de parler de sa vie extérieure à Berlin. Il dit tout et mieux que je ne pourrais le faire dans sa *Correspondance*. Nous n'étions pas cependant toujours d'accord sur ses récits; mais, je lui dois cette justice, il parla toujours d'après sa persuasion. Quelque temps avant sa mort, je me permis, dans un moment où il me parlait avec cet épanchement et cette confiance qu'il ne m'a jamais refusés, de lui faire observer combien j'étais affligée de la publication de ce livre, qui fut imprimé pendant mon absence, et sans lui demander par quel hasard il avait paru après la promesse solennelle qu'il avait exigée de moi de brûler, en cas de mort, le manuscrit (2), je lui parlai avec force d'une anecdote sur une grande princesse que j'avais tout lieu de croire fausse. Il fut frappé de mes raisons, et me promit de réparer sa faute par un désaveu formel. Je suis sûre qu'il m'aurait tenu parole. Il avait été trompé, il n'aurait pas été humilié de l'avouer; son génie était trop élevé et son âme trop belle pour n'être pas au-dessus d'un amour-propre déplacé. Le parti qu'il tirait du temps est inconcevable. Souvent il se couchait à une heure, et dès cinq heures du matin, au milieu de l'hiver, dans un climat aussi froid, sans autre vêtement qu'une simple robe de chambre piquée, sans bas, sans gilet, il éveillait tout le monde et se mettait le premier à l'ouvrage. Outre sa correspondance chiffrée, qui l'occupait prodigieusement, il travaillait beaucoup à son ouvrage *De la Monarchie prussienne*, qui parut en 1788. Le soir, lorsqu'il n'allait pas en société, il s'amusait comme un enfant avec Noldé et son secrétaire. C'était à qui se ferait le plus de niches. Mirabeau était le plus épargné, non par respect pour le patron du logis, mais parce que, étant le plus fort, chacun craignait les gourmades. Il avait un valet de chambre nommé Boyer, bon enfant, quoique un peu libertin. Celui-ci avait imaginé une manière d'ombres chinoises et de comédie. Coco et moi ne leur faisions pas toujours l'honneur d'assister aux représentations. Lorsque cela arrivait, j'avertissais le matin; alors on arrangeait les scènes et on retranchait ce qu'il y avait de trop libre. Boyer était fort mécontent, il se plaignait de ce qu'on ôtait le *fion* de sa pièce; mais quand Mirabeau avait dit : Gare les oreilles, si madame n'est pas contente! il fallait bien obéir. Je dois rendre cette justice à MM. de Noldé et Sambat, jamais je n'ai vu de jeunes gens plus sobres, plus rangés, plus assidus au travail, plus complaisans. Il est arrivé quelquefois que nos fonds

(1) Il s'agit de la mission d'observateur secret qui le fit retourner une seconde fois à Berlin.

(2) Il est évident ici que M[me] de Nehra ou ne connaît pas, ou ne veut pas dire le motif qui détermina Mirabeau à cette publication. Nous avons indiqué plus haut ce motif d'un des actes les plus fâcheux de la vie de Mirabeau, d'un acte sur lequel M. Lucas de Montigny lui-même est obligé de passer condamnation.

furent un peu bas; alors la table s'en ressentait. Jamais ils n'eurent d'humeur, jamais ils ne se plaignirent. Des rapports différens éloignèrent M. Saimbat de M. de Mirabeau. Pour M. de Noldé, il resta toujours son ami.

« Mirabeau voulut se trouver à l'assemblée des notables; il voulait aussi parler à MM. Treillard, Gérard de Melcy et Vignon, ses avocats, procureurs et curateurs. Il était question de faire rendre son compte de tutelle d'une manière raisonnable. M. le marquis de Mirabeau l'avait arrangé à sa guise; il comptait 30,000 livres de frais de capture, c'est-à-dire 30,000 livres pour avoir eu le plaisir de le tenir aux châteaux de Joux, de Vincennes, etc. Le reste du compte répondait à ce début. Cette manière de calculer n'était pas celle de son fils; il fallait entrer en procès, et, bien que ce fût au grand regret de Mirabeau, ces circonstances l'obligeaient à veiller à ses intérêts. Il me quitta une seconde fois, et fit le voyage de Paris avec son ami le marquis de Luchet, connu par l'amabilité de son caractère et par de très jolis ouvrages.

« J'étais inquiète sur des mots vagues qui se trouvaient dans une lettre qu'il m'écrivit de Paris. J'en reçus une de M. Jeanneret, qui m'envoyait de l'argent, et qui m'annonçait la catastrophe au milieu des éloges que l'on donnait à la *dénonciation de l'agiotage*. On lança une dix-septième lettre de cachet contre son auteur, qui, averti à temps, était parti pour Tongres, où il me faisait prier de l'aller joindre le plus tôt possible. Je volai auprès de mon ami. Les chemins étaient mauvais, bien que ce fût dans les premiers jours d'avril; il tombait beaucoup de neige; nous ne trouvions pas toujours des chevaux aux postes, et nous ne faisions quelquefois pas plus de quatre lieues d'Allemagne par jour. Je brûlais d'impatience; mais que pouvaient faire deux femmes? Je n'avais avec moi que M^me Argus, ma femme de chambre, dans un pays dont je ne savais pas la langue. Nous allions nuit et jour depuis Berlin jusqu'à Liége, où nous rejoignîmes M. de Mirabeau; nous ne couchâmes qu'une seule nuit, et ce fut à Cologne; je devais parler à M. Dohm, alors ministre de Prusse chez l'électeur : il ne s'y trouva pas, et je n'eus la patience de l'attendre que jusqu'au lendemain. Je ne m'étais également arrêtée que quelques heures à Brunswick, où nécessairement j'avais voulu voir M. le major de Mauvillon (1), qui me remit un paquet. Je ne permettais pas à ma femme de chambre de sortir de la voiture; nous y dormions, et nous y prenions tous nos repas. Coco était charmant pour son âge; il ne donnait pas le moindre embarras; il n'avait jamais été dans les mains des domestiques; toujours auprès de moi, il était ma compagnie dans ma solitude, il fut ma consolation durant toute la route.

« .... Quand j'arrivai à Liége, Mirabeau me reprocha tendrement de n'avoir pris aucun repos, et de m'être exposée ainsi aux inconvéniens d'un grand voyage; il m'avait recommandé de prendre un homme sûr avec moi; le choix m'avait paru difficile, et la dépense inutile. Je le grondai à mon tour; je n'avais pas lu son excellent livre sur l'agiotage; je ne pus m'empêcher de blâmer quelques personnalités qui me parurent hasardées. Le moment du malheur ne doit pas être celui des reproches; je n'eus pas le courage de lui

(1) Le collaborateur de Mirabeau dans l'ouvrage sur la *Monarchie prussienne*.

en faire beaucoup; nous concertâmes ensemble les moyens de faire lever cette lettre de cachet, qui était un fardeau incommode. L'on n'a point d'ami plus sûr et plus actif que sa femme ou sa maîtresse lorsqu'elle est honnête. Mirabeau était convaincu de cette vérité; il s'en rapportait toujours à moi dans les occasions épineuses : il fut décidé que j'irais à Paris réchauffer le zèle de nos amis et harceler encore les ministres.

« J'ai déjà dit que Mirabeau ne savait pas compter, mais il est incroyable à quel point il était négligent sur ses affaires pécuniaires. Après avoir parlé des dangers, je voulus lui faire quelques questions sur son procès (1). — Oui. A propos, me dit-il, je voulais vous demander où j'en suis? — Comment! lui dis-je, ce voyage a été entrepris en partie pour vous en occuper; vous avez vu MM. Treillard et Gérard de Melcy? — Moi, dit-il, non, en vérité : j'ai vu à peine Vignon, mon curateur. J'ai eu bien autre chose à faire que de penser à toutes ces bagatelles. Savez-vous dans quelle crise nous sommes? savez-vous que l'affreux agiotage est à son comble? savez-vous que nous sommes au moment où il n'y aura peut-être pas un sou dans le trésor public? — Je souriais de voir un homme dont la bourse était si mal garnie y songer si peu et s'affliger si fort de la détresse publique. Il s'en aperçut. — Enfin, mon amie, me dit-il, te voilà; arrange tout cela comme tu voudras : tu sais bien que tu es la maîtresse. J'approuve d'avance tout ce que tu feras; ces détails ne me regardent plus.

« Lorsque je voulus partir, ce fut une autre comédie : Mirabeau s'était mis en tête de m'accompagner. J'eus beau combattre sa résolution, il ne m'avait pas vue depuis trois mois, il ne pouvait se résoudre à me quitter. Il me promettait toute la prudence que j'exigerais, mais je savais bien qu'il lui était impossible de me tenir parole. Il n'entra pas pourtant tout d'un coup à Paris; il s'arrêta à Saint-Denis, où il avait donné rendez-vous à M. de Luchet et à un autre ami, qui s'y rendirent. Moi, j'allai à l'hôtel de Gênes, d'où j'écrivis au baron de Breteuil pour commencer mes sollicitations. Je croyais avoir cinq ou six jours pour concerter mes démarches; mais Mirabeau s'ennuyait à Saint-Denis : il arriva à l'improviste chez moi. Je me mourais de peur; j'avais beau prendre des précautions, il les rendait inutiles par son imprudence. Les gens de Panchaud disaient dans l'antichambre à M^me^ Argus : — Vous avez beau dire que M. de Mirabeau est à Liége; nous connaissons trop sa voix. Tenez, c'est lui qui lit dans ce moment-ci : personne n'a cette véhémence. — On me rapportait ces propos. J'étais dans des transes mortelles, je ne cessais d'employer tous mes amis. Le baron de Breteuil m'avait dit que le roi était très irrité; je savais combien Mirabeau avait d'ennemis, mes alarmes étaient fondées. Je pris enfin le parti de confier au baron que Mirabeau était chez moi, et que je m'en rapportais à sa générosité. Je dois en convenir, il n'abusa pas de ma confiance. La lettre de cachet ne fut pas levée, mais elle ne fut pas mise en exécution. Mirabeau se montra partout, et le ministère ferma les yeux.

L'ouvrage sur la *Monarchie prussienne* allait toujours son train. Mirabeau ne pouvait l'achever qu'avec le major de Mauvillon, son coopérateur; Mau-

(1) Le procès pour obtenir de son père la reddition de son compte de tutelle.

villon ne voulait et ne pouvait pas se déplacer. Mirabeau, moins gêné, laissa sa horde à Paris et partit pour Brunswick. Son voyage dura trois mois. A son retour, il s'intéressa vivement au sort des braves patriotes hollandais que le ministère français avait flattés jusqu'au dernier instant. De Brunswick il m'avait écrit que certainement les troupes prussiennes marchaient en Hollande, il me chargeait d'en donner avis au gouvernement. Je trouvai partout des incrédules ou des gens qui avaient intérêt à le paraître. Lorsqu'il fut lui-même en France, le malheur des Hollandais était consommé; mais son zèle ne s'était pas refroidi. Un patriote lui écrivit une lettre anonyme pour le prier d'écrire en faveur de leur cause; malgré les occupations que lui donnaient déjà les affaires de son propre pays, Mirabeau s'y engagea. Il fit son livre sur le *Stadhoudérât*. Cet ouvrage, qui parut au commencement de juin 1788, respire le patriotisme le plus pur; il est d'ailleurs rempli de citations des meilleurs auteurs hollandais. A la fin de janvier de la même année, à la suite de quelque imprudence et de deux nuits d'insomnie, il avait fait cette première maladie dont les symptômes furent si semblables à celle qui l'enleva à ses amis. Il voulait m'avoir sans cesse à ses côtés. Je le soignais tout le jour, sans relâche, et une partie des nuits. Il fut enfin rendu à mes vœux; mais Mirabeau, qui était plein de force, et qui, depuis que je l'avais connu, n'avait jamais eu la plus légère incommodité, ne cessa de souffrir depuis cette époque, et sa santé dépérit visiblement...

« Ici je tremble et j'hésite; comment soulever le voile dont je voudrais à tout jamais couvrir les erreurs de mon ami? Il le faut cependant; il faut, en avouant ses faiblesses, le mettre à l'abri du reproche d'ingratitude que ceux qui ne sont pas au courant de tout ce qui a précédé notre rupture n'ont cessé de lui faire. S'il commit une faute, elle était involontaire. Toujours entraîné par la passion du moment, il ne jeta pas un regard sur l'avenir; s'il déchira mon cœur dans l'endroit le plus tendre, le sien n'eut pas de part, j'en suis sûre, aux injures que j'ai reçues. Il m'aimait chèrement et certainement il ne voulait pas me perdre, mais il ne fit pas assez pour me conserver. Je suis fière et délicate, j'exigeai un sacrifice : il était nécessaire à sa gloire, et mon bonheur y était attaché; il me le promit souvent et manqua toujours à sa parole (1). Excepté quelques nuages en 1785, nous n'avions jamais eu la moindre altercation; tout changea en un instant : il sentait ses torts, il m'en voyait irritée, mais, au lieu de les réparer, il les aggrava en soupçonnant un sentiment unique. Il crut que je ne l'aimais plus. Le démon de la jalousie soufflait de part et d'autre; les méchans enflammaient ce caractère bouillant. Jusque-là il s'était contenté de l'espèce d'attachement que j'avais pour lui; on lui fit remarquer qu'il n'approchait pas de la passion que l'on avait ou que l'on feignait d'avoir : c'était assez pour alarmer sa délicatesse. Sans doute il ne pouvait m'accuser de la moindre imprudence : je le connaissais jaloux, et j'avais pris toujours les plus grandes précautions pour écarter de son esprit le plus léger soupçon, au point même que pendant ses absences je ne sortais que pour ses affaires, et ne recevais que les personnes auxquelles j'avais à

(1) Il s'agit ici de la liaison de Mirabeau avec M^me^ Lejay dont nous a parlé Dumont et dont M^me^ de Nehra exige la rupture.

parler de sa part. Heureuse dans mon intérieur, mes livres étaient mon amusement; l'estime des honnêtes gens, les progrès et les caresses de l'aimable enfant qu'il m'avait confié, la récompense de tous mes sacrifices. Aussi Mirabeau ne me fit-il jamais un reproche positif; mais le temps du bonheur était passé. J'essayai d'aller à Passy pour faire diversion. Il m'y fit meubler un petit appartement avec beaucoup d'élégance; il venait m'y voir souvent, et c'étaient toujours des scènes orageuses. Il passait une partie de sa vie dans des accès de fureur difficiles à exprimer, le reste à pleurer à mes genoux et à maudire la personne qui mettait le trouble dans notre ménage, et chez laquelle il avait la faiblesse de retourner toujours. Cet état était trop violent; il était au-dessus de mes forces, je me sentais mourir. Je pris un parti, et je le pris extrême : je quittai la maison de M. de Mirabeau le 18 août, et le lendemain le royaume. J'en eus longtemps du regret, j'en ai aujourd'hui du remords. Je ne partis point de sang-froid; je fus trois fois au lit de l'enfant qui dormait. Pauvre petit! je prévoyais le désespoir qu'il fit éclater lorsqu'à son réveil il ne me retrouva plus. Je l'embrassai en mouillant de mes larmes son visage enfantin : ce moment fut le plus cruel de tous; je ne sais encore comment j'eus la force de l'abandonner.

« Je ne m'étendrai pas davantage sur ces événemens. Mirabeau a tout réparé; ce qu'il a dit de moi dans sa dernière maladie, ce qu'il a fait pour moi en mourant, mettent nos torts réciproques tous de mon côté (1).

« Je laisse à l'Europe entière à pleurer le grand homme, moi je pleure mon ami; je me reprocherai sans cesse d'avoir mis de la fierté où j'aurais dû mettre de la douceur. J'avais toujours conservé un grand pouvoir sur son cœur; j'avais son estime et son entière confiance : j'aurais dû patienter, j'aurais tout obtenu du temps et de ma complaisance. Si j'étais restée, mon ami aurait écouté mes représentations; il aurait soigné davantage sa santé; il ne se serait pas livré à tant d'excès, qui, joints à son travail immense, altérèrent son tempérament..... Enfin, que sais-je? peut-être si je ne l'avais pas quitté, il existerait encore, il serait encore la gloire de son pays et le soutien de la liberté. Et moi, son amie, la compagne de ses malheurs et de ses dangers, je ne serais pas livrée à la douleur la plus amère, à des regrets qui ne finiront qu'avec ma vie. »

Quand M^me^ de Nehra écrivit sa seconde notice sur Mirabeau, adressée à Cabanis en 1806, elle vivait retirée à Amsterdam, où elle mourut en 1818. « Je suis à Amsterdam, écrit-elle à Cabanis, dans une retraite où je passe une vie assez douce; mais j'ai été mieux accoutumée, et je voudrais bien retrouver des amis qui m'entendissent. Je ne regrette pas Paris et ses séductions, mais je serais bien heureuse si je pouvais transporter ma petite maison dans quel-

(1) « Allusion au testament de Mirabeau, dont voici le texte : « Je donne et lègue à M^me^ de Haren de Nehra la somme de 20,000 livres une fois payée, qui sera placée à son profit et sur sa tête par M. de La Marck, pour en toucher par elle les arrérages, sur ses simples quittances, sans avoir besoin de l'autorisation de qui que ce soit, et sans que cette rente puisse être saisie par aucun créancier. » (Note de M. Lucas de Montigny.)

que village de France, et passer ma vie avec mes amis d'Auteuil et de La Grange (1). » Le souvenir de Mirabeau est toujours vivant au cœur de M^me^ de Nehra, mais on dirait que, sous l'influence des années, ce souvenir s'est un peu assombri. Les faits, racontés en détail dans la première notice, ne sont ici que résumés. Ce qui domine, c'est l'analyse des sentimens. Nous ne citerons de ce second récit que les passages qui ajoutent quelque chose aux indications contenues dans le premier :

« J'ai été la personne du monde qui a vécu le plus longtemps dans l'intimité de M. de Mirabeau; je suis aussi celle qui a eu le plus à se louer et à souffrir des deux caractères contradictoires qui se trouvaient en lui, et que l'on a souvent remarqués. On eût dit qu'Oromaze et Arimane s'étaient réunis pour former cet être extraordinaire, si différent des autres hommes, et qu'ils se fussent plu à le douer à l'envi d'une partie de leur essence. Je dois rendre cette justice à la vérité : certainement ses bonnes qualités l'emportaient de beaucoup sur ses défauts. Son éducation n'avait pas été celle qu'il fallait à cette âme de feu; elle n'avait rien corrigé, rien réglé : au contraire, trop de sévérité avait irrité un caractère déjà si irritable, et les dissensions de ses parens, dont il fut témoin dans sa première enfance, furent pour lui d'un exemple dangereux pour tout le reste de sa vie.

« J'ai connu M. de Mirabeau au commencement de 1784; tous les dangers de la persécution, tous les malheurs de l'indigence étaient sur lui; il était brouillé avec toute sa famille, pas un être ne lui offrait le moindre secours, pas un ami la plus légère consolation. Il s'attacha alors à moi avec toute l'ardeur qui le caractérisait, et quoique je sentisse bien qu'il n'était pas précisément l'homme qu'il fallait à mon cœur, ses malheurs m'intéressèrent; je crus qu'il était fait pour une autre destinée, et qu'avec le pouvoir que j'avais sur son cœur je pourrais parvenir à calmer la violence de ses passions. J'aurais voulu rester simplement son amie; longtemps on nous a cru unis que j'hésitais encore; l'amitié et l'attendrissement de la compassion me déterminèrent. Ces sentimens me tinrent lieu d'amour; souvent il m'en savait gré, mais malheureusement les affections douces ne le satisfaisaient pas toujours, et voilà pourquoi j'ai été si malheureuse deux fois, lorsqu'il s'est lié avec des femmes passionnées. Alors il établissait des comparaisons qui le rendaient furieux, et il n'a pas été difficile à une femme qui avait un grand intérêt à nous brouiller de troubler notre intérieur, d'exalter une tête déjà échauffée, et de me rendre la plus infortunée de toutes les créatures.

« Après avoir passé les cinq plus belles années de ma vie errante d'un pays à l'autre, sans jouir d'autre plaisir que celui d'élever le jeune Lucas, tâchant de réparer sans cesse les brèches qu'une dépense excédant toujours l'argent qu'il recevait laissait dans notre ménage, calmant par de bonnes paroles, et aussi par un peu d'argent que j'épargnais sur ma dépense personnelle, les

(1) Je vois dans cette lettre que M^me^ de Nehra était en correspondance avec le général Lafayette.

créanciers qu'il renvoyait toujours à moi, on sera surpris que j'aie pu quitter ou plutôt fuir M. de Mirabeau; bien des gens ont demandé pourquoi je ne m'en étais pas séparée amicalement. Je l'ai voulu souvent, je l'ai proposé vingt fois : j'étais exposée alors aux plus violens orages, la mort même était présentée à mes yeux. Je sais bien qu'il n'en serait pas venu facilement à cette extrémité; mais enfin quand, étendue sur mon canapé, suffoquée dans mes larmes, je le voyais, ne se possédant plus, le pistolet à la main, dans un accès de rage une secousse, un mouvement involontaire, pouvaient faire partir le coup, et le faire mourir après de remords et de regrets. J'ai vécu ainsi près de six mois. Je m'étais retirée à Passy; les mêmes horreurs m'y suivirent, jointes à la jalousie la plus effrénée, sur des rapports vagues et mensongers, sans avoir un objet déterminé, sans pouvoir m'accuser d'une démarche inconsidérée. Ces scènes finissaient toujours par d'autres scènes de repentir : il avouait tout, il implorait à genoux son pardon, il me nommait la personne qui l'excitait contre moi, promettait de ne la revoir jamais, et dès le lendemain c'était à recommencer à nouveaux frais.

« Dans cet état de choses, j'exigeai (et je crois que j'en avais bien le droit) qu'il me fît le sacrifice entier d'une personne qui brouillait notre ménage, et l'abandon d'un certain commérage de billets. C'eût été, à cette époque, une centaine de louis de risqués, dont tout n'eût pas été perdu en traitant avec le mari (1). (Il en a coûté après bien davantage, et sans la mort du père de notre ami et d'autres événemens, je ne sais en vérité ce qui en serait résulté). Tout cela me fut promis, et toutes les promesses furent violées. Je résolus enfin, quoi qu'il m'en coûtât, de me soustraire à mon horrible situation, et, seule, sans autre argent que celui que je pus avoir sur mes bijoux, je fus en Angleterre, où du moins je n'eus que le malheur de l'indigence à supporter... Vous savez le reste, monsieur : avec les secours de mylord Lansdowne et de M. B. Vaugham, je revins à Paris plus d'un an après mon départ. Je n'avais pas demandé à revoir M. de Mirabeau; il me fit chercher, une nuit que quelque chose d'extraordinaire l'agitait. Je m'aperçus d'abord de l'altération de sa santé, j'en fus effrayée. Il me parla de ses affaires avec l'ancienne confiance; il me communiqua le projet d'une ambassade et le désir qu'il avait que je l'accompagnasse. J'aurais pu à cette époque réveiller d'anciens sentimens; mais le sacrifice que je continuais d'exiger était devenu pour le moment impossible (2). D'ailleurs nous n'eussions plus retrouvé le

(1) Ce que Mme de Nehra appelle un certain commérage de billets s'applique sans doute à des obligations souscrites par Mirabeau au libraire Lejay, qui était l'éditeur du *Courrier de Provence*. Voyez sur ce point le chapitre VI des souvenirs d'Étienne Dumont.

(2) Cette impossibilité dont Mme de Nehra ne spécifie pas la cause est expliquée par Étienne Dumont quand il dit dans ses *Souvenirs :* « Les liaisons de Mirabeau avec cette femme adroite et décidée (Mme Lejay) ne lui permettaient pas de le prendre avec elle sur un ton bien haut. Elle possédait trop tous ses secrets, elle avait trop d'anecdotes par devers elle, elle était trop dangereuse et trop méchante pour qu'il osât se brouiller avec elle, quoiqu'il en fût bien rassasié, et que dans la haute sphère où il était alors il sentit souvent que cette association l'avilissait. » (*Souvenirs d'Étienne Dumont*, p. 122.)

bonheur : il avait été profondément blessé de mon départ, et moi, je n'aurais pu lui pardonner peut-être de m'y avoir forcée. L'espèce de sentiment qui nous unissait était comme le duvet de la pêche : une fois effacé, il ne pouvait revenir. Je ne revis plus M. de Mirabeau que deux ou trois fois; après, il cessa de me demander. Je sais qu'il a, dans les derniers temps, désiré et craint de me rencontrer. S'il eût vécu, j'ignore ce qui serait arrivé... Pauvre malheureux! il lui en a coûté sa meilleure, je dirai sa seule amie... Je l'aimais et ne le flattais pas. Les vérités désagréables présentées par moi étaient mieux reçues et avaient plus de poids que présentées par d'autres; il lui en a coûté aussi sa santé et peut-être la vie, car j'étais un grand frein pour lui... Mais si, pour défendre ma cause et mes principes, je dois parler des torts de celui que nous avons aimé, il ne faut jamais confondre M. de Mirabeau avec les hommes ordinaires; de la fougue de ses passions naissait aussi cette énergie qui produisait de si belles et de si grandes choses. J'ose affirmer que son cœur était bon, qu'il appréciait plus que personne la vertu, et qu'il aimait tout ce qui était grand et beau avec enthousiasme. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que les documens intimes qu'on vient de lire ne sont pas sans utilité pour l'appréciation exacte du caractère de Mirabeau. S'il n'y avait en lui que ce gros homme fougueux, sensuel et éloquent, dont l'image est présente à tous les esprits, le genre d'attachement qu'il a inspiré à une personne telle que M[me] de Nehra serait, à mon avis, assez inexplicable. Que Mirabeau, à vingt-cinq ans, relégué dans une très petite ville de province, s'introduise auprès d'une jeune femme avec l'agrément d'un vieux mari grondeur et jaloux, qui l'admet, rassuré sans doute par sa laideur; qu'il séduise cette jeune femme, qu'il l'enlève, que les deux amans, arrêtés, séparés et emprisonnés, s'obstinent dans leur passion à cause des obstacles qu'on lui oppose, et que cette passion s'éteigne ensuite dès qu'elle cesse d'être contrariée, il n'y a rien là qui ne puisse s'expliquer par l'entraînement de la jeunesse et des sens.

Mais que Mirabeau, à l'âge de trente-six ans, avec cette laideur dont la première impression est si vivement constatée par M[me] de Nehra, ait pu inspirer à une charmante jeune fille de dix-neuf ans, complétement libre de faire un autre choix, une affection calme, sincère, sérieuse, dans laquelle il n'entre ni sensualité, ni vanité, ni intérêt, car l'affection de M[me] de Nehra, trop indulgente dans certains cas, n'est rien moins que servile et cupide, puisqu'on voit cette jeune femme, après avoir partagé cinq ans la vie besoigneuse et tourmentée de celui qu'elle aime, choisir pour le quitter, par un sentiment de fierté blessée, l'époque même où il arrive à la gloire, et par suite à l'opulence; que Mirabeau ait pu être aimé ainsi, n'est-ce pas là une preuve que la violence de son caractère et de ses passions était en quelque sorte compensée par un grand fonds

de bonté, de sensibilité, de délicatesse, et que, pour employer la métaphore philosophique de Mme de Nehra, Oromaze avait en effet, autant qu'Arimane, contribué à le former?

Il n'est pas moins vrai que le témoignage de Mme de Nehra, en nous aidant à nous rendre compte des bonnes qualités de Mirabeau, contribue également à nous éclairer sur l'intensité et les conséquences funestes d'un vice qui chez lui avait presque le caractère d'une infirmité.

Montesquieu fait une distinction plus spécieuse que juste lorsque, pour expliquer la fortune de César, il dit : « Cet homme extraordinaire n'avait pas un défaut, quoiqu'il eût bien des vices, » entendant par *défaut* ce qui nuit au succès, et par *vice* ce qui dégrade l'être moral. Après avoir risqué cette distinction par un entraînement de subtilité qui l'égare quelquefois, Montesquieu la détruit lui-même deux pages plus loin, car il signale les fâcheux résultats de la passion de César pour Cléopâtre, qui le retint en Égypte et l'empêcha de profiter de sa victoire de Pharsale, et il conclut en ces termes : « Ainsi un fol amour lui fit essuyer quatre guerres, et en ne prévenant pas les deux dernières, il remit en question ce qui avait été décidé à Pharsale (1). » Le vice de César avait donc ici toutes les conséquences d'un défaut, ou plutôt vice et défaut ne faisaient qu'un; mais si cela était déjà incontestable du temps de César, à une époque où il est assez difficile de déterminer en quoi consistait pour un homme public ce qu'on appelle aujourd'hui la *considération*, combien cela n'est-il pas plus évident de nos jours, où nul n'acquiert par lui-même sur ses semblables un ascendant solide et durable qu'à la condition de leur inspirer une certaine estime, incompatible avec certains désordres? Chacun sait que ce défaut de considération est l'écueil contre lequel luttait vainement le génie de Mirabeau et contre lequel le grand orateur, le grand homme d'état de la constituante se serait probablement brisé, s'il eût vécu. Étienne Dumont nous raconte qu'il l'a vu pleurer, à demi suffoqué de douleur, en disant avec amertume : « J'expie bien cruellement les erreurs de ma jeunesse. » Mais les confidences de Mme de Nehra nous confirment ce qu'on savait déjà : c'est que les erreurs de sa jeunesse continuaient à être les erreurs de son âge mûr. De son vice dominant naissait un enchaînement de faiblesses dont il était comme enlacé et paralysé. La passion effrénée des femmes engendrait les besoins d'argent et le goût du faste, la facilité à donner entraînait pour lui la facilité à recevoir de toutes mains, à plaider d'abord à peu près indifféremment toutes les causes, et le condam-

(1) *Grandeur et Décadence des Romains*, chap. XI.

nait enfin à n'aborder même sincèrement ce grand et beau rôle de modérateur de la révolution qu'avec les apparences et les inconvéniens de la vénalité. Ajoutons que Mirabeau ne parvenait pas même, comme d'autres vicieux, en faisant à ses sens une grande part, à préserver de leur tyrannie son intelligence et sa volonté. On voit, par les confidences de Mme de Nehra, à quel point il laissait troubler son âme par le dérèglement de ses instincts. Non-seulement il n'avait pas le courage de sacrifier à une femme qu'il estimait une femme qu'il n'estimait pas, mais, tout en exigeant de Mme de Nehra qu'elle fermât les yeux sur ses désordres, il souffrait dans son amour-propre de ne pas lui inspirer ce sentiment passionné et exclusif qui ne comporte point de tolérance. Il vient de nous apparaître tout à la fois dissolu et jaloux, partageant son cœur entre deux femmes, tandis que sa personne appartient à toutes celles qu'il rencontre sur son chemin, aussi agité, aussi furieux qu'un Othello, le pistolet à la main comme un héros de mélodrame, et cela dans un temps où il était déjà une puissance politique. Comment un homme aussi incapable de se gouverner lui-même aurait-il pu, malgré tout son génie, réussir à gouverner une révolution?

Et cependant ce génie était admirable. Aujourd'hui que la correspondance secrète de Mirabeau avec la cour est publiée, on peut apprécier non plus seulement ses qualités oratoires, mais aussi la profonde sagacité de ses vues, la justesse de ses conseils, et en somme l'honnêteté de ses intentions comme conciliateur de la monarchie, de la liberté et de la démocratie. Dès lors comment ne pas regretter qu'une mort prématurée l'ait empêché de tenter la solution de ce problème qui continue à peser sur nous, et de remplir toute sa destinée?

Qui sait s'il n'y a pas quelque chose de fondé dans la conviction qu'exprime Mme de Nehra, qu'elle l'aurait sauvé s'il ne l'eût point orcée de s'éloigner de lui. Il est certain que ce sont des excès plus encore que des travaux qui l'ont tué, et que ces excès se multiplièrent à partir du jour où il eut perdu la compagne aimable, douce et dévouée, qui réglait un peu sa vie et tempérait ses passions. L'idée que cette jeune femme aurait peut-être, en prolongeant l'existence de Mirabeau, contribué à changer le cours des événemens accomplis dans notre pays depuis 1789 ajoute une nuance de gravité à l'intérêt qu'elle inspire, et nous encourage à disputer à l'oubli son nom obscur et gracieux.

LOUIS DE LOMÉNIE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1858.

Si l'on jette en ce moment un coup d'œil général sur l'Europe, on est frappé du caractère d'indécision et d'incertitude qui se trahit à peu près partout. La conférence chargée de régler les dernières questions d'application auxquelles donne lieu l'exécution du traité du 30 mars 1856 vient de se réunir à Paris; mais les incidens qui ont précédé cette réunion et surtout le conflit du Montenegro ne semblent point annoncer que le règlement définitif de la situation du gouvernement turc vis-à-vis des populations chrétiennes de l'empire soit un travail facile, et qui doive être promptement terminé. En Italie, les dernières discussions du parlement piémontais font naître d'étranges inquiétudes. Nous voulons bien faire la part des exagérations oratoires; mais que signifient les instances avec lesquelles M. de Cavour réclame les fonds nécessaires aux fortifications maritimes de Gênes? Le Piémont craint donc une guerre maritime? Apparemment ce n'est point la marine autrichienne que redoute M. de Cavour. La guerre donc avec qui? De l'autre côté de la Méditerranée, dans un pays plus excentrique, mais dont la France ne peut négliger de suivre les mouvemens, en Espagne, la session des cortès vient d'être prorogée avec une brusquerie et au milieu d'une confusion qui semblent devoir entraîner avant peu de nouvelles péripéties. En France, à défaut d'émotions politiques, l'opinion trouve un aliment malsain dans de regrettables incidens qui devraient demeurer dans la sphère des faits privés, et auxquels il est triste de voir prendre les proportions d'une préoccupation publique : elle s'inquiète d'un malaise financier et industriel dont la persistance est inexplicable; elle reçoit avec une défiance peu dissimulée la mesure de la conversion en rentes des biens fonciers des établissemens de bienfaisance, conseillée par une récente circulaire ministérielle. En Angleterre enfin, où depuis quelques années les partis politiques traversent des transformations ou forment des combinaisons si imprévues, une lutte

parlementaire, entamée avec une animation extraordinaire, vient de se terminer par une déroute de l'opposition, qui a répandu dans les rangs du parti libéral un désordre inoui. Il y a partout en Europe, nous ne dirons point un dissolvant secret, mais des dissonances qui troublent le regard et la vue. C'est peu de chose encore au milieu du calme général que ces symptômes d'incohérence et de décousu; mais les chefs d'orchestre feront bien d'y prendre garde. Nous vivons dans un temps où les questions morales et les questions politiques marchent, elles aussi, avec la promptitude de la vapeur et de l'électricité. Il serait dangereux, au milieu des mouvemens d'opinions qui se dessinent, de ne point consulter les signes du temps ou d'en méconnaître la portée.

Parmi les événemens de cette quinzaine, la première place appartient aux débats du parlement anglais.

Il nous est permis, à nous étrangers qui aimons et admirons les libres institutions de l'Angleterre, de juger avec une entière liberté d'esprit la lutte parlementaire qui s'est engagée sur la motion de censure présentée par M. Cardwell contre le ministère de lord Derby et de M. Disraeli. Les partis en Angleterre veulent tous, avec plus ou moins d'élan, le progrès politique, économique et social : ils sont tous libéraux; il n'en est donc aucun qui puisse nous inspirer des préventions défavorables, et nous croyons être en mesure de dégager avec impartialité les enseignemens qui ressortent des derniers débats parlementaires. Il s'agissait, dans ces débats, d'une de ces luttes d'ambitions dont le pouvoir est le prix, luttes que les institutions parlementaires moralisent, car elles laissent à chacun des compétiteurs les chances égales, et soumettent leur talent et la bonté de la cause qu'ils représentent au jugement contradictoire de l'opinion publique. Le prétexte de cette lutte avait une importance incontestable, car il s'agissait d'un des incidens politiques les plus graves qui se soient présentés dans la direction des affaires indiennes depuis la révolte des cipayes et du royaume d'Oude. Le résultat immédiat de cette longue discussion a trompé les espérances des adversaires du ministère; mais la discussion elle-même a donné lieu à des manifestations et à des mouvemens d'opinion qui, si l'on sait en tirer profit, doivent servir à la reconstitution régulière des partis au sein du parlement anglais. Or, cette reconstitution opérée, l'Angleterre ne peut que s'avancer avec plus de sûreté et de promptitude dans la voie des progrès sociaux et politiques.

Que l'on veuille bien se placer au point de vue de lord Palmerston et de ses amis. A leurs yeux évidemment, l'existence du cabinet de lord Derby et de M. Disraeli n'était qu'un accident temporaire, comme le fait même qui avait rendu nécessaire la formation de ce cabinet. Lord Palmerston et ses amis avaient été renversés dans la plénitude de leur ascendant, non point à cause de la direction générale de leur politique, mais à cause d'une mesure accidentelle qu'ils avaient présentée à la suite d'un événement étranger à l'Angleterre, et qui avait, contrairement à leurs prévisions, encouru la désapprobation de l'opinion publique. L'épisode qui a donné naissance au ministère de lord Derby une fois terminé, la mission spéciale que des circonstances extraordinaires avaient confiée à ce ministère une fois remplie, lord Palmerston et ses amis devaient naturellement aspirer à reprendre leurs

places sur les bancs de la trésorerie. La chose paraissait facile. En effet, le parti de lord Derby dans la chambre des communes, quoique compact, ne comprend pas plus du tiers des membres de cette chambre. La tentative de reprendre le pouvoir était même commandée à lord Palmerston et à ses amis par l'importance et la gravité des affaires que l'Angleterre a en ce moment sur les bras. Il y a l'Inde à reconquérir et à réorganiser; il y a dans l'état de l'Europe de graves questions à surveiller, à ménager ou à résoudre. Laisser aux prises avec de si grands intérêts et de si terribles difficultés un ministère faible, sans majorité dans la chambre des communes, un ministère dont les membres sont presque tous novices aux fonctions administratives et au maniement des grandes affaires, ce devait être, au point de vue de lord Palmerston et de ses amis, abandonner à tous les hasards les plus vastes et les plus pressans intérêts de l'empire britannique. Il fallait donc ressaisir le pouvoir dès cette session; il fallait y rentrer en s'entourant de toutes les lumières et de toutes les forces du parti whig; il fallait constituer avec les élémens les plus importans du parti libéral un gouvernement fort et durable. Il n'y avait plus qu'à saisir la première occasion et à souffler sur le ministère insuffisant de lord Derby.

L'occasion ne s'est pas fait attendre, et il faut convenir qu'au premier moment il était difficile de résister à la tentation qu'elle offrait à lord Palmerston et à ses amis, et que les choses se présentaient d'abord de la façon la plus défavorable au ministère de lord Derby. Le gouverneur-général de l'Inde, lord Canning, après avoir traversé avec une constance et une modération d'esprit remarquables les plus mauvais jours de la révolte, est en ce moment appliqué à l'écraser dans son dernier et plus redoutable foyer, le royaume d'Oude. C'est lui qui a dirigé l'armée de sir Colin Campbell sur la capitale de ce royaume, sur Lucknow. Lucknow est pris : ce grand coup militaire frappé, lord Canning croit devoir frapper un grand coup politique, en déclarant par une proclamation, aux propriétaires féodaux du royaume d'Oude, qu'à six exceptions près leurs droits de propriété sont confisqués, et qu'il n'y a pour eux d'espoir de recouvrer leurs possessions que dans une soumission immédiate et absolue. Certes cette proclamation de lord Canning est un acte étrange et d'une sévérité terrible. La confiscation est une violation du droit qui répugne aux sentimens du peuple anglais. Dans la répression d'une révolte, l'équité ordinaire indique que l'on ne peut pas punir un peuple en masse par une peine commune, que la clémence doit être générale, et le châtiment l'exception; renversant ce principe, lord Canning fait du châtiment la mesure générale, et de la clémence le cas exceptionnel. Les habitans de l'Oude ne sont point dans la situation des cipayes : ceux-ci, soldats de la compagnie, sont des révoltés militaires, et, par les abominables cruautés dont ils ont souillé leur sédition, ont appelé sur eux les plus terribles représailles; le peuple d'Oude n'est annexé aux possessions britanniques que depuis deux ans, il n'a pris part à la révolte que lorsque les cipayes sont venus porter la guerre chez lui et se sont emparés de Lucknow; en prenant les armes, il n'a fait que revendiquer son indépendance si récemment perdue. Enfin, comme mesure politique, n'y a-t-il pas à craindre que la proclamation de lord Canning, au lieu de dompter l'ennemi, ne l'exaspère,

et n'éternise la guerre, au lieu de pacifier l'Inde. Ces réflexions se présentaient à tous les esprits à la lecture de la proclamation de lord Canning, et il était impossible que la publication de ce document inexpliqué n'excitât une grande émotion dans le public et dans le parlement. Plusieurs raisons devaient cependant contenir le jugement que la conscience publique et les hommes politiques porteraient sur cette proclamation. Elle était un démenti si surprenant des antécédens de lord Canning, qu'il fallait, avant de l'apprécier, attendre les explications par lesquelles le gouverneur-général ne pouvait manquer de la justifier. Lord Canning avait montré jusque-là une telle modération envers les révoltés indiens, que ses compatriotes de Calcutta lui avaient donné par dérision le surnom de *Clémence*, et l'appelaient lord Clémence Canning. Personnellement, par la douceur de son caractère, par la solidité de son esprit, par les circonstances si exceptionnelles et si cruelles qu'il avait traversées et dominées dans son gouvernement, lord Canning avait droit aux égards de l'opinion et des hommes politiques, et ne pouvait sans injustice être condamné avant d'avoir été entendu. Enfin il y avait à craindre, dans un moment si critique, d'ébranler et de désorganiser devant l'insurrection indienne l'autorité anglaise par un blâme public porté hâtivement contre lord Canning, en qui cette autorité est aujourd'hui personnifiée.

Telle fut la situation dramatique que créa la publication de la proclamation de lord Canning. Il est évident que le ministère devait être interrogé sur un pareil document; il est également évident que le ministère pouvait, par sa réponse, contenir, réserver, suspendre, comme le conseillaient la justice et la politique, le jugement de l'opinion. Malheureusement le collègue de lord Derby chargé de la direction des affaires de l'Inde était lord Ellenborough. C'est un curieux et remarquable personnage que lord Ellenborough. Ce vieux patricien anglais est doué d'une éminente vigueur d'esprit et de caractère; mais son tempérament est incompatible avec la discipline politique, et ses boutades, trahissant son incontestable mérite, lui ont, pendant toute sa carrière, joué de mauvais tours. Placé à la tête du contrôle de l'Inde du temps de sir Robert Peel, il se vantait de ne jamais soumettre au premier ministre les affaires de son département et de les conduire en maître absolu. Nommé gouverneur-général de l'Inde en 1842, il fit la conquête du Scinde et de Gwalior; une proclamation extravagante qu'il adressa aux Hindous, et où il flattait leurs superstitions dans un style de despote asiatique, souleva contre lui l'opinion religieuse en Angleterre, et ses mauvais rapports avec le comité des directeurs de la compagnie le firent brusquement destituer. L'âge, on vient de le voir, n'a point calmé sa fougue. Il avait, par une dépêche, condamné la proclamation dont lord Canning lui avait envoyé le projet; ne se bornant point aux raisons générales d'équité et de politique qui s'élèvent contre la confiscation édictée par lord Canning, il était allé jusqu'à contester la légalité de l'annexion du royaume d'Oude aux possessions anglaises. Tant que cette dépêche restait secrète, cette appréciation était sans inconvénient; mais avec une hâte singulière, sans consulter ses collègues, lord Ellenborough, prévoyant une interpellation à la chambre des communes, autorisa le secrétaire du bureau du contrôle à promettre la publication immédiate de sa dépêche. La publication de cette

dépêche, qui montrait le gouverneur-général de l'Inde frappé de blâme par son ministre, qui allait apprendre aux populations du royaume d'Oude que le ministre des affaires de l'Inde regardait comme une usurpation l'annexion de ce pays aux possessions anglaises, était un scandale gouvernemental trop violent pour être toléré. En attaquant le ministère de lord Derby sur un pareil terrain, lord Palmerston et ses amis ne semblaient travailler qu'à restaurer la force, l'unité et la dignité du gouvernement. Dans cette conjoncture d'ailleurs, l'union du parti libéral paraissait facile à obtenir. Lord John Russell ne pouvait plus continuer au ministère Derby la protection qu'il lui avait accordée jusque-là; il devait se réconcilier avec lord Palmerston. La réconciliation a été bientôt faite, et lord John a dîné à Cambridge-House. En outre, lord Canning appartient à cette école d'esprits si distingués qu'on appelle les *peelites*. Les amis de lord Canning ne pouvaient manquer d'épouser sa querelle et de défendre son honneur contre l'inqualifiable procédé de lord Ellenborough. Les peelites se détacheraient donc du ministère auquel ils avaient accordé leur indulgence, et se rapprocheraient de lord Palmerston. Ce fut en effet un peelite, M. Cardwell, qui se chargea de présenter la motion de censure contre le gouvernement de lord Derby.

Le terrain d'attaque paraissait donc excellent, et tout annonçait la défaite de lord Derby, lorsque la situation fut subitement changée par la retraite volontaire de lord Ellenborough et par les explications qui prouvèrent que lord Derby et ses autres collègues étaient innocens de la publication de la trop fameuse dépêche. A partir de ce moment, lord Palmerston, lord John et les whigs auraient dû comprendre qu'il était impossible de renverser le cabinet tory par un coup de main. La retraite de lord Ellenborough mettait en effet hors de cause l'honneur de lord Canning. Après cette satisfaction, demander à la chambre des communes de punir le ministère de l'indiscrétion déjà expiée de l'un de ses membres, c'était changer le terrain du débat. Le ministère ne demeurait solidaire de lord Ellenborough qu'en un seul point : la condamnation de la politique de confiscation proclamée par lord Canning. L'indiscrétion personnelle de lord Ellenborough, la publication de sa dépêche, était un acte que tous les partis dans la chambre des communes devaient unanimement censurer; mais, ce prétexte enlevé, quel sens pouvait avoir la motion de censure? La question se posait alors sur la proclamation même de lord Canning, et la censure du ministère impliquait l'approbation au moins tacite des principes de cette proclamation. Ni l'opinion publique hors de la chambre, ni les libéraux indépendans au sein du parlement ne pouvaient s'associer à un tel vote : l'esprit de parti seul aurait pu entraîner jusqu'à cette injuste extrémité une majorité résolue; de ce côté, la position de lord Palmerston et de ses amis était encore moins avantageuse. Lord Palmerston, lord John et les whigs n'ont pas su s'assimiler les libéraux indépendans et les radicaux, ni même les peelites, et après avoir commis la faute d'engager et de soutenir la discussion pendant plusieurs jours, ils ont été obligés de conseiller eux-mêmes à M. Cardwell de retirer sa motion.

Le sujet de la motion avait pour ainsi dire disparu du débat; la vraie question qui s'agitait aux dernières séances, c'était la situation des partis, ou plutôt la situation de ces diverses fractions qui se désignent sous la dé-

nomination commune de parti libéral, et par lesquelles lord Palmerston et lord John Russell espéraient se faire porter au pouvoir. Dans la conduite de cette discussion, le *leader* du ministère dans la chambre des communes, M. Disraeli, a fait preuve d'une singulière habileté de tactique. Un seul membre du gouvernement, le *solicitor general*, sir Hugh Cairns, prit la parole, et réfuta avec une grande verve et une rare vigueur de dialectique le discours de M. Cardwell. Après sir Hugh Cairns, aucun membre du gouvernement ne prit part à la discussion. M. Disraeli, contenant ses amis sur leurs bancs, abandonna la défense du ministère contre les attaques des whigs et des palmerstoniens aux peelites, aux radicaux et aux indépendans. M. Bright, un des plus grands orateurs de l'Angleterre contemporaine, M. Roebuck, sir Robert Peel, sir James Graham, vinrent l'un après l'autre battre l'opposition. Ce fut sir James Graham qui porta le coup décisif en venant annoncer que lord Aberdeen, après la retraite de lord Ellenborough, avait jugé que l'honneur de lord Canning était satisfait, et que la lutte, poussée plus loin, dégénérait en combat de faction. A mesure que le débat se prolongeait, l'opinion publique se prononçait de jour en jour plus vivement contre l'opposition, et la foule qui stationnait devant la chambre a salué de ses applaudissemens M. Disraeli lorsqu'après la dernière séance il montait en voiture pour rentrer chez lui.

Ce dénoûment consolide du moins jusqu'à l'année prochaine le cabinet de lord Derby et de M. Disraeli; mais ce n'est point le résultat le plus intéressant de cette grande lutte parlementaire. L'influence qu'elle doit avoir sur la reconstitution des partis réguliers en Angleterre est à nos yeux un fait plus considérable. Il est manifeste que le grand parti libéral anglais, qui vient d'étaler ses divisions, profitera des leçons que se sont mutuellement données les principaux de ses membres. L'aristocratie whig, qui a la prétention de diriger ce parti, comprendra sans doute qu'elle doit se retremper dans les élémens avancés de la chambre des communes, au sein de ces libéraux indépendans qui comptent parmi eux des hommes aussi puissans par le talent et aussi vigoureux par le caractère que M. Bright et ses amis. Si les peelites allaient rejoindre le parti conservateur progressiste, si les whigs, brisant leurs liens d'étroite coterie, s'assimilaient les libéraux avancés, l'Angleterre pourrait encore et prochainement donner au monde le spectacle et l'exemple de deux grands partis, émules plutôt que rivaux, se relayant au pouvoir et dans l'opposition, et travaillant à l'envi aux progrès de leur pays et de la civilisation par la conservation des institutions libres, chaque jour améliorées par des réformes efficaces.

Tandis que ces dramatiques agitations remuaient la société politique, un nouveau deuil venait frapper, dans l'asile que lui donne l'hospitalière Angleterre, la famille d'Orléans. La mort, si cruelle dans ses surprises, éteignait une des âmes les plus pures, un des plus hauts caractères de notre époque. L'estime universelle avait accompagné M^me^ la duchesse d'Orléans durant son existence; les regrets unanimes la suivent dans sa fin prématurée. Bien des causes étouffent en ce moment la voix de ceux qui ont pu apprécier l'intelligence et le cœur de la duchesse Hélène; comment mesurer l'étendue de la perte qu'ils ont faite au bord de cette tombe si soudainement ouverte? Qu'on

nous permette du moins de donner à Mme la duchesse d'Orléans la seule louange que sa modestie eût acceptée, car c'est la simple reconnaissance du devoir auquel elle avait dévoué sa vie. Les malheurs terribles qui l'avaient frappée, la mort funeste du duc d'Orléans, la révolution de février, l'exil, la perte de l'héritage et de la patrie de ses enfans ne lui avaient fourni que trop d'occasions de signaler son courage, sa grandeur d'âme et sa résignation : c'étaient ses titres à l'intérêt qu'elle excitait chez tous les cœurs généreux. Mais la mémoire de Mme la duchesse d'Orléans se recommande à l'avenir par quelque chose de plus élevé que l'intérêt qui s'attache à l'infortune héroïquement traversée ou noblement subie. Ses enfans, même dans l'exil, avaient encore à sauver leur héritage moral, la tradition libérale et patriotique que leur léguait le testament de leur père. Cet héritage, Mme la duchesse d'Orléans le leur a conservé. Guidée par ces clartés sûres et fortifiantes que répand dans une conscience honnête le sentiment d'un devoir simple à remplir, elle n'a laissé entamer le patrimoine moral de ses enfans par aucune de ces molles concessions que l'incertitude des événemens et d'inquiets calculs conseillent aux hommes d'état. On a voulu quelquefois attribuer à Mme la duchesse d'Orléans un caractère politique : Mme la duchesse d'Orléans n'a point été une femme politique. Elle a été une bonne mère, et c'est dans sa piété maternelle qu'elle a puisé la droiture et la dignité du rôle public que lui imposaient les circonstances. Hélas! la mère s'est sacrifiée jusqu'à la fin. Le climat de l'Angleterre était contraire à la santé de Mme la duchesse d'Orléans; mais ses fils étaient arrivés à cet âge où une libérale et forte éducation ne peut s'achever que par le spectacle d'une grande société, et par l'étude des intérêts et des institutions qui animent et gouvernent l'activité des peuples libres. La princesse, oubliant le soin de sa santé délabrée, voulut accompagner ses fils en Angleterre, et c'est là, c'est à son poste de mère, qu'elle a trouvé la mort.

Si nous revenons en France, nous n'avons à signaler d'autre fait important que la circulaire ministérielle relative à la conversion en rentes des propriétés immobilières des établissemens de bienfaisance. L'opinion a fait à cette circulaire un accueil peu favorable, et nous aimons à espérer, ou que les intentions du gouvernement ont été mal interprétées, ou que le gouvernement, éclairé par les objections qui s'élèvent, atténuera les instructions si pressantes qui ont été adressées aux préfets. Dans certains cas particuliers, l'état, tuteur des établissemens charitables propriétaires de mainmorte, peut faire acte de prévoyance et de sagesse en conseillant à ceux de ces établissemens qui administreraient maladroitement leurs ressources de rechercher des placemens avantageux. Il peut arriver par exemple que tel ou tel hospice ait dans ses propriétés des parcelles de terrain chères à exploiter, ne rendant pas un revenu proportionné au prix en capital auquel on pourrait s'en défaire. Dans ce cas, l'établissement de bienfaisance agira sagement, s'il convertit en rentes une valeur immobilière qui ne lui donne point un revenu suffisant. Nous ne pouvons pas croire que l'intention du gouvernement aille au-delà de ce principe de bonne administration. Peut-être, en examinant attentivement l'état des propriétés des hospices et des établissemens charitables, trouverait-on que ces parcelles qu'il serait utile d'échan-

ger contre des placemens mobiliers n'atteignent pas une valeur totale de 100 millions. Quant à la conversion des 500 millions de biens-fonds que possèdent les établissemens charitables en fonds publics, elle nous paraîtrait peu prudente, en admettant qu'elle fût possible. « Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier, » dit le proverbe populaire. Pourquoi ne ferait-on pas au patrimoine des pauvres l'application de cette sage maxime? Pourquoi irait-on tarir, par cette interdiction de la propriété foncière aux hospices, une de leurs plus riches ressources, en décourageant les legs et les donations de biens-fonds qu'ils reçoivent de la charité privée? Mais nous ne croyons pas à la conversion immédiate et totale des biens-fonds en rentes dont on a parlé, par la simple raison que les effets de cette double opération accomplie à la fois seraient contradictoires, et annuleraient le bénéfice qu'on s'en promet.

La presse autrichienne se montre en ce moment fort émue de la tournure qu'a prise l'affaire du Montenegro. Cette émotion est-elle partagée par le cabinet de Vienne? Nous ne le croyons pas. Sans doute la question n'a pas suivi la marche qu'il désirait, et la réserve qu'il a observée à Constantinople pendant que les représentans de la France, de l'Angleterre et de la Russie agissaient avec tant d'insistance auprès de la Porte pour la détourner d'une entreprise inopportune, témoigne assez qu'il ne désapprouvait pas d'abord cette entreprise. Néanmoins il n'y a pas d'apparence qu'il garde rancune aux trois autres grandes puissances pour la fermeté qu'elles ont mise à réclamer la suspension d'hostilités qui ne s'annonçaient pas d'une manière favorable pour les Turcs. La France, l'Angleterre et la Russie ont rendu, dans cette conjoncture, un véritable service à la Turquie et à l'Autriche. L'expédition dirigée contre les districts contestés de la plaine qui avoisine le Montenegro pouvait avoir en effet des conséquences fâcheuses pour les deux empires limitrophes. Peut-être n'y avait-on pas assez réfléchi à Constantinople et à Vienne : la Tsernagore est peuplée de Slaves, et c'est l'un des points sur lesquels les populations slaves de l'Autriche et de la Turquie ont constamment les yeux ouverts. Il ne faut s'exagérer ni l'importance du Montenegro ni le degré de civilisation de ses habitans. C'est un petit peuple de deux cent mille âmes dont les lois et les usages ne sont rien moins que policés. Les rapports du commandant en chef des troupes monténégrines au prince Daniel sur les engagemens qui ont eu lieu autour de Grahovo prouvent, en même temps que la fougue de leur courage, toute la rudesse de leurs mœurs; mais la position qu'ils ont su se faire en maintenant leur indépendance contre les tentatives répétées de la Turquie pour leur imposer son autorité, cette position, illustrée par une résistance séculaire, attire sur eux l'attention de tous les Slaves. On peut encore se rappeler l'agitation que causa parmi eux, à la fin de 1852, dans des circonstances analogues à celles dont nous venons d'être témoins, la campagne d'Omer-Pacha contre le Montenegro. L'Autriche en fut frappée alors; elle sut à propos pourvoir au danger, et la mission du comte de Linange, mission véritablement bienfaisante, produisit la plus heureuse impression non-seulement sur les chrétiens de la Bosnie et de l'Herzégovine, mais sur tous les Slaves des provinces méridionales de la Hongrie. Elle sauva en même temps le gouvernement otto-

man des conséquences d'une faute qui aurait pu provoquer la plus sérieuse agitation jusqu'en Serbie et en Bulgarie. La dernière expédition présentait les mêmes inconvéniens et faisait naître les mêmes périls. Si l'on veut bien examiner de sang-froid et sans opinion préconçue l'état des choses, on reconnaîtra qu'en saisissant dans cette dernière occasion le rôle que l'Autriche avait su prendre en 1852, les puissances ont rendu à la Turquie le même service, et que le cabinet de Vienne ne doit avoir d'autre regret que de leur avoir cette fois laissé le soin de l'imiter, au lieu de rester lui-même fidèle au précédent qu'il avait créé.

On sait en quoi consiste la concession demandée à la Porte. Le Montenegro est indépendant de fait depuis nombre d'années. Cette indépendance toutefois n'a encore été officiellement reconnue par aucune puissance, et la Turquie la conteste formellement. Il serait certainement désirable que la question fût tranchée, et pour notre part nous croyons que, si l'on devait l'aborder, la seule solution possible serait de mettre le droit d'accord avec le fait. L'intégrité de l'empire ottoman a été placée par le traité de Paris sous la sauvegarde de l'Europe, et c'est une des bases essentielles de l'équilibre général; mais si les intérêts des cabinets, comme leurs engagemens solennels, leur font un devoir de veiller à ce qu'il n'y soit porté aucune atteinte, leur équité répugnerait certainement à replacer de leurs mains, sous la suzeraineté du sultan, une petite peuplade chrétienne qui depuis si longtemps a su s'y soustraire à force de persévérance et de courage. Supposer qu'on le pourrait sans difficulté, ce serait ne pas se rendre compte de la puissance de l'opinion en Europe. Cette opinion, en définitive si éclairée et si sage, a pu s'élever depuis quelques années contre l'incurie des Grecs, contre leur mauvaise politique; elle a pu, en voyant le médiocre parti qu'ils ont su tirer d'une situation si favorable, se demander si les cabinets ne s'étaient point trompés en démembrant l'empire ottoman, pour créer un royaume qui n'a été jusqu'à présent pour eux qu'un fardeau et un embarras. En se posant ces questions, personne cependant n'osait publiquement regretter l'indépendance de la Grèce, personne n'osait faire des vœux qui y fussent contraires, et même au plus fort de la guerre, lorsque, joignant l'ingratitude à l'imprévoyance, la Grèce s'employait tout entière en faveur de nos adversaires à des diversions qui obligeaient à occuper son territoire, c'est en protectrice encore plus bienveillante que sévère que la France s'est présentée au Pirée. Elle obéissait à un penchant habituel pour la modération, à l'instinct de générosité qui domine en toute occasion sa conduite; mais elle n'aurait pu y manquer en cette circonstance sans blesser les sentimens de l'Europe, qui, bien que la vieille lutte ait cessé entre l'islamisme et le christianisme, bien que l'intérêt des deux croyances soit le même en Turquie, ne peut pas abdiquer toute sollicitude pour ses coreligionnaires. On se trouverait aux prises avec les mêmes difficultés, si l'on voulait aujourd'hui prêter main-forte à la Turquie pour établir son autorité sur le Montenegro, et peut-être serait-on accusé d'aller plus encore contre le vœu de la nature; car si les Grecs sont présentement indépendans, il leur a fallu pour le devenir le concours de la France, de l'Angleterre et de la Russie, et les Monténégrins ne doivent qu'à leur propre énergie la situation dont ils jouissent.

On ne pourrait donc, nous le répétons, toucher à cette situation que pour la régulariser. Cependant, comme toutes lès puissances ne sont pas d'accord sur la question de principe, les cabinets de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg ne demandent point actuellement qu'elle soit posée; ce n'est point de l'indépendance du Montenegro qu'il s'agira dans la commission mixte dont ils ont instamment réclamé l'institution.

Par suite de l'état de lutte qui existe depuis si longtemps entre les Monténégrins et les Turcs, les frontières des deux pays sont demeurées fort indécises. Au pied de la Montagne s'étendent des territoires contestés qui ont tour à tour appartenu soit au Montenegro, soit aux pachaliks voisins. De là une incertitude dont l'expédition récente sur Grahovo, ainsi que celle de 1852 dans le même district, atteste tout le danger. Chaque jour d'ailleurs cette incertitude est une source de conflits souvent sanglans entre les populations. Les autorités respectives sont fréquemment appelées à intervenir, et il en résulte de petites guerres en quelque sorte privées, que des trèves ménagées par les consuls étrangers suspendent quelquefois, mais qui recommencent toujours. C'est à ces conflits que les puissances désirent mettre un terme en délimitant exactement les frontières sur la base du *statu quo* de 1856. Il sera facile sans doute de constater l'état de possession à cette date si rapprochée de nous, et, en le précisant, les puissances rendront impossible le retour de ces contestations, qui entretiennent en permanence l'agitation sur un point d'où elle pourrait si facilement se propager, et qui, lors même qu'elles n'auraient pas une portée si étendue, mériteraient encore toute la sollicitude des cabinets en raison du sang qu'elles font continuellement verser. L'œuvre dévolue à la commission sera donc une œuvre d'humanité en même temps que de bonne politique. La presse autrichienne, qui l'a contesté jusqu'à présent, devra tôt ou tard le reconnaître elle-même.

Ce qui se passe depuis quelque temps en Espagne est vraiment singulier, et pourrait, si l'on n'y prenait garde, devenir périlleux. Voici deux années que le parti modéré, merveilleusement servi par ses adversaires, s'est retrouvé en possession du pouvoir, et il n'est point parvenu à ressaisir d'une main ferme la direction des affaires; il se consume en tiraillemens intérieurs et en antagonismes incessans. De quelque côté qu'on regarde au-delà des Pyrénées, rien ne se dessine avec netteté; toutes les combinaisons semblent provisoires, les crises sont permanentes; on dirait que dans toutes les luttes il y a un secret que nul ne révèle, et qui donne à la politique un caractère incertain et précaire, qui crée une situation fausse pour tout le monde, pour le cabinet et pour les chambres comme pour la royauté elle-même. N'est-ce point là encore l'histoire de ces dernières péripéties qui viennent de se terminer à Madrid par le changement du ministre de l'intérieur et par la clôture précipitée des cortès? Le cabinet actuel, présidé par M. Isturitz, compte déjà quelques mois d'existence; il est évidemment composé d'hommes bien intentionnés. Par malheur, il est bien clair que, depuis son avénement, il est frappé d'une secrète impuissance; il n'a d'autre occupation que celle de vivre. Il ne peut faire un effort pour imprimer à sa politique un élan plus décidé sans risquer de provoquer des dissidences qui se traduisent en quelque crise nouvelle. Le fractionnement du parti conservateur est la fai-

blesse du ministère, et c'est aussi sa force en un certain sens : ceux qui inclineraient volontiers vers la réaction le soutiennent pour ne point voir prédominer des influences plus libérales; les partisans des précédens ministères l'appuient pour ne point laisser arriver au pouvoir M. Bravo Murillo. C'est ce qui explique comment le cabinet de M. Isturitz a eu constamment jusqu'ici la majorité dans les chambres sans trouver réellement dans cet appui un gage de force et de durée. Le parlement n'a nullement fait défaut au ministère, mais il l'a soutenu dans les conditions que nous venons de décrire, en le considérant à peu près comme un pouvoir provisoire, comme un témoin des luttes des partis, ou en essayant de le dominer, de lui imposer une volonté. Aussi a-t-on vu presque toutes les questions s'agiter en quelque sorte au-dessus de la tête du cabinet, qu'on se plaisait à représenter comme neutre, même quand il ne le voulait pas, même quand il s'efforçait de prendre couleur dans les discussions. Ce n'est point avec le ministère que les fractions militantes des chambres semblaient avoir affaire; c'est entre elles qu'elles se disputaient pour ainsi dire un pouvoir en déshérence. Le parlement espagnol a malheureusement dépensé beaucoup de temps depuis quelques mois dans des luttes de ce genre, luttes d'autant plus vives que les dissidences du parti conservateur ont un caractère plus personnel. C'est ainsi que les chambres de Madrid sont arrivées prématurément à la fin de leur session, laissant en suspens les affaires les plus urgentes, la loi sur la presse, les derniers arrangemens avec le saint-siége concernant les biens ecclésiastiques, divers projets de réformes sur l'administration provinciale, sur le notariat, sur le régime hypothécaire. Il est vrai qu'en compensation le sénat a passé plus d'une semaine à débattre la question de la statue de M. Mendizabal; le congrès de son côté a discuté pendant plusieurs jours sur la publication d'un discours de M. Bravo Murillo ou sur des questions règlementaires. C'est à ce moment qu'ont éclaté les dernières péripéties.

Quel a été le prétexte de la crise qui vient d'avoir lieu, crise toujours latente d'ailleurs, on le sait déjà? Une difficulté s'est élevée dans le congrès au sujet d'une interprétation du règlement intérieur de la chambre. Le ministère aurait pu rester neutre; il a mieux aimé se jeter dans la mêlée, il s'est prononcé nettement pour l'interprétation la plus favorable aux droits du président du congrès, et il a obtenu gain de cause; mais pour la première fois il a trouvé contre lui une minorité assez considérable, et dans cette minorité comptaient quelques hauts fonctionnaires du gouvernement. De là grande émotion dans la majorité, qui se réunissait aussitôt et décidait que le cabinet devait être mis en demeure de faire acte de vigueur et d'autorité en frappant de révocation les fonctionnaires dissidens. Le président du congrès, M. Bravo Murillo, avait, dit-on, reçu la mission de faire savoir au gouvernement qu'une politique plus énergique était dans les vœux de la majorité, et le ministre de l'intérieur lui-même, M. Ventura Diaz, se faisait l'homme de ces résolutions. Ce n'était point là cependant l'affaire du président du conseil, qui trouvait plus d'inconvéniens que d'avantages à subir cette pression de la majorité du congrès, et M. Ventura Diaz, trop imprudemment engagé en cette aventure, était obligé de donner sa démission. La difficulté était d'empêcher une dislocation plus complète du cabinet, et de

trouver un successeur à M. Ventura Diaz. M. Posada Herrera est le nouveau ministre de l'intérieur. Par lui-même, M. Posada Herrera est un homme de talent, qui a professé le droit administratif, qui n'a point toujours été à l'abri des variations politiques, mais qui est depuis longtemps conservateur, et occupait récemment les fonctions de *fiscal* ou procureur de la reine au conseil d'état. Ce qui donnait une certaine gravité à sa nomination, c'est qu'il comptait justement la veille dans cette minorité contre laquelle des mesures de rigueur avaient été conseillées. Il est bien clair qu'en choisissant un tel collègue, M. Isturitz a voulu faire montre d'indépendance et se soustraire à l'absorbante protection de la majorité. Seulement, après cela, il ne fallait plus songer à se présenter devant le congrès, sous peine de s'exposer à périr dans quelque embuscade, et c'est ce qui a motivé la clôture précipitée de la session. Le cabinet devait être d'autant moins disposé à se retrouver en face des chambres, qu'il était menacé de très sérieuses difficultés dans une affaire d'une apparence toute spéciale, et qui en réalité a excité des passions de plus d'un genre à Madrid : il s'agit d'un projet présenté pour la construction du chemin de fer des Aldudes. Les chemins de fer espagnols peuvent rejoindre la France par divers points; il y a la ligne naturelle d'Irun, et il y a aussi la ligne qui passe par Saragosse et la Navarre, allant aboutir à la frontière par les Aldudes. Cette dernière voie est, dit-on, difficile, coûteuse, et de plus elle nuirait singulièrement aux Castilles, aux Asturies, aux provinces basques, desservies par le chemin du Nord proprement dit. Il y a un inconvénient bien plus grave : les Espagnols, on le sait, prennent vivement tout ce qui touche à leur nationalité; ils ont toujours peur de voir s'affaiblir cette solide cuirasse des Pyrénées, ou de livrer les clés de leurs portes. Le chemin des Aldudes leur semblait une porte ouverte. En toute cette affaire, à tort ou à raison, ils ont cru voir la marque d'influences étrangères. Il n'en a pas fallu davantage pour que les susceptibilités nationales aient eu leur rôle dans cette mêlée d'intérêts, si bien que la commission législative nommée avant la suspension des chambres était en majorité hostile au chemin des Aldudes. Le cabinet s'est donc mis à l'abri de difficultés immédiates en prononçant la clôture de la session, et M. Salamanca n'a point été fâché sans doute de voir un projet auquel il s'intéresse fort échapper pour le moment à une déroute assez probable. Maintenant le danger n'est qu'ajourné, cela paraît assez clair. Si le ministère actuel n'a pu laisser les cortès continuer leurs travaux, il ne pourra sans doute les convoquer de nouveau, et une dissolution du congrès semble le complément inévitable de la suspension qui vient d'avoir lieu. Seulement, d'ici là, le cabinet de M. Isturitz sera-t-il encore debout? Une chose est certaine, c'est que ce provisoire est singulièrement périlleux; rien ne le prouve mieux que la réapparition d'une feuille clandestine, le *Murcielago*, qui court Madrid, et se remet à colporter toutes les diffamations ou toutes les médisances. Ce n'est point là le symptôme des situations fortes.

Voilà ce que nous avons entrevu, nous n'oserions dire observé, dans une excursion de quelques jours que nous venons de faire en Espagne à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Madrid à Alicante. Pour donner ici l'impression complète que nous avons rapportée, nous ne pouvons nous

empêcher de signaler le contraste singulier que présentent les conversations désenchantées des hommes politiques de Madrid comparées à l'enthousiasme populaire qui a, sous nos yeux, accueilli et accompagné la reine Isabelle dans son voyage d'Aranjuez à Alicante. Les politiques blasés de Madrid auront beau faire : la royauté est encore une institution bien vivace en Espagne. Il faut avoir vu ces paysans accourir sur le passage du train royal, cette foule populaire si pittoresque dans ses costumes, si expansive dans ses manifestations, s'amonceler autour des stations et attendre pendant de longues heures, sous un brûlant soleil, — puis, lorsque le train royal s'arrêtait, jeter des colombes dans la voiture de la reine, se précipiter autour d'elle, s'agenouiller à ses pieds, pousser les vivats les plus chaleureux, se livrer à tous les élans d'une émotion qui se communiquait aux spectateurs les plus froids et les plus désintéressés! La reine était visiblement émue elle-même, et pleurait de joie. Ce spectacle touchant était aussi nouveau pour elle que pour ce peuple qui adorait en elle le prestige royal. Un pareil voyage, nous en avons le ferme espoir, laissera de durables et salutaires impressions au cœur de la reine Isabelle. Elle a pu comprendre la réciprocité de dévouement que commandent à leur souveraine les naïves et attendrissantes effusions de ce brave peuple.

Au surplus, pour revenir à Madrid, ce n'est point nous qui nous plaindrons de l'importance que les questions d'affaires prennent, comme on vient de le voir pour le chemin de fer des Aldudes, dans les préoccupations et les menées des partis politiques. La politique en Espagne est trop exposée à dégénérer en intrigues, et il serait temps qu'elle trouvât au moins un thème substantiel et fécond dans les questions industrielles auxquelles est attachée la régénération du pays. Il est impossible de traverser l'Espagne, ne fût-ce, comme nous l'avons fait, qu'à vol d'oiseau, sans être frappé des immenses ressources que présentent ce vaste pays et les fortes races qui l'habitent. L'ouverture de la ligne de Madrid à Alicante inaugure heureusement cette phase nouvelle où l'Espagne va entrer. Ce chemin, qui ne compte pas moins de 455 kilomètres, met Madrid à quatorze heures de la Méditerranée, et donne un port de mer à la capitale de l'Espagne, comme l'a très bien dit M. Salamanca dans le discours qu'il a adressé à la reine à son arrivée à Alicante. Ce chemin est l'œuvre et l'on pourrait dire le tour de force de M. Salamanca, à qui ses adversaires ne sauraient enlever le mérite d'avoir doté l'Espagne de son premier grand chemin de fer. L'Espagne est également redevable aux banquiers et aux capitalistes français qui ont eu en elle assez de confiance pour entreprendre l'acquisition et l'exploitation de cette ligne; mais c'est une dette qu'il lui sera facile d'acquitter, car le chemin de Madrid à Alicante, malgré l'insuffisance de son matériel et les difficultés qui accompagnent toujours les débuts d'une exploitation aussi considérable dans un pays aussi nouveau, donne déjà de tels résultats, que l'on peut lui promettre dans un très prochain avenir le trafic le plus actif et des produits largement rémunérateurs.

Les élections générales qui viennent d'avoir lieu en Portugal ont rendu au ministère Loulé-Avila une majorité beaucoup plus forte que celle dont il s'était si brusquement défait par une ordonnance de dissolution. Voici en

gros l'historique de cette singulière crise dont personne ne peut ou ne veut jusqu'ici donner le véritable mot. Aux termes de la loi fondamentale, les membres de l'une ou l'autre chambre ne peuvent pas exercer de fonctions publiques salariées à moins d'un vote qui les y autorise. Par une sorte d'accord tacite, ce principe n'avait jamais été cependant appliqué au conseil d'état, que son mode d'organisation et ses attributions quasi-souveraines rendent à peu près indépendant des ministres; mais la loi n'admettait pas d'exception, et dans la session dernière le comte de Thomar, tout conseiller d'état qu'il est lui-même, souleva un débat à ce sujet dans la chambre des pairs, dont les dispositions à l'égard du cabinet étaient au moins douteuses. La première pensée du cabinet fut de parer le coup en s'abritant derrière un conflit parlementaire, et la chambre des députés, dont il pouvait se croire sûr, fut saisie de la question; mais cette dernière n'avait pas encore eu le temps de se prononcer qu'elle était dissoute.

Deux versions circulent sur les causes de cette détermination subite. D'après les uns, le ministère avait acquis d'avance la certitude que la majorité des députés allait pour la première fois lui faire défaut, et il aurait préféré les risques d'un appel aux électeurs à ceux d'une défaite parlementaire. Selon d'autres, il n'aurait dissous la chambre des députés que pour gagner du temps, en condamnant momentanément au silence l'opposition de la chambre des pairs. Dans l'interrègne parlementaire qu'entraînaient de nouvelles élections, le mariage du roi allait s'accomplir, et dom Pedro V, dont le constitutionalisme ne répugnait pas moins en 1858 qu'en 1856 à violenter les décisions de la chambre haute, allait avoir là une occasion naturelle et prévue d'y renforcer l'élément ministériel. Une fournée de pairs, faite à l'occasion du mariage royal, cessait effectivement d'être un expédient politique pour devenir une pure affaire de cérémonial et de tradition. Reste à savoir si dom Pedro donnera raison à ces calculs. A l'heure qu'il est, aucune nomination de pairs n'a encore paru.

Quoi qu'il en soit, un grand fait ressort des dernières élections : c'est que le pays veut bien décidément en finir avec les anciennes coteries politiques. En 1856, on avait attribué le succès électoral de l'administration incolore que préside le marquis de Loulé à la guerre acharnée que s'étaient faite au scrutin les cabralistes et les septembristes tant anciens que nouveaux (confondus, depuis le ministère Saldaña-Fontes, sous le nom de parti de *la régénération*). En 1858, pareille explication n'est plus soutenable : cabralistes et régénérateurs se sont subitement coalisés, et cependant l'insuccès des uns et des autres a été plus complet qu'il y a deux ans. C'est aux hommes d'une réelle valeur que comptent en assez grand nombre ces deux partis à faire leur profit de la leçon, en répudiant tout les premiers des classifications qui ne servent plus qu'à les compromettre, car au fond elles ne répondent plus à rien. Les deux partis ont fait à tour de rôle, depuis quinze ans, tant de reculades involontaires ou calculées, ils ont si souvent échangé leurs programmes, selon que les circonstances les poussaient au pouvoir ou les rejetaient dans l'opposition, que pour transformer leur coalition d'une heure en alliance réelle et durable, ils n'auraient de part et d'autre aucun principe à sacrifier. A défaut de questions de principe restent, il est vrai, entre

eux d'irritantes questions personnelles; mais, dans les loisirs forcés que leur créent les dernières élections, ils auront le temps de réfléchir qu'il vaut encore mieux être ensemble que de n'être pas.

L'intolérance religieuse se manifeste en Suède par de nouvelles rigueurs; on dirait que l'église luthérienne de ce pays prend à tâche de braver l'opinion de l'Europe. Il y a quelques mois, la *Revue* a publié une étude sur la discussion et le rejet de la loi proposée par le roi Oscar, loi libérale, si on la compare à l'état de choses actuel, et qui adoucissait, n'osant l'abolir tout fait, la pénalité barbare du temps de Charles XI. Cette étude a été lue avec sympathie par les esprits libéraux de la Suède, et le roi lui-même avait bien voulu exprimer sa satisfaction à ce sujet. Les défenseurs du despotisme clérical ont été naturellement fort irrités de voir démasquer ainsi leurs passions intéressées et mettre à nu la pauvreté de leurs argumens. Ces colères, auxquelles nous nous attendions, ne pouvaient guère nous émouvoir. Nous avons été plus surpris, il faut l'avouer, quand l'*Aftonblad* s'est mis à défendre contre nous ce qu'il attaquait la veille. Nous exagérions le mal, disait-il; nous donnions à ces lois ecclésiastiques de la Suède une importance qu'elles n'ont pas. Comparer le luthéranisme suédois au catholicisme napolitain, quelle injustice! Puis, s'exaltant peu à peu, et oubliant la politesse en même temps qu'il reniait ses principes, il ne craignait pas de déclarer que notre travail avait été écrit sous l'inspiration des jésuites. L'organe du libéralisme suédois, libéralisme fort incertain, comme on voit, imprimait ces belles choses au moment même où tous les journaux protestans de France s'associaient hautement à nos réclamations. L'*Aftonblad* est obligé aujourd'hui d'employer des expressions plus sévères que les nôtres. Des rigueurs que nous regardions comme impossibles viennent d'être déployées par le gouvernement du prince-régent en faveur de la tyrannie ecclésiastique. Voici ce qu'on lit dans un des derniers numéros de ce journal, à la date de Stockholm, 19 mai 1858 : « La cour royale a prononcé aujourd'hui un arrêt qui fera le tour du monde civilisé, et qui excitera une réprobation universelle contre l'intolérance de la législation religieuse que nous conservons pour la honte de notre pays et de notre siècle. De quoi s'agit-il donc? En deux mots, voici les faits. Ce n'était pas assez d'avoir repoussé l'abrogation de lois qui semblaient devenues inapplicables; le gouvernement du régent, oubliant les généreuses tendances du roi Oscar, vient de réveiller un procès odieux, dont le fils de Bernadotte voulait épargner l'opprobre à son pays. Six pauvres femmes ont été mises en jugement pour s'être converties au catholicisme, et on n'a pas craint d'invoquer contre elles cette législation haineuse établie dans une époque de luttes, et que réprouvent à la fois l'esprit du protestantisme et l'esprit de notre siècle. L'arrêt, prononcé solennellement le 19 mai dernier, condamne ces pauvres femmes à l'exil, à la privation de tout héritage et à la perte des droits civils. Elles semblaient atterrées à la pensée de quitter tout ce qui leur est cher. Nées en Suède, elles ne connaissent ni d'autres pays, ni d'autres langues. Cinq sont mères de famille. Toutes vivaient pauvrement, mais honorablement, du travail de leurs mains ou de leur petit commerce. Que vont-elles devenir? A l'expiration du délai qui leur est accordé pour se pourvoir en cassation, la Suède leur fournira

une charrette pour les conduire à la frontière. Hors du luthéranisme (et quel luthéranisme!) point de patrie pour le Suédois. »

Nous n'ajouterons rien à ces faits. Répétons seulement, comme l'*Aftonblad*, avec qui nous sommes heureux de nous trouver enfin d'accord : Cet arrêt fera le tour du monde civilisé et excitera une réprobation universelle; cette condamnation inique condamnera l'odieuse législation que la diète suédoise de 1857 a conservée pour la honte du protestantisme et du XIX$^e$ siècle.

E. FORCADE.

---

# REVUE DRAMATIQUE.

A suivre le mouvement qui se produit depuis quelques années sur nos théâtres, il est un fait général qu'on est bien forcé de constater : c'est que l'étude de la réalité s'y développe de plus en plus aux dépens de l'exécution, la recherche de l'exactitude matérielle aux dépens de l'art. En soumettant la vie de chaque jour à une minutieuse enquête, aurions-nous par hasard amassé tant de richesses qu'il nous soit impossible de les embrasser à la fois et de les fondre en un seul bloc? Ce qui est certain, c'est que les écrivains dramatiques ne semblent guère préoccupés de ce fâcheux désaccord entre l'idée et la forme. Leur orgueil n'a point diminué; mais c'est uniquement dans la facilité de l'invention qu'ils semblent le placer. On croit faire œuvre de génie en s'empressant de généraliser les faits particuliers offerts par l'observation. On veut à toute force créer des types, on oublie que les figures de la comédie, aussi bien que celles du drame, doivent être conçues comme des individualités. Corneille, Shakspeare, Molière, n'ont jamais prétendu étudier autre chose que des caractères; c'est par la grandeur de l'exécution que, pour nous, Pauline, Hamlet et Célimène sont passés à l'état de types.

Le public, toujours un peu dupe de l'étiquette, a suivi ce mouvement, et s'est habitué à considérer comme des généralités les figures qu'il est appelé à juger. La réalité qui les entoure, le milieu vulgaire où elles agissent, leurs habitudes, qui sont les nôtres, permettent à chaque spectateur de leur trouver autour de lui de faciles applications, et cela suffit. Le public aime à tirer une conclusion des premiers mots qu'il entend; il se hâte, sur une vague ressemblance avec ce qu'il connaît, de s'extasier aussitôt sur la surprenante exactitude, sur la scrupuleuse observation qui lui est offerte. Aussi se contente-t-il, dans la reproduction des mœurs contemporaines, d'une vague esquisse, d'un simple profil. Ces dispositions sont encore favorisées par l'introduction dans ces œuvres, hélas! trop descriptives, d'un élément inconnu à Plaute comme à Molière, la *mode*. C'est en effet un long et périlleux voyage que d'aller jusqu'au fond de la nature humaine; il est beaucoup plus simple et beaucoup plus commode de saisir au daguerréotype ses apparences les moins durables, ses manières d'être les plus accidentelles. Les sentimens et les ridicules de l'homme ont beau être éternels et inépuisables; ce qui forme

l'objet préféré des études contemporaines, c'est la forme toute passagère que les lieux, les circonstances, les intervalles les plus rapprochés, impriment pour un temps limité à nos faiblesses et à nos prétentions. *L'actualité!* voilà avant tout le grand écueil que bien peu évitent, et c'est, je crois, l'une des principales solutions qu'on pourrait donner à la question qu'une académie de province vient de poser en ces termes : « D'où vient que de nos jours la haute comédie a disparu de la scène pour céder la place à des compositions dramatiques où la morale n'est pas moins offensée que l'art? »

Il faut tenir compte assurément de cette inquiétude où les œuvres nouvelles plongent le public malgré le plaisir apparent qu'elles lui procurent. Ce n'est pas d'ailleurs que le public n'ait rien à se reprocher, et que sa responsabilité soit pure de toute tache. Nous voudrions voir dans la littérature dramatique un mouvement semblable à celui qui s'opère dans la musique. Il est certain qu'après avoir applaudi trop longtemps les faiseurs d'opérettes, le public se tourne maintenant vers les grands maîtres, et préfère à la trop facile audition de jolis airs la difficile intelligence de Weber et de Mozart. Ce rôle de vulgarisateur qu'a pris le Théâtre-Lyrique, je voudrais, puisque le Théâtre-Français semble parfois y renoncer, que l'Odéon continuât de le soutenir. Après *la Jeunesse* de M. Augier, ce théâtre vient de donner une pièce en vers qui se distingue aussi par des qualités recommandables. Ce que j'ai remarqué surtout dans *l'École des Ménages,* c'est la sobriété des épisodes et la simplicité des moyens mis en œuvre pour obtenir des effets véritablement dramatiques. Le sujet choisi par M. de Beauplan a, dit-on, été déjà traité; c'était pour l'auteur une difficulté de plus. — Un honnête homme est depuis dix ans trompé par sa femme et son ami; ceux-ci nous apparaissent au moment où ils plient sous le fardeau de leur chaîne adultère, au moment où la coupe épuisée de leurs plaisirs criminels n'a plus qu'amertume et que lie. Le caprice, leur jeunesse, le fruit défendu, telles furent sans doute les seules causes de cette liaison, qui, ainsi motivée, ne devait amener avec elle que ruine et que repentir. Ils sont enfin accablés de fatigue et de honte; mais leur faute et, ce qui est plus terrible à dire, l'habitude les lient encore plus que le dégoût ne les sépare. Toute faute en effet entraîne des devoirs après elle, et l'amour-propre survit à l'amour. L'amant se voit engagé dans une impasse où il ne peut ni avancer ni reculer. Il lui est interdit de songer à ce qui complète l'existence humaine, au mariage, aux enfans, à la vie de famille. La femme de son côté s'attache à lui en raison même des devoirs que pour lui elle a foulés aux pieds. Pour lui, elle a été mauvaise épouse, pour lui mauvaise mère, et si elle peut encore envisager de sang-froid le premier de ces crimes, le second lui pèse au cœur comme le plus terrible des remords. M. de Beauplan a très heureusement tracé, en regard de ces deux figures, le caractère du mari. Il n'est ni jaloux, ni ridicule, cet honnête homme trompé; il croit à sa femme et à son ami, et rien n'est plus touchant ni plus sympathique, parce que rien n'est plus rare, que la confiance raisonnée de cet admirable cœur. Dubuisson a entendu, sans les comprendre, les plaintes d'Adrien. Il leur a trouvé un remède bien simple : son ami deviendra son fils. A ces fiançailles inattendues, l'épouse coupable sent à la fois tressaillir en elle les hontes de la mère et les jalousies

de la femme. Sa fille, âme pure et naïve, qu'elle a trop longtemps privée de ses caresses, vient lui avouer, toute confuse de bonheur, son amour pour Adrien, et cet aveu la remplit de terreur. Jamais châtiment moral ne fut plus terrible. Les moindres paroles de sa fille lui sont un poison. « Je saurai rendre mon mari heureux, lui dit Emma, et pour cela je n'aurai qu'à vous imiter. » Il lui faut, à cette femme devenue enfin mère, sous peine d'une honte sans nom, briser le cœur de sa fille, et c'est là sa véritable punition. Elle dit à son mari qu'Adrien refuse la main d'Emma, et devant cet inexplicable refus, Dubuisson sent enfin le soupçon entrer dans son esprit et s'y glisser comme un serpent. Une lumière soudaine éclate en lui : d'un regard il embrasse les dix années qui viennent de s'écouler; un seul instant de réflexion lui rend l'intelligence de petits faits restés inaperçus, de petites choses considérées jadis avec insouciance, et il se réveille épouvanté au fond d'un abîme. Il n'a en main aucune preuve matérielle de l'adultère, il n'en cherche pas. Il fait venir devant lui ceux qui l'ont trahi, et sous la seule pression de son regard, l'amant courbe la tête, la femme tombe à genoux.

Toute cette pièce est empreinte d'une émotion bien sentie; seulement cinq actes étaient trop, quatre suffisaient. L'exposition, plus condensée dans les deux premiers actes, eût encore augmenté la vigueur des deux derniers. *Les Piéges dorés*, il y a deux ans, n'étaient qu'une spirituelle esquisse; *l'École des Ménages* donne de meilleures espérances. C'est une pièce qu'on ne peut ranger dans la catégorie de celles qu'attaque justement l'académie toulousaine des Jeux floraux. Sans doute son objet n'a rien de bien nouveau, et il y a longtemps que tout le monde connaît cet article du Décalogue : « Tu ne seras point adultère ! » mais l'art, qui peut prendre la morale pour appui et non pour but, n'a pas à forger de nouveaux préceptes, à créer de nouveaux commandemens. Plus l'idée dont il s'empare est commune, plus les développemens dont il l'accompagne comportent de véritables créations. Il n'y a rien de plus vulgaire que la réalité, mais il n'y a rien de plus fécond quand on sait l'interpréter.

Puisque nous en sommes sur ce chapitre, ce qu'il faut remarquer encore dans *l'École des Ménages*, c'est la manière dont cette morale est exposée. Elle ressort de l'action même; elle ne s'étale pas, comme chez M. Ponsard, en longues formules didactiques, et ne se débite pas en maximes brutales, en *mots* à effet, dans la bouche de ce personnage sceptique que depuis un certain temps nous rencontrons dans toutes les pièces où l'on prétend flageller les mœurs contemporaines. Ce singulier personnage, — encore un type! le *gracioso* du théâtre actuel! — joue le plus souvent un rôle épisodique et fait l'office du coryphée antique, à cela près qu'il croit très peu à la morale qu'il est chargé de représenter, et qu'il est le premier à se moquer de lui-même, comme il se moque des autres. Il rend du reste à nos écrivains de signalés services; il est pour eux une secrète incarnation qu'on ne saurait méconnaître. N'est-ce pas l'homme supérieur de la pièce? n'est-ce pas le plus spirituel, le plus mordant, le plus défiant, le plus généreux, le plus vaniteux, le plus insupportable? On veut s'expliquer sa présence, on ne le peut. Tout ce qu'il est permis de voir, c'est qu'il est là pour tirer à l'épigramme et faire parade de son scepticisme. En général rien ne l'in-

digne, comme rien ne l'enthousiasme; s'il a un encouragement pour la vertu, il a un sourire pour le vice. Entre ces deux choses, cet homme d'esprit doit évidemment se prononcer pour la moins ennuyeuse, et soit dans *les Filles de Marbre*, soit dans *le Demi-Monde* ou *les Lionnes pauvres*, nous le trouvons dans les meilleurs termes avec les individus tarés contre lesquels il va tout à l'heure diriger sa verve mordante. Il dit souvent de très jolies choses, ce personnage; mais je ne puis admettre à la fois sa morale et sa conduite : hypocrite de vice ou hypocrite de vertu, je ne puis en aucune façon l'accepter.

Ce prétendu type, soigneusement cultivé, parce qu'il amuse le public d'abord, ensuite parce qu'il convient à la spécialité de tel ou tel acteur, est la figure la plus saillante de la pièce que M. Augier vient de donner au Vaudeville en collaboration de M. Foussier. Le talent de M. Augier a été, à l'occasion de son principal succès dramatique, *la Jeunesse*, apprécié ici même d'une façon si complète qu'il m'est interdit d'y revenir. Il me faut cependant, à propos des *Lionnes pauvres,* émettre quelques réflexions que je crois nécessaires. Il est certain que M. Augier ne sait encore où il veut aller; il hésite entre les délicatesses de la comédie de fantaisie et les brutalités de la satire. N'a-t-il pas fait d'ailleurs en ce dernier genre une des tentatives les mieux réussies, *le Mariage d'Olympe*? Qu'il polisse les vers élégans de *la Ciguë* ou qu'il aiguise le trait flétrissant de Juvénal, qu'importe d'ailleurs, pourvu qu'il fasse bien?

L'idée de sa nouvelle pièce prêtait éminemment au drame et à la satire; la lionne pauvre est la femme mariée faisant métier de son corps et entretenant son ménage et son mari avec le prix de l'adultère. Simplement ignoble quand il est complice, profondément digne de pitié quand il est dupe, la figure du mari est évidemment tantôt la plus curieuse, tantôt la plus intéressante. M. Augier l'a compris ainsi, et à cet homme trompé il a donné dans sa pièce la première place. Dira-t-on que c'était son devoir de moraliste, j'affirme que c'est une faute de composition. Il ne faut pas forcer l'intérêt même pour les figures qui semblent le mériter le plus; il y a double péril, inutilité réelle, fatigue pour le spectateur. On a vu le mérite de l'idée comme ressort dramatique; je dois dire à regret que l'exécution me semble tout à fait manquée. Au point de vue scénique, la pièce est composée avec une extrême langueur; les cinq actes tombent à vide les uns sur les autres, laissant le spectateur toujours à la même place et ne lui apportant aucun élément nouveau, aucun épisode, aucune action. Il n'y a véritablement pas de dénoûment, car le caractère principal est montré d'abord sous un jour si odieux, qu'il est impossible de le pousser plus avant dans le vice. Nous en savons dès le premier acte autant que nous en saurons après le dernier, et, sauf le *gracioso* dont nous parlions tout à l'heure, aucun des personnages n'est vivant ou réel. Leur nullité est encore augmentée par le peu de vérité de leur situation et par l'erreur où M. Augier est tombé dans sa mise en scène. Je vais m'expliquer sur ces deux points.

Quelque hardie qu'elle soit, j'admets l'idée, mais il me la faut vraie. Qu'est-ce que ce ménage Pommeau où l'auteur nous introduit? Est-ce dans un pareil milieu que peut se produire la honte qu'il veut flétrir? Entre un clerc

de notaire et sa femme, le livre de dépenses n'a pas de secrets, les recettes n'ont pas de mystères. En pareille situation, un homme dont le métier est de s'entendre aux affaires peut être complice, il ne peut jamais être dupe. De quel besoin de luxe maintenant est donc possédée cette bourgeoise de quatrième ordre, et comment, sans que son mari le sache, peut-elle élever son budget à trente mille francs? Qui l'oblige d'ailleurs à ce métier? Fait-elle partie d'un monde où il faille épuiser ses revenus en ruineuses toilettes? Qui reçoit-elle dans ce somptueux appartement? Qu'elle ait un amant, je le conçois; mais qu'elle se laisse entretenir par lui, sa position est loin de lui en faire une nécessité. Ah! si cette femme était mariée à un homme dont la haute position la contraignît à ne se laisser éclipser par aucune rivale, je comprendrais que le besoin et la vanité l'entraînassent dans cette fange, et qu'elle mît un triste honneur à effacer en elle-même l'honnête femme pour la remplacer par la femme adulée et enviée; mais rien de tout cela. La lionne pauvre, telle que l'a conçue M. Augier, n'a ni prétexte, ni occasion, ni raison d'être.

Admettons cependant cette impossibilité de situation matérielle et morale, la fausseté des caractères qui nous sont présentés n'en apparaît que mieux. Séraphine (c'est le nom de cette lionne du notariat) est un rôle tellement sacrifié par l'auteur, qu'elle n'apparaît même pas au cinquième acte. Et comment nous la présente-t-il? Comme une figure de femme perdue que nous connaissons depuis longtemps. Elle n'a rien de ce qui devrait la distinguer. Cette femme évidemment a commencé par être honnête; ce n'est que peu à peu qu'elle est entrée dans le vice, et avant d'y lever la tête, elle a eu des rougeurs et des hontes qu'il nous importait de connaître. Il fallait nous la montrer agissant, et dans le rôle qu'elle remplit déployant une verve et un sang-froid qui lui sont nécessaires. Ce n'est au contraire, — ce qui ne pouvait seulement arriver, — qu'une femme sans cœur, gauche, ne sachant pas même mentir. Je m'attendais à voir une femme supérieure, et je ne trouve qu'une simple et maladroite coquine. Quant au mari sur lequel M. Augier a concentré tout le pathétique dont il pouvait disposer, il faut avouer que sa position, ses rapports avec sa femme, son impossible aveuglement, tout contribue à le rendre ridicule. L'écueil que M. de Beauplan a su éviter, M. Augier s'y est heurté en faisant de Pommeau un double Dandin, celui de Molière et celui des *Plaideurs* :

> Chacun de tes rubans me coûte une sentence,

pourrait-il dire à Séraphine, qui, jeune, jolie et mariée on ne sait pourquoi à ce vieillard, ne ferait en le trompant qu'obéir à la tradition.

Caractères, situations, rien dans *les Lionnes pauvres* n'est conforme à la vérité; la femme qu'on veut flétrir n'inspire même pas la curiosité; le mari qu'on veut rendre sympathique est un pauvre hère à qui son âge même défend d'être aveuglé par l'amour. Ce défaut de vérité a fait manquer leur but aux auteurs, parce qu'il rend la moralité impossible; personne ne voudrait se reconnaître dans ces portraits, personne aussi ne le peut.

Bien que le but moral lui-même n'ait pas été atteint, malgré l'erreur du

fond et, disons-le, malgré l'imperfection de la forme, *les Lionnes pauvres* auront sans doute du succès. On a tant répété au public, et non sans raison, que *le Mariage d'Olympe* était le meilleur ouvrage de M. Augier, que, pour réparer ses torts et satisfaire sa curiosité, il viendra voir cette esquisse de satire contemporaine. Il applaudira de confiance une œuvre inférieure à celle dont il a causé la chute, sans remarquer cette fois que cette infériorité tient peut-être à une collaboration dont le moindre défaut est d'ôter nécessairement toute unité, toute logique, à la conception et à l'exécution.

L'idée générale, dans *les Lionnes pauvres*, n'a pas sauvé la forme, et c'est une vérité littéraire dont on ne saurait trop se pénétrer. Il n'est pas d'essai si infime sur lequel ne se détache une pensée quelconque. Il y a certainement un fonds de vérité et d'observation dans *l'Héritage de M. Plumet*, le nouvel ouvrage des auteurs des *Faux Bonshommes*, et jamais comédie ne fut plus triste, plus terne; jamais *mots* ne furent plus pauvres. Le bonhomme Plumet eût été assez amusant s'il n'eût commencé par montrer du premier coup toute l'étendue de sa bêtise. Après sa première scène, nous le savons par cœur, et nous pouvons nous en aller. On pouvait espérer mieux de M. Barrière, qui ne manque pas d'une certaine verve satirique; mais qu'attendre d'une pièce que les auteurs croient achevée quand ils y ont introduit crûment et sans nuances l'idée comique qui lui sert de base? C'est trop oublier que tout est dans l'exécution. Lorsqu'on possède la certitude d'être représenté, on ne se préoccupe que d'arriver à la scène le plus vite possible, et pour produire en peu de temps les effets nécessaires, la méthode la plus courte est l'exagération : brutalité devient synonyme de force, bizarrerie d'originalité. Aussi une récente circulaire officielle, qui défend l'emploi de l'*argot* dans les œuvres dramatiques, n'est-elle pas sans signification.

Il ne faudrait pas, pour les mêmes raisons peut-être, voir dans les représentations que donne M^me^ Ristori un simple objet de curiosité. Si ses efforts n'ont pas tout le succès désirable, si elle parvient à ne donner qu'une demi-ressemblance aux types immortels qu'elle essaie de représenter, il y a pour le public, dans le spectacle de semblables tentatives, plus qu'un plaisir noble et délicat, il y a encore tout un enseignement. Ce qui donne aux tragédies de Corneille et de Racine une permanence de beauté absolue, c'est le style. Les règles dramatiques selon lesquelles ces œuvres ont été conçues ont sans doute perdu de leur autorité; la forme qu'elles revêtent est restée un modèle impérissable. La tragédie a cessé d'être pour nous une forme théâtrale, elle est demeurée une forme purement littéraire. Le point de vue du spectateur a dû nécessairement s'en trouver modifié. Grâce à leur admirable style, si ce qui se passe sur la scène ne correspond plus à nos besoins et à nos habitudes, nous jouissons au théâtre des grands maîtres du XVII^e^ siècle comme s'il s'agissait d'une lecture et non d'une représentation. Dans les chefs-d'œuvre que nous a légués la tradition classique, nous acceptons, sans en faire l'objet immédiat de notre jugement, la charpente, la distribution des actes, la conduite de l'action, en un mot tout ce qui constitue particulièrement le côté périssable de l'art scénique, et nous ne nous occupons précisément que de la partie immortelle, c'est-à-dire de la composition des personnages, de leur pensée et de leur diction. C'est pourquoi l'artiste qui

remplit le rôle principal ne porte pas seulement le poids du personnage qu'il représente : l'œuvre entière repose sur lui. Cette immense responsabilité, acceptée et soutenue, fut la gloire de Talma et de M<sup>lle</sup> Rachel, comme elle est celle de M<sup>me</sup> Ristori dans certains rôles, par exemple dans *Medea*, dans *Mirra*, dans *Pia dei Tolomei*.

*Phèdre* a été pour M<sup>me</sup> Ristori une défaite en même temps qu'un triomphe. Jamais, il faut l'avouer, elle n'a montré autant d'éclat, autant de fougue, autant d'*inspiration* (je me sers à dessein de ce dernier mot), jamais aussi ces mêmes qualités ne lui ont tant nui. En abordant ce rôle, M<sup>me</sup> Ristori se soumettait d'ailleurs à une inévitable comparaison. Qu'on ne dise pas que cette comparaison est puérile, qu'il ne faut considérer que le mérite absolu de l'artiste; nous ne pouvons, je le répète, procéder ici avec les règles ordinaires de la critique dramatique. Quoi! nous avons dans l'esprit l'image toujours vivante qu'y a tracée une admirable interprète, et nous pourrions impunément voir passer devant nos yeux la ressemblance exagérée, défigurée, illogique, du type immortel que nous gardons en nous! Nous sommes possédés d'avance par une pensée dont la complète expression nous domine et nous poursuit, et les termes dont cette pensée se compose pourraient, sans provoquer une légitime surprise, frapper de nouveau nos oreilles avec une harmonie et une autorité moindres! Encore une fois cela n'est pas possible, surtout quand le rôle principal ne peut être, ce qui arrive dans la tragédie, sauvé par l'intérêt des figures environnantes. Cet intérêt manquait du reste à M<sup>lle</sup> Rachel aussi bien qu'il a manqué à M<sup>me</sup> Ristori. C'est donc véritablement et uniquement une affaire d'interprétation individuelle que nous devons apprécier ici. Ceux qui n'ont vu que M<sup>me</sup> Ristori ont certainement vu une Phèdre magnifique, et jusqu'à un certain point complète; les autres, tout en tenant compte de son mérite absolu, ne peuvent s'empêcher de la trouver en dehors de la vérité et au-dessous de l'idéal que comporte le rôle conçu par Racine et réalisé par M<sup>lle</sup> Rachel.

La reprise de ces grandes œuvres et l'intérêt général qui s'y attache montrent qu'en face des œuvres toutes modernes le goût public a si peu de solidité qu'on ne saurait trop s'efforcer de lui imprimer une direction salutaire. Voici, par exemple, une pièce mal accueillie les deux premières soirées, justement attaquée par la critique, qui cependant s'est relevée, et à laquelle le public court porter son argent et ses bravos. Selon l'expression usitée, *les Doigts de Fée* tiennent l'affiche au Théâtre-Français. Qui a raison du public ou de la critique, du public qui ne cherche que le plaisir des yeux ou de la critique qui veut avant tout pour l'esprit un aliment solide, une conception logique, une forme heureuse? Faut-il croire avec Pangloss que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible? Non; le succès a déjà par lui-même le triste avantage d'influer d'une certaine façon sur les esprits même les plus indépendans. Le fatalisme est plus qu'on ne le croit dans nos habitudes, sinon dans nos opinions. On se dit involontairement que le succès a une raison d'être qui doit être bonne par cela seul qu'elle est. On évite ainsi de l'examiner, oubliant qu'il n'y a de supériorité et d'indépendance pour notre esprit que dans l'examen. Ce qui a lieu en face d'intérêts plus importans se passe à plus forte raison dans les occasions où notre plaisir

seul est en cause. Il devient de jour en jour plus facile d'en imposer à un public qui fait bon marché de la symétrie et de l'unité d'une œuvre, admet de la meilleure grâce du monde la séparation de ses élémens, et compense bénévolement l'ennui que l'un d'eux lui inspire par le plaisir que l'autre lui fait éprouver. Une seule partie qu'il goûte fait passer toutes les autres. Cela se voit surtout au théâtre, où la forme est si complexe, où tant de choses diverses concourent à la représentation d'une pièce : la mise en scène, le jeu des acteurs, leur personnalité même, tout, jusqu'à l'aspect de la salle, distrait le public de l'attention exclusive que dans la lecture d'un roman il est obligé d'apporter à l'élément purement littéraire.

Le public même le moins lettré, le plus accessible par l'état de son esprit aux simples épisodes, fait fi des situations et des sentimens conformes à l'ordre et à la nature. Il lui faut des poses connues, des gestes arrangés, des effets convenus. Grâce à la pression exercée sur eux, les acteurs ne se composent plus un jeu spécial pour chacun de leurs rôles; ils sont obligés à une sorte de cérémonial qu'il leur faut adapter tant bien que mal aux situations les plus opposées. A leur tour, les auteurs travaillent dans ce sens : ils se gardent bien de chercher des combinaisons inconnues dont le résultat pourrait être douteux; mais ils arrangent dans un cadre conforme à la commune mesure des effets certains et notés depuis longtemps pour telle espèce d'applaudissemens. *Actualités*, lieux-communs, intelligence facile, telles sont les choses auxquelles s'est habituée la masse du public, qui ne veut pas sortir de son ornière, et préfère se duper elle-même plutôt que de dépenser un peu de cette attention que réclame une appréciation sérieuse. On s'explique bien des succès avec ces tristes causes.

EUGÈNE LATAYE.

---

# ESSAIS ET NOTICES.

**Abrégé de la Législation hindoue (1).**

Dans une société aussi ancienne que la société hindoue, et dont les monumens littéraires remontent à la plus haute antiquité, il existe un grand nombre d'ouvrages sur la législation. Manou, le législateur inspiré, a parlé le premier; après lui, des sages respectés ont formulé des codes de lois. Sans altérer la doctrine du maître, ils ont introduit dans leurs ouvrages de nouvelles explications relatives à des questions de fait, et essayé de résoudre des difficultés qui se produisaient avec le temps, et que le divin Manou n'avait pu prévoir. Tous ces livres précieux à plus d'un titre, et que l'Europe a pu connaître par des traductions, ont été écrits en sanskrit. Les peuples de la presqu'île indienne, qui parlent une langue aussi différente de l'idiome ancien et sacré que le bas-breton l'est de la langue française ou du

(1) Pondichéry, imprimé par ordre du gouvernement; 1857.

latin, se trouvaient donc dans l'impossibilité de consulter eux-mêmes les textes originaux; ils ne pouvaient étudier convenablement la législation qui les régit. Il y a une trentaine d'années, l'un des directeurs anglais du collége de Madras résolut d'obvier à cet inconvénient; il chargea de traduire en tamoul, — c'est-à-dire dans la langue parlée sur la côte de Coromandel depuis Ceylan jusqu'à Madras, — le livre d'un professeur indigène du même établissement, le docte Madoura-Kandasvami-Poulavar. C'est cet ouvrage, traduit de nouveau du tamoul en français, que vient de publier à Pondichéry, sous les auspices du gouvernement, M. Eugène Sicé, sous-commissaire de la marine à Karikal.

Le titre de l'ouvrage est *Vyavahara-Sara-Sangraha*, ce qui signifie, si je ne me trompe, abrégé de la substance du droit. Rédigé par un homme habile dans la connaissance des lois de son pays, mais qui ne possède pas l'esprit méthodique d'un Européen, ce livre curieux fait passer sous les yeux du lecteur les opinions des légistes hindous les plus accrédités. Combien de questions, qui nous semblent étranges, ridicules, et qu'un juge ou un philosophe de l'Inde a pour devoir d'étudier sérieusement! Le mariage doit-il avoir lieu, par fiançailles, avant l'époque de puberté? Les veuves doivent-elles garder le célibat, même quand elles perdent leur époux avant l'accomplissement de la cérémonie nuptiale, et sont-elles tenues de se brûler sur le bûcher de celui à qui elles ont été vraiment unies? Quelle est en justice la valeur du témoignage d'un homme appartenant aux castes inférieures? En cas de meurtre prémédité, quelle pénalité particulière et considérablement adoucie pourra être appliquée au brahmane que sa naissance élève au-dessus des autres hommes, et contre qui la peine de mort ne doit jamais être prononcée? La législation hindoue se montre aussi fort extraordinaire et même contradictoire à l'égard de la femme. Un poète philosophe a dit: « Ne frappez pas, *même avec une fleur*, une femme... eût-elle commis cent fautes; la femme est bien la moitié de l'homme, son plus intime ami!... » Voilà qui est charmant et même tout parfumé de galanterie; mais la loi, qui protége la femme avec une certaine sollicitude, la place vis-à-vis de l'homme dans une dépendance qui va jusqu'à la servilité. Les législateurs, gens sérieux, vieux brahmanes retirés dans la forêt, ont tous plus ou moins insisté sur l'infériorité naturelle de la femme, sur sa légèreté, sur son penchant au mal. Si les poètes ont pris sa défense, elle a contre elle sa faiblesse et la loi, qui la classe parmi les *incapables*, tels que les mineurs, les esclaves et ceux qui vivent sous la tutelle d'autrui. L'incapacité dont les femmes sont frappées attire sur elles toute une série d'avanies véritables; il semble que le législateur leur dise : Soyez épouses et mères, rien de moins, rien de plus! C'est sous le toit conjugal et dans son rôle de mère que l'épouse devient un être vraiment respectable, sur lequel la justice étend son bras protecteur.

Ce livre est donc de ceux qui donnent beaucoup à penser, parce qu'il traite des matières les plus sérieuses qui puissent occuper l'esprit humain. On y retrouve debout et vivante cette vieille organisation indienne qui a traversé tant de siècles malgré ses imperfections, et peut-être même à cause de ses anomalies, qui toutes concouraient à maintenir un édifice basé sur les traditions de la conquête. En faisant imprimer à ses frais cet ouvrage

utile, le gouvernement de Pondichéry a donné une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte à la bonne administration des indigènes. Le traducteur avait à lutter contre de grandes difficultés, et il les a surmontées à force d'esprit et de persévérance. Né à Pondichéry, initié dès l'enfance à la connaissance des langues indiennes, M. E. Sicé a déjà beaucoup écrit sur ces pays lointains où la France a joui fort longtemps d'une grande influence. Pour que son instruction fût plus complète, il a visité l'Europe, et de retour dans sa contrée natale, il a repris avec un nouveau zèle les travaux qui l'avaient occupé pendant sa jeunesse. Si éloigné qu'il soit de la mère-patrie, nous devons éprouver de la sympathie pour un littérateur consciencieux qui consacre ses veilles à des ouvrages d'une utilité incontestable. D'autres sauront mieux que nous apprécier la valeur de cet *Abrégé de la substance du droit hindou*. En consacrant ces courtes lignes à l'examen de l'ouvrage, nous avons voulu surtout saisir l'occasion de rendre hommage à la sagacité et à la science de M. E. Sicé, que nous avons vu, dans des excursions faites ensemble sur la côte de Coromandel, déchiffrer et traduire avec une aisance remarquable les inscriptions en tamoul et en telinga tracées sur les murs des anciennes pagodes.

TH. PAVIE.

---

**Catalogue général et raisonné des Camées et Pierres gravées de la Bibliothèque impériale**, par M. Chabouillet (1).

Une des tendances actuelles de l'érudition dans notre pays, — et nous souhaiterions que cette tendance achevât de se convertir en coutume, — est le désir d'intéresser la foule à des questions qu'on ne soulevait jadis que pour alimenter entre experts la controverse, et que l'on discutait en quelque façon à huis-clos. Le temps est loin déjà où les savans de profession se gardaient bien de parler notre langue, comme s'ils eussent craint de profaner la science en la dégageant de l'attirail scolastique, et de trahir leur mandat personnel en recherchant le succès ailleurs que dans le monde des initiés. Ils ne dédaignent aujourd'hui ni une publicité plus vaste, ni des formes de démonstration mieux appropriées à nos habitudes, et nous ne croyons pas qu'il y ait dans ce double fait rien qui puisse fausser le rôle de la science, ou en compromettre la dignité. Les travaux archéologiques, par exemple, ont-ils, au fond, moins de sérieux depuis qu'ils n'affectent plus cette majesté un peu aride que prescrivait la tradition ? En attribuant une part plus large que par le passé à l'élément littéraire, aux aperçus généraux, à l'appréciation critique des faits, l'érudition en matière d'archéologie a produit des ouvrages profitables à tout le monde, parce que les spécimens de l'art y sont décrits et jugés avec les développemens nécessaires, au lieu d'être, comme autrefois, séchement étiquetés d'une date, d'une formule technique ou d'un nom. Il n'est pas même jusqu'aux travaux de simple nomenclature, il n'est pas jusqu'aux catalogues de nos collections publiques où ne se révèle l'intention d'animer autant que possible le sujet, et de faire pressentir, à propos des objets mentionnés, quelque chose de la marche de

(1) 1 vol. in-18, chez Claye, rue Saint-Benoît, 7.

l'art aux différentes époques et dans les diverses écoles. Les *Notices* assez récentes sur les monumens de tout genre qui ornent les galeries du Louvre attestent ce besoin, nouveau chez les érudits, d'aplanir le champ de la science et d'y attirer les profanes; tel est aussi, entre autres mérites, le caractère du *Catalogue* que M. Chabouillet vient de publier sous les auspices de M. le ministre de l'instruction publique.

M. Chabouillet a entrepris de classer et de décrire près de quatre mille objets d'art exposés dans le cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque impériale : tâche méritoire, et d'autant plus opportune que jusqu'à ce jour rien ou presque rien de semblable n'avait été tenté. Quelques notices succinctes ou superficielles sur l'origine et les accroissemens successifs du cabinet, quelques dissertations insérées dans les recueils scientifiques, et ne concernant d'ailleurs qu'un nombre restreint de monumens, tels étaient à peu près les seuls secours offerts à l'étude ou à la curiosité. Il y a vingt ans toutefois, un écrivain dont le nom se rattache d'assez près aux progrès de la science numismatique en France et plus directement encore à l'histoire du théâtre moderne, M. Du Mersan, avait essayé de combler cette lacune; mais le petit volume publié par lui en 1838 sous le titre un peu ambitieux d'*Histoire du Cabinet des Médailles*, ne contenant, quant aux objets d'art eux-mêmes, que des indications toutes sommaires, un simple relevé, suivant la place que ces objets occupent ou suivant le numéro qu'ils portent, on ne saurait reconnaître une utilité fort générale à un travail aussi sobre d'éclaircissemens et de commentaires. Ajoutons que depuis la publication du livre de M. Du Mersan, nombre de monumens importans sont venus enrichir la collection. Laisser plus longtemps les érudits sans conseils et le public sans leçons en face de tant de trésors, c'eût été renouveler sous une autre forme quelque chose de ce qui se passait au temps où le cabinet des médailles et antiques ne s'ouvrait qu'à de rares privilégiés. Tous ceux qui désormais visiteront ce cabinet, — l'un des premiers, sinon le premier du monde, — n'auront plus à regretter d'y être privés d'un guide.

L'ouvrage de M. Chabouillet, quelles que soient l'expérience archéologique et la sagacité de l'auteur, suscitera peut-être certaines objections sur des points de détail. Peut-être telle attribution sera-t-elle contestée, condamnée même par les antiquaires, assez enclins parfois à se dédommager de leur estime pour un confrère par le plaisir de le trouver en faute. Laissons à qui de droit ces innocentes vengeances, si tant est qu'ici quelque erreur que nous n'avons pas su apercevoir les excuse ou les justifie. Ce que nous oserons dire seulement, c'est que, au point de vue de l'art, le caractère et le mérite de chaque objet sont appréciés avec une grande justesse, que tout est défini et jugé de manière à ne laisser de doutes ni sur la beauté relative ni sur l'importance particulière des œuvres exposées, qu'en un mot, grâce à ce nouveau catalogue, le cabinet de la Bibliothèque impériale cessera de rester en quelque sorte le domaine exclusif des savans pour devenir un lieu fécond en enseignemens pour les artistes et pour le public.

HENRI DELABORDE.

---

V. DE MARS.

s assez
Louvre
de la
, le ca-
uspices

e mille
Biblio-
jusqu'à
ues as-
succes-
cientifi-
ns, tels
té. Il y
rès aux
encore
er cette
peu an-
x objets
relevé,
ils per-
il aussi
s publi-
ont vo-
conseils
er sous
cabinet
eux qui
nier du

héologi-
ons sur
e, com-
nmager
e. Lais-
que er-
Ce que
carac-
stesse,
beauté
un mot,
ale ces
devenir

n.